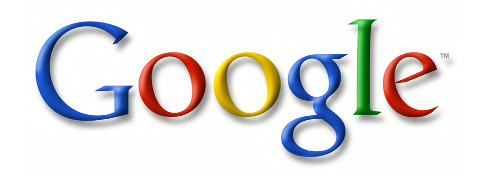
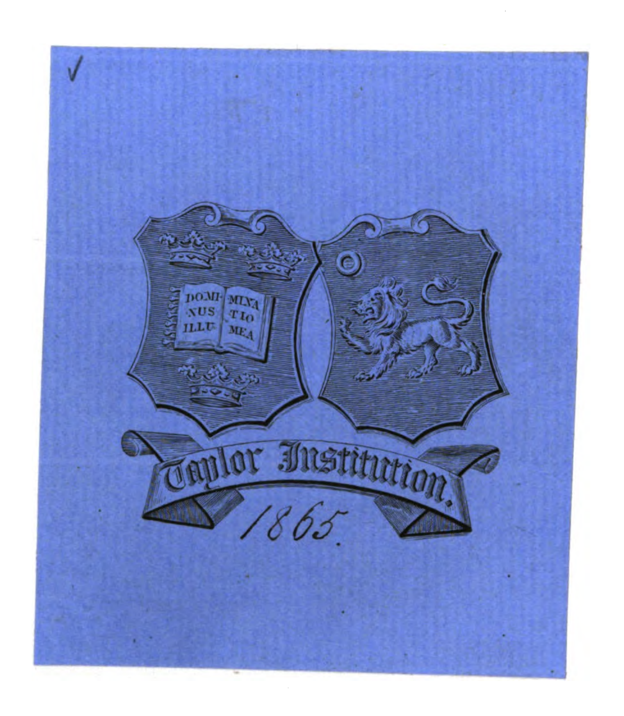



DOMI-
NUS
ILLU
MINA
TIO
MEA
Taylor Institution.
1865.



LE MOINE

PARIS, IMPRIMERIE POUPART-DAVYL ET Ce, 30, RUE DU BAC.

LE MOINE

PAR

L'ABBÉ ***

Auteur du *Maudit*, de *la Religieuse* et du *Jésuite*

PARIS
LIBRAIRIE INTERNATIONALE
15, BOULEVARD MONTMARTRE, 15
Au coin de la rue Vivienne
A. LACROIX, VERBOECKHOVEN & Ce, ÉDITEURS
A Bruxelles, à Leipzig & à Livourne

1865


LIBRARY OF THE TAYLOR INSTITUTION
UNIVERSITY
24 JAN. 1940
OF OXFORD

PRÉFACE

Les moines ont trouvé, dans la civilisation moderne, depuis trois siècles, des adversaires et des apologistes ardents, qui se sont renvoyé les uns aux autres le reproche de n'avoir été que des appréciateurs passionnés.

Éviterai-je à mon tour cette accusation?

Ce livre est écrit très-franchement contre les moines. Il est le résultat d'études sérieuses et faites en conscience, non-seulement avec les grands et les beaux livres de nos bibliothèques, écrits pour ou contre les institutions monastiques, mais encore d'après le dépouillement minutieux des archives manuscrites que possède la France, dans chaque chef-lieu de nos préfectures. J'ai aimé à prendre en quelque sorte dans le vif cette question du moyen âge, qui est tou-

jours vivante, toujours capitale, qui est encore la grande question du dix-neuvième siècle, s'agitant sous toutes les formes dans les journaux, dans les revues, à la tribune des grandes assemblées, et au sein même des conseils des empereurs et des rois.

Le génie de Grégoire VII, le grand ami des moines, l'incarné de la théocratie, devra-t-il triompher? Échapperons-nous, tout meurtris, hommes qui voulons la grande liberté pour les peuples et pour toutes les consciences humaines, à ces mailles épaisses et durement tissées, qu'une encyclique célèbre vient de jeter, comme le coup de filet hardi d'une coterie audacieuse, ennemie de la liberté humaine?

La question est donc toujours là, aussi terrible, aussi vivace que jamais; et elle durera, cela est dans la loi de l'équilibre des forces morales, tant que les grandes clartés, faites par l'éducation universelle des âmes, ne seront pas venues montrer, dans l'ordre religieux et intellectuel, une série d'axiomes adoptés de toute raison humaine, comme sont adoptés par elle les axiomes des sciences mathématiques et physiques.

Il faut avoir bien peu étudié ce siècle, pour ne pas comprendre que la résurrection des maisons monastiques, telle que nous la voyons se faire sous nos yeux depuis vingt ans, ne s'opère que comme une machine à explosion,

comme une mine sourde pratiquée sous la citadelle nouvellement élevée de la civilisation par le progrès, par conséquent comme un procédé de guerre, afin de gagner la grande bataille de la puissance absorbante de la papauté sur le monde civil.

Cette œuvre colossale, commencée sous Grégoire VII, arrêtée, même au milieu des splendeurs du moyen âge, par le génie de la liberté civile, interrompu sous les grandes terreurs du protestantisme, reprise à la sourdine pendant le pacifique dix-septième siècle, arrêtée encore par l'effrayante explosion de la révolution sociale de 1789, se continue, sous le règne du pontife-roi Pie IX, avec la même ardeur, la même ténacité, la même espérance de renverser la liberté humaine, pour établir sur ses ruines la théocratie.

Cela est bien singulier, après tant de secousses, tant de révolutions terribles, tant d'éclatantes leçons; et, disons-le, ce serait grand, s'il n'y avait pas des obstinations si stupides, des prétentions si insolentes que ceux qu'elles menacent ne leur doivent rien de l'admiration qu'on accorde à un noble et loyal ennemi. Le lion qui devaste les troupeaux est un adversaire avec qui l'on est fier de se mesurer; on ne se vante pas des taupes arrachées du sol, qu'elles minent et dévastent.

Le travail des nouveaux moines ne ressem-

ble pas aux incursions vigoureuses du lion; il nous rappelle l'œuvre silencieuse de la taupe.

Et d'abord, soyons très-franc.

Que des hommes fatigués du monde, ou attirés par le besoin de mettre en commun leurs forces, pour des œuvres intellectuelles et morales, vinssent paisiblement s'associer, et, au milieu du monde moderne, modestes et humbles, sans une parole de haine contre la civilisation, sans un regret rancunier du passé, n'ayant en rien la pensée de se dire des héritiers de la Congrégation de Saint-Maur, parce qu'on a eu l'idée bizarre de s'affubler, comme des personnages de théâtre, d'un habit de bénédictin; que de tels hommes incapables de donner une inquiétude à l'esprit nouveau de civilisation et de progrès par la liberté, se missent ensemble, formassent des sociétés où tout serait en commun pour la vie aisée et libre de tous, si ces associations se réalisaient autour de nous, quel esprit mal fait, quel fanatique ennemi de la liberté de conscience viendrait proscrire ces familles de frères?

Voilà mes réserves prises, et elles sont nettes. Qu'on ne vienne pas nous dire que, libéraux passionnés, nous commençons par violer la première des libertés, celle de s'unir pour travailler et pour prier ensemble. Ce ne sont pas vos travaux en commun, ni vos prières,

que nous venons proscrire; ce n'est pas votre association qui nous déplaît, à nous qui comprenons si bien la puissance de l'agrégation des forces; mais ce que nous proscrivons, c'est ce que vous rendez redoutable; ce qui nous épouvante, c'est ce que vous affichez hautement et imprudemment, la prétention, bien coupable à nos yeux, de détruire le premier des biens de la race humaine, sa liberté de conscience. Voilà ce que nous combattons à outrance en vous, parce qu'à nos yeux c'est le meurtre prémédité de l'ordre social moderne. Nous ne vous repoussons ni pour votre foi, digne de tous nos respects, si elle est sincère dans votre conscience, ni pour votre association, si elle est inoffensive vis-à-vis de la grande association générale; vous êtes sacrés pour nous, tant que vous n'attaquez pas, d'un mot ou d'un signe, nos saintes conquêtes de liberté de conscience.

Mais, prenez garde, les temps ont changé; l'humanité est adulte; l'homme n'a plus peur. Le jour où nous avons, sortant de votre bouche, par les organes accrédités de vos plus puissants meneurs, qui s'appellent *le Monde*, la *Civiltà cattolica*, un aveu bien clair, bien explicite, sur lequel il nous est impossible de nous tromper, que vous avez pour but de reprendre le thème théocratique de Grégoire VII, que votre idéal social est devenu l'absorption

de l'humanité dans ce fétiche façonné par vous, en dehors du plan de la pacifique institution chrétienne du pontificat centre des Églises, que vous appelez un pape roi-pontife, ce jour-là vous êtes des ennemis avoués ; il y a, de par la loi suprême de la conservation de l'humanité, obligation pour la société de se défendre contre vous : *salus populi suprema lex.*

J'ai donc, contre la résurrection des moines au dix-neuvième siècle, ce grief terrible qu'ils sont des instruments de la vieille politique théocratique, qu'ils sont des agents insidieux et habiles, pénétrant dans toutes les demeures, saisissant, par le confessionnal, les consciences timorées et faibles, troublant la sainte harmonie de la famille, semant des terreurs dans les esprits peu éclairés, par les plans imaginaires d'une prétendue impiété qui a déclaré la guerre à Dieu et à son Christ ; hommes par conséquent dangereux au premier chef, au sein d'une société qui se ressent encore des agitations de ses grandes crises politiques, et qui aurait besoin de la douce quiétude, avant de se mettre en marche vers ses destinées nouvelles.

Maintenant, que, parmi les hommes qu'une pensée religieuse porte à relever les anciens ordres tombés de leur belle mort, par la loi fatale de la décadence qui atteint les institutions humaines, il se trouve des hommes de bien, des hommes honnêtes et purs, cela peut être,

cela doit être. Nous n'avons pas à nous occuper de leur vertu. Qu'ils soient des saints, que leur sainteté fasse des miracles, ce n'est pas ce qui est en question entre nous. Toute justice sera rendue à cette sainteté, avec réserve peut-être sur les miracles, et à ces vertus que nous n'avons nul intérêt à contester.

Mais à côté des vertus privées se trouve le but ostensible; et les moines nos contemporains ont eu la langue trop libre pour nous le cacher. Ils n'ont pu passionner leurs adeptes, préparer une véritable croisade au sein du monde occidental moderne, qu'en levant leur drapeau, qu'en y inscrivant leur mot de guerre.

Là j'ai lu ce mot : *Théocratie*; et, dans mon double amour pour la civilisation de mon temps et pour l'Église, qui doit passer paisible à travers toutes les civilisations, sans en maudire, sans en opprimer aucune, je m'élève, au nom de ma conscience d'homme, au nom de ma foi religieuse, contre les nouveaux organes des erreurs, des superstitions, des violences du passé.

C'est comme ami de l'Église, que je redoute pour elle ces dangereux auxiliaires; c'est dans l'intérêt de sa paix et de son action bienfaisante au sein des peuples, que je lui signale ces revenants d'un autre âge, qui commencent, par les menaces et l'anathème, l'œuvre reli-

gieuse qu'ils se croient appelés à réaliser dans le monde moderne.

Si, en relevant quelques ruines échappées au temps et aux révolutions, vous, moines nouveaux, vous veniez nous dire :

— Nous n'acceptons de nos pères que ce qui est bon et pur; nous repoussons les folles prétentions d'un temps qui ne saurait revenir; nous voulons paisiblement vivre au milieu d'une civilisation que nous aimons et dont nous faisons partie. —

Si vous teniez ce langage, celui qui écrit ces lignes, où il vous épargne peu, serait pour vous.

Ayez donc ce courage ; et, pour arrêter nos légitimes craintes, venez nous affirmer clairement que vous répudiez le passé dans ses souillures, dans ses faux miracles, dans ses fausses légendes, dans son esprit misérable de captation pour tout attirer à lui. Dites hautement que vous repoussez l'esprit de violence en matière de religion, et que l'inquisition est une institution horrible dont vous rougissez pour le catholicisme.

Mais voilà ce que vous n'avez jamais fait! Et, au moment où je trace ces dernières lignes, moines de notre temps, je vous vois peser sur la conscience d'un vieillard affaibli par les années et irrité par les malheurs d'une

politique impuissante, pour obtenir de lui, à la face d'un siècle qui a horreur de l'inquisition, la canonisation solennelle d'un inquisiteur fameux, d'un des émules de Torquemada. Vous vous servez de cette puissance, si respectable à nos yeux, mais si compromise par vous, pour jeter de nouveaux défis à la raison humaine.

Plus que jamais disposés à favoriser les superstitions, à laisser croire aux apparitions miraculeuses, au besoin, à vous faire marchands de liqueurs, et, ce qui est plus lucratif encore, à vendre l'eau des fontaines de guérison, vous ne pouvez être à nos yeux qu'une superfétation inutile désormais et dangereuse dans l'Église.

Par respect pour de vieilles institutions qui ont eu leur gloire, mais qui ont fait leur temps, et n'ont pas su se maintenir à la hauteur des prétentions de sainteté et de services rendus à l'humanité, affichées par elles, le monde nouveau n'ira pas enrayer le char du progrès, et se mettre à votre suite pour reconstruire le moyen âge.

Ne vous étonnez donc pas de ses résistances, de ses répulsions même. Vous n'en triompherez pas ! Vous vous êtes trahis avant le temps. Vous n'avez pas eu la longue patience de vos pères. Les peuples adultes ne se prennent pas comme les peuples enfants. Quand une grande civilisation a la foi, qu'elle se sent attirée au pied des autels, qu'elle veut manifester la

puissance d'adoration et de prière qui est en elle, l'idée ne lui vient pas de constituer des moines qui adorent et prient pour elle; elle adore et prie, sans ces truchements encapuchonnés, qui marmottent du latin à matines, au milieu de la nuit. Elle se souvient de l'Évangile qui a recommandé l'adoration en esprit et en vérité, en même temps que la courte prière. Elle s'en tient à l'Évangile, et déclare qu'elle n'a pas besoin de moines.

Le cadre trop restreint de ce livre ne nous a pas permis d'embrasser notre sujet dans toute son étendue. Nous n'avons fait qu'indiquer la tendance passionnée des moines modernes à recommencer le moyen âge, avec ses errements les plus odieux et ses plus stupides théories.

Nous n'avons mis en scène, pour employer le mot de l'évêque de Belley, que quelques-unes des industries des moines.

Nous aurons bientôt à les voir à l'œuvre dans leurs autres rapports, particulièrement avec le clergé séculier, qu'ils arrivent à supplanter partout où ils s'établissent, ou dont ils annihilent l'influence, quand ils ne trouvent pas des évêques dociles qui leur livrent les populations.

Maintenant, à qui nous a lu déjà, nous ne dirons qu'une seule parole.

Dans cette question si grave de la résurrec-

tion parmi nous des anciennes institutions monastiques, nous avons cherché le vrai. Tant pis pour le moine, si nous l'avons trouvé un ennemi dangereux à introduire dans notre civilisation moderne. C'est sa faute. Il dépendait de lui d'y prendre sa place, comme un ami sympathique et intelligent.

LE MOINE

I

LA TERRE CLASSIQUE DES MONASTÈRES

Lorsque quittant Paris, pour aller chercher les tièdes brises des contrées méridionales, vous avez traversé le plateau monotone de la Beauce, et longé ce vallon de la Loire que nos pères avaient appelé « le jardin de la France, » vous arrivez dans de vastes plaines, dont le sol calcaire est très-favorable à la production du froment, et qui se trouvent parsemées çà et là de petites forêts. Vous êtes à peu près au centre de la France.

Les peuples qui habitent ce pays descendent des anciens Pictaves, l'une des quatorze nations situées, au temps des Romains, entre la Garonne et la Loire.

La race poitevine, pacifique comme toutes celles qui habitent des pays de plaine, a conservé, mal-

gré le mouvement des âges et les secousses des révolutions, ses vieilles mœurs patriarcales et sédentaires. De toutes les contrées de la France, c'est celle où les habitudes sont le plus casanières. Le Poitevin, laboureur et pasteur, ne connaît de ce monde que la limite de son immense paroisse. Il n'aime pas à franchir les bois qui la séparent des paroisses voisines. Les grands monuments, les seuls qu'il ait vus, sont l'église de son village et la gentilhommière de son ancien seigneur; et souvent beaucoup d'adolescents, surtout sur les frontières de la Vendée et des Deux-Sèvres, pourraient demander ce que c'est que la France.

Si, de ces plaines habitées par la race poitevine, vous continuez votre course vers le midi, vous entrez dans la Marche, petit pays plus remuant, plus belliqueux autrefois, qui vous rapproche des vallées accidentées et des premiers contre-forts du plateau central.

La nature ici devient plus rude, les vallées se creusent plus profondément. Vous êtes réellement dans une *marche*, c'est-à-dire dans une contrée de transition, où, touchant du côté de l'ouest aux pays calcaires qui bordent l'Atlantique, vous n'avez plus que quelques lieues à parcourir pour atteindre la région pittoresque, mais froide, formée par le grand soulèvement granitique, auquel nous devons le premier émergement des terres, avant la création d'aucun être vivant sur ce globe.

Laboureurs et pasteurs, les Marchois ont les mœurs des Poitevins. Seulement ils en diffèrent par leurs habitudes d'émigration, particulièrement dans

la partie haute et montagneuse, où le sol est pauvre et nourrit difficilement ses habitants.

Ce qui domine dans ces deux pays, c'est le sentiment religieux.

C'est évidemment un héritage du passé. Aussi pouvons-nous appeler ces contrées la terre classique des monastères. Nulle part les abbayes d'hommes et de femmes, les prieurés, les prévôtés, les bénéfices de toute espèce ne furent aussi multipliés. On peut dire que le moine a pris possession de ce sol, du moment que, sur les ruines de l'ancien monde romain, s'implanta ce monde nouveau, ardent et barbare, que l'histoire a nommé le moyen âge.

Nous pouvons citer quelques-unes des fondations religieuses de cet honnête et paisible Poitou.

L'abbaye de Sainte-Croix de Poitiers fut l'une des plus célèbres, dès les premiers temps de notre ancienne monarchie. L'histoire nous apprend que la reine sainte Radegonde, femme de Clotaire, fils de Clovis, y vint chercher un asile contre les brutalités de son époux, et qu'elle y mourut l'an 587. On voit encore son tombeau, dans la crypte de l'église.

L'abbaye de Fontevrault n'était pas moins célèbre. C'était elle qui avait le privilége de faire l'éducation des filles de la maison royale de France. Elle était, au moment de la grande Révolution, dans un tel état de ferveur, qu'à la suppression des ordres monastiques, cinquante religieux de Fontevrault épousèrent, le même jour, cinquante religieuses du même ordre.

C'était une abbaye chef-d'ordre ondée par le célèbre Robert d'Arbricelle, qui avait voulu que ses couvents fussent composés d'hommes et de femmes, séparés par un mur de clôture, mais que le supérieur de ces couvents des deux sexes fût toujours une femme. Les bons moines de Fontevrault avaient trouvé ce joug aimable, et l'histoire nous dit que le saint homme Robert se donnait la plus singulière, mais la plus terrible des mortifications, celle de coucher entre de jeunes sœurs (1), afin de s'accoutumer à vaincre les révoltes de la chair.

Venait ensuite l'abbaye de Saint-Maixent, dont la masse imposante subsiste encore sur une éminence, et ressemble à un palais de roi. Elle avait été fondée en 507, dans un ravissant pays arrosé par la Sèvre niortaise. Louis-le-Débonnaire l'avait restaurée. Elle était immensément riche, et, au dix-septième siècle, elle valait seize mille livres de rente à son abbé, somme considérable pour cette époque.

Je dois mentionner encore la Merci-Dieu (*S. Mariæ de Miscricordia Dei*), fondée en 1151 sur les bords de la Gartempe, à trois lieues de Châtellerault; Nanteuil-en-Vallée (*de Nantolio*), une des plus belles par ses constructions et de laquelle dépendaient vingt-deux bénéfices; Bonnevaux (*Bona Vallis*), fille de Cadouin, bien bâtie en un petit vallon entouré de bois, à deux lieues de Poitiers; elle valait à son abbé sept mille livres de rente;

(1) « *Et cum ipsis etiam et inter ipsas noctu cubare non erubescis. Novum et inauditum, sed infructuosum martyrii genus.* » (Litt. Godefrid. Vindociuensis dilecto suo Roberto.)

Saint-Laon de Thouars (*S. Launi de Thoarchio*), fondée par l'évêque Lambert en 1117: les Alleuds, Angle, Celle (*Cella prope terras*); Chambon, les Chastelliers, Ferrières, etc.

Je ne voudrais pas fatiguer mon lecteur d'une trop longue nomenclature. Nommons cependant Saint-Jouin de Marne (*S. Jovini de Marnis*), près de Moncontour, de laquelle dépendaient deux cent seize bénéfices; la Réau, la Sie, l'Étoile (*S. Mariæ de Stella*); Nouaillé (*de Nobiliaco*), fondée en 830 par Louis le Débonnaire, à trois lieues de Poitiers; le Pin, Quinçay, Saint-Savin, avec trente-deux bénéfices, bâtie par Charlemagne; Saint-Séverin, fondée en 1068 par Gaufroy, comte de Poitiers; enfin Valence, fondée en 1230, à deux lieues de Vivonne.

Joignez à cela, pour toute la province, un nombre considérable de prieurés, de bénéfices, sous différents noms, qui couvraient le pays comme d'un réseau, et vous aurez une idée générale de l'immense développement des ordres religieux sur la terre poitevine.

Poitiers, la capitale de tout le pays, est aujourd'hui encore une ville sainte (1). Isolée sur un

(1) La seule ville de Poitiers possédait un grand nombre de monastères, qui occupaient environ le tiers du sol de l'enceinte murée. Nous avons déjà parlé de Sainte-Croix, abbaye des Bénédictines; citons maintenant Moustier-Neuf, de l'ordre de Cluny, fondée par l'évêque Isambert en 1066, et dotée par Gui Geoffroy et Guillaume Geoffroy son fils, comte de Poitiers et duc d'Aquitaine; Saint-Hilaire-le-Grand, de l'ordre de Saint-Augustin, sécularisée plus tard et devenue une collégiale; la Sainte-Trinité, fondée en 960 par Adèle d'Angleterre, mère de

promontoire calcaire, à pic de trois côtés, qui s'avance sur la vallée du Clain, elle n'est que rarement visitée par les voyageurs. Au temps même où le chemin de fer, qui passe au-dessous d'elle au moyen de son tunnel, n'existait pas encore, on ne connaissait de Poitiers que l'auberge devant laquelle s'arrêtaient les lourdes diligences, et où l'on prenait à la hâte quelques aliments. La ville était visitée par de rares archéologues qui allaient étudier la façade symbolique de Notre-Dame-la-Grande, type curieux de l'école architecturale poitevine. Tout le reste des touristes fuyait cette terre peuplée, disait-on, de couvents, de nobles et de prêtres.

Nulle ville de France n'est plus triste ni plus silencieuse. A part quelques rues, où se voient les boutiques des marchands, à part une place, où se promènent quelques étudiants et les militaires de la garnison, tout le reste vous dit une ville dont les habitants se sont claquemurés, par crainte de l'invasion d'une épidémie. Les nombreux couvents occupent en superficie le quart de la ville, et de ceux-là vous n'entendez que la cloche sonnant avec monotonie les exercices de la journée.

Vous pouvez vous perdre dans le faubourg Saint-Germain de Poitiers, suivre dans toute sa longueur la rue des Hautes-Treilles, où sont les hôtels de l'aristocratie : nul signe de ville habitée ne vous frappera, sinon le numéro des maisons et les ré-

Guillaume Chef-d'Etoupe, comte de Poitiers et duc d'Aquitaine.

verbères de la rue. Autant vaudrait, pour vous, suivre l'une des rues de l'antique Pompéi.

Que se passe-t-il donc dans l'étrange cité? Une chose grave. Toutes les âmes qui végètent là ne se possèdent pas elles-mêmes; elles sont le bien de quelques mystiques qui, sous le nom de directeurs, les uns appartenant aux paroisses, les autres Jésuites et moines de toute espèce, mènent haut la main, cette douce et bonne population.

S'il vous était possible, par le coup de baguette d'un enchanteur, de supprimer deux siècles de l'histoire de l'humanité, de faire que le brillant dix-septième siècle, le dix-huitième siècle philosophe et révolutionnaire, notre époque contemporaine elle-même depuis soixante ans, vinssent tout à coup à disparaître, toute cette ville, éduquée, régentée par un sacerdoce retardataire, régulier et séculier, — pour garder l'ordre dans lequel Rome aujourd'hui marque la préséance entre ses prêtres, — ne serait surprise en rien, ne se verrait étrangère d'aucune sorte, si ce n'est par la langue et le costume, au milieu du vieux monde des premières années du dix-septième siècle.

En l'an de grâce 185*, Poitiers était à l'apogée de sa gloire religieuse et monacale. Sa maison de Jésuites avait atteint une grande prospérité; le couvent du Sacré-Cœur voyait affluer la fine fleur des adolescentes de l'aristocratie poitevine, destinées, d'un commun accord entre les Jésuites et les Jésuitesses, aux élèves du collége, pour perpétuer, dans le monde, des amis et des écoliers de la sainte Compagnie.

Illustrissime et révérendissime seigneur, Monseigneur Victor-Armand de Civry, évêque de Poitiers, gouvernait paisiblement le pieux troupeau de sa ville épiscopale, et un immense diocèse composé de deux départements, celui de la Vienne et celui des Deux-Sèvres. L'ancienne Basse-Marche était enclavée dans le département de la Vienne, et Charroux, dont nous parlerons bientôt, qui avait été la capitale de la Marche féodale, malgré sa gloire historique, n'était plus, sous la brillante civilisation du dix-neuxième siècle, qu'un humble chef-lieu de canton.

Monseigneur était un assez beau vieillard qui avait conservé toutes les habitudes de la cour où il avait vécu, sous Charles X, en qualité d'aumônier par quartier de la chapelle des Tuileries. Frère du marquis de Civry, très-bien alors auprès du roi, l'abbé de Civry n'avait pas eu de peine à obtenir un évêché; le plus jeune des évêques de la Restauration en 1830, il en était le doyen vénéré en 185*. Rien n'était régulier comme la vie de Monseigneur. Ses journées étaient toutes consacrées à ses devoirs d'évêque; et, le soir seulement, allant tour à tour chez madame la comtesse de ***, chez madame la marquise de ***, il faisait sa petite partie de cartes, ou causait simplement et bonnement de cet ancien régime, qui est l'âge d'or dans les convictions de toutes les maisons bien pensantes de cette sainte ville de Poitiers. Et Monseigneur, si ce n'est dans les visites officielles rendues aux autorités constituées, ne voyait que les maisons bien pensantes.

Il avait assisté avec beaucoup d'effroi à la révolution de 1848; mais les événements l'avaient rassuré; et, quand la République commença à chanceler, il aida puissamment, tout en ne froissant jamais les convictions politiques de son cher troupeau, à préparer l'avénement de l'Empire, de qui il espérait plus que d'une turbulente démocratie. Homme habile, il avait manœuvré depuis lors avec tous les préfets de Poitiers.

— Que voulez-vous? leur disait-il, je suis évêque d'une ville aristocratique et légitimiste; je dois la ménager.

— Que voulez-vous? disait-il dans les maisons légitimistes, il faut bien que je ménage l'autorité, dans l'intérêt de la religion.

C'était un homme grand, sec, au regard assez doux, mais à l'ensemble des traits grave et austère. Quelquefois il était dur pour son clergé, qui l'aimait peu, si ce n'est cette petite coterie de prêtres de la ville, qui formait sa cour épiscopale et lui prodiguait des adulations toujours bien reçues du vieillard.

Monseigneur, qui avait tant de tendresses pour l'ancien régime, était un ami passionné des ordres monastiques; tout cela s'unissait dans ses idées. Point de trône inébranlable sans le solide fondement des maisons religieuses. Un couvent de capucins, une maison de carmélites, valaient, à ses yeux, pour une dynastie, des régiments de grenadiers et de dragons. Il adorait les Jésuites; et le jour où il avait installé à Poitiers les révérends Pères, il avait dit ce mot si flatteur pour eux : « Si

nous n'étions pas évêque, nous serions Jésuite. »

On n'avait jamais mieux rendu le sentiment d'abnégation niaise par laquelle, depuis vingt ans, le clergé séculier proclame son abaissement devant la société ambitieuse qui le supplante et qui l'écrase.

II

UNE FUTURE RÉVÉRENCE CHEZ UNE GRANDEUR

Un vieillard, connu sous le nom de dom Claude, et vicaire de la petite ville de Charroux, arrivé à Poitiers dès le matin, se présentait au palais épiscopal et priait le portier de vouloir bien l'annoncer à Sa Grandeur.

M. le vicaire était introduit dans un salon d'attente. Une grande dame de Poitiers, madame la marquise de Larocheposay, était dans le petit salon où Monseigneur donnait audience.

Le portier s'avança discrètement.

— Monseigneur, M. le vicaire de Charroux demande à parler à Votre Grandeur.

— Qu'il attende !

La grande dame fut longue dans ses confidences, et ne parut pas beaucoup se préoccuper d'un vicaire. Cependant l'aiguille marchait sur la pendule épiscopale. Elle s'en aperçut enfin, et songea à tirer sa révérence la plus respectueuse.

Dans ce moment, entra un petit vieillard sec, à perruque blonde, qui se tint debout au milieu du salon d'attente, son chapeau à la main.

— Monseigneur, dit le portier, M. le baron de Mirebeau.

— Faites entrer M. le baron.

La dame se leva. Monseigneur l'accompagna jusqu'à la porte du salon. Puis, le traversant dans toute sa longueur, sans faire plus d'attention à son « cher coopérateur » qu'aux fauteuils dont le salon était meublé, il s'avança vers le petit salon, et y fit entrer le noble vieillard.

M. le vicaire dut prendre patience.

Le baron de Mirebeau prit son temps avec Sa Grandeur. Après une assez longue conférence, il sortit enfin.

Mêmes salamalecs, jusqu'à la porte du salon, que pour madame la marquise.

— Adieu, mon cher baron. Merci de votre aimable visite. Mes tendresses à tous les vôtres. A bientôt.

Puis, traversant encore la pièce d'attente, sans dire une parole au pauvre vicaire, Monseigneur arriva au petit salon, s'assit dans un fauteuil, se mit à briser la bande de quelques journaux, à remuer quelques papiers. Puis il dit sèchement :

— Vous pouvez entrer.

Le vicaire de Charroux entra en effet, et s'inclina profondément devant Sa Grandeur.

— Eh bien ! qu'y a-t-il ?

Le ton froid de cette brusque interrogation était peu fait pour encourager les confidences de dom

Claude. Mais cet homme, qui avait si longtemps vécu, et qui jugeait un peu son révérendissime seigneur, ne s'intimida pas.

— Monseigneur, je viens vous apporter des nouvelles qui feront quelque bien à votre cœur d'évêque.

Sa Grandeur se dérida.

— L'abbaye de Charroux est à nous.

— Vraiment? vraiment?

— Oui, Monseigneur. Vous savez quels étaient les fonds dont je pouvais disposer. Votre Grandeur avait jugé longtemps cela trop minime pour entreprendre, sans imprudence, l'œuvre de la restauration colossale de l'une des plus célèbres abbayes de France. J'avais trouvé raisonnable la réserve de Votre Grandeur. Maintenant la Providence est venue à notre secours. Elle nous a envoyé le fort appoint de cinquante mille francs; et je viens demander à Votre Grandeur l'autorisation de passer l'acte d'achat de l'église, de l'abbaye, de l'enclos de terrain qui est auprès et de quelques restes de construction y attenant. J'ai cela pour la somme minime de dix-huit mille francs.

— Mais c'est vraiment un miracle que vous avez fait là, mon Révérend Père.

L'ancien moine bénédictin, qui était depuis cinquante ans vicaire de Charroux, n'avait jamais pu encore entendre sortir de la bouche de son évêque cette qualification, tant convoitée par lui, de Révérend Père.

Ce jour-là, les actions de dom Claude avaient une hausse fabuleuse.

—Ah! je suis donc maintenant un Révérend Père !

Cette réflexion ouvrit au vieillard un horizon tout nouveau.

— Caressons Sa Grandeur, se dit-il, nous avons encore besoin d'elle. La voilà qui s'apprivoise.

— Ah ! Monseigneur, il est enfin rendu le jour de triomphe que j'avais rêvé pour votre si brillant et si fructueux épiscopat. J'espère bien que notre restauration pourra avancer assez pour que les armes de Votre Grandeur soient placées aux voûtes de l'église abbatiale, et pour que nous ayons le bonheur de vous voir pontifier, entouré de tous les évêques de la province, le jour de l'inauguration et de la bénédiction de ce monument si remarquable.

Dom Claude tenait son homme. Un sourire de joie intime erra sur les lèvres du successeur de saint Hilaire.

— Ah! mon Très-Révérend Père, mais ce sera la joie suprême de mon épiscopat. Je pourrai chanter, ce jour-là, comme le saint vieillard Siméon, mon *Nunc dimittis*.

Cette fois, le prélat en était venu au Très-Révérend Père. Dom Claude remarqua ce superlatif flatteur donné à sa révérence.

— Oh! Votre Grandeur vivra son siècle ; et j'espère bien que Dieu accordera aux enfants de saint Benoît de vous voir, pendant de longues années encore, bénir leurs vêtements et recevoir leurs vœux.

Vous savez, Monseigneur, que j'ai la manie des inscriptions monumentales. J'ai déjà composé celle qui sera placée sur la grande dalle de la

porte d'entrée de l'église. Elle commence par le nom vénéré de Votre Grandeur.

— Vous me gâtez, mon Révérend Père. Mais je vous rendrai cela en bénédictions du fond du cœur et en souhaits de prospérité pour votre œuvre nouvelle.

— Monseigneur, vous portez bonheur à la grande famille de saint Benoît. C'est vous qui avez restauré l'abbaye de Ligugé ; et la maison est aujourd'hui dans toute la ferveur de son institution première. J'espère bien, si Dieu m'en donne le temps, être aussi heureux à l'abbaye de Charroux, avec la protection toute-puissante de Votre Grandeur.

Dom Claude venait d'emporter la place d'assaut. Le vieil évêque de Poitiers appela son secrétaire, fit écrire une espèce d'ordonnance épiscopale, par laquelle lui Victor-Armand de Civry, évêque de Poitiers par la grâce de Dieu et l'autorité du Siége apostolique, autorisait le très-révérend Père dom Claude Batailler, ancien religieux de l'ordre de Saint-Benoît, à acquérir en son nom propre, à restaurer l'église abbatiale, reconstruire les bâtiments claustraux, et réunir une famille de religieux de l'institut de Saint-Benoît, sous les mêmes règles et les mêmes droits, approuvés de Rome, que ceux de l'abbaye de Ligugé, restaurée dans le même diocèse de Poitiers, le tout avec le sceau épiscopal, le seing de l'évêque et le contre-seing du secrétaire de l'évêché.

Quand toutes ces formalités de paperasserie furent terminées, l'évêque embrassa dom Claude.

— J'ai toujours aimé les moines, lui dit-il. Je

suis trop vieux pour avoir ce bonheur, mais je mourrais content, je croirais avoir sauvé mon diocèse et y avoir pour jamais assuré notre sainte religion, si, au lieu d'un curé ou d'un vicaire, je laissais deux ou trois moines dans chaque paroisse. Mais c'est au moins, pour moi, un doux contentement de voir se relever de leurs ruines quelques-unes des plus anciennes abbayes du Poitou.

Puis il invita le futur restaurateur de Charroux au dîner de l'évêché.

— Nous avons ce soir quelques-uns des membres de notre vénérable chapitre. Je serai heureux de leur présenter Votre Révérence.

Le bonhomme dom Claude avait hâte d'arriver à Charroux et de terminer son affaire avec le tabellion chargé de la vente de l'abbaye. Il exprima à Sa Grandeur tout son regret de refuser l'invitation gracieuse. Et il s'inclina respectueusement devant l'évêque.

Celui-ci l'accompagna non-seulement jusqu'à la sortie du salon d'attente, mais encore jusqu'à celle du vestibule.

Sa révérence dom Claude arrivait pair en dignité ecclésiastique avec sa grandeur Victor-Armand de Civry. Le pauvre vicaire allait être abbé crossé et mitré de l'illustre et ancienne abbaye de Charroux.

Jusque-là humble vicaire, dom Claude s'était inauguré, en quelque sorte lui-même, l'égal d'un puissant évêque.

Le tenace bénédictin n'avait vu, en revenant de l'exil, qu'un monceau de ruines, reste de cette

splendide abbaye qui exerçait jadis sur toute la contrée des droits presque régaliens; mais, avec la ténacité du moine, avec la foi dans son étoile, il avait dit, depuis près de cinquante ans, à qui avait voulu l'entendre dans Charroux :

— Vous voyez ces ruines; elles se relèveront un jour. Regardez là-bas cette abside à demi écroulée : la pierre de l'autel n'y est même plus; les voûtes ont été abattues; il ne reste que les énormes pans de mur avec leurs piles et leurs colonnes engagées. Eh bien! il y aura un splendide autel de marbre sculpté dans cette abside où croissent les ronces; les voûtes aériennes se referont, et on les repeindra d'or et d'azur. Moi, Claude, je verrai cela. Et je dirai la messe à cet autel, et je donnerai de là le *Benedicat vos.*

Dom Claude, que toute la petite ville de Charroux prenait pour un fou, qui était en effet un peu fou à sa manière, se redressait enfin. Le moine obstiné secouait la poussière de ses souliers sur ce pauvre clergé séculier, au milieu duquel il n'aurait jamais pu arriver à être autre chose que l'humble vicaire de M. l'archiprêtre de Charroux, ou le curé d'une petite paroisse, et se disait : — Avant six mois, je pontifierai mitré et crossé sur ces ruines rendues à leur antique splendeur.

C'était hardi.

Cet homme avait un esprit médiocre, mais il avait compris sa force. Il était moine. Il devait réussir.

III

L'ABBAYE DE CHARROUX

Nous devons faire connaître, avec quelques détails, l'abbaye où se passeront les événements racontés dans ce livre, celle de Charroux, sans contredit la plus renommée de toutes les grandes maisons religieuses du Poitou.

Les chartes de cette célèbre maison en portent la fondation au 14 des kalendes de juillet de la cinquième année du règne de Louis, roi d'Aquitaine, sous son père Charles, le fameux Charlemagne, l'an 785 (1).

La première église, l'église rude et sombre, telle que pouvait en bâtir le siècle de fer, fut consacrée en 799 par le pape Léon III (2). Le monastère eut, pendant les deux siècles de la profonde bar-

(1) La charte a été publiée dans le t. II des *Annales Bénédictines*.

(2) Besly, *Histoire des Comtes du Poitou*.

barie, assez d'importance pour qu'il s'y tînt un concile qui eut lieu en 990. Deux cents ans après la fondation, l'an 1017, l'abbé *Goffredus I*, selon la chronique d'Adhémar (1), commença la construction de l'un des plus beaux édifices élevés, pendant le moyen âge, dans l'Occident. Nous le décrirons tout à l'heure. Trente années furent consacrées à cette œuvre capitale, et la dédicace en fut faite, l'an 1047, par trente archevêques et évêques.

Charroux est bâti dans une petite vallée profonde, arrosée par une rivière aux eaux très-vives, et qui, probablement à cause des immondices qu'elle entraînait à travers la ville, avait reçu le nom, qu'elle conserve encore, de Merdenson. La contrée est riante et fertile, baignée par un petit fleuve qui suit, par mille méandres, le bassin tapissé de prairies où il coule, et qui a nom la Charente.

Les moines avaient fait un canal souterrain qui recevait leur rivière en amont de la ville, et la faisait dégorger, en aval, sur les prairies qu'elle fertilise. Ce grand travail subsiste encore et passe au midi de l'église abbatiale, sous les bâtiments, sous le cloître et sous les jardins.

La ville, ancienne capitale de la Marche, s'étendait sur les deux coteaux, ayant l'abbaye au fond de la vallée, et au centre des habitations. Le château des comtes de la Marche occupait le plateau supérieur du nord. L'église de la paroisse s'élève sur le plateau du midi. Une muraille défendait la

(1) « *Goffredus I basilicam majori amplitudine reedificari cœpit.* » (*Gall. Christ.*, t. II, p. 1280.)

ville ; et une petite tour avec les pieds droits d'une porte de ville, indiquant la rainure d'une herse, se voit encore à l'extrémité méridionale. Quant au château féodal, il n'en existe que quelques caves, devenues les caves d'un hôpital, qui a lui-même disparu comme l'édifice féodal.

Telle est l'histoire du vieux Charroux.

En 185*, époque où commence notre récit, l'immense ruine appelée l'abbaye de Charroux, se voyait sombre et abandonnée, au milieu de la petite ville qui l'enclavait de toutes parts, et qui en avait successivement envahi les lambeaux.

Il me serait difficile, par une description, de rendre raison à mes lecteurs des magnificences de construction de cette vaste basilique, l'une des plus curieuses par son plan que possédât l'ancienne France ; il me faudrait la science d'un archéologue de profession, mieux que cela, une vue photographiée de ces belles ruines, pour donner, dans ce livre, une idée de cette merveilleuse création de l'art.

J'essayerai cependant une esquisse rapide du superbe monument.

Il se composait de deux parties bien distinctes, quoique liées entre elles par des arcades, formant un tout splendide, le chœur et la nef.

Le chœur était une rotonde, étrange Panthéon du moyen âge, soutenu par un triple rang circulaire de colonnes. Le centre, formé de huit piles composées chacune de quatre demi-colonnes, présentait une coupole d'une prodigieuse hauteur, et dont la forte construction a bravé le temps et la rage des

démolisseurs. C'est connu du vulgaire sous le nom de *tour de Charroux*, quoique ce soit uniquement la voûte centrale du chœur. Autour de ces huit piliers régnait une première voûte circulaire, moins haute que la coupole centrale, soutenue par seize colonnes avec leurs chapiteaux romans; à cette seconde voûte succédait une troisième, plus basse encore, supportée par trente-deux colonnes à chapiteaux romans; enfin à cette troisième voûte, toujours circulaire, succédait une quatrième, plus basse que toutes les autres, portée sur des demi-colonnes engagées dans le mur circulaire extérieur. Cinq absides contenant cinq autels pénétraient, au levant, cette immense rotonde de trente mètres de diamètre.

C'était, on le voit, une conception magnifique, et le moine qui l'a trouvée a eu là un éclair de génie. Des innombrables édifices romans qui ont recouvert, pendant trois siècles, le sol de l'Europe du moyen âge, c'est celui qui présente le plan le plus original (1) et le plus prodigieux d'effet. Cette œuvre est restée unique dans son genre. Placée loin de tout centre du mouvement architectonique, l'église de Charroux, comme ces monuments antiques perdus dans quelques oasis de l'Afrique, reçut rarement des visiteurs. Jusqu'au treizième siècle, où commença le changement de style dans toutes les grandes cathédrales de l'Europe, nul ne parla de Charroux : l'oubli se fit sur

(1) Voir dans les planches des *Mémoires des Antiquaires de l'Ouest*, tome I, le plan de l'église de Charroux par M. de Chergé.

l'œuvre dont le style avait cessé d'être de mode.

Depuis le commencement de ce siècle, la même obscurité a pesé sur l'étrange monument que je décris. Peu de savants l'ont visité ; et il faut que ce soit un modeste romancier qui vienne dire aux admirateurs des œuvres du moyen âge : Allez à Charroux admirer les plans de l'une des conceptions les plus originales et les plus hardies du douzième siècle.

A cette vaste rotonde, formant le chœur, se joignait une nef, de la même époque et du même style, de quarante-huit mètres de longueur sur dix-huit mètres de largeur.

Cette nef était divisée en trois, par deux rangs de colonnes très-légères (1), supportant des chapitaux monolithes, sans autre ornement que le tore inférieur et huit volutes se joignant aux angles et dans la partie supérieure centrale du chapiteau. Les voûtes de ces trois nefs étaient en berceau. Les contre-forts extérieurs des murs avaient peu de saillie, et accusaient ainsi la fin du onzième siècle ou le commencement du douzième.

Toutes les arcades, toutes les voûtes étaient recouvertes d'un ciment sur lequel étaient des peintures murales du douzième siècle : on en voit encore de notables parties sous les arcades de la coupole centrale que le temps a peu détériorées, quoiqu'elles soient exposées à l'eau et aux gelées. Le clocher s'élevait au-dessus de l'entrée : il était carré, décoré d'ouvertures aveugles en plein

(1) Un mètre de diamètre.

cintre. Deux petits clochetons con
pomme de pin, exactement sembl
Notre-Dame-la-Grande de Poitie
droite et à gauche du grand cloch

Plus tard, le portail roman, qui
clocher, fut détruit et remplacé p
tail, à voussures ogivales, du styl
treizième siècle. D'immenses fragm
portail sont conservés encore et a
tuaire qui ne le cède en rien au
ceaux de Notre-Dame de Chartres
vantés comme les plus parfaits
du ciseau des artistes de l'époque
encore reconstruire par la pen
voussures. Au sommet, était le
L'église était dédiée sous ce v
étaient en série les vierges sages
leur lampe droite. A gauche
folles tenant leurs lampes renve

A cette église abbatiale se j
voûté du quinzième siècle, aux
prismatiques, d'une grande fin
portant l'écusson de l'abbé qu
truire (1). Le cloître était ento
ments, élevés somptueusement
fait bâtir le cloître.

Vers la même époque, au p
l'abbé s'était fait construire un
tation, où il vivait en dehors d

(1) Cet écusson, qui se voit encore d
porte trois heaumes sur son champ.

Tout ceci était dans son état de splendeur parfaite, quand sonna l'heure terrible des guerres de religion qui couvrirent la France de sang et de ruines. L'abbé, fou d'architecture, qui avait tant dépensé pour son beau cloître, ne soupçonnait pas qu'il y aurait des mécréants assez hardis pour venir souiller ce monastère, en brûler les charpentes, en abattre les voûtes.

C'était pourtant le sort qui attendait cette illustre abbaye de Charroux. En 1569, un corps de Huguenots, commandés par le baron de Montrocher, un des seigneurs du pays, passa par Charroux en se rendant au siége de Poitiers. Une abbaye, où des richesses étaient entassées depuis tant de siècles, à piller, quelle bonne fortune! De ces damnés de moines à rôtir, quelle joie! Le baron et sa troupe voulurent se passer cette fantaisie. Les bons bourgeois résistèrent bien un peu, comme résistent d'honnêtes bourgeois ; mais leurs murailles étaient basses; ils avaient une longue étendue à défendre. Les Huguenots dressèrent leurs échelles; et en un clin d'œil, après quelques coups de feu, la ville fut prise; et l'abbaye, l'objet principal de la haine et de la convoitise de ces troupes hérétiques et indisciplinées, fut livrée à un horrible pillage.

Ils commencèrent par l'immense église abbatiale. Ils mirent le feu aux charpentes, qui dans leur chute écrasèrent les voûtes, et ne firent de la nef qu'un monceau de cendres. Le vaste chœur circulaire n'était point couvert par des charpentes, mais par un toit de larges dalles en calcaire ju-

rassique du pays, prises dans le ciment qui couvrait les voûtes. Il résista donc à l'incendie. Le feu même endommagea si peu cette partie, la plus curieuse du monument, que les fresques de l'intrados des arcades, composées de saints dans des médaillons et d'anges autour de ces médaillons, n'eurent rien à souffrir.

Ils n'épargnèrent pas davantage le beau cloître gothique récemment terminé.

Un petit nombre de religieux parvinrent à se sauver. D'autres périrent, et, parmi eux, celui qui eut la pensée pieuse de cacher les précieux reliquaires de l'abbaye, introuvés jusqu'à ces derniers temps.

Nous verrons plus tard le sort de ces reliquaires, comment l'un des premiers personnages de cette histoire en devint acquéreur, et quel rôle ils ont joué depuis la restauration de Charroux.

Nous arrêterons ici ces détails, utiles pour bien connaître le lieu de notre scène, puisés d'ailleurs dans les meilleures sources, et contrôlés par une étude consciencieuse de la célèbre abbaye.

IV

CE QUE C'ÉTAIT QUE DOM CLAUDE

En 1783, l'abbaye royale de Charroux avait pour abbé, depuis trente ans, dom Pierre de Lussac, fils de très-haut, très-noble et très-puissant baron de Lussac. Le frère aîné de l'abbé était colonel des mousquetaires de la reine; le second, chevalier de Malte, et, quant à lui, troisième enfant du baron, il avait été investi, dès l'âge de trois ans, de la mitre et de la crosse abbatiale de Charroux, avec les rentes, droits seigneuriaux, dîmes et redevances qui y étaient attachés, plus, de quelques autres bénéfices qui lui assuraient un revenu digne de son rang. A vingt ans, il prononça ses vœux un peu malgré lui; mais, au lieu d'aller donner sa bénédiction aux moines de Charroux, il vécut dans le monde, y mena grand train : il eut des chevaux comme son frère le mousquetaire, et des maîtresses comme son frère le chevalier de Malte, qui, lui aussi, avait fait vœu de chasteté. Le bel abbé de

Charroux laissait à ses moines toute liberté de prier et de jeûner pour lui, ou de faire toute autre chose, à leur gré.

Tout à coup on apprit que l'abbé de Charroux, qu'on ne rencontrait plus dans le monde depuis quelque temps, était allé se renfermer dans son abbaye. Cette conversion fit grand bruit, et, pendant huit jours, on ne parla que de cela à Versailles, à Paris et chez les filles de l'Opéra.

On racontait assez généralement que le beau bénédictin avait eu à choisir, après quelques aventures scandaleuses qui avaient eu trop d'éclat, entre la Bastille et l'exil dans son abbaye. D'autres assuraient qu'un désespoir d'amour l'avait fait renoncer au monde. On remarquait aussi que le départ de l'abbé coïncidait avec celui du comte de Gargilesse, qui avait quitté Paris emmenant avec lui sa charmante femme, dont il était follement épris et follement jaloux. Mais on répondait à ceux qui faisaient cette remarque, que personne n'avait jamais entendu dire que l'abbé de Lussac se fût occupé de la comtesse de Gargilesse, et que, l'indiscrétion et la fatuité du personnage étant connues, on ne pouvait pas lui supposer une bonne fortune dont personne n'aurait su le secret.

L'émotion fut grande parmi les moines de Charroux en voyant arriver leur abbé. Ils savaient ce que la conversion de l'abbé de Rancé avait valu aux moines de la Trappe. Si leur abbé, lui aussi, voulait les réformer et les rappeler à la sévérité première de la règle de Saint-Benoît; s'il allait exiger que les religieux, après avoir célébré les

louanges de Dieu sept fois par jour, donnassent encore sept heures au travail des mains et deux heures à la lecture, et surtout s'il avait la pensée malencontreuse d'étendre sa réforme jusque dans le réfectoire! Les moines séchaient de frayeur devant ces conséquences possibles du retour de leur abbé.

Ils en furent quittes pour la peur. Dom Pierre de Lussac, en vivant dans le siècle, en conversant avec les philosophes, avait compris les signes des temps. Il voyait venir la tempête, et il prévoyait que ces grandes institutions monastiques seraient ébranlées jusque dans leurs fondements, qu'il en resterait à peine quelques vestiges. On ne restaure pas l'édifice condamné à la démolition.

Dom Pierre de Lussac ne troubla donc pas la quiétude des moines de Charroux : il se contenta de les prêcher d'exemple, en réformant ses mœurs, qui devinrent aussi austères qu'elles avaient été relâchées jusque-là.

Vers la fin de 1789, on lui amena un bel enfant de six ans. C'était, disait-il, son neveu, fils d'un parent très-éloigné; il était orphelin et il s'appelait Claude.

On fit faire à Claude un habit de religieux ; on ne le nomma plus dans la communauté que dom Claude; et tout le monde raffolait du petit moine qui chantait, au chœur, avec la plus jolie voix d'enfant qu'il fût possible d'entendre, et qui apprenait tout ce qu'on voulait lui enseigner. Tout se fixait dans son petit cerveau avec une incroyable facilité. Les moines chérissaient cet enfant; ils voyaient

déjà en lui le successeur de leur abbé ; mais la Révolution vint détruire toutes ces espérances. Don Pierre de Lussac donna une dernière fois sa bénédiction à ses moines, qui allaient se disperser à la grande joie de la plupart d'entre eux. Il quitta lui-même le monastère, emmenant avec lui le petit Claude, qui pleurait parce qu'on lui avait ôté son habit religieux. Ils étaient déguisés, dom Pierre et lui, en paysans poitevins, et ce costume grossier blessait fortement l'orgueil du petit moine.

Au moment où ils franchissaient les murs de clôture, dom Pierre se retourna et dit à l'enfant :

— Claude, nous allons quitter la France, et j'ai le pressentiment que je ne la reverrai plus ; mais toi, si tu y reviens, souviens-toi que c'est ici que tu dois vivre et mourir ; car, ainsi que le permettent les règles de notre grand saint Benoît, tu as été voué par moi au Seigneur, et à cette heure tu lui appartiens.

L'enfant essuya ses yeux humides de larmes ; il regarda celui qui se disait son oncle :

— Je vous obéirai, lui dit-il.

— Et quand tu reviendras en France, si tu ne trouves ici que des ruines, que feras-tu?

— Je prierai Dieu de relever ces ruines ; et si ma prière n'est pas exaucée, je mourrai auprès d'elles.

L'enfant avait toujours annoncé un caractère persévérant et opiniâtre. Dom Pierre comprit que la promesse de Claude était sérieuse.

— C'est bien, dit-il. Et, jetant un dernier regard sur l'abbaye, il prit la route de l'exil.

Il alla chercher un refuge au berceau même de l'ordre de Saint-Benoît, au Mont-Cassin. Les moines le reçurent comme leur frère, et le petit Claude reprit ses études interrompues.

Mais bientôt les Français envahirent l'Italie. Ils venaient y faire entendre ce cri de liberté, étouffé, depuis des siècles, par les Césars païens, le front ceint du bandeau impérial, et par leurs successeurs se proclamant, eux aussi, les maîtres du monde et posant sur leurs têtes la triple couronne.

San-Germano fut occupé par un détachement de soldats français. Tout à coup le chef est averti qu'une conspiration avait été ourdie par les moines du Mont-Cassin contre les Français. Il ne s'agissait de rien moins que de purger le sol italien de ces impies qui venaient y apporter la révolution.

Le fait était vrai. Les moines comptaient sur dom Pierre pour les seconder. Ils se trompaient. Dom Pierre aimait la France, et bien que le drapeau français eût changé de couleur, c'était toujours celui de sa patrie. Il essaya de faire renoncer les moines à leurs projets insensés ; et, voyant qu'il ne pouvait rien obtenir de ces fanatiques qui invoquaient les noms d'Aod et de Judith, pour justifier le guet-apens et le meurtre, il fit prévenir le chef du détachement français de se tenir sur ses gardes.

Les termes de la révélation étaient vagues; ils en disaient assez pour qu'il fût facile de faire échouer la conjuration, pas assez pour compro-

mettre les chefs de cet odieux complot : les coupables n'étaient pas nommés.

Dom Pierre de Lussac résolut de quitter immédiatement le Mont-Cassin ; il prit congé des moines, qui ne firent pas de grands efforts pour le retenir. Il partit avec Claude. Son projet était de se réfugier en Espagne. Mais, arrivé au bas du Mont-Cassin, il rencontra le commandant du détachement français cantonné à San-Germano. Celui-ci avait avec lui deux officiers d'un grade inférieur au sien ; quelques soldats leur servaient d'escorte.

Le commandant relisait, pour la troisième fois, l'avis qui lui avait été donné ; et sa physionomie, naturellement dure et énergique, avait alors une expression de férocité. Le fait est qu'il était furieux. On lui signalait un complot contre sa vie et contre celle des hommes qu'il commandait ; mais les auteurs de ce complot, on ne les lui désignait pas. Sur qui pouvait-il faire tomber sa vengeance? Il faudrait donc laisser ce forfait impuni, ou brûler le repaire dans lequel la pensée sinistre avait été conçue, avec les moines qu'il renfermait, et confondre les innocents avec les coupables! Le commandant avait assez le sentiment du juste et de l'injuste, pour repousser un moyen aussi violent, malgré les encouragements qu'il recevait de son entourage, convaincu que faire rôtir quelques moines de plus ou de moins n'était qu'un détail, et qu'après tout il en restait toujours assez.

Le commandant ne trouvait pas ces raisonnements lumineux ; ils ne servaient qu'à l'irriter.

Tout à coup, au détour d'un sentier, il aperçut devant lui le proscrit et l'enfant.

— D'où viens-tu, moine? lui cria-t-il.

— Du monastère du Mont-Cassin.

— Où vas-tu avec cet enfant?

— Je me rends à Valence.

— Mais tu n'es pas Italien ! Tu es Français, je le reconnais à ton accent.

— Oui, je suis Français.

— Tu es un moine émigré, un ennemi de la France !

— Je suis un moine émigré, mais je ne suis pas un ennemi de la France.

— Tu mens, s'écria l'officier, tu mens, misérable! Tu es l'auteur d'un complot formé contre la vie des soldats de la France. Ce complot, vous avez su qu'il était découvert; et les moines ont voulu, en te renvoyant, faire disparaître le principal coupable... Je comprends tout maintenant, ajouta le commandant, qui se grisait de sa propre colère arrivée à son paroxysme, et puisque Dieu ou le diable t'a mis sur mon passage, je te jure que tu recevras le prix de ta trahison.

— Je vous répète que je ne suis ni un traître ni un assassin.

Le calme de la belle figure de dom Pierre ne s'était pas altéré un instant devant la fureur de l'homme qui tenait sa vie entre ses mains.

Ce calme étonna le commandant et le rappela à lui-même. Se tournant vers ses officiers, il leur dit :

— Avant de condamner ce moine, il faut l'interroger.

— Du moment qu'il tente de fuir, il est coupable.

— C'est un indice, mais ce n'est pas une preuve.

— Bah! dit un officier, en temps de guerre et quand on est exposé à des dangers devant lesquels le courage est impuissant, il ne faut pas être si difficile en fait de preuves.

— Il faut, avant tout, être juste.

— Vous avez raison, monsieur le comte... Non, je me trompais, citoyen Gargilesse, dit un officier qui, tous les jours, donnait à son chef ce titre de comte, proscrit alors en France, pensant en cela le flatter beaucoup.

Le petit Claude, tout effrayé, tenait la main de son oncle, et se pressant éperdu près de lui, il ne lui échappait pas un détail du drame terrible qui se passait et dont il ne devait jamais perdre le souvenir. Au moment où le nom du comte de Gargilesse fut prononcé, l'enfant sentit trembler la main qu'il tenait. Le visage de dom Pierre était devenu peut-être un peu plus pâle qu'à l'ordinaire ; car cet homme, qui avait brisé la fougue de l'âge mûr par d'incessantes austérités, n'était plus que l'ombre du brillant abbé de Charroux. Mais cette légère émotion ne fut point aperçue.

Le commandant, descendant de cheval, s'adossa à une magnifique haie de lauriers roses couverts de fleurs, et il interrogea le moine.

— Votre nom?

— Dom Pierre de Lussac.

— Dom Pierre de Lussac ! Seriez-vous l'ancien abbé de Charroux?

— Je suis l'ancien abbé de Charroux.

Le comte de Gargilesse porta la main à son épée; il la tira à moitié du fourreau. Ses yeux étincelaient de fureur, et les deux officiers qui étaient là crurent qu'il allait se jeter sur le moine, pour le tuer. Tout en ne comprenant pas comment le nom de l'abbé de Charroux avait pu surexciter encore la colère du citoyen Gargilesse, ils n'auraient pas été très-fâchés de voir la chose se terminer ainsi. Des moines avaient voulu les faire assassiner, donc on pouvait sans scrupule tuer tous les moines; pour eux, c'était logique, et ils trouvaient que leur chef y mettait vraiment trop de façons.

Mais l'épée ne sortit point du fourreau. Le fier regard du moine resta fixé sur Gargilesse; il semblait lui dire :

— Frappe, je suis prêt!

Le commandant Gargilesse se retourna vers ses officiers et leur dit :

— Éloignez-vous de quelques pas avec votre escorte. Je veux parler à cet homme... l'interroger seul... et, s'il est coupable, il sera puni. Emmenez cet enfant avec vous.

Claude résista aux soldats qui voulaient le séparer de son oncle; il ne voulait pas lâcher sa main. Mais ils ne tinrent pas compte de sa résistance, et ils l'entraînèrent en lui disant :

— Ici, moinillon, tout le monde doit obéir à la consigne.

Quand les officiers et les soldats furent assez

éloignés pour ne pas entendre la conversation de ces deux hommes que le hasard plaçait en face l'un de l'autre, ils s'arrêtèrent.

— Ainsi, dit le commandant, vous êtes Pierre de Lussac, abbé de Charroux?

— Je vous l'ai déjà dit.

— Eh bien! écoutez-moi. Je suis le comte de Gargilesse. J'avais un frère plus âgé que moi; il était marié à une belle et adorable créature, Claudia de Vigneroles, et il l'adorait, et il s'en croyait aimé. Mais, dit le commandant, je vous raconte là une histoire que vous savez mieux que moi, n'est-ce pas?

Le moine gardait le silence; il cachait son visage dans ses deux mains.

— Ah! vous avez perdu votre orgueilleuse assurance! Vous ne répondez pas? Oui, vous savez comment cette faible femme fut victime de la plus coupable des séductions; vous savez que, bourrelée de remords, car elle succombait sous le poids de cet amour sacrilége, doublement adultère, elle avoua tout à son mari, dont la jalousie était déjà éveillée. Il l'emmena dans une de ses terres, à deux cents lieues de Paris, et il vous écrivit qu'il vous tuerait s'il apprenait que jamais le nom de Claudia eût été prononcé par vous et que vous eussiez livré son honneur aux quolibets de vos compagnons de débauche. Vous eûtes peur de cette menace sans doute; car vous abandonnâtes le monde, et vous allâtes vous ensevelir dans votre abbaye.

A ce mot : — Vous eûtes peur, — le moine releva fièrement la tête et il dit au commandant :

— Pierre de Lussac n'a jamais eu peur d'aucun homme sur la terre; il ne craint que la justice de Dieu.

Et puis, comme emporté par un douloureux souvenir, il s'écria :

— Oui, j'ai quitté le monde où je n'aurais jamais dû vivre! Ce nom de Claudia, je ne l'ai prononcé que devant Dieu. Chère et douce créature que ma passion a conduite aux abîmes! Claudia, mon seul amour, descendue si jeune dans la tombe! Jamais je ne pourrai assez expier mon crime!

— Oui, Claudia est morte jeune, bien jeune; mais votre crime, moine, vous n'en connaissez pas toute l'étendue, et je vais vous l'apprendre.

Sachez donc qu'en arrivant au château de ***, la malheureuse Claudia était mourante; le médecin déclara qu'elle était enceinte de sept mois, et cette grossesse avait été cachée à mon frère. Furieux, il saisit un poignard et en frappa sa femme; Claudia ne mourut que quelques jours après. Quant à mon frère, on l'entraîna à moitié fou de désespoir; on le fit voyager pendant deux ans. Ce malheureux événement n'avait eu qu'un petit nombre de témoins, tous dévoués à mon frère; il fut facile, dans ce pays presque sauvage, de l'ensevelir sous le plus profond secret. La veille de la mort de ma belle-sœur, une de ses femmes disparut du château; on prétendit l'avoir rencontrée tenant un enfant dans ses bras. Était-ce celui de Claudia? Le médecin refusa de s'expliquer là-dessus. Et à quoi bon l'interroger? Si cet enfant existait, ne devait-il pas être voué à une éternelle obscurité?

Dom Pierre de Lussac, voilà quels sont vos crimes. Le sang d'une victime retombe aujourd'hui sur votre tête. J'ai juré à mon frère mourant que, si je vous rencontrais jamais, je vengerais et son honneur outragé et la malheureuse Claudia.

— Je suis prêt à mourir, dit dom Pierre.

Le commandant fit signe à ses hommes de s'approcher.

— Cet homme, leur dit-il, a confessé son crime.

— Tiens! dit l'un des officiers, il le niait pourtant tout à l'heure avec une assurance qui m'avait presque convaincu. Comme ça, brave moine, tu voulais nous faire massacrer?

— Je suis un pécheur, dit dom Pierre, et je mérite la mort.

Et la voix du moine était calme, et son visage ne trahissait aucune émotion.

— Monsieur, dit-il au commandant en lui montrant Claude, il serait cruel de faire rester là cet enfant. Ordonnez qu'il soit reconduit au Mont-Cassin, et, si votre conscience vous reproche l'action que vous allez commettre, protégez-le, au moins pendant que vous resterez ici, dans le cas où le monastère serait exposé à quelque danger.

Sur le visage de dom Pierre de Lussac, on pouvait reconnaître l'impression de la douleur morale arrivée à son plus haut degré de puissance; mais cette douleur était résignée, et le commandant, malgré la haine que lui inspirait cet homme, ne pouvait s'empêcher de l'admirer.

Il donna l'ordre à l'un de ses officiers de faire reconduire l'enfant au Mont-Cassin. Claude aurait

bien voulu ne pas quitter dom Pierre; mais, habitué à l'obéissance passive, il suivit ses guides, sur l'ordre de son oncle. Avant de se séparer de l'enfant, dom Pierre l'embrassa tendrement.

— Souviens-toi, lui dit-il, que, si tu retournes en France, c'est à Charroux que tu dois vivre et mourir.

Deux heures après l'arrivée de Claude au Mont-Cassin, des pâtres de San-Germano rapportaient au monastère le corps d'un moine dont la poitrine était criblée de balles. Ce moine, c'était dom Pierre de Lussac; on vénéra sa mémoire comme celle d'un martyr.

Dom Claude rentra en France sous l'Empire; il fut accueilli parfaitement par l'évêque de Poitiers. Il demanda la place de vicaire de Charroux. Plus tard, on lui offrit des postes plus importants; il les refusa. Il ne voulait pas s'éloigner de ces ruines qu'il espérait bien relever un jour.

V

LES MOINES SAVENT ATTENDRE

Personne n'ignorait que le vicaire de Charroux, émigré enfant avec son oncle, avait passé sa jeunesse dans une abbaye de Bénédictins, qu'il avait porté le saint habit, et on ne l'appelait que dom Claude. Ce vicaire-moine, qui n'avait pu rentrer en France que comme prêtre séculier, s'était attaché à l'église de Charroux, comme les chats qui ne désertent pas la maison quand les maîtres fuient, et là, depuis près d'un demi-siècle, il partageait son temps entre les devoirs de son ministère et l'étude des livres traitant des us et coutumes des anciens moines. Il caressait une chère idée, celle de relever la magnifique abbaye de Charroux.

Cette superbe coupole, s'élevant seule dans les airs, suspendue sur ses huit piliers, formés chacun de quatre demi-colonnes, et montrant sa masse

imposante, lui parlait tous les jours et exerçait sur son cerveau une attraction magnétique. Cent fois il avait rejeté cette pensée comme absurde, impraticable, folle. Cent fois ce qu'il avait de raison et d'expérience des affaires matérielles de ce monde lui démontrait que c'était un rêve, rien qu'un rêve. Cent fois il s'était dit : La glorieuse abbaye est morte, bien morte ; elle ne se relèvera pas de ses ruines. Ne pouvant la restaurer, je mourrai auprès d'elle, comme je l'ai promis au saint martyr. Mais, au milieu de ces découragements, une voix intérieure, puissante, persévérante, lui disait : Toi, pauvre dom Claude, vicaire obscur d'une paroisse qui ne peut pas seulement mettre quelques morceaux de verre pour remplacer ce qui tombe des verrières de son église, toi, dom Claude, tout vieux que tu es, né sous le siècle qui a vu la grande Révolution, tu relèveras les voûtes circulaires autour de la coupole jetée dans les airs, tu diras là la messe avec la crosse et la mitre.

Cela sonnait, dans la cervelle du pauvre homme, comme le bruit régulier et monotone du gros balancier de l'horloge dans la tour du clocher de la paroisse.

Quand dom Claude arriva en France, on était encore sous l'Empire ; et Napoléon I[er], en restaurant le culte, n'avait point prétendu restaurer le monachisme.

Dom Claude voyait bien les Jésuites s'introduire sournoisement, tantôt sous un nom, tantôt sous un autre ; mais les Jésuites n'étaient pas des moines proprement dits, c'étaient des prêtres réguliers,

une espèce de juste milieu insaisissable entre les moines et les prêtres séculiers.

Dom Claude était loyal. Il avait horreur des voies détournées. Si le monachisme ne pouvait pas surgir armé de toutes pièces et s'affirmer nettement, il valait mieux qu'il ne reparût plus; et dom Claude ne se dissimulait pas que les temps étaient peu favorables à cette réapparition. D'ailleurs il subsistait encore des débris de l'ancienne corporation religieuse que la Révolution avait dissoute. Tous les souvenirs du passé étaient là ; et ils n'étaient pas édifiants. Les couvents du dix-huitième siècle, en se sécularisant, n'avaient pas apporté dans le monde une odeur de vertu ; et, à part quelques honorables exceptions, les anciens moines avaient donné de tristes scandales. Leurs vœux les avaient peu préoccupés, et, sans parler de la progéniture qu'ils avaient jusque-là silencieusement jetée dans la population de Charroux, au point que l'injure « fils de moine » y était familière, ils s'étaient hâtés, rentrés dans la vie civile, de prouver que la chasteté n'était pas ce qu'ils tenaient à conserver de leur premier état.

Dom Claude, lui, était pur ; et il comprenait qu'il y avait, dans la présence à Charroux de ces moines défroqués, comme on les appelait alors, quelque chose qui rendait presque impossible une restauration honorable.

Il était patient.

Il attendit.

En 1814, dom Claude crut un moment que la

restauration des Bourbons amènerait nécessairement celle des ordres monastiques.

Il se trompa.

Il essaya par des pétitions adressées à Madame la Dauphine, fille de Louis XVI, pétitions apostillées par l'évêque de Poitiers d'alors, et dans lesquelles on démontrait la nécessité, pour le gouvernement, de rétablir les ordres religieux. On répondait par des lettres au gros cachet rouge timbré des armes de France, qui faisaient battre un moment le cœur au bonhomme, mais qui ne lui apportaient qu'un aveu d'impuissance. Les Bourbons avaient autre chose à faire que de rebâtir les cinq ou six cents grandes abbayes de France. On avait à peine des prêtres pour les besoins du culte. Comment songer aux moines? Et puis à cette époque, même autour du trône, les plus pieux et les plus sages disaient : A quoi bon les moines? La Congrégation, formée par les Jésuites, ne soutenait que les Jésuites. Quant à ceux qui rêvaient, comme dom Claude, le retour des ordres religieux enfantés par le moyen âge, on louait leur zèle et on leur donnait des espérances pour l'avenir.

Dom Claude espérait donc; mais quand tomba la Restauration, il crut un moment que tout était fini pour lui. Le coup fut terrible, et si l'espérance pouvait se perdre chez les prédestinés, dom Claude eût perdu l'espérance.

Sous la royauté de Juillet, et par cela même que le nouveau gouvernement paraissait peu soucieux du dogme et repoussait l'antique alliance du trône et de l'autel, alliance funeste, qui a toujours

pour résultat de perdre l'autel et le trône, il se fit une réaction en faveur des idées religieuses; du moment qu'elles n'étaient plus imposées, elles devinrent à la mode, et le voltairianisme fut tout à coup très-mal porté. Le catholicisme avait tout à gagner à cette nouvelle disposition des esprits. Nous n'avons pas à raconter ici comment, au contraire, il a perdu immensément depuis. Ce récit viendra à son heure, et nous promettons de dire hardiment la vérité et de soulever tous les voiles.

Dom Claude, lui du moins, fanatique de bonne foi, recommença à rêver la splendeur des ordres monastiques. Dom Guéranger avait restauré les Bénédictins de Solesmes; c'était un heureux présage pour Charroux. La République effraya un moment dom Claude, mais la République tomba. Le courant des idées devenait de plus en plus favorable aux moines. Le gouvernement leur laissait toute liberté de se rétablir. Dom Claude se mit à l'œuvre.

Il avait longtemps médité, supputé, calculé. Il lui fallait, pour commencer, cinquante mille francs, qui, joints à ses petites épargnes, lui permettraient d'attendre d'autres ressources.

Mais ces cinquante mille francs, où les trouver?

Depuis près de cinquante ans que dom Claude était vicaire à Charroux, il en connaissait assez les habitants pour ne pas ignorer qu'en exprimant tout ce qu'on pourrait tirer de leurs sentiments religieux, on n'arriverait pas à la dixième partie de cette somme. Quant à étendre son cercle

d'action au delà de Charroux, en s'adressant aux grandes et riches familles du Poitou, il était trop tard. Les Jésuites, après la loi sur la liberté de l'enseignement, étaient venus à Poitiers établir un collége. Toutes les libéralités des saintes âmes leur étaient acquises ; il n'y avait rien à glaner après les bons Pères. Ils sont trop habiles pour laisser des épis dans les sillons.

Mais une volonté ferme et persévérante peut opérer des prodiges. Une inspiration heureuse peut sauver la position la plus désespérée.

Dom Claude eut cette inspiration.

Parmi les riches bourgeois de Charroux, il y avait un jeune homme de vingt-huit à trente ans, marié depuis trois ans avec mademoiselle Rose-Sylvie de la Futaie. Il portait le nom très-vulgaire d'Abel Grenier. Cet honnête garçon n'avait jamais pu se consoler d'être né bourgeois. Il avait épousé mademoiselle de la Futaie sans dot, dans l'espoir de se rapprocher, par une si belle alliance, de cette noblesse du Poitou, habile à tenir à distance les présomptueux qui voudraient tenter de pénétrer dans son sanctuaire intime. Aussitôt après son mariage, Abel Grenier loua un hôtel à Poitiers, pour y passer l'hiver avec sa jeune femme. Les la Futaie se prétendaient alliés à toute la noblesse du Poitou, et Abel Grenier comptait bien se faire admettre dans les salons aristocratiques, à la suite de la dernière descendante de l'illustre famille des la Futaie. Un riche bourgeois qui consent à épouser une fille noble sans dot, ne peut espérer moins que cela.

Abel Grenier eut une cruelle déception. Si les la Futaie eussent été riches, peut-être se fût-on souvenu d'eux ; mais ils étaient depuis si longtemps tombés dans une médiocrité voisine de la misère, qu'on les avait oubliés. Et ensuite était-il bien certain que ces la Futaie, qui avaient pris M. Abel Grenier pour gendre, fussent de vrais la Futaie? Ceux qui se piquaient de connaître toutes les généalogies poitevines assuraient que cette famille n'existait plus depuis deux cents ans. Le résultat de ces investigations fut qu'on ne rendit point les visites à M. Abel Grenier ni à madame Grenier, née de la Futaie.

Abel Grenier était religieux, autant parce que la dévotion était de mode dans le monde aristocratique, que par conviction. Sa femme, élevée à la Grand'Maison, était très-dévote et d'une crédulité dont nous aurons à parler plus tard. Il y avait, dans l'intérieur des deux époux, une troisième personne, bien plus confite encore en dévotion que les deux autres; c'était la sœur d'Abel Grenier, mademoiselle Octavie, depuis longtemps majeure. Elle n'avait jamais voulu se marier; et elle était à la tête de toutes les confréries et associations pieuses que le vicaire dom Claude avait établies à Charroux. Octavie était la Philothée, l'amie de dom Claude. Elle lui donnait toute sa confiance. Par elle il avait connu toutes les prétentions d'Abel Grenier, et comment elles avaient été déçues. Mademoiselle Octavie avait autant de vanité que son frère. Si les Grenier, selon elle, n'étaient pas nobles, ils étaient bien plus anciens que tels et tels qui

mettaient sur les panneaux de leur voiture des couronnes de comte ou de marquis.

Mademoiselle Octavie était initiée, plus que personne, aux craintes et aux espérances de dom Claude au sujet de la restauration de l'abbaye de Charroux. Elle-même pensait à se faire religieuse. Elle avait bien promis à dom Claude une partie de sa dot pour lui aider à reconstruire l'abbaye, mais cette dot n'allait pas au delà de vingt mille francs. La fortune d'Abel Grenier lui venait en grande partie d'une tante qui l'avait fait son unique héritier.

Après leur premier hiver passé à Poitiers dans une triste solitude, les époux Grenier avaient bien juré qu'ils ne s'exposeraient plus à un pareil mécompte. Mais, pendant l'été, M. Abel Grenier reçut la visite de deux ou trois gentilshommes dont les propriétés étaient voisines des siennes. Ils l'invitèrent à des parties de chasse, et lui empruntèrent de l'argent. Leurs femmes allèrent rendre visite à madame Grenier, et ces faveurs inespérées décidèrent les deux époux à tenter les chances d'un second hiver à Poitiers. La comtesse de P..., la marquise de M... avaient dit si gracieusement à la belle Rose-Sylvie : — Est-ce que nous ne nous verrons pas cet hiver à Poitiers? Cela semblait aux Grenier équivaloir à des lettres de naturalisation dans la bonne compagnie poitevine. Si deux ou trois salons s'ouvraient devant eux, les autres suivraient. Ils partirent.

Hélas! encore une déception! La marquise de M..., la comtesse de P..., le comte de L... rendirent

les visites faites par les Grenier ; ils les invitèrent même à dîner, se gardant bien d'avoir ce jour-là les personnes de leur société habituelle; mais, aux bals, aux concerts, aux soirées intimes, les Grenier ne furent point admis. Ils revinrent à Charroux le cœur ulcéré; ils assurèrent à tout le monde qu'ils avaient passé un hiver délicieux. Mais Octavie ne dissimula pas avec dom Claude. Elle mit à nu, devant lui, les blessures faites à l'amour-propre de son frère. Irrité par les obstacles, ajouta-t-elle, il donnerait la moitié de sa fortune pour marcher de pair avec cette orgueilleuse noblesse poitevine.

Ces paroles furent une illumination pour dom Claude. Les cinquante mille francs qui lui étaient nécessaires, il les aurait.

Un jour qu'il avait été invité chez les époux Grenier, après avoir savouré d'excellent café, dom Claude ramena la conversation à son idée fixe, la restauration de l'abbaye de Charroux.

— Oh! si nous pouvions voir un jour cela! dit la dévote Octavie, avec un long et doux soupir qui allait à l'abbaye ruinée et à cette autre ruine du temps appelée dom Claude.

— Le fait est, dit Abel Grenier, qu'il est malheureux qu'un aussi bel édifice ne se relève pas de ses ruines!

— Ah! se hâta de dire dom Claude, l'homme généreux, l'homme de cœur, et il s'en trouvera un, j'en suis sûr, qui attachera son nom à la restauration de cette sainte abbaye, cet homme sera grand dans l'histoire.

— Comment cela? dit Abel.

— Vous vous rappelez la belle façade de Civray?

— Évidemment.

— Quand vous regardez la porte, vous avez, à votre gauche, une haute arcade qui couvre une statue équestre.

— Oui, le cheval s'y voit toujours; la statue a été détruite.

— Eh bien! monsieur Abel, cette statue était celle du fondateur de l'église. Il avait cela pour récompense, le digne seigneur, qui avait ôté à son luxe quelques centaines de mille francs, pour se donner la gloire de fonder une église et de passer, lui et les siens, à la postérité.

— Quelques centaines de mille francs! se disait tout bas Abel Grenier.

— Eh bien! moi, reprit dom Claude, je ne demande pas des centaines de mille francs pour restaurer l'abbaye.

— Combien vous faudrait-il pour commencer, mon bon Père? dit Octavie.

— Avec mes petites économies depuis plus de quarante ans, cinquante mille francs me suffiraient: la piété du peuple ferait le reste. Et vous ne savez pas, monsieur Abel Grenier, l'honneur que je réserve au restaurateur nouveau, à celui qui procurera les premiers fonds? Je ferai sculpter son buste par un artiste de Paris, et je le placerai, ce buste, à l'arcade gauche de la façade, à la place traditionnelle des fondateurs, avec une inscription en lettres d'or au-dessous, pour transmettre son

nom aux siècles les plus reculés. Et ce nom-là, fût-il obscur aujourd'hui, sera illustre entre les illustres.

— Oui, dit Abel Grenier, illustre dans l'avenir.

— Dans l'avenir et dans le présent! s'écria dom Claude qui voyait le poisson mordre, mais légèrement encore, à l'hameçon qu'on lui présentait.

— Dans le présent! dit Rose-Sylvie, qui, non moins vaniteuse que son mari, ne pouvait se consoler d'avoir été réduite, par la médiocrité de sa fortune, à changer son nom de la Futaie pour celui de Grenier.

— Certainement dans le présent, reprit dom Claude. Au milieu d'un pays aussi profondément religieux que le Poitou, les plus fiers ne pourraient que s'incliner devant l'homme qui relèverait les pierres du sanctuaire dispersées, qui recommencerait l'œuvre des grands âges de foi. L'éclat des plus beaux blasons serait au-dessous d'une si grande gloire.

Et dom Claude se retira, laissant les époux Grenier commenter les paroles qu'il venait de prononcer.

Le résultat fut tel que l'avait espéré dom Claude.

Abel Grenier se persuada que le restaurateur de l'abbaye de Charroux marcherait nécessairement de pair avec cette noblesse dont il n'avait pu obtenir qu'une politesse dédaigneuse.

Rose-Sylvie n'était pas moins éblouie que son mari de la brillante perspective que dom Claude venait d'ouvrir devant eux.

Quant à la dévote Octavie, elle soutenait nécessairement les idées de son confesseur.

Abel fit pourtant quelques objections.

— Cinquante mille francs, disait-il, c'est beaucoup pour une position telle que la nôtre.

— Bah! disait sa sœur, vous n'avez pas d'enfants.

— Nous ne sommes mariés que depuis trois ans, et nous pouvons encore espérer des héritiers.

— Pour moi je n'espère plus, dit Rose-Sylvie; et d'ailleurs ne vaudrait-il pas mieux laisser à nos enfants un nom glorieux et moins d'argent?

— Sans doute, disait Abel; et puis ce sera beau de voir mon buste sous l'arcade gauche du portail de l'église, avec une belle inscription latine en lettres d'or.

— Pourquoi pas française? dit Rose-Sylvie.

— Ce n'est pas l'usage. Je crois pourtant qu'on pourrait la mettre en latin et en français. Je demanderai cela à dom Claude.

— Alors, dit Rose-Sylvie, tu es décidé à mettre cinquante mille francs à la disposition de dom Claude?

— Oui, et en cela, je t'assure, je pense moins à la gloire qui nous en reviendra qu'à celle qui rejaillira sur notre postérité.

Le lendemain, Abel Grenier mit en vente un de ses domaines, pour lequel on lui avait déjà fait des propositions avantageuses. On les renouvela, et dom Claude manqua mourir de joie en se voyant au moment de réaliser le rêve de toute sa vie.

VI

UNE VOCATION AU CABARET

La grosse cloche de Charroux venait de sonner à toutes volées. Elle rendait encore ces sons plaintifs et lents qui, s'échappant en ondulations expirantes, semblent être le dernier bruit des âmes au sortir de ce monde.

Maître Blaise, sacristain en titre de l'église, descendit en hâte du clocher, ramassa les bancs de bois qui avaient soutenu la bière d'un défunt que l'on venait de déposer dans sa fosse, et les porta dans l'arrière-sacristie; il prit un à un les cierges qui brûlaient encore sur d'énormes chandeliers de fer ouvragé, œuvre du moyen âge, qui avaient autrefois appartenu à l'abbaye, et qu'après le rétablissement du culte, en 1801, le curé d'alors avait achetés au poids chez le ferrailleur. Il arriva au maître-autel, sauta sans gêne, d'un bond assez leste, sur l'autel lui-même, afin d'atteindre les cierges qui y brûlaient sur des chandeliers de bois

peint en noir, et, revenant à la sacristie, déposa toute cette cire dans une grande boîte allongée où se conservaient les cierges du curé et de la fabrique. Il alla dérouler ensuite sur la nappe blanche de l'autel un tapis de bouracan vert, destiné à la protéger de la poussière jusqu'à la messe du lendemain.

Puis prenant, derrière la porte de la sacristie, un vieux feutre usé et crasseux, suspendu à une patère de bois blanc, il ferma avec soin la porte, et se mit à traverser le chœur pour sortir de l'église.

Il avait à peine dépassé la balustrade, appelée table de communion, qu'une pensée lui vint.

— Blaise, se dit-il, il faut sauver sa pauvre âme. Tu sors de l'église, comme un âne entre dans un moulin. Voyons, retourne-toi. Fais une prière, au moins un signe de croix !

Et Blaise, en honnête chrétien, quoique homme d'église et familier du bon Dieu, se retourna et récita, un peu rapidement il est vrai, en écorchant beaucoup son latin, il est vrai encore, un pauvre petit *Pater*.

— Vois-tu, Blaise, continua notre homme en marchant d'un pas de recteur d'un bout de la nef à l'autre, il faut commencer une vie nouvelle. Dom Claude... Ah ! le cher homme !... Dom Claude veut faire quelque chose de toi. Dom Claude veut te faire avancer. Il faudra se tenir maintenant, se surveiller, ne pas trop caresser la chère bouteille. Avec cela, Blaise, tout ira bien. Tu auras une jolie retraite pour tes vieux jours.

Pendant ce monologue, les pas de maître Blaise

avaient retenti sur les larges dalles qui pavent l'église et qui recouvrent la poussière de tant de générations. Il ferma la grande porte à double tour et prit le chemin de sa maison.

— Tiens! mais j'oubliais ce pauvre Simon! Sa fosse doit être recouverte maintenant. Passons du côté du cimetière. Ce n'est pas tout, Blaise, de sauver sa pauvre âme, il faut aussi songer à l'âme des autres. Simon est un brave homme, un peu comme moi ami de la chópine. On pourra en faire quelque chose.

Notre homme en ce moment atteignait les premières buttes inégales qui formaient, à l'entrée du cimetière, les tombes du pauvre peuple. Simon n'avait pas oublié la promesse du sacristain de lui payer bouteille dès qu'ils auraient bien et dûment enterré leur mort. Il était tout en sueur, tellement il avait mis de cœur à remuer la terre noirâtre retirée d'abord de la fosse et formant maintenant l'unique signe qu'une dépouille humaine reposait là. La bonne bouteille l'attendait.

Les deux amis, ayant suivi la grande route qui du cimetière conduit à la place de Charroux, débouchèrent en face de l'auberge du *Lion d'or*, vieille maison où logeaient les étrangers du second rang et qui avait la réputation de vendre toujours d'excellent vin.

— Entrons ici, dit d'un air protecteur maître Blaise.

— Pourquoi pas, comme d'habitude, chez mam'selle Fricart? Le vin n'y est pas mauvais.

— Simon, mon ami, j'ai des raisons dès aujour-

d'hui pour me respecter. Tu apprendras tout cela.

Et maître Blaise se redressa comme un homme qui voit changer sa fortune.

Les deux amis pénétrèrent dans la cuisine de l'auberge et allèrent s'établir au fond d'une petite chambre enfumée, uniquement meublée de bancs et de tables, où se faisait, au détail, le débit du vin.

Blaise, frappant du couteau sur un verre :

— Garçon, bouteille, s'il vous plaît!

Celle-ci arriva bientôt, bonne et large, pleine de ce vin généreux de Saintonge qui nourrit et réchauffe.

— Oui, mon pauvre Simon, il faut se respecter maintenant. Le vin se vend ici deux sous plus cher que chez mam'selle Fricart; mais, que veux-tu? il y a homme et homme, comme il y a cabaret et cabaret : je me comprends. Et aujourd'hui nous avons à traiter d'affaires graves.

— Diable! de quoi s'agit-il donc, monsieur Blaise? Deviens-tu millionnaire que tu viens boire bouteille au *Lion d'or?*

— D'abord, Simon, il vaudrait mieux dire : Mon Dieu! appeler Dieu à son secours, que de dire toujours : Diable! Je t'excuse, mon ami, parce que tu n'as pas mauvaise intention; mais, vois-tu, il y a quelque chose de bon à faire. Il faut songer à sauver sa pauvre âme.

— Je ne dis pas non, l'ami Blaise. J'ai entendu cela au prône de M. le curé et de dom Claude, notre digne vicaire. J'espère bien me sauver avec le métier que je fais. Dieu doit être bon avec les pauvres gens. Mais où veux-tu en venir?

— Simon, mon ami, parlons peu, parlons bien. Je sais ce que je dis quand je dis qu'il faut sauver sa pauvre âme. Il y a plusieurs moyens pour cela dans ce monde.

— Ah! apprenez-moi cela, monsieur le sacristain. D'abord trinquons!... Ma foi, il est bon, le vin du *Lion d'or*.

— Simon, mon ami, il ne faut pas prendre sa foi en vain.

— Quoi! quoi!

— Mon Dieu! tu ne le fais pas par malice; mais c'est un jurement.

— Peste de toi! En finiras-tu avec ton prône? C'est plus ennuyeux que ceux de dom Claude.

— Dans quelque temps, Simon, nous parlerons avec bien plus de respect de dom Claude.

— Ah bah! Va-t-il avoir quelque bonne cure dans le voisinage?

— Des cures, allons donc!

— Mais, dame!... A propos, est-ce jurer, cela, que de dire : Dame?

— Oh! non.

— Eh bien! je continue... Mais, dame! c'est bien beau d'avoir une grosse cure comme celle de Charroux. Il y a un bon revenu par derrière.

— C'est bien mieux que cela.

— Quoi donc?

— Dom Claude, mon ami, va être mitré et crossé comme un évêque. Comprends-tu cela? Comme notre seigneur l'évêque de Poitiers, quoi! quand il vient ici donner la confirmation.

— Et que fera-t-il de cela, qui se met sur la tête?

— Pauvre ignorant!

— Dame! notre seigneur l'évêque a un gros traitement, m'a-t-on dit. Il peut porter mitre et crosse; mais ce pauvre M. le vicaire?...

— Ce pauvre M. le vicaire, mon brave Simon, a ramassé, sou par sou, depuis cinquante ans, une somme assez rondelette, et il achète l'abbaye, l'abbaye, entends-tu?

— Oui, j'entends. Et que fera-t-il de ces énormes murailles?

— Il va faire rebâtir tout cela.

— C'est une grande affaire, l'ami Blaise!

— Et il sera abbé mitré et crossé, et on ne l'appellera plus que Très-Révérend Père. On lui dira : Votre Révérence, comme on dit à notre seigneur l'évêque de Poitiers : Votre Grandeur.

— Maître Blaise, je le vois, vous savez là beaucoup de belles choses où je ne comprends rien. Je lis fort mal, et je ne sais pas si j'écrirais bien mon nom. Mais après qu'arrivera-t-il? et qu'as-tu à faire là-dedans?

—Ce qui m'arrivera, mon cher Simon, arrivera à nous deux, si tu veux être raisonnable. J'ai pensé à ton âme quand j'ai pensé à sauver la mienne. Eh bien! écoute; je vais te dire mon secret. Tu sais que dom Claude m'aime beaucoup?

— Oui, je sais cela.

— Nous autres, les Blaise, nous sommes de père en fils des serviteurs des moines.

— Oh! oui. Même que souvent les méchantes langues ont dit...

— Eh bien! quoi, mon ami Simon? Les Blaise peuvent passer partout la tête haute.

— Oh! de très-honnêtes gens... Sur cela pas de doute. Mais ils disaient que ta grand'mère avait trop aimé un moine. Dame!... quoi! ce serait possible. Je ne dis pas oui, je ne dis pas non. Mais enfin, un jour, j'entendais M. le curé et dom Claude causer de quelqu'un. Ils parlaient de l'ancien temps, de dom Germain, le prieur de l'abbaye, et, si mes oreilles ne m'ont pas trompé, je crois bien que dom Claude dit à M. le curé : — Le vieux Blaise était fils de dom Germain.

— Je ne dois pas croire ce conte, mon ami Simon...

— Ah! ne prends pas cela en malice. Serais-tu par hasard le seul petit-fils de moine dans la ville de Charroux?

— Simon, brisons là-dessus! Si je suis petit-fils de moine, eh bien! je m'en fais honneur. Sais-tu que les Bénédictins d'autrefois étaient des savants, et, comme chacun doit avoir eu son grand-père, je suis fier de descendre d'un Bénédictin et d'avoir du sang de gens d'esprit dans mes veines.

— Ce n'est point si bête cela. Tu as raison, Blaise; je t'en estime d'autant. Je ne t'ai pas fâché, n'est-ce pas?

— Oh! pas le moins du monde.

— Marche maintenant!

— Que je sois moine par le sang ou non, voilà ce qui arrive. Dom Claude me prend avec lui à l'abbaye, et il fait de moi un frère.

— Un frère? Et qu'est-ce que cela?

— Un frère, dans une maison de moines, s'occupe du matériel; les Pères s'occupent du spirituel.

— Ah! oui. Si bien donc que les Pères lisent, écrivent, chantent, boivent, dorment, et que les autres...

— Tiennent la maison, quoi!

— Sont des domestiques enfin?

— Mon Dieu! domestiques, oui et non.

— Voyons! explique-toi bien. Je n'ai jamais voulu être domestique, moi. Tel que tu me vois, Blaise, j'aurais gagné de gros gages. On me voulait dans une grande propriété, chez des messieurs; j'ai préféré être maître chez moi, creuser mes fosses et être roi dans ma charbonnière. Il est vrai que je suis bien seul, depuis que j'ai perdu ma pauvre femme. Être veuf à quarante ans! n'avoir pas un enfant avec soi, c'est triste! Tiens! trinquons encore à ta bonne réussite! Mais si, pour être moine, il faut être domestique des autres, je ne serai jamais moine. Nous autres, paysans, nous sommes fiers, voilà tout.

— Simon, mon ami, tu parles comme un homme du monde. Tu oublies une chose, mais une grande chose, Simon, qu'il faut sauver sa pauvre âme! Vois-tu, moi, j'ai compris cela pour nous deux. Et, quand dom Claude m'a eu tout expliqué, quand il m'a montré que je finirais mes jours auprès de lui, dans l'abbaye, bien logé, bien vêtu, bien nourri, après lui avoir fermé les yeux, j'ai pensé à toi, Simon; et comme il faudra là tout de suite beaucoup de frères, — la maison va être montée en grand, —

je me suis dit : Simon fera un bon frère. Voyons, buvons encore !... Hein ! ai-je menti en me disant : Simon fera un bon frère?

Blaise venait de porter un premier coup à son ami le fossoyeur.

— On sera donc là très-bien, mon ami Blaise?

— Comment ! mais des coqs en pâte. Bon pain chez les moines, bon vin chez les moines, de bons habits d'un drap fort qui protége contre le chaud et contre le froid.

— Oui, mais on est au service des autres!

— Pas le moins du monde! Un frère, dans le couvent, est chez lui comme le très-révérend abbé lui-même. La preuve qu'il n'est pas domestique, c'est qu'on ne lui paye pas de gages.

— Je commence à comprendre.

— Il faut travailler bien peu...

— Oh! qu'à cela ne tienne! Je ne suis pas lâche. Vois, ma chemise est mouillée; mais trinquons encore!

Et ici une cinquième rasade vint ragaillardir nos futurs frères.

— Il y aura donc du vin chez les moines?

— Mon pauvre Simon, mais certainement! Les Bénédictins, mon ami, ne sont pas des Trappistes; ce sont des savants, c'est-à-dire des hommes qui mangent et qui boivent.

— Et on est sûr d'être là pour toute la vie?

— Oh! bien en repos, bien soigné, si l'on est malade. C'est alors qu'on vous fait boire de ces vins fins de Bordeaux qui ressusciteraient un mort.

— Mais tu me donnerais la vocation.

— Voyons, Simon, une dernière idée. Tu vis misérablement. Il y a pour toi, comme pour moi, de mauvaises années, des années terribles à passer, où enfin, pour dire les choses, personne ne meurt, pas de glas à sonner, pas de grands enterrements, des enterrements de première classe où j'ai cinquante sous pour ma part, pas de services de huitaine, de quarantaine, de bout de l'an; des années enfin où M. le curé se désole, où sa ménagère lui dit : — Cette année, j'espère bien que nous ne donnerons pas de repas, même quand nous tuerons le porc. — Ces années-là, Simon, tu n'as pas plus que moi, et il faut jeûner.

Simon se laissait gagner par l'éloquence de Blaise.

— C'est bien vrai! Nous n'avons pas toujours le choléra!

— Eh bien, mon ami, une fois frères avec dom Claude, nous serons aussi riches qu'en temps de mortalité. Bon pain, bon vin, quoi de plus? Allons, laisse-toi tenter!

— Oh! Blaise, oui, tu me tentes diablement... Non, je me trompe, il ne faut par parler comme ça... tu me tentes... Bah! je ne sais plus comment dire... mais tu me tentes.

— Oui, mon ami, bien logé, bien nourri, voilà le fin mot de tout cela. On sauve ainsi son âme. Voilà du solide! Eh! mon pauvre Simon, autrement on végète. Tu es fort et robuste, tu as tes bons quarante ans; mais on vieillit, on vieillit vite.

Simon ! les moines meurent très-vieux ! Comprends-tu tout ça ?

— Oui, Blaise, mon ami, tu prends le bon chemin. Je te comprends tout à fait. Oui, je le vois, on est bien là. Maintenant j'ai la vocation comme toi ; je veux sauver mon âme.

VII

NÉGOCIATION DIFFICILE

Lettre de l'abbé Guillard, aumônier des religieuses de la Grand'Maison, à l'abbé Boissier.

« Poitiers, le...

« Mon cher ami,

« J'ai reçu votre joli livre, et je vous en remercie. C'est un travail sérieux : il y a de bonnes recherches, du raisonnement et du style. Vous ouvrez votre carrière littéraire d'une manière brillante, et, si vous n'étiez pas affublé de notre habit, je vous dirais : Continuez!

« Mais, mon ami, vous nous connaissez bien peu, dans notre monde sacerdotal, si vous fondez les moindres espérances d'avenir sur des succès en ce genre. La bête noire de nos évêchés aujourd'hui, sauf des exceptions bien rares, c'est le prêtre qui écrit. A Paris, vous voyez ces choses moins que

nous. Il y a là un mouvement de gens *qui vont à l'encre*, pour me servir du mot échappé à une plume bien connue, dans lequel se laisse entraîner le clergé lui-même et qui fait tolérer en haut lieu les coupables.

« En province, il n'en est pas ainsi. Là l'invasion du mysticisme est venue atrophier les intelligences et rendre impossible toute manifestation de la pensée.

« C'est à peine si l'on supporte, dans un pauvre aumônier de religieuses comme moi, la manie de collectionner les vieilles chartes. On ne me jette pas trop la pierre : c'est de l'érudition ; les Bénédictins en ont fait. Voilà ce qui se dit, et je me sauve sur les Bénédictins. Nous avons une maison de braves gens portant ce nom, récemment fondée près de nous, à Ligugé. On m'apprend que le vieux dom Claude, de Charroux, va aussi relever cette abbaye célèbre. Je dois à ces circonstances d'être accepté ici par les puissants du sacerdoce.

« Quant à votre livre, il vous a fait déjà des ennemis. C'est une mauvaise voie, a dit le vicaire général, tout-puissant auprès de l'évêque. Ce pauvre abbé Boissier végétera, à Paris, avec ses livres. Nous aurions pu en faire un prêtre pieux ; il a préféré aller tenter les aventures littéraires. C'est fâcheux ! Monseigneur lui portait intérêt ; mais il le regarde comme un sujet à peu près perdu pour nous. Son livre est fait dans un mauvais esprit et contient quelques hardiesses. Notre supérieur du séminaire vient d'examiner les diverses propositions qui y sont avancées. Il y en a de contes-

tables, de téméraires; quelques-unes pourraient offenser les oreilles pies. Et puis c'est un style mondain, le style du jour, peu nourri de l'Écriture sainte, et qui ne va pas à un ecclésiastique.

« Ce jugement de l'aigle du diocèse de Poitiers a déjà couru toute la ville. Nos curés répètent, mot pour mot, la sentence sortie de la bouche d'un vicaire général. Cela les a dispensés de se faire une opinion à eux-mêmes sur votre livre. Ils en avaient une toute formulée, et c'était plus commode. D'ailleurs par ce moyen ils flattaient, et cela pose toujours bien vis-à-vis du pouvoir.

« Je dois en excepter votre ami le curé de Sainte-Croix. Il a bien lu votre livre. Il m'a dit à moi-même que c'était une œuvre remarquable, et qu'il était tout fier pour notre Poitou d'un homme de votre valeur. Vos idées et votre style lui vont, et il est bien loin, m'a-t-il dit, d'imiter ces esprits étroits et immobiles qui voudraient renfermer le prêtre dans les matières purement ecclésiastiques. Il a ajouté qu'il vous approuvait de prendre votre essor. Notre ami ira loin : telle a été sa dernière parole.

« Je suis sorti de chez cet homme d'esprit enchanté de lui et très-content pour vous.

« Le lendemain nous avions un dîner chez le curé de Notre-Dame-la-Grande. Naturellement vous avez fourni la matière de notre conversation. Le jugement cité plus haut de M. le vicaire général a été répété sur tous les tons et avec très-peu de variantes. Votre ami le curé de Sainte-Croix, qui avait gardé le silence devant ce débordement de

critiques malveillantes, a été mis au pied du mur par d'illustres collègues.

« — Eh bien! curé de Sainte-Croix, vous ne dites rien, vous? Vous le soutiendrez sans doute; nous savons que c'est votre ami.

« Je n'ose pas vous répéter les paroles de ce lâche. Le plus doux de son langage a été ceci :

« — Je l'aime beaucoup, ce bon abbé Boissier; mais il est fâcheux qu'il se jette dans cette voie.

« Toujours l'éternel : « C'est fâcheux! »

« Je suis sorti sous prétexte qu'on m'attendait chez les religieuses. J'étais indigné.

« Le surlendemain j'ai rencontré ce traître dans la rue.

« — Je vous reproche vos indignités, lui ai-je dit.

« — Quoi, mon ami?

« — Oui, quoi? Votre vilaine palinodie au sujet du brave abbé Boissier.

« Il m'a ri au nez.

« — Oh! mon très-cher, je ne veux pas me brouiller avec tous les curés de Poitiers pour ce pauvre garçon, que j'aime beaucoup cependant. Hurlons avec les loups, mon cher aumônier!

« — Adieu, monsieur le curé. Hurlez!

« Et j'ai suivi mon chemin.

« Je suis furieux de tant de bassesse, de tant de petites idées, de tant de dénigrements. Nous ne savons que nous jalouser et nous détruire, quand la petite armée des moines marche serrée, en face de nous, et menace de nous supplanter bientôt.

« Vraiment j'ai honte de cet état d'affaissement

et d'individualisme où nous sommes tombés ; et, quoique j'aie une invincible répugnance pour la vie monacale, devenue désormais un plagiat d'une civilisation enterrée dans l'histoire, je serais tenté d'aller chercher là cette dernière force que déploya le moyen âge par son vigoureux principe d'association.

« Mais ma tête s'égare. Je reviens à vous, mon cher abbé, et je vous dis uniquement ceci :

« Vous n'aurez que des ennuis au moyen de vos publications projetées ; on se lèvera stupidement contre vous, pour la plus grande gloire de Dieu et pour que les oreilles pies ne soient pas offensées. Vous vous ferez des ennemis implacables, et vous rendrez votre avenir sacerdotal impossible.

« Il est temps de vous arrêter. Puisque vous n'en êtes encore qu'aux propositions contestables, n'allez pas vous exposer à en produire *d'erronées, de respectivement fausses et sentant l'hérésie.* Oh ! mon ami, voyez donc ! *sentir l'hérésie !*

« N'oubliez pas que, dans le clergé, pourvu qu'on ne parle pas du pouvoir temporel du pape, de l'ultramontanisme, de la Sacrée Congrégation de l'*Index*, de la Sainte Inquisition, de la liturgie, d'Antonelli, de Veuillot, des miracles de la Salette et de Lourdes ; pourvu qu'on ne soulève pas la question de l'inamovibilité des pasteurs, celle des tribunaux ecclésiastiques, et qu'on se taise sur tout ce qui tient à la liberté intellectuelle du prêtre, on a le droit d'écrire tant qu'on veut.

« Maintenant, parlons raison. Malgré la mauvaise impression produite ici, en haut lieu, par votre

livre, vous seriez encore bien reçu dans le diocèse. J'en ai jugé par le fait suivant.

« Hier nous avons eu, aux dames de la Grand' Maison, une prise d'habit. J'ai eu l'honneur insigne de dîner avec Monseigneur. Sa Grandeur a parlé des besoins de son diocèse : elle voyait avec peine, a-t-elle dit, que des prêtres distingués le quittassent pour se livrer à la prédication ou à d'autres travaux, etc., etc.

« Je vous avoue que la pensée m'est venue qu'il faisait une allusion à mon meilleur ami, et que, connaissant notre intimité, il espérait que ses paroles vous seraient transmises.

« S'il est vrai, mon cher abbé, que vous regrettiez cette ville de Poitiers où se sont passées les plus belles années de votre jeunesse et où vous avez laissé tant d'amis, autorisez-moi à faire une démarche auprès de Monseigneur et à négocier votre retour d'une manière honorable pour vous. Précisément le curé de la paroisse de Saint-Hilaire est mort ce matin. Cette cure vous conviendrait parfaitement.

« Mon Dieu ! qui sait ? vous et moi, dans quelques années peut-être, par lassitude, pour avoir la paix, malgré nos aspirations vers le mieux, nous dirons, avec ce curé de Sainte-Croix : Hurlons avec les loups !

« Quelle chance, après tant de beaux projets d'avenir, pour rendre à la tribu sacerdotale toute sa gloire ! Sainte utopie, priez pour nous !

« Votre ami,

« GUILLART. »

L'ami de Guillart, cet abbé Boissier, à qui était adressée l'épître si encourageante que nous venons de lire, était en effet un homme de valeur. C'était un bon Rouergat, aux allures simples, au langage d'une franchise quelquefois un peu rude, et qui n'avait jamais pu dépouiller son écorce de montagnard. Ses parents, qui étaient venus se fixer à Poitiers lorsqu'il avait déjà l'âge de quinze ans, l'avaient poussé dans les séminaires. Il avait réussi, à Poitiers d'abord, puis à Saint-Sulpice, où ses études ecclésiastiques s'étaient terminées, mais sans rien prendre de cette aménité molle, de ces formes si douces qui caractérisent les natures poitevines.

Mieux qu'elles, il avait de l'idée, de la pénétration, de la finesse cachée sous sa bonhomie rouergate, et, ce qui fait les hommes, une persévérance opiniâtre que nul obstacle ne pouvait abattre jamais.

Il lut et relut la lettre du digne aumônier des religieuses de la Grand'Maison. Il ne lui répondit que ces quelques lignes :

« Paris, le ....

« Ami, vous avez raison. J'ai fait un pas de clerc. Trouvez-moi une bonne cure à Poitiers, et nous rirons sous cape de nos stupides censeurs.

« Si vous ne réussissez pas, nous songerons à autre chose. Nous ne sommes pas encore au fond de notre sac.

« Votre ami,

« BOISSIER. »

Après avoir reçu la lettre de son ami, l'abbé

Guillart se rendit à l'évêché. Monseigneur le reçut assez gracieusement. Sa Grandeur avait quelquefois besoin de lui pour des recherches historiques, et, en raison de cela, elle accordait à l'aumônier cette considération à laquelle un prêtre placé dans une condition inférieure ne doit pas se croire des droits.

— Eh bien ! monsieur l'abbé, quelle est la bonne pensée qui vous amène à l'évêché? Avez-vous quelque chose à nous demander pour nos chères filles les dames de la Grand'Maison? Nous leur sommes tout dévoué : elles ne doivent pas en douter.

L'aumônier avait en effet à présenter une petite réclamation au nom des religieuses, et il comptait bien que cela lui servirait de prétexte pour entrer en matière. Après avoir exposé l'affaire il ajouta :

— Il faut en convenir, Monseigneur, les dames de la Grand'Maison ont dans celles du Sacré-Cœur de terribles concurrentes, surtout depuis que les Pères Jésuites sont à Poitiers. Autrefois les familles nobles envoyaient leurs filles à la Grand'Maison pour y être élevées. A présent les Jésuites ont sur ces familles la haute direction, et ce n'est pas dans vos petits séminaires ni dans les maisons religieuses du diocèse qu'ils conseillent aux parents riches d'envoyer leurs enfants.

— Oui, cela est vrai. Les Jésuites ont de grandes qualités : ce sont des saints, mais ils ont un peu l'esprit d'envahissement. Les dames du Sacré-Cœur sont leurs associées : ils les soutiennent naturellement aux dépens de nos maisons religieuses.

Mais, d'un autre côté, ce sont des hommes de talent, très-zélés ; ils font beaucoup de bien dans le diocèse.

— Je le crois, Monseigneur.

— Ils ont un grand avantage sur les prêtres séculiers : leurs sujets donnent à l'étude de longues années ; au contraire, les nôtres entrent dans nos séminaires sachant un peu de latin, très-peu quelquefois, et au bout de trois ou quatre ans il faut les ordonner prêtres, pour combler les vides de nos paroisses. Là, absorbés par le ministère, ils n'ont plus le temps d'étudier ; les érudits comme vous et comme dom Claude de Charroux sont très-rares dans le clergé séculier.

Ce petit compliment flatta singulièrement l'abbé Guillart.

— Je comprends alors, Monseigneur, ce que vous disiez, il y a peu de jours, chez nos bonnes sœurs de la Grand'Maison. C'est une grande douleur pour votre cœur d'évêque lorsque des prêtres d'un talent et d'un mérite réels abandonnent votre diocèse pour se fixer soit à Paris soit ailleurs.

Il faut convenir que, pour un homme peu adroit, l'abbé Guillart ne posait pas mal la question.

— En effet, c'est un malheur, mon cher abbé, lui répondit l'évêque.

— Ainsi ; Monseigneur, vous verriez revenir avec plaisir un ecclésiastique, très-distingué sous le double rapport de la vertu et du talent, qui n'aurait quitté Poitiers qu'avec l'intention bien arrêtée de s'y faire rappeler un jour ?

— Certainement, dit l'évêque, mais en donnant

à sa physionomie l'expression sérieuse que prend un supérieur quand il craint de trop s'avancer.

L'abbé Guillart n'était pas homme à saisir cette nuance, et il continua :

— Eh bien ! j'espère être agréable à Votre Grandeur en lui disant que l'abbé Boissier, cet écrivain si distingué, ce prêtre si honorable sous tous les rapports, serait très-disposé à venir exercer le saint ministère à Poitiers.

— S'il en est ainsi, il n'a qu'à m'adresser une demande. Je verrai ce que je dois y répondre.

Cela fut dit, cette fois, d'un ton si glacial que l'abbé Guillart commença à se douter que sa négociation était plus difficile à conduire qu'il ne l'avait supposé. Toutefois il n'était pas homme à se décourager ; et, pour un érudit, il se tira assez habilement d'affaire : l'amitié le rendit diplomate.

— Peste ! se dit-il à part lui, ne nous enferrons pas.

Et il dit à l'évêque :

— Monseigneur, l'abbé Boissier est mon ami ; mais, avant de lui donner le conseil de faire une démarche auprès de Votre Grandeur, il me faudrait connaître positivement ses intentions, et avoir la certitude que sa demande serait bien accueillie ici.

— Alors, mon cher aumônier, vous n'avez donc pas été chargé par l'abbé Boissier de sonder le terrain ?

Cette question déconcerta l'abbé Guillart.

— Bah ! se dit-il, bien que nous estimions peu la morale d'Escobar, nous ne ferons pas mal de

nous en servir. Pour le quart d'heure, soyons Jésuite.

Et il répondit avec beaucoup d'assurance.

— Monseigneur, ma démarche est toute personnelle.

N'est pas Jésuite qui veut ; entre la question posée et la réponse il y eut un intervalle. Le prélat vit l'hésitation. Puis le bon abbé ne put s'empêcher de rougir un peu. Ces hommes qui pâlissent sur les vieux livres ou sur les problèmes de la science sont souvent, hors de leur cabinet, de véritables enfants : ils en ont la naïve franchise et même un peu la niaiserie.

Le prélat ne fut donc pas dupe du *proprio motu;* mais il n'en dit rien, et reprenant son air le plus affable, il dit à l'abbé Guillart :

— Mon docte abbé, ce que vous me dites là me met à l'aise. Du moment que nous traitons cette question entre nous, elle sera bientôt résolue.

Voyons, quel poste pourriez-vous désirer pour votre ami ?

— Votre Grandeur sait mieux que moi celui qui pourrait convenir à l'abbé Boissier. Quel qu'il soit, il y fera toujours beaucoup de bien.

— Ma Grandeur désire que vous vous expliquiez plus clairement. Tenez, voici un état des paroisses où il y a des nominations à faire. Parcourez-le du regard, et puis nous verrons. Je suis tout disposé à recevoir l'abbé Boissier, pour vous être agréable. Ainsi parlez.

— Eh bien ! Monseigneur, il me semble que la cure de Saint-Hilaire... qui se trouve vacante dans

ce moment... ne pourrait être confiée à un meilleur prêtre qu'à l'abbé Boissier.

— Mon cher abbé, c'est une plaisanterie que vous faites là ?

— Moi, Monseigneur, je ne plaisante pas du tout.

— Vous voudriez que je donnasse la cure de Saint-Hilaire à l'abbé Boissier ?

— Monseigneur, il me semblait que, si les vertus... si les talents... l'abbé Boissier... devrait... pourrait.

— Mon cher abbé Guillart, avec ses talents, avec ses vertus, je ne ferais pas de votre ami le vicaire d'une cure de canton. J'ai dans mon diocèse deux cures vacantes, une de trois cents et une de quatre cents âmes ; elles sont situées dans un pays assez sauvage ; les communications avec les grands centres de population y sont difficiles. Du reste, vous connaissez le pays. Choisissez une de ces cures pour votre ami. Là il passera quelques années de solitude : elles lui seront utiles, après l'agitation de la vie parisienne, qui lui a été plus funeste qu'il ne se l'imagine.

— Monseigneur, interrompit l'abbé Guillart, je connais assez mon ami pour répondre que ses mœurs sont exemptes de tout reproche.

— Et qui vous parle de ses mœurs, mon cher abbé? Je ne les attaque pas. Après tout, nous savons bien que la chair est faible. Si nous devions faire sortir de notre diocèse tous les prêtres qui ont manqué à leur promesse de garder la chasteté, le vide serait grand autour de nous. Tout ce que nous

leur demandons, à nos prêtres, c'est de se relever après leurs chutes. L'abbé Boissier aurait fait une faute qu'il n'en vaudrait peut-être que mieux. Il serait plus humble, plus soumis : il se défierait de lui-même. Ce n'est pas la luxure qui est le chef des péchés capitaux, ce n'est pas elle qui a perdu les anges rebelles, c'est l'orgueil. Au reste, dans quelques années, quand l'imagination de votre ami sera reposée, on lui donnera un autre poste.

Le pauvre Guillart restait confondu : il ne trouvait pas un mot à répondre. L'évêque le regardait en souriant.

— Mon cher abbé, je le vois, je vous étonne un peu.

— Monseigneur, j'avoue... il me semble...

— Que je ne rends pas justice au mérite de votre ami ?

— Cela est vrai, Monseigneur.

— Parce que vous ne jugez pas au point de vue de mes devoirs d'évêque. Eh bien ! je vais condescendre à vous donner les raisons de ma conduite.

— Je vous remercie, Monseigneur.

— D'abord M. l'abbé Boissier a le tort d'être resté à Paris, comme aumônier dans une institution libre et laïque, au lieu de venir, en sortant du séminaire, demander un poste dans notre diocèse.

— Mais, Monseigneur, vous me le disiez il y a un instant, les prêtres séculiers se trouvent, par la rapidité forcée de leurs études, placés dans un état d'infériorité réelle vis-à-vis des réguliers, les Jé-

suites, par exemple, qui ne produisent leurs sujets qu'après de longues années passées dans de sérieuses études.

— Oui, je vous l'ai dit, et je suis prêt à le répéter.

— L'abbé Boissier a compris cela, Monseigneur, et c'est pour travailler qu'il est resté à Paris.

— Je ne vois pas la nécessité d'être une exception dans le corps dont on fait partie. Il y a beaucoup d'orgueil dans cette prétention. Pour le bon ordre, pour le maintien de la discipline, il est bon que les prêtres soient tenus sous un même niveau d'études. L'intelligence, l'aptitude à se pénétrer d'un enseignement, même restreint, suffisent pour faire des prêtres distingués, et nous en avons qui sortent de nos séminaires diocésains. Les ordres religieux renaissent partout de leurs ruines. A eux la science, à eux d'écrire des livres, de faire des missions. Les prêtres peuvent et doivent se renfermer dans les labeurs du ministère, jusqu'à ce que, les vocations ecclésiastiques devenant plus nombreuses, on puisse entreprendre de faire rivaliser, pour la science, sinon pour la vertu, le clergé séculier avec le clergé régulier. Et quant à votre ami, s'il voulait étudier sérieusement, ce n'est pas à Paris qu'il devait rester.

— Comment, Monseigneur ! mais Paris n'est-il pas le centre où toutes les lumières scientifiques et philosophiques viennent converger ?

— Ajoutez les lumières diaboliques, et vous serez dans le vrai. Quand on veut apprendre la

véritable science, la science de Dieu, ce ne sont pas les cours des libres penseurs qu'il faut suivre, et votre ami n'en manquait guère, je le sais. Saint Thomas était un savant qui valait bien tous ceux de notre temps : il étudiait, lui, au pied du crucifix.

Et, se levant, Sa Grandeur indiqua au pauvre aumônier que l'audience était terminée.

L'abbé Guillart se retira.

VIII

LES AMIS DE SÉMINAIRE

Nous avons vu le grand succès de dom Claude auprès de l'illustrissime et révérendissime évêque de Poitiers, et nous venons d'assister à la scène dans laquelle ce personnage avait déclaré qu'il n'aurait pas un vicariat à donner, dans une grosse bourgade, à l'écrivain de cœur et de talent qui avait nom Boissier. L'abbé Guillart avait été doublement froissé et des théories dédaigneuses de l'évêque, à l'endroit du clergé inférieur, et du refus qu'il en avait essuyé. Il ne voulut pas écrire à son ami, et, prenant le train dès le soir même, il se rendit à Paris. On devine l'entretien qui eut lieu entre les deux amis. Tout se résume dans ce mot : Espérances trompées.

Aujourd'hui nous les rencontrons chez un de leurs amis de séminaire, l'abbé Cabrier, sixième vicaire au Gros-Caillou ; ils avaient accepté l'invitation à dîner de cet ancien camarade.

A six heures sonnantes ils frappaient à sa porte. On ne tarda pas à se mettre à table. C'était un trio d'honnêtes garçons se sentant cette exubérance de vie concentrée qu'amène le célibat et qui, ne pouvant, en raison de leur vœu de chasteté, connaître les joies de la famille, cherchaient, par un instinct secret, à dépenser le trop plein de leur âme dans les travaux du ministère sacerdotal.

Si nous classions ces trois hommes par ordre de sérieuse valeur, l'homme éminent était, sans conteste, ce pauvre diable de sixième vicaire du Gros-Caillou. Il se sentait le *mens divinior :* il était né orateur. Déjà familiarisé avec tous les écrivains qui avaient fait l'anatomie de l'âme humaine, il élevait l'éloquence sur le solide fondement de la philosophie. Homme de son temps, il en avait toutes les nobles idées, toutes les grandes aspirations ; il en parlait admirablement la langue. Il avait suivi les orateurs éminents du barreau contemporain, Berryer, Jules Favre, Chaix d'Est-Ange ; il avait suivi les cours des grandes facultés. L'orateur était prêt : il lui fallait son théâtre.

Le Gros-Caillou ne lui offrait pas un auditoire à la hauteur des graves sujets qu'il se sentait de force à aborder dans la chaire. Il avait à son prône, le dimanche quand venait son tour, les bonnes femmes du quartier, et toute cette population de petits industriels qui vivent de leur voisinage avec le personnel nombreux de l'hôtel des Invalides. Devant ce public la haute éloquence n'était pas possible ; et le digne garçon, incapable

du contre-sens de débiter des discours de philosophie religieuse à des oreilles qui n'en eussent pas même saisi la langue, se contentait de dire à ce peuple, comme Jean-Baptiste : « Ne faites de mal à personne et contentez-vous d'un gain honnête. »

Les prônes du sixième vicaire, roulant toujours sur ce thème très-pratique, le seul que le sens oratoire lui imposât de traiter, n'avaient dans la paroisse qu'un succès d'estime. Le premier et le second vicaires, qui étaient des mystiques, trouvaient que leur humble collègue ne parlait pas assez de la vie intérieure, qu'il n'attirait pas à la communion fréquente les âmes pieuses, qu'il ne prononçait jamais le nom de Sacré-Cœur de Jésus, et que pas une fois il n'avait prêché la dévotion à la Vierge. M. le curé du Gros-Caillou, excellent homme, était content au fond de son sixième vicaire, et le trouvait le plus raisonnable de son personnel sacerdotal ; mais il ne soupçonnait même pas la valeur sérieuse de cet humilié du sacerdoce, à qui, partout, à la table du curé, comme dans les stalles du chœur, appartenait de droit la dernière place.

S. Ém. le cardinal Morlot, archevêque de Paris, était venu, le dimanche qui précéda l'entrevue des deux amis, donner la confirmation à l'église du Gros-Caillou. Il avait accepté le déjeuner de M. le curé après la cérémonie. Tous les vicaires étaient naturellement du festin. Le bon cardinal, qui est mort à temps et à pris sa place dans son caveau funèbre et dans cette autre nécropole qui s'appelle l'histoire, pour donner aux ro-

manciers le droit de parler en toute sécurité d'un prince de l'Église, était bien l'une des plus remarquables médiocrités que Rome eût habillées de rouge et qui eussent gouverné le premier diocèse de France. Homme doux et charitable, de plus complétement inoffensif, il avait dû à ces qualités, surtout à la dernière, son étonnante fortune dans l'Église. C'était la prudence incarnée. Aussi ne faisait-il rien, de peur, disait-on trivialement dans son entourage, de se noyer dans un crachat.

À la table du presbytère du Gros-Caillou, le curé, en sa qualité d'amphitryon, le cardinal, comme personnage principal, parlèrent un peu. Le premier et le second vicaires prirent quelquefois la parole à propos, avec habileté, pour pousser leur petite pointe dévote et pour se faire remarquer. Le troisième vicaire, le quatrième, le cinquième, toujours dans la gradation descendante, prononcèrent à peine quelques mots; ils avaient le droit du sourire devant toutes les choses dites par ces premiers interlocuteurs. Le sixième et dernier vicaire avait le droit du silence : il se tut.

L'abbé Cabrier n'était point blessé de ce dernier rang. Il était trop modeste pour ignorer que quelqu'un doit toujours occuper ce rang, n'importe où; et l'Évangile, à défaut d'autre leçon, lui avait appris, dans une allégorie pleine de profondeur, que les derniers seront les premiers. Mais il avait la modestie fière et le noble sentiment de sa valeur. Quelque chose lui disait qu'il y avait une criante injustice, involontaire sans doute, par incapacité ou par système de favori-

tisme, de la part de ses chefs, à laisser dans l'ombre tout homme qui avait le sage orgueil ou la maladresse de ne pas se pousser.

A cette table, au salon, pendant qu'on prenait le café, il songea et il songea beaucoup. L'Éminence eut pour lui un froid salut quand elle quitta le presbytère. Il rentra chez lui l'âme bouleversée. Il se dit :

— Je suis un fou d'espérer un avenir. On n'arrive ici à quelque chose qu'en se poussant soi-même ou en étant poussé. Je suis trop peu habile pour intriguer, et je ne saurais arriver à avoir des amis assez puissants pour qu'ils prennent à tâche de me faire parvenir. Il faudra donc suivre la longue filière hiérarchique, arriver premier vicaire à soixante ans, curé peut-être à soixante-dix, après quarante ans d'efforts, de précautions pour se maintenir et ne pas déplaire. Je ne me sens pas ce courage. Il y avait quelque chose là. Et, si je n'arrive qu'à l'âge où toute imagination sera éteinte en moi, adieu mes joies, mes triomphes d'orateur tant rêvés !

Sous l'impression de ces idées, cet artiste, qui avait foi dans sa puissance de création, éprouva l'une de ces heures douloureuses d'affaissement que tous ne comprennent pas, mais que connaissent les natures élevées, trompées, au milieu de ce monde, dans leurs plus généreuses aspirations.

Cabrier se vit un de ces vaincus de la fatalité. Le découragement s'empara de lui, et il se demanda si la vie, commencée tristement de la sorte, valait la peine d'une préoccupation, et s'il n'était

pas plus sage de ne voir dans le sacerdoce, comme tant d'autres, qu'un métier donnant le pain du jour, moins péniblement que par le travail dans quelque atelier ou dans quelque usine.

Il en était là le jour même où ses deux amis le Poitevin et le Rouergat devaient venir dîner chez lui. Il avait voulu faire bien les choses : un chapon gras et tendre fumait à la broche ; un vin de Bordeaux moelleux et plein d'un doux arome était là, et un petillant vin de Champagne de la maison Moëtte allait donner aux convives cette gaieté qu'il semble renfermer dans sa mousse légère.

A table donc, nos joyeux compères ! à table, anciens amis ! Oubliez quelques moments ce que vous vous êtes faits dans le monde sacerdotal, pour vous retrouver hommes dans les joies honnêtes d'un festin !

Ils furent fidèles au programme, ces trois méconnus de leur caste, ces incompris, ces oubliés de ceux qui distribuent les hautes positions dans l'Église et savent si mal connaître les véritables aptitudes. Ils furent hommes en effet, et bien hommes. Ils firent honneur à plusieurs bouteilles de ce vin si doux que Lacordaire avait déjà appelé le lait des prédicateurs.

Nul d'eux certainement ne perdit la tramontane, mais tous reçurent de ce jus divin de la vigne les doux ressouvenirs, la pénétration prompte et les soudaines illuminations qu'il inspire.

Les amis se racontèrent tout leur passé, leur bon passé, quand ils étaient dans la lune de miel des premiers sacrifices, des premiers engagements

au pied des autels. Ils parlèrent de ce bon séminaire de Saint-Sulpice où s'était nouée leur étroite amitié.

— Vous souvenez-vous de nos promenades chaque semaine dans la maison d'Issy?

— Si bien que nous étions les habitués de l'allée de la Quarantaine où se trouvait le grand jeu de quilles. Si bien encore, comme nous étions passionnés pour le jeu, qu'on nous appelait les trois joueurs.

— Allons! trinquons à ces bons souvenirs!

— A toi, Provence!

— A toi, Rouergue!

— A toi, Poitou!

C'étaient les trois surnoms qu'ils se donnaient dans l'argot du séminaire. Cabrier était de Marseille, Boissier était Rouergat, Guillart était du Poitou. Beau trio de natures vives, intelligentes, prime-sautières, avant que l'écrasante monotonie de la vie claustrale, si malheureusement transplantée dans les maisons d'étude du clergé, eût rogné les ailes à tous ces enthousiasmes, bâillonné toutes ces franchises, comprimé toutes ces raisons!

Mais il avait surnagé, dans ce naufrage, un vif sentiment d'énergie et de force. Le plus puissant de tous pour la volonté était le Rouergat, le montagnard. L'enfant de Marseille, le descendant des Grecs, était plus impétueux de désirs, mais moins tenace dans ses projets. Le Poitevin, pacifique et mou, se sentait né pour être conduit. Le fier et fin Rouergat était né pour commander : il alliait l'énergie au savoir-faire. Et si, jusqu'à ce moment, il

n'avait pas mieux marqué sa place au soleil, c'était inexpérience des moyens, peut-être même imprudence dans la hardiesse. L'abbé Boissier avait fait ce premier calcul que, le jour où un écrit sérieux, un peu bien façonné, de son style coloré et énergique, aurait vu le jour, tous les évêques se disputeraient un homme de cette force. Il avait compté sans son hôte, et nous savons son histoire avec l'illustrissime Victor-Armand, évêque de Poitiers.

L'abbé Guillart, plus pacifique, avait un grand tact des choses de la vie. Se possédant beaucoup, accoutumé aux recherches, aux travaux de l'érudition, il ne demandait que sa part bien modeste au soleil ; mais, par un instinct auquel il cédait volontairement, il tenait à cette part. C'était son lot dans l'héritage commun : il le voulait. L'insuccès de sa démarche auprès de la Grandeur poitevine l'avait complétement déconcerté. Il avait parfaitement vu les tendances de l'évêque : supporter son clergé séculier, lui laisser le lot de la partie en quelque sorte mécanique du sacerdoce et réserver l'éclat, la prédication, la direction des classes élevées, les travaux de l'érudition à ses bienheureux moines.

Appelons les choses par leur nom : nos trois amis, si heureux, pour le quart d'heure, *inter pocula*, étaient en définitive des mécontents. Et, pour tenir en tout la balance juste, disons aussi que, si l'illustrissime Victor-Armand eût compris plus largement son rôle épiscopal, s'il ne se fût pas fait le revenant d'un autre âge, s'il ne se fût pas jeté, par système, dans la moinerie, il eût fait de deux de ces

hommes aux aptitudes diverses, mais d'une sérieuse valeur, le noyau d'un nouveau clergé digne de représenter le catholicisme dans une ville éminemment religieuse, que l'esprit mystique, ravivé par les ordres monastiques restaurés, plongeait de plus en plus dans l'étiolement intellectuel.

Quand nos trois joueurs d'Issy eurent fait honneur au festin, et que, seuls dans le petit salon de M. le sixième vicaire du Gros-Caillou, ils se trouvèrent en face d'un bon café, l'entretien recommença plus chaudement que pendant le dîner.

Le vicaire raconta bien naïvement à ses amis son aventure récente au repas où se trouvait l'Éminence, le désappointement qu'il éprouvait de se voir fermer pour jamais, sans des circonstances exceptionnelles qu'il ne faut pas mettre dans ses calculs, cette brillante carrière de la prédication, qu'il regardait avec raison comme sa vocation de choix.

— Voilà où j'en suis, mes braves ! Me sentir appelé aux grandes luttes de l'éloquence et arriver à cette conviction cruelle que tout m'arrêtera, que je n'aurai qu'à végéter pendant mes belles années dans les vulgaires occupations de la sacristie ! Avoir rêvé les grandes chaires et se consumer à se faire petit pour être compris de quelques pauvres femmes, quelle torture !

— Nous en sommes là aussi dans notre diocèse, reprit le calme abbé Guillart, qui avait beaucoup de choses sur le cœur depuis son échec à l'évêché de Poitiers. Vraiment, c'est à n'y rien comprendre. Il semblait que les évêques, chefs eux-mêmes du

clergé séculier, sortis des rangs de ce clergé, hommes de sens et d'expérience, dussent chercher à accroître l'influence de leurs prêtres, qu'ils dussent avoir pour eux les saintes ambitions des mères pour leurs enfants, et tout faire dans le but de provoquer le vol de ceux qui se sentent des ailes et de grandes aspirations. Et leur pensée unique, c'est de comprimer tout essor de l'intelligence, de passer le niveau sur toutes les jeunes têtes cléricales et de les mettre, au degré de l'échelle, immédiatement au-dessus des croque-morts et des sacristains!

Franchement, cela me passe!

— Mes enfants, reprit l'abbé Boissier, je vous vois là vous prendre dans des toiles d'araignée. Cela vous passe! Vous ne comprenez pas cela! C'est pourtant bien intelligible. Nous avons peut-être deux ou trois hommes de valeur dans l'épiscopat, que je pourrais nommer, qui, se sentant une véritable supériorité, ne redoutent pas d'être mesurés à l'aune, à côté de leur clergé, et le verraient grandir autour d'eux sans jalousie. Pour la masse des prélats elle veut régner sur des infériorités qui ne puissent pas leur être comparées dans l'esprit des peuples. Calcul odieux, je le reconnais, qui ne se fait pas avec aussi peu de vergogne que je vous l'expose ici, mais qui se réalise dans la pratique, en raison des frayeurs secrètes de l'épiscopat.

— Vous croyez cela? dit l'abbé Guillart.

— Si je le crois? Et certainement. Mieux que cela, je le sais. « Nous ne craignons rien tant que des prêtres indépendants! » voilà ce que

disent les évêques. Et le prêtre qui a cultivé les connaissances humaines, le prêtre qui s'est développé intellectuellement au dehors du petit bagage de la théologie classique, le prêtre qui manie la parole ou la plume, cet homme est une force ; et quiconque dispose d'une force est indépendant.

C'est le secret des antipathies épiscopales à l'endroit du clergé qui veut échapper au goupillon. Avec des ignorants, on a bientôt des serfs, et avec des esclaves la paix. *Servum pecus !* C'est si commode, la houlette mène tout. C'est une baguette magique. Pas n'est besoin de raisons. — J'ai dit cela : obéissez ! »

— Mais il me semble, dit l'abbé Cabrier, qu'ils auraient, par le système opposé, une force immense. La famille du clergé séculier, unie par un lien mutuel de fraternité, soutenue par les chaudes sympathies épiscopales, serait la gloire et l'appui de ces inspecteurs nommés par l'Église pour continuer les grandeurs de l'apostolat.

— Mes enfants, c'est là la poésie de la chose. Vous êtes de charmants utopistes, et rien de plus. Les évêques veulent avant tout leur paix. Commander à des hommes libres, c'est beau, mais la tâche est rude; commander à des esclaves, c'est peu glorieux, mais le métier est facile. Dites sur cela les plus jolies choses, vous aurez raison ; mais nos seigneurs les évêques sont pour le plus commode. Vous ne les ferez pas changer de système.

— Que faire donc, mon Dieu? dit le doux abbé Guillart.

— Où ira-t-on avec ce système ? dit l'abbé Cabrier retombé dans son découragement.

— Où aller et que faire ? Eh bien ! je vais vous le dire, moi, reprit le Rouergat, avec sa voix un peu rude. Vous ne vous sentez pas le triste courage de traîner dans le clergé séculier une vie d'intrigue pour arriver à quelque chose ?

— Non, mille fois non ! répondirent à la fois les deux autres.

— Vous sentez en vous cette voix intérieure, ce pressentiment de l'avenir qui ne trompa jamais les hommes de cœur.

— Oui, nous le sentons, dirent-ils encore.

— Me croirez-vous si moi, qui ai votre fierté et vos chaudes espérances, je vous ouvre un port de salut, si je vous mets à même, et moi avec vous, d'être avant peu les égaux presque, en fait de dignités, et souvent les supérieurs dans la considération des peuples, des superbes ou des oublieux qui nous méconnaissent ?

— Parlez !

— Non, dites si vous en croirez ma parole ?

— Il faut sortir d'une situation intolérable. Parlez ! nous vous croirons.

— Eh bien ! mes braves, écoutez-moi maintenant. J'ai supporté plus de refus que vous encore. Vous n'avez à vous plaindre que d'un oubli injuste. J'ai à me plaindre déjà d'une persécution odieuse pour un pauvre livre d'une complète innocence. Tous ceux qui aboient dans les feuilles jésuitiques contre les honnêtes gens ont hurlé contre mon livre. Pas de place pour nous au milieu de ce clergé

séculier qu'on a plié au servage et qui a accepté ou le mutisme ou les hontes d'une littérature mystique, grossière et écœurante ! Pas de place pour nous avec des chefs qui, au lieu d'être fiers des talents que Dieu nous a départis, nous en défendent l'usage, nous appellent des *Indépendants*, dès l'heure que nous nous tournons un peu vers notre temps, vers les hommes de notre époque, afin d'être avec eux dans la destinée temporelle et de les entraîner avec nous dans les aspirations de la foi !

Pas de place pour nous au milieu d'une foule inintelligente qui a vendu son libre arbitre, et qui tremble devant la toute-puissance des maîtres que l'Église leur avait donnés pour pères ! Rester là, c'est ou braver ces puissants, et ils ne le souffriraient pas, et ils nous briseraient comme le verre, ou jeter à nos pauvres frères, humiliés dans leur servage, un reproche cruel de servilité.

Il faut nous ranger sous un drapeau qui, d'une autre façon, nous donnera notre indépendance. Faisons-nous moines !

— Me faire moine ! dit l'abbé Cabrier, me faire moine ! Mais vous êtes fou, mon pauvre Rouergue ! Aller me jeter avec ces nouveaux fanatiques, ces fauteurs de superstitions, plus coupables mille fois que ceux du moyen âge, qui avaient pour excuse leur ignorance; ces mystiques exaltés qui poussent autour d'eux aux folies de l'illuminisme et de l'extase, et qui, avant un siècle, auront étouffé ce qui reste de catholicisme sérieux dans le monde sous les hontes du marianisme ! Jamais ! Je suis

prêtre. J'espère ne jamais déshonorer mon sacerdoce, mais je croirais le souiller en allant le cacher sous un capuchon.

— L'idée me paraît originale, dit l'abbé Guillart.

— Allons donc! Vous ne voyez, mes amis, que le côté vulgaire du remède héroïque qu'on vous propose. Si vous vouliez bien m'entendre quelque peu, vous pourriez bien vite changer de sentiment. Voyez l'illustre Lacordaire. Croyez-vous que le grand orateur de Notre-Dame sentît bien vivement le besoin de se vêtir du froc souillé par les souvenirs de l'Inquisition?

— C'était, dit le Provençal, une idée assez singulière et que je ne me suis jamais expliquée.

— Eh bien! je vous l'expliquerai à vous, mon cher futur orateur, qui sentez en vous l'étoffe d'un Lacordaire. Cet homme de génie se trouva, comme nous le sommes aujourd'hui, au milieu d'un clergé séculier qui ne sut pas le soutenir, qui souvent, par une basse envie, le critiqua misérablement, qui le harcela de mille manières; et ce fut sous l'impression de tant de tracasseries, de tant d'injustices, de tant de délaissements, qu'un jour cette nature hardie redressa la tête devant l'abandon injuste des uns et la haine stupide des autres, et dit hautement à ce pauvre clergé: — Adieu! je vais chercher dans les fers de la servitude monacale ma liberté contre vous!

Ce que Lacordaire a fait, je suis déterminé à le faire dès demain. Depuis quelques jours je me suis posé mille fois le problème; nulle autre solution

ne s'est présentée à moi que celle-ci : il faut imiter Lacordaire !

Le navire poursuivi par une tempête relâche dans un port étranger où il trouve un abri.

Le soldat tombé se relève et va panser sa blessure dans la cabane d'un pâtre ennemi, à qui il demande une généreuse hospitalité.

L'enfant délaissé se donne à la femme compatissante qui veut lui servir de seconde mère.

Il n'y a aujourd'hui de port pour nous que dans le cloître, nulle hospitalité ailleurs que dans le cloître, nul chaud amour pour les siens que dans le cloître !

Nous, prêtres du clergé séculier, nous nous jalousons, nous nous faisons les ennemis de nos frères ; et les rabaisser dans leur talent, dans leurs mérites, nous semble un moyen facile de nous rehausser nous-mêmes. Tombés dans le plus grossier individualisme, nous ne pensons qu'à nous, et par un juste retour, comme nous ne nous mettons jamais, avec un chaleureux dévouement, au service de personne, personne ne nous sert et ne nous soutient. Le clergé séculier se suicide par son isolement et son égoïsme.

Chez les moines, mes amis, on se soutient, on s'exalte, on se pousse. On est une phalange ; on se serre les uns contre les autres par esprit de corps. On peut ne pas avoir de sympathies pour vous ; c'est la robe que l'on voit en vous. Et pour que la robe triomphe, on vous vante du moment que vous en êtes revêtu. Vous triomphez avec elle !

Voyez les Jésuites !

Le moine a toute liberté. Quand il écrit, son titre de révérend Père est un bouclier contre la censure épiscopale; quand il prêche, il peut tout dire. Le révérend Père n'est pas suspect. S'il va un peu loin, on tolère cela : — C'est excès de zèle, dit-on au palais de l'évêque.

Que le pauvre prêtre séculier se permette le quart de ces hardiesses, sur mille plaintes venues du monde dévot, il recevra ce poulet épiscopal : « Monsieur l'abbé, en raison de vos imprudences en chaire, vos pouvoirs de prêcher cessent dès ce jour. Veuillez agréer, etc. »

Il y a peu de temps, dans une des riches églises de Paris, en plein faubourg Saint-Germain, le révérend Père C***, prêchant sur l'aumône, après avoir dit aux riches que le pauvre avait un droit sur leur superflu, s'écria : « Eh bien! si l'on vous dénie ce droit, Samsons des mansardes, descendez dans la rue et venez le réclamer! » Il risquait peu à parler ainsi devant un tel auditoire; il n'y avait pas là un seul Samson des mansardes. Mais si vous, l'abbé Cabrier, aviez tenu ce langage révolutionnaire, vous eussiez été cité ni plus ni moins en police correctionnelle, et les témoins à charge eussent été les pieux laïques qui ont admiré le bon Père; et pour le sûr, pauvre prêtre séculier, jamais vous n'eussiez eu l'honneur d'évangéliser des marquises.

N'est-il pas évident que le reste de la liberté humaine, pour les petits du sacerdoce, s'est réfugié dans le cloître?

Voyons! ai-je raison? Qu'en dites-vous?

Il était difficile aux deux autres amis de ne pas comprendre la force de cette démonstration ; mais ils s'arrêtaient devant un immense obstacle. Se fait moine qui veut ; mais toujours est-il qu'on n'entre dans le cloître qu'en se croyant une vocation pour le cloître.

Ce fut la réponse de Cabrier et Guillart.

— Vous êtes bien dans les préjugés de votre éducation première ! répondit Boissier. On a, mes amis, la vocation qu'on se donne. C'est connu cela, c'est connu. Il n'y a pas d'évêché de France où de mystiques personnages ne viennent se présenter fréquemment et dire à l'évêque : — Monseigneur, je me sentirais de la vocation pour la vie religieuse.

Si l'évêque répond : — J'ai une cure de canton que je vous réserve, — le mystique s'en retourne en se frottant les mains. Il n'est plus question jamais d'entrer chez les capucins ou chez les carmes. On a un poste inamovible, une charmante petite ville, avec un bon presbytère ; voilà où devait aboutir cette belle vocation. Je ne veux pas nier qu'il ne se rencontre des natures qui se sentent un attrait intérieur pour la vie religieuse ; mais c'est une bien petite minorité. Tout le reste, affaire d'intérêt, besoin de vie tranquille, espérances trompées, peines de cœur, avenir assuré. Il y a dans tous les couvents modernes une masse honnête et vulgaire qui fait sans nulle peine les simagrées extérieures et qui recueille, en retour, bon abri, bon vêtement, bon pain, sécurité jusqu'à l'heure dernière. Voilà ce qui remplit pour la

grande majorité nos couvents. Plus nous irons, avec les mille gênes de la vie, plus augmentera le nombre de ces vocations de paix et de pain. Avant cinquante ans, si les révolutions n'y mettent ordre avec leur implacable niveau, toute la population s'y jettera.

— Mais enfin, dit l'abbé Cabrier, faut-il encore aimer la vie commune dans un cloître, et je ne l'aime guère.

— On s'y fait, comme l'âne à son bât.

— Puis, dit l'abbé Guillart, il ne faut tromper personne...

— Oh! pour cela, je vous donne l'absolution. L'ordre où nous entrerons, car je ne veux pas que nous soyons séparés, aura en nous d'honnêtes gens. Il n'en demande pas davantage; très-souvent il a moins.

— C'est une détermination bien grave.

— Je l'ai bien prise, moi! Allons, Poitou! allons, Provence! ayons du courage une fois dans la vie! Il faut sortir d'une position qui n'est pas tenable.

Moines, nous sommes forts! isolés, perdus dans le clergé séculier, nous nous condamnons aux luttes stériles, ou nous nous consumons dans l'oubli!

Eh! mes pauvres enfants, transportez-vous un peu dans l'avenir!

Avant dix ans, vous, sixième vicaire du Gros-Caillou, devenu le révérend Père Cabrier, vous aurez les grandes chaires de France et l'on ira entendre vos conférences à Notre-Dame. Vous, bon abbé Guillart, devenu révérend Père, continuant

vos travaux d'érudit, vous aurez un avancement rapide grâce à votre ordre, et nous vous verrons appelé à Rome pour être cardinal. Pour moi, je sais mon avenir, abbé crossé et mitré, j'irai, la tête haute, me placer à côté de ce superbe évêque de Poitiers qui a repoussé si loin la pensée de me confier l'une des cures de sa ville épiscopale. Enfants, je vous le répète, voilà l'avenir!

Cet argument fut le meilleur. La nature humaine aime la gloire. L'espèce de ton prophétique pris par le Rouergat avait impressionné les deux autres.

— Avoir la chaire de Notre-Dame! s'était dit l'homme passionné pour la parole.

— Voir au terme de mes travaux le chapeau de cardinal! avait pensé l'érudit.

Ces deux hommes étaient vaincus.

Il fut convenu qu'on se verrait le lendemain à déjeuner chez le futur révérend Père Boissier.

IX

TROIS SINGULIERS MOINES

Le sixième vicaire du Gros-Caillou n'avait pas pu dormir, après l'entretien que nous avons rapporté. Un monde nouveau s'ouvrait devant lui. Pour tout dire, bien loin de songer jamais à se revêtir d'un froc, il avait pour l'habit monacal une invincible répugnance, et, tels nous sommes faits, ce bizarre accoutrement à se mettre sur le corps entrait, pour les trois quarts, dans son opposition au projet singulier de son ami.

Quand il réfléchissait à la chose en elle-même, toute bizarre qu'elle fût, toute contradictoire même avec les goûts, les instincts des trois amis qu'elle parût d'abord, il ne pouvait s'empêcher de reconnaître que c'était sage. Il y a en nous une force impétueuse qui nous jette dans les extrêmes. Plus que tout, les extrêmes sont l'inconnu ; et l'attraction de l'inconnu pour l'âme humaine, c'est la puissance du vertige sur le bord des abîmes.

L'abbé Cabrier se promena longtemps sur les cimes dangereuses de l'idéal. Cet enfant de la Provence n'était orateur qu'en raison d'une puissance d'imagination exubérante. Il se laissa aller à cette imagination, qui le conduisit dans le monde des chimères.

Passant tour à tour des grandes et nobles aspirations aux applications triviales, occupé d'abord de ce rôle divin de l'orateur qui tient suspendue à ses lèvres, du haut des grandes chaires, toute l'élite d'une civilisation; puis songeant à l'âpre et secrète vengeance de voir à ses pieds, honorés d'être à une place réservée, devant lui, les mêmes hommes qui l'avaient regardé du haut de leur dédain, et qui le reconnaîtraient maintenant comme un des rois de l'éloquence, il se racontait à l'avance sa nouvelle histoire. Il quittait déjà son nom méridional et peu poétique de Cabrier, pour commencer une personnalité plus brillante. Il passa bien une grande heure à fouiller dans sa mémoire, pour y choisir le nom sous lequel il cacherait l'homme, jusque-là obscur, qui avait fait les petits baptêmes et les enterrements des pauvres à la vulgaire église du Gros-Caillou. Il s'arrêta enfin à l'un des plus éclatants, et avec la joie enfantine d'une mariée de seize ans qui se dit : — Je serai madame, — notre grand orateur en herbe se dit : — Je serai le révérend Père Athénagore.

L'habile Rouergat, nouveau serpent tentateur, avait insinué dans ces deux âmes l'immense désir d'une haute position dans l'Église. Le serpent avait dit à Ève : — Vous serez des dieux ! — Le Rouergat

avait dit aux deux condisciples, grands joueurs de quilles dans l'allée de la Quarantaine, à Issy : — Toi, tu seras Lacordaire, tu auras la chaire de Notre-Dame. Toi, tu auras le chapeau rouge.

L'abbé Guillart, logé à l'hôtel du *Bon La Fontaine*, n'eut pas le sommeil agité du sixième vicaire du Gros-Caillou. Il n'en pensa pas moins, avant de s'endormir, à l'avenir merveilleux que Boissier avait fait miroiter devant ses yeux. Il n'avait aucune répugnance radicale contre le froc. Habit pour habit, qu'importe? Ce qui protége du froid défend contre le chaud. Nos climats sont pluvieux, les grandes salles des couvents sont fraîches l'été. La robe monacale est un préservatif contre les fluxions de poitrine. Moine, il se livrerait tout entier à ses chers travaux.

Puis, enfin, être un jour le cardinal Guillart, c'était quelque chose.

Le paisible Poitevin s'endormit sur cette jolie espérance.

Le lendemain, les trois futurs moines étaient à table, rue Honoré-Chevalier, près de Saint-Sulpice, dans le modeste appartement qu'occupait là, depuis trois ans, l'homme ambitieux que ses espérances déçues jetaient dans la vie claustrale.

Le chercheur de liberté dans le préau d'une prison avait pris nettement son parti. La détermination lui avait coûté immensément. Tous ses instincts d'homme du monde nouveau, toute sa pudeur de Français émancipé des langes du moyen âge, étaient profondément froissés. Il fallait maintenant, comme un roi de théâtre, prendre l'habit

d'emprunt d'un autre temps; et, l'un des triomphateurs de ce vieux régime écrasé enfin par une civilisation plus grande et plus prospère, il fallait consentir à aller vivre avec les ennemis avoués de cette civilisation, avec les adorateurs de ces longues périodes d'esclavage, où l'humanité se divisait en deux hommes : le maître et le serf. C'était dur au cœur, dur à la logique, dur à la foi même, qui est dans son principe une loi d'émancipation.

Notre rude homme avait accepté tout cela. Il allait prendre un froc pour être indépendant et pour braver des maîtres d'autrefois qui n'avaient pas voulu le comprendre. Un peu de vengeance autant qu'aspiration vers un meilleur avenir avaient fait l'étrange vocation de cet homme qui allait frapper à une porte de n'importe quelle maison d'ordre, pour s'y faire bien petit d'abord, mais pour arriver, avant peu, à y être le premier.

On était à peine à table, que l'important sujet d'entretien de la veille recommença. Les premières paroles des deux convives de Boissier lui firent comprendre que la nuit avait porté conseil. Il avait vaincu. Dans le même moment, une grande et épaisse lettre soigneusement cachetée lui était remise. Elle était timbrée de Charroux.

— Vous permettez, messieurs?

— Oh! certainement.

Et retournant le verso pour voir la signature :

— C'est de dom Claude! Voilà qui est curieux.

— Dom Claude? dit le Poitevin.

— Oui, lui-même.

Et Boissier lut la missive suivante.

« Pax !

« Abbaye de Charroux, le 185...

« Monsieur et respectable abbé, »

— Tiens ! dit-il, me voilà déjà respectable !
— Lisez donc, bavard. Pas de commentaire !
Il continua :

« Monsieur et respectable abbé,

« Je n'ai pas l'honneur d'être connu de vous, mais vous appartenez à notre diocèse de Poitiers ; cela me donne le droit de faire appel à votre générosité et à votre courage. Vous êtes un homme de talent, et j'ai un attrait tout particulier pour les hommes de talent. Vous avez pu apprendre peut-être que, par la grâce de notre très-saint évêque de Poitiers, je relève l'ancienne et illustre abbaye bénédictine de Charroux. Nous avons les belles ruines du grand monastère fondé par Charlemagne, et si célèbre, pendant tant de siècles, que son insigne basilique a vu dans son sein plusieurs conciles. Le monument va être relevé avec l'aide de Dieu, ainsi que le cloître qui a protégé si longtemps la pieuse famille de Saint-Benoît.

« Mais, monsieur l'abbé, il ne suffit pas de rendre à l'abbaye matérielle son ancienne splendeur, il faut encore la peupler de bons et de savants religieux, qui la rendent florissante et ramènent les plus beaux jours de son passé.

« Vous comprenez déjà le but de ma lettre : soyez des nôtres. Je ne suis qu'un débris d'un autre âge. Ma tâche sera bientôt remplie et je laisserai à d'autres le soin de la continuer, *tempus resolutionis meæ instat*. J'espère que Dieu m'accordera encore assez de jours pour voir se réaliser mon rêve de plus de cinquante ans, rêve formé déjà au temps de l'exil, de mourir en paix dans l'abbaye restaurée où se passèrent mes plus jeunes années, au milieu d'un essaim de nouveaux religieux tout aussi fervents, tout aussi érudits que ceux qui furent obligés de fuir devant la tourmente révolutionnaire.

« Je n'ai pas voulu avoir d'autre appui auprès de vous, pour mon instante demande, que celui de votre pieuse mère, que j'ai vue ces jours-ci à Poitiers et qui doit vous écrire.

« Je compte sur Dieu, je compte sur elle pour influer sur votre détermination.

« Que j'aie bientôt la consolation de recevoir de vous cette simple parole : Je suis des vôtres ; je pars.

« Veuillez agréer, monsieur et respectable abbé, l'expression de mon entier dévouement.

« Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

« ✝ Fr. Claude Bataille,

« Abbé de Charroux. »

— O Providence ! s'écria après cette lecture l'abbé Boissier ; ô Providence ! on a raison de compter sur toi !

Eh bien ! messieurs, que dites-vous de cela ?

Me voilà religieux bénédictin de la célèbre abbaye de Charroux. Qui m'aime me suit !

— Je vous aime et je vous suis, reprit le Poitevin. Dom Guillart ne se séparera pas de dom Boissier.

Et les deux amis se jetèrent dans les bras l'un de l'autre.

— A la vie et à la mort ! se dirent-ils. Bon clergé séculier, adieu !

— Et vous, mon ami, dit celui que nous n'appellerons plus maintenant que dom Boissier, en s'adressant au sixième vicaire du Gros-Caillou, n'êtes-vous pas des nôtres ? Voyons ! luttons ensemble ! Triomphons ensemble ! Lâche qui se sépare de ses amis.

— Je vous suivrai de mes sympathies les plus vives. Mais, déterminé à endosser le froc comme vous, je veux choisir l'ordre qui me mettra le plus en évidence au milieu des populations. Vous allez vous enterrer dans les ruines d'une abbaye ; moi, je veux l'air des grandes villes, la vie nomade des frères de Saint-François : je me fais Capucin !

— Bravo, Provence ! dit dom Boissier. Nous vous regretterons au milieu de nous. Mais nous nous écrirons : emportés hors du clergé séculier par le même besoin, par les mêmes aspirations de liberté, nos cœurs ne se sépareront pas. Nous assisterons pendant toute notre carrière d'hommes à cette rapide déchéance du clergé séculier, que les ordres religieux envahissent déjà et qu'ils vont annihiler de plus en plus. Si nous voyons le com-

mencement du vingtième siècle, nous pourrons être témoin de sa décadence dernière et lui psalmodier son *Libera*.

Sans doute les ordres religieux, retardataires, hostiles à leur temps, à la civilisation moderne, se rendront odieux dans tous les pays. Une réaction violente se fera contre eux ; la terrible balayeuse viendra de nouveau emporter, au seuil du grand temple de l'humanité, ces toiles d'araignées si péniblement reconstruites. Mais notre carrière sera finie. Et nous serons des débris alors assez dignes de l'attention de tous, pour que nos derniers jours ne soient pas sans gloire. J'entrevois cela dans l'avenir.

Dès le lendemain, le sixième vicaire du Gros-Caillou entrait dans la maison des Capucins de Paris, rue de la Santé, n° 17, sous le nom de frère Athénagore.

Dom Boissier partait immédiatement pour Poitiers, de là pour Charroux.

Quelques jours après, sur une lettre pressante et officielle de dom Claude au bon Poitevin l'abbé Guillart, celui-ci allait faire une visite d'adieu à Sa Grandeur l'évêque de Poitiers, et se préparait à rejoindre son ami.

X

LE PRESBYTÈRE MENACÉ.

C'était un homme de bien que vénérable, discrète et scientifique personne Eutrope Marmet, archiprêtre de Charroux. Depuis vingt-cinq ans qu'il avait cette grosse cure, il n'y avait eu rien sur son compte, ce qui est rare dans les petites localités, où l'on mord les prêtres à belles dents. On ne lui donnait pour maîtresses ni la femme du juge de paix, ni la femme du maire, ni la fille du percepteur, ni cinq ou six autres dévotes qui ne quittaient pas son confessionnal, pas même quelques jeunes ouvrières habituées de l'église, parmi lesquelles était la lingère chargée de la sacristie, et que cette fonction mettait constamment en rapport avec le pasteur et son vicaire. Charroux était donc le miracle des paroisses. Le curé et dom Claude, jusqu'alors son vicaire, avaient vécu en bonne intelligence entre eux et avec toute la petite ville. Il n'y avait pas deux partis. Les uns, je devrais dire

les unes, ne tenaient pas pour le curé, les autres pour le vicaire. Les deux confessionnaux, assez peu fréquentés du reste en dehors du petit troupeau des philothées, recevaient à peu près en portions égales ces âmes de blanches colombes. Le confessionnal de M. le curé, celui de gauche en entrant à l'église, était naturellement le plus confortable; il était toujours le moins humide. Le grand monde des dames allait là de préférence : c'était mieux porté. Le confessionnal de droite, adossé au cimetière, composé de planches mal jointes, était une ruine du vieux temps, exactement comme son illustre possesseur dom Claude. Les femmes de la campagne, les artisanes de Charroux s'y rendaient généralement pour les grandes fêtes. C'était, en fait, le confessionnal du prolétariat. Mais, disons-le, à l'éloge de tous, la bonne entente régnait dans ce petit royaume spirituel. On n'était pas d'ailleurs d'un rigorisme outré. On donnait l'absolution, à Pâques, aux jeunes filles qui s'accusaient d'avoir trop dansé, exactement comme aux plus sages, aux filles de la confrérie placées spécialement sous la direction de l'honnête dom Claude.

M. le curé avait obtenu de la commune que son vieux presbytère, presque aussi ancien que l'abbaye, fût rebâti à neuf. Ceci avait été une grande affaire. Les conseils municipaux ne se composent pas souvent d'hommes bien disposés pour le pasteur ; et une maison à bâtir, c'est une charge pour un canton qui a sa gendarmerie, son école communale, son prétoire.

Les femmes s'en mêlèrent. Elles firent honte à

leurs maris. Dans une ville comme Charroux, laisser tomber le presbytère, cela criait vengeance. Et les honorables conseillers municipaux, par orgueil pour « une ville comme Charroux, » votèrent les dix mille francs que devait coûter la nouvelle cure.

Ce fut là un grand triomphe pour M. le curé et une grande joie. Gonde, sa gouvernante, s'installa en reine dans ce palais en pierres blanches qui avait coûté dix mille francs ; et les curés du canton qui venaient dîner deux fois par an au presbytère, pour la fête patronale et pour la distribution des saintes huiles, jetaient un œil d'envie sur le presbytère de leur doyen.

— Quelle bonne chose, se disaient-ils ; quelle gloire que d'être curé inamovible et d'avoir une si belle maison curiale !

Restait encore l'église à réparer. M. le curé y pensait, il y pensait même beaucoup. Il avait tenu cinq ou six fois son conseil privé, le soir, l'hiver, au coin du feu de sa cuisine, avec Gonde, qui prenait si bien les intérêts de M. le curé. Avant l'érection du presbytère le digne pasteur avait eu des velléités de saint homme, il s'était dit que la maison de Dieu devait passer avant celle du curé. Gonde, moins céleste, avait été plus positive en affaires, elle croyait de toutes ses forces que Dieu pouvait attendre. Elle ne voyait nul péril en la demeure qu'on mît plus tôt ou plus tard des vitres à l'église, où l'on ne reste qu'une heure, le dimanche, et où l'on s'enveloppe par précaution. Mais il y avait urgence pour le presbytère. L'éloquence de Gonde l'avait emporté. Le bon Dieu

attendait en effet, et le presbytère réclamé si impérieusement par Gonde, qui avait pris haut la chose, avait été accordé à cette personne si prudente. Il fallait attendre de nouveaux fonds pour l'église.

Les choses en étaient là quand éclata dans la ville la nouvelle, la grande nouvelle, la nouvelle extraordinaire, dont on s'entretint, le premier jour, longtemps, jusque sur l'oreiller, et dans les plus petit ménages des hautes rues derrière l'église, que ce jour-là, le matin, par-devant Me Brouillet, notaire impérial en résidence à Charroux, il avait été vendu à dom Claude Batailler, lui prenant et acceptant, l'abbaye de Charroux, le grand corps de logis, les jardins et autres appartenances, tel que le tout se tient et se comporte, sis à Charroux, entre la Grande-Place, la halle et les terrains du cimetière, pour la somme de dix-huit mille francs, versés par lui dom Claude entre les mains du vendeur.

Quelques petits bruits avaient circulé déjà à ce sujet, et le percepteur, l'ami intime du curé, l'avait prévenu de cette grande affaire, qui n'était encore, disait-on, qu'à l'état de projet.

On avait même su que dom Claude, qui ne sortait pas de chez M. Grenier, en avait obtenu, à force d'obsessions prudentes, une grosse somme, dont on ignorait le chiffre, pour rétablir les moines à Charroux.

Dom Claude avait été impénétrable. Il avait fallu quelques indiscrétions pour que ce grand secret eût été divulgué ainsi. On ne saura que dans la fameuse vallée de Josaphat, au grand jour de l'ouverture du compte courant de toutes les con-

sciences humaines, quelle fut la langue féminine qui ébruita l'affaire. Etait-ce la femme du notaire, ou la fille du vendeur ? Qui avait pu surprendre le secret des cinquante mille francs destinés par les Grenier au rétablissement des moines ? Madame Abel Grenier, née Rose-Sylvie de la Futaie, avait-elle confié cela à quelque amie ?

On se préoccupa beaucoup de toutes ces choses au presbytère. Gonde recueillit par le sacristain Blaise, par le fossoyeur Simon, par la jolie lingère, beaucoup de cancans ; mais cela n'apprenait rien de plus ; et le jour même où dom Claude triomphait à Poitiers et reprenait le chemin de Charroux, porteur de la pancarte constituante avec laquelle il avait le droit de réunir dans l'abbaye ce qui lui plairait de moines, le curé ne savait rien de positif que ce voyage, dont il ne soupçonnait même pas la portée.

Le percepteur dîna ce soir-là au presbytère. Gonde avait fait un bon petit repas confortable. Elle servit, comme à l'ordinaire, son maître et le convive, et selon l'usage, quand il n'y avait à dîner chez M. le curé que cet ami de la maison, elle se mêla à l'entretien.

Evidemment on ne parla que de la grande affaire. C'était capital pour Charroux ; c'était capital aussi pour le curé. Une voix intérieure, voix bien forte, celle de l'intérêt, de la conservation d'une position si douce et si bien faite, lui disait déjà qu'avec une maison de moines il allait avoir des maîtres, plus que cela, des ennemis.

Son ami, son chaud ami, lui plongea à plusieurs

reprises le poignard dans le cœur. Rien n'est traître comme les amitiés qui, pour nous plaindre, nous étendent sur le gril de saint Laurent.

M. le percepteur n'y manqua pas.

— Oui, vous en verrez de belles ! Ils vous mèneront, les moines !

— Oh ! peut-être. Ce sont souvent des hommes de Dieu.

— Bon ! raison de plus pour qu'ils soient plus haineux, plus intolérants.

— Mon cher, on ne doit pas parler ainsi des révérends Pères de tous les ordres.

— Oh ! je le sais bien ; vous les soutenez toujours dans vos conversations.

— Il le faut bien !

Gonde prit la parole.

— Vous verrez comme ils vous soutiendront, eux ! Je me souviens d'un capucin que Monseigneur nous envoya il y a deux ans ici pour le carême. Vous avez été bien habillé par lui, à l'évêché, sur l'état de votre église. Nous aurons des espions; c'est moi, Gonde, qui vous le dis.

— Eh bien ! après ?

— Après ? Qu'il ne faut pas faire bon accueil à ses ennemis, les attirer chez soi !

— Je vous dis, moi, qu'il est prudent d'être bien avec eux.

— Mais enfin, mon cher ami, dit le percepteur, je ne vous comprends pas. On dirait, à vous entendre, qu'on est perdu si l'on n'est pas favorable aux moines.

— Oui, mon ami, perdu! Pas vous, qui êtes laïque et qui avez votre franc parler.

— N'êtes-vous pas libre aussi, curé inamovible, ne dépendant de personne?

— Oui, bien maître, dit Gonde.

— Non, mon ami, je ne suis pas libre. Avec notre évêque, plus moine que les moines, je serais bien venu, dites donc, s'il lui était rapporté de moi un seul mot sur cela qui choquât ses idées! Je serais bientôt classé parmi les esprits indépendants, comme on les appelle, c'est-à-dire à jamais repoussé de tout.

— Un esprit indépendant! un esprit indépendant! Qu'on dise cela, que vous importe?

— Ah! vous ne le savez pas? Je vais vous l'apprendre. On est noté d'infamie, entendez-vous, mon bon? Un prêtre indépendant est réputé un prêtre mal pensant et peu orthodoxe.

— A merveille! je comprends. Mais, en définitive, c'est de la faiblesse.

— Dites que c'est de la raison et de la prudence.

— Avec ces hypocrisies honnêtes, jamais la vérité n'entrera dans le monde; et vous verrez tout Charroux, qui enverrait les moines au diable, dire de tous côtés : Il faut accepter les moines, M. le curé est pour eux!

— Eh bien! mon cher, tant mieux qu'on dise cela!

— Tant pis, parce que c'est une lâcheté; et je n'aime pas que mes amis soient des lâches, pas plus que je ne le suis, moi. Il faudrait plus de cou-

rage que cela. Vous verrez comme ils vous mèneront.

— Je m'y attends.

— Dom Claude a cinquante ans de vengeance à exercer sur le clergé séculier. Il a eu la patience bénédictine. Comme je l'ai vu toujours se courber devant vous, parce que c'était la nécessité! Attendez un peu : vous le verrez redresser sa longue échine, tout vieux qu'il est, et vous dire : *Ego sum papa!*

Le curé, à la longue, finissait par perdre patience :

— Qu'il dise ce qu'il voudra, je n'y puis rien, je ne veux rien y faire, et je n'y ferai rien.

— Bon! bon! bon! Voilà bien trancher une question.

— Oui, dit Gonde, laissez-vous tondre comme un agneau!

Le percepteur continua :

— Il y a toujours des moyens à prendre, au moins pour atténuer le mal.

— Je n'en connais pas quand il s'agit de moines. Heureux serai-je, tout en les favorisant extérieurement, s'ils ne devinent pas que je le fais par peur! Ils me perdraient bien vite.

— Vous pourriez toujours bien prévenir un peu ce pauvre Abel Grenier et sa niaise de femme, qui vont devenir la vache à lait du très-révérend Père.

— Oui, pour que la première parole de la belle Sylvie à dom Claude soit celle-ci : — Monsieur le curé nous a dit telle chose. — Vraiment, mon ami, vous me donnez là un bon conseil.

— M. le curé a raison cette fois, dit Gonde.

— Que M. Grenier, dit le curé, se ruine pour doter des moines, c'est son affaire. Ma charité pastorale ne va pas jusqu'à me compromettre pour sauver cet imbécile. D'ailleurs dom Claude se met sur les épaules un fardeau plus lourd qu'il ne pense. Restaurer l'abbaye ! Ah ! toute la fortune des Grenier y passerait.

Puis, quand il sera une fois entre les griffes de l'architecte, il lui faudra du temps pour s'en tirer. On sait ce que c'est que les architectes. Pendant ce temps-là j'aurai un peu de paix.

— Que Dieu vous écoute ! Mais le très-révérend abbé s'en tirera. Tout réussit aux moines.

Prenez patience seulement, et qu'ils s'installent bien ! Nous comparerons, dans deux ou trois ans, l'église de l'abbaye à l'église de la paroisse. Vous avez une misérable chaire de bois blanc soutenue par un grossier barreau de fer, et où l'on monte par une échelle de planches. Et dans l'abbaye, pour servir à prêcher les superstitions monacales et à soutenir les plus folles théories mystiques, s'élèvera une chaire sculptée qui sera une œuvre d'art. Votre sacristain met des guenilles pour boucher, au midi de votre église, les panneaux de vitraux de plomb que le vent défonce. De splendides verrières achetées par les grandes dames, et portant des écussons armoriés ou les noms des donataires, jetteront un jour féerique dans l'église de l'abbaye restaurée. Vos stalles sont défoncées, et, en me mettant à genoux dimanche, le plancher pourri s'est écrasé sous mes pieds. Je vois de là les larges et riches stalles sculptées qui serviront aux nouveaux moines. Vos

confessionnaux mal joints sont dans des encoignures, verdâtres par suite de l'humidité, où ma fille attrape un rhume chaque fois qu'elle va recevoir l'absolution, et les moines auront des confessionnaux bien capitonnés, où les prie-Dieu seront recouverts de velours. Votre buffet d'orgues ne sera qu'un orgue de Barbarie, à côté des orgues magnifiques de l'abbaye.

Et, encore, vous vous apitoyez sur eux, pauvres gens ! Ne craignez rien. Les nouveaux venus feront argent de tout; ils changeront le Merdenson en Pactole.

— Mon cher ami, finissons sur cela. J'aime probablement les moines comme vous les aimez. Mais, ayant à les subir, mieux vaut encore paraître les soutenir que leur faire une opposition impossible. Avec les moines contre moi, je ne resterais pas deux ans curé de Charroux. Ce sera beaucoup de me maintenir, même avec toutes mes prudences.

Quand le soir, vers les dix heures, le curé se retira dans sa chambre à coucher, Gonde l'accompagna pour préparer le lit.

— Nous sommes bien malheureux, dit-elle au curé. Vaudrait autant dire que la peste fût entrée dans Charroux que d'y voir arriver les moines.

— Allons ! allons, Gonde ! ce sont des prêtres.

— Vous direz ce que vous voudrez, mais j'en sais long sur les moines. On raconte tous les jours leurs histoires dans Charroux. Cela fait l'amusement des veillées, au point qu'on en a honte quelquefois.

— C'est bon ! c'est bon !

— Ah! je sais bien, vous n'aimez pas qu'on dise sur cela la vérité. Mais laissez venir les moines, et vous verrez. Ne savez-vous pas tous ceux d'ici qui sont fils ou petits-fils de moines?

— Ah! Gonde!

— Mais oui; qu'on se gêne encore pour les nommer! Il n'y a pas jusqu'à votre sacristain...

— Ce n'est pas sa faute.

— Non, le pauvre diable.

— Il faudrait que tout cela fût oublié.

— Ah! bien oui! cela se dira dans cent ans encore. Et puis avec les nouveaux moines les nouvelles histoires! Voyez-vous, monsieur le curé, ce n'est pas à moi qu'on en conte. Les moines sont des hommes, n'est-ce pas? Eh bien! vous me comprenez.

— Diablesse de femme! Allez dormir, et laissez-moi... avec vos moines!...

XI

DE MEUNIER DEVENU ÉVÊQUE

Le très-révérend abbé de Charroux, dom Claude, muni d'une bonne ordonnance épiscopale qui le constituait roi spirituel à Charroux, mieux que ne le firent souvent, pour beaucoup de rois, des chartes constitutionnelles, avait songé, au sortir du palais épiscopal de Poitiers, à une importante affaire.

Il lui fallait les insignes de sa nouvelle dignité : la crosse, la mitre abbatiale, l'anneau. Rentré à son hôtel, avant le départ du train pour Civray, d'où l'omnibus du chemin de fer le ramènerait à Charroux, il prit exactement la mesure de sa longue tête chenue, la hauteur de ses épaules pour que la crosse fît un effet majestueux, la largeur du doigt qui porterait l'anneau ; puis, prenant la plume, il écrivit à un orfévre de la rue du Vieux-Colombier, à Paris, dont il avait l'adresse, par précaution, depuis plus de dix ans, pour faire la commande de ces précieux insignes en vermeil émaillé, style moyen âge

de la plus belle époque. Ce vieillard enfant se faisait ses cadeaux de noces, s'achetait sa corbeille; argent le moins regretté qui soit dépensé dans la vie. D'ailleurs le vieux moine espérait bien que quelque âme pieuse aurait un jour ou l'autre avec lui ce dialogue :

— Oh! mon Très-Révérend Père, cela est bien beau et a dû vous coûter bien cher?

— Oui, ma chère fille, assez cher.

— Quatre mille francs au moins?

— A peu près.

Et, ôtant un gant parfumé, la plus délicate des mains sortirait d'un porte-monnaie élégant quatre de ces petits papiers chiffonnés qui valent mille francs l'un, et il serait dit, à lui dom Claude :

— Mon Très-Révérend Père, faites une neuvaine à mon intention.

Le renard, enfant de saint Benoît, comptait sur cette rentrée, peut-être avec un courtage de cinq à six cents francs. Il n'avait pas oublié de mentionner dans sa lettre qu'il payerait sur facture en remboursement, mais bien entendu avec l'escompte. Les moines du moyen âge ne connaissaient pas ce progrès.

Parti de Charroux pauvre vicaire, Claude y rentrait abbé crossé et mitré. Descendu de l'omnibus devant l'auberge de *la Croix-Blanche*, il trouva deux hommes, bien modestes, bien obséquieux, et qui s'étaient stylés mutuellement pour garder invariablement, dès ce jour, le physique de l'emploi; c'étaient le sacristain Blaise, le fossoyeur Simon, qui, désertant la paroisse pour l'abbaye, devenaient,

dès ce moment, frères convers. Ils attendaient Sa Paternité.

— Mon Très-Révérend Père a fait un excellent voyage? dit d'une voix mielleuse l'ex-sacristain frère Blaise.

Ah! que ce « Très-Révérend Père » chatouilla l'âme de dom Claude!

— Simon, portez le sac de Sa Paternité! dit Blaise conservant le ton de commandement, vis-à-vis des inférieurs, qui se prend dans les sacristies.

Ainsi solennellement accompagné des deux premiers frères convers dont il s'était assuré à l'avance, le moine suivit magistralement la Grand'Rue près de la halle, et, tournant à gauche, il monta la rue qui conduit à l'église. Il salua tous ceux qu'il rencontra, avec un air de jubilation qu'il ne pouvait plus contenir.

Arrivé en face de l'église, il entra dans sa maison, suivi des deux estafiers.

— Mes chers enfants, mettez-vous à genoux et recevez ma bénédiction.

Les deux hommes, décidés à tout, ne se le firent pas dire deux fois, et s'agenouillèrent devant dom Claude, qui murmura gravement son *Benedicat vos*.

— Demain, mes enfants, il faudra prendre congé de M. le curé. Je suis abbé maintenant, supérieur institué par Mgr l'évêque de Poitiers. Vous emploierez une portion de la journée à préparer les chambres de l'abbaye. Nous nous y installerons immédiatement pour commencer la vie régulière.

— Ce que voudra Votre Révérence, fut l'unique réponse des nouveaux frères.

Le vieillard, on le voit, comptait les instants.

Un modeste souper attendait la Révérence. Il allait donc la quitter, cette maison de bois où, cinquante ans, il avait rêvé la gloire dont il jouissait enfin dès ce jour. C'était l'heureux jour, le grand jour de sa vie! Il eut un moment où il fut obligé de porter la main à son front. On peut mourir de joie.

Et vous, touristes, vous, amateurs des œuvres du moyen âge, qui vont disparaissant du sol de la France, soit de vétusté, soit par le marteau du démolisseur, si vous voulez voir la maison de bois de dom Claude, hâtez-vous! Prenez le chemin de fer; gravissez, à Charroux, la rue de l'Église. En face de l'entrée se présentera à vous une vieille maison en bois du quinzième siècle, avec son immense toit sur la rue et ses étages en encorbellement; les fenêtres ont encore ces fines moulures creusées profondément dans le bois, qui donnent à ces constructions l'aspect de grands reliquaires ouvragés.

La façade de cette maison vous offrira un joli croquis ou une photographie splendide.

N'entrez pas au dedans, à moins que, depuis l'installation de dom Claude à l'abbaye, quelque Hercule poitevin n'ait nettoyé cette écurie d'Augias. La seule pièce un peu décente de ce respectable Louvre des rats était la grande chambre du premier étage, qui servait à dom Claude de salon et de chambre à coucher. Trois grandes armoires, de nombreuses étagères, plus un vieux lit à la du-

chesse, meublaient seuls, avec deux fauteuils garnis de jonc et quelques chaises, cette chambre enfumée.

Pourtant il y avait là des trésors. En véritable Bénédictin, avec l'instinct collectionneur des anciens moines, j'allais dire de ses ancêtres, dom Claude, depuis son retour de l'émigration, avait acheté tous les parchemins, tous les vieux papiers que les peillers du pays ramassent dans les anciennes maisons où ils vont acheter le chiffon, et qu'ils revendent aux épiciers, aux débitants. Dom Claude, payait deux sous par livre de plus que tous les autres les vieilles paperasses. Aussi tous les Auvergnats qui se livraient à cette petite industrie connaissaient-ils dom Claude, jusqu'à Saint-Flour et Aurillac.

Quand les liasses arrivaient, il ne faisait qu'une seule chose : envelopper chacune d'elles d'une chemise de gros papier saupoudré d'une poudre destructive des insectes, mettre une étiquette pour indiquer la provenance, puis laisser dormir cela paisiblement, entassé sur les larges étagères de la chambre et dans ses profondes armoires.

Il devait y avoir bien du fatras dans ces immenses liasses; mais l'instinct avait bien servi le vieux moine. Pour sa part, le digne homme n'avait jamais lu une ligne de tout cela; il lui eût été impossible de déchiffrer une charte. Mais ce devait être un bonheur pour les érudits qu'il espérait attirer à Charroux, de trouver des archives toutes vierges.

Dom Guillart en aurait la primeur.

Le lendemain, le sacristain Blaise et le fossoyeur

Simon se présentèrent à la cure, demandant le vénérable archiprêtre.

Gonde les fit asseoir à la cuisine.

Elle monta avertir M. le curé.

— Il y a quelque chose, se dit celui-ci. Et il se prépara à descendre.

— Comme ça, mam'selle Gonde, dit Blaise, à qui la gouvernante du curé avait quelquefois donné quelque petit verre d'eau-de-vie, il se paraît que nous quittons M. le curé.

— Vous nous quittez! Pas possible? Dans quelle paroisse allez-vous donc?

— Mais à Charroux, mam'selle.

— Vous ne voulez donc plus servir à l'église?

— Oh! pardon, mam'selle, au contraire; mais nous allons frères à l'abbaye.

— Nous avons du regret tout de même, parce que M. le curé n'est point un méchant homme et que vous, mam'selle Gonde, vous étiez si honnête pour nous. Mais que voulez-vous? Je suis veuf; je vais vieillir. Il faut sauver sa pauvre âme.

— Oh! l on n'a pas besoin de se mettre avec des moines pour faire son salut.

Le pasteur descendit à point pour empêcher Gonde d'aller plus loin. La malicieuse fille songeait déjà comment elle pourrait, sans trop paraître faire une personnalité, parler des fils de moines; c'eût été mauvais, pour le quart d'heure.

Le curé fut plus modéré et plus habile.

— Ces messieurs nous quittent, dit Gonde, prenant la parole, même avant les deux officiers de l'Église.

— Oui, monsieur le curé, nous venons vous donner notre démission. Nous allons à l'abbaye, avec dom Claude.

— Ah! M. le vicaire va à l'abbaye? Comment cela?

— Monsieur le curé sait bien qu'il a acheté l'abbaye.

— Oui, on en a parlé; mais je ne le sais que par le bruit public.

— Il vous le dira bien lui-même, le cher homme. Monseigneur lui a donné son titre; et il va tenir des moines à l'abbaye; et nous serons frères convers, si toutefois, monsieur le curé, cela ne vous fâche pas de notre part.

— Pas le moins du monde, mes braves gens. Je n'ai que du bien à dire de vous. Soyez de bons chrétiens où vous irez.

Dans le moment on entendit le pas de quelqu'un. Dom Claude venait aussi porter son antienne à son ancien supérieur.

— C'est le Très-Révérend Père, dit le sacristain Blaise.

Cette parole fut un éclair pour M. l'archiprêtre; il allait naïvement appeler dom Claude : — Mon cher abbé. Il se ravisa, et prenant son ton le plus affectueux, sa voix la plus caressante :

— Mon Très-Révérend Père, quelle délicieuse nouvelle on nous apporte! Ce n'était donc pas un vain bruit? notre ancienne et illustre maison de Bénédictins va renaître de ses cendres, et Dieu vous avait réservé l'honneur de cette belle restauration!

— Oui, j'en bénis Dieu, mon cher et respectable curé.

— Ah ! croyez bien à toute ma joie de ce grand événement. Vous me l'aviez caché, pour me donner une heureuse surprise.

— Je pouvais échouer dans un projet de cette importance. J'ai donc dû agir avec une extrême réserve. Vous serez assez bon pour ne pas m'en vouloir...

— Comment donc, mon Très-Révérend Père ! mais pas le moins du monde.

— Comptez toujours, cher monsieur le curé, sur le dévouement de nous tous.

— Oh ! je n'en doute pas, mon Très-Révérend Père. De son côté aussi, le curé de Charroux vous appartient tout entier, cœur et âme. Disposez de lui, quoiqu'il puisse peu. Il se croira trop honoré de vous aider dans une œuvre aussi sainte.

— Oh ! monsieur le curé, je connais bien votre grand zèle.

Après cet échange de dévouement officiel, le très-révérend se leva, priant le curé de l'excuser de lui faire une aussi courte visite.

— Mais, mon Dieu ! j'oubliais la chose essentielle, de vous montrer l'ordonnance épiscopale de Sa Grandeur Monseigneur de Poitiers qui m'institue supérieur d'une communauté régulière de Bénédictins à Charroux.

— Votre Révérence n'a besoin de rien me montrer. Je la crois parfaitement sur parole, et je la conjure de nouveau de compter sur mon éternel dévouement.

Le moine partit. Il avait son émancipation définitive.

— Je sais bien, dit-il en sortant de la cure, que le vénérable archiprêtre est furieux, dans le fond du cœur; mais il rongera son frein et se taira toujours. Je suis, en définitive, maître à Charroux. Je commanderai mieux par la crainte. Comme il m'a distribué du « Révérend Père! »

Le curé, demeuré seul, se frotta les mains.

— Je ne m'en suis pas trop mal tiré, se dit-il. Lui en ai-je donné du « Révérend Père! » Pourvu que je vive en paix avec lui, que m'importe le reste?

O parole, tu as été donnée à l'homme pour déguiser sa pensée!

XII

UN ARCHITECTE RESTAURATEUR

On ne parlait, à Charroux et dans toute la contrée, que de la grande affaire de la restauration de l'abbaye.

On avait vu arriver successivement dom Boissier, dom Guillart, dom Rugeteau, dom Gargilesse et trois autres comparses dont les noms nous sont indifférents pour le quart d'heure; religieux de chœur, comme on les appelle, total : huit, y compris Sa Paternité. On avait recruté deux autres pauvres diables, de l'étoffe du sacristain Blaise et du fossoyeur Simon ; autre total pour les frères convers : quatre. Dom Claude avait habillé tout cela, flambant neuf, du froc bénédictin. Il y avait là douze bouches à nourrir, et l'on avait entamé les cinquante mille francs des Grenier avec les frocs, avec les insignes de la dignité abbatiale, avec le premier mobilier des dortoirs, du réfectoire, de la salle du chapitre. Il avait fallu encore garnir le cellier, se

procurer les bois de chauffage et tout ce qui compose le train d'une grande famille religieuse.

Mais notre Claude avait dans les veines du sang des moines, et il se disait, avec l'imperturbable assurance d'un fataliste, que jamais couvent n'avait péri faute d'argent.

C'était là pourtant la grande préoccupation de tous les honnêtes bourgeois de Charroux, hommes rangés et fins calculateurs s'il en fût. On se faisait partout ce raisonnement.

— Les cinquante mille francs des Grenier, — car on avait su définitivement que le fondateur de la communauté était bien réellement Abel Grenier — les cinquante mille francs, si bien placés qu'ils fussent, et sur bonne hypothèque, à cinq, ne donneraient jamais que deux mille cinq cents francs de rente. Or c'eût été à peine de quoi fournir le nécessaire aux onze premiers moines.

Comment ferait dom Claude?

Les uns disaient :

— Il y aura des fondations.

— Merci, répondaient les autres, pour que tout s'en aille ainsi en fumée.

— Quand on fonde, messieurs, ajoutait gravement le personnage qui raisonnait sur ces matières, on assure d'abord le capital, et on ne laisse que la libre disposition du revenu à des hommes inexpérimentés, qui attendent toujours, comme au temps de saint Paul le premier ermite, qu'un corbeau apporte, chaque matin, dans son bec, le petit pain nécessaire à chaque religieux.

D'autres répondaient :

— Ne vous préoccupez pas ! laissez seulement réparer assez l'église pour qu'on y pontifie, et vous verrez que dom Claude aura ses corbeaux qui apporteront, non du pain tout pétri, mais de bons gros sous qui pourront payer le boulanger et le marchand de vins.

— Il serait bien fâcheux que tout cela se terminât par un fiasco. Dom Claude est un honnête homme ; mais il n'a pas les premières notions d'une administration. Il faudrait là-dedans un procureur entendu en affaires, et s'en trouvera-t-il un ?

Toutes ces inquiétudes, toutes ces pensées contradictoires préoccupaient le petit monde karrofin, quand arriva à Poitiers un homme fort connu dans le département de la Vienne et dans celui des Deux-Sèvres, M. Charles Dubigant, architecte restaurateur des églises, des châteaux, et qui depuis dix ans jouissait d'une grande réputation comme habile homme et comme homme habile.

La réforme du seizième siècle et la révolution de 1789 ont détruit un grand nombre d'églises et de monastères. Les excès appellent les excès. *Abyssus abyssum vocat.* Après les envahissements de l'élément monacal au sein de malheureuses populations tenues en tutelle, a dû venir une demande brutale de comptes. Les fraudes pieuses avaient duré trop longtemps ; trop longtemps on avait battu monnaie avec les superstitions de toutes sortes favorisées dans le peuple, pour qu'au moment du réveil il n'y eût pas de douloureuses représailles, pour que les petits-enfants des spoliés pendant tant de siècles ne vinssent pas, le fer et la

torche à la main, envahir ce qu'ils appelaient des repaires de superstition, réclamer contre les longs vols faits à leurs pères et demander vengeance de ces *industries* des moines, comme les a appelées l'un des plus saints évêques du seizième siècle, qui avaient entassé, dans les couvents, le produit des sueurs de vingt générations. Les luttes de la Réforme, l'explosion de la grande Révolution arrivèrent au même résultat.

Il y a un phénomène historique dont on n'a pas assez tenu compte.

Le quatorzième et le quinzième siècles furent des époques d'horrible décadence. C'est l'aveu des historiens les plus favorables aux institutions religieuses. Le moyen âge, qui avait eu son efflorescence et une espèce de virilité hâtive, au temps de saint Bernard et au temps de saint Louis, environ deux siècles d'énergie et de nobles aspirations, c'est-à-dire à peu près toute la durée des croisades, s'affaissa tout à coup, en raison même de ce qu'il y avait de superficiel dans cette civilisation de transition pure. Or, ce qui arrive aux époques de la décadence des institutions se produisit alors. Plus elles perdent de leur puissance morale, plus elles s'attachent à s'asseoir matériellement, à régulariser une brillante position financière, à s'assurer enfin de beaux revenus. Mais l'ostentation accompagne la richesse. Et c'est le moment où aux édifices bâtis par la foi, aux églises monumentales, mais souvent rudes et d'une architecture grossière, succèdent des monuments d'un autre ordre, de vastes corps de logis pour les usages de la famille

religieuse, des cloîtres splendides, en pierre finement sculptée, où d'orgueilleux abbés multiplient leurs écussons.

La fin du quinzième siècle et le commencement du seizième virent dans l'Europe catholique se développer cette seconde époque de l'art, devenu presque mondain jusque dans les maisons religieuses elles-mêmes. L'imprimerie venait d'être découverte, le siècle de la Renaissance était à son aurore; partout on bâtissait des châteaux qui étaient des merveilles; et il n'y avait pas de villes où la bourgeoisie, riche et ennoblie par les charges des hôtels de ville, ne rivalisât de magnificence architecturale avec la noblesse des châteaux et les grandes abbayes.

La violente secousse de la Réforme arriva au moment où cette activité de construction était dans toute sa force. Ce fut la tempête, imprévue pour les privilégiés de l'Église, qui s'abattit tout à coup et ne fit de tant de maisons conventuelles, multipliées outre mesure, qu'un amas de ruines.

Ces leçons de la Providence, qui peuvent profiter aux individus pour leur vie personnelle, ne profitent jamais aux corporations. A peine le pas lourd du taureau fougueux a écrasé une fourmilière sur le talus d'un sentier, que la famille mutilée recommence à relever ses fétus, à rebâtir ses cellules et à combler de nouveau ses petits greniers. C'est une loi de la nature. L'homme, être social par excellence, n'y échappe pas. Il ne peut se faire aux conséquences d'une défaite, et fût-il vaincu par des dieux, il reprendrait dans la main des dé-

bris de ses édifices écrasés pour les lancer contre le ciel et lui dire : je te brave et je recommence!

Il semble que le monde monastique du dix-huitième siècle n'ait eu qu'une seule pensée : bâtir. Se redressant contre ce qu'il appelait « la prétendue Réforme », il avait hâte de faire disparaître du sol les traces visibles de sa terrible défaite. Il n'avait plus à exploiter la foi naïve des populations du moyen âge; mais la révolution du seizième siècle, en abattant des murailles, en détruisant les beaux cloîtres, en brûlant les reliques vraies ou fausses entassées dans leurs châsses, n'avait pas touché aux droits terriens des maisons conventuelles. C'était une guerre plutôt qu'une révolution faite par des institutions nouvelles et représentée dans ses conséquences pratiques par un Code. Les abbayes recouvrèrent leurs biens, leurs domaines, leurs anciens droits seigneuriaux; c'était encore une immense fortune qui surnageait au cataclysme; et l'on se souvient que, par l'étrange abus des commandes, de grands dignitaires de l'Église avaient encore, au moment du réveil de 1789, jusqu'à deux cent mille livres de rente.

De même que le monde religieux du seizième siècle fut surpris au milieu de ses fureurs de bâtir, de même celui du dix-huitième siècle se livrait à ce luxe de construction, malgré les menaces de l'esprit rationaliste du temps, malgré Voltaire et les encyclopédistes. Le volcan était sur leurs têtes, ses grondements sourds annonçaient l'inévitable et terrible explosion, et toute cette génération obstinée à reconstruire se cramponnait à ses nouveaux

édifices, comme les pâtres des flancs de l'Etna, qui pensent que les fleuves de lave, aux époques d'éruption, n'atteindront pas leurs cabanes de roseaux.

Il y a donc eu deux leçons, deux terribles leçons, données, à la distance de moins de trois siècles, au monde monacal, à cette idée tenace de réaliser l'idéal chrétien dans la prison appelée le cloître. Ces deux grandes protestations n'ont servi à rien. Tant que le principe régénérateur, qui a créé le 1789 sérieux, s'est maintenu dans la génération qui avait tant souffert du régime étouffant restauré après les secousses de la Réforme, le moine ne pouvait pas apparaître parmi nous. Par une singulière antinomie, la vie nouvelle de liberté qui pénétrait le siècle enlevait la liberté au moine, comme des habitudes nouvelles de propreté dans une maison ôtent aux araignées innocentes, comme aux parasites dangereux, leur droit de dresser leur toile ou de se blottir dans les interstices des parquets. C'est que l'humanité a cette conviction d'instinct, à jamais indestructible en elle, que les grands parasites de la vie sociale sont les reclus, c'est-à-dire les hommes qui se renferment dans la ruche, avec des moyens habiles pour que les travailleurs leur apportent le miel.

Le couvent ne pouvait donc se rétablir sous l'œil des hommes de la première génération qui avait fait si péniblement la conquête du monde nouveau. Mais cette génération devait descendre dans la tombe, et les enfants, moins soucieux que les pères, parce qu'ils avaient la jouissance des bienfaits de

la grande Révolution, n'ont plus gardé de ressentiment contre le passé. Revenants d'un autre âge, placez-vous auprès de nous, si le goût vous en prend; nous vous regarderons faire. Si vous accaparez trop, nos petits-fils sauront bien, comme l'ont fait nos pères, abattre vos toiles d'araignées. Allez!

Et sur cette parole, le génie monacal a reparu; il s'est reconstitué dans toutes les formes de son passé, il a recommencé les mêmes errements. Exploitant, avec une incroyable habileté, le sentiment pieux qui est dans l'âme humaine et qui descend quelquefois jusqu'à la superstition, il a apitoyé les âmes tendres; il s'est substitué, par une subtilité dont tout le siècle est dupe, à l'Église même, dont il n'est qu'une excroissance, et, dans le court espace de vingt-cinq ans, nous avons vu l'or affluer dans l'escarcelle des nouveaux moines, les donations se multiplier pour ramener les anciennes familles religieuses, et toutes nos grandes villes de France se remplir d'édifices aussi vastes, souvent plus somptueux que ceux dont la Révolution avait fait des écoles, des musées, des casernes.

C'est donc la troisième fois que le phénomène s'accomplit, et l'accélération du mouvement est si rapide, les ressources enlevées à la piété des peuples se sont tellement accumulées que des ordres très-puissants, tels que la Compagnie de Jésus, qui avaient poussé jusqu'au-dessus des fondations des monuments immenses dans les grandes villes, ont cru prudent, vers 1854 et 1855, d'enrayer ce mouvement de constructions colossales, qui eût

montré d'une manière trop éclatante l'influence nouvelle qu'ils avaient acquise, au sein d'une civilisation dont ils avouent assez franchement être les ennemis.

Rien n'arrêtera ce mouvement.

Deux révolutions sont en présence de nous : l'une, lente et pacifique, s'opérant au moyen des lois et par la force même de la civilisation ; l'autre, brusque et violente, comme elles arrivent quand il y a accumulation de colères sociales. Avec la grande force de l'opinion, devenue aujourd'hui une puissance, la révolution pacifique est la plus probable dans l'avenir, parce qu'elle redresse les griefs et qu'elle ne froisse pas d'intérêts. Mais, dans l'un ou l'autre cas, les envahissements de l'esprit monacal se trouveront en présence de la révolution, et il y aura lutte.

Cette troisième fois encore, la vieille idée aura reproduit exactement les folies du passé ; elle aura bâti, incessamment bâti ; elle aura exploité la foi des âmes croyantes ; elle aura, autant qu'il aura dépendu d'elle, ramené ce moyen âge où le moine était tout et faisait courber, devant lui, jusqu'aux têtes des rois et des grands.

Quant à l'issue de la troisième lutte, elle est écrite dans l'histoire du passé. Aux mêmes causes les mêmes effets.

Dom Claude, comme tous les restaurateurs d'abbayes, n'entendait rien en philosophie de l'histoire. En sa qualité de Bénédictin, il connaissait un peu les chroniques de son ordre ; il avait lu les faits marquants de l'histoire générale. Sa science

n'allait pas plus loin. Comme il avait une prodigieuse mémoire, sa tête était un armorial vivant. Il y avait peu de familles anciennes, non-seulement dans le Poitou, mais en France même, dont il ne connût l'origine, les lignes généalogiques et le blason. C'était sa spécialité.

Relever Charroux était pour lui reconstruire la maison de ses pères. Il avait une invincible horreur des révolutions dont il était le vaincu. En recommençant la famille bénédictine, dans le lieu même qui avait vu son enfance, il entendait bien remettre exactement chaque chose à la place où il l'avait vue lui-même avant l'émigration. C'est dire qu'il avait à cœur de relever le cloître, l'église, et de remettre le nouveau couvent à la splendeur des plus beaux temps de l'existence de l'ordre de Saint-Benoît.

Ceci nous explique l'arrivée, à Charroux, d'un architecte qui avait la spécialité des monuments religieux et des châteaux du moyen âge.

M. Dubigant était appelé pour la restauration de l'immense église de Charroux. Il passa deux jours avec dom Claude à examiner, à faire des devis.

Dubigant sonda d'abord son homme, et il ne lui fallut pas longtemps pour deviner que les premiers fonds dont il avait pu disposer pour la restauration de l'abbaye filaient rapidement et qu'il n'y avait pas là de quoi suffire aux sept à huit cent mille francs que demanderait la grosse œuvre de l'église.

Il fallut pourtant s'expliquer.

Un nouveau couvent était une magnifique pratique pour un architecte. Et celui-ci, qui avait l'expérience des moines, savait que, d'ici à dix ans, il y aurait là un bon million, procuré il ne savait pas trop comment, mais procuré par l'industrie des moines, qui passerait par les mains de l'architecte, de l'entrepreneur, s'entendant toujours pour partager la plus large part du gâteau, puis par les mains des maçons et des fournisseurs.

On ne lâche pas une proie comme celle-ci.

Cependant dom Claude était dévoré d'une sainte impatience. Il voulait bien savoir à quoi s'en tenir, mais il était à l'avance effrayé du chiffre ; on le flattait en mentant un peu.

Dubigant mentit beaucoup.

— Eh bien! enfin, monsieur l'architecte, à combien se montera le devis total des travaux?

— Mon Très-Révérend Père, je crois qu'avec cent ou cent vingt mille francs, peut-être cent dix, nous rétablirons la grosse œuvre du splendide monument. Le reste, les travaux fins de détail pourront attendre.

Dom Claude respira. Il manqua embrasser Dubigant, qui n'était pas accoutumé à ces sortes de tendresses de ses clients, dans les vieux châteaux du Poitou ou dans les cathédrales qu'il restaurait.

Le très-révérend abbé n'avait pas le tiers de ces premiers cent vingt mille francs, mais il comptait sur les corbeaux.

L'affaire capitale était que l'église fût ouverte au culte le plus tôt possible, que des cérémonies pompeuses, où viendraient des cardinaux, des ar-

chevêques, des évêques, des curés de tout le pays, attirassent le peuple de dix lieues à la ronde, qui reprît, comme autrefois, l'habitude d'apporter ses offrandes au *digne vœu* de Charroux.

Ses calculs étaient tout faits, mais il fallait se hâter : il fallait exploiter le bruit fait, dans toute la contrée, par l'arrivée des premiers moines. On avait besoin de l'église immédiatement, au moins d'une notable partie du merveilleux chœur, dont le centre seul subsistait en un débris si imposant.

L'architecte devina toute la position. Ce que les usuriers recherchent, ce sont les fils de famille dissipateurs. Notre homme eut bientôt fait son calcul.

— Je vous promets, mon Très-Révérend Père, le chœur de l'église, en très-grande partie restauré, d'ici à six mois.

Dom Claude était aux anges.

— Je puis même faire mieux ; au moyen de briquetages et de vitraux provisoires, je puis disposer immédiatement, pour les premiers besoins du culte, la coupole centrale.

C'est ce que voulait par-dessus tout dom Claude. Pontifier là devant ses religieux, en mitre et en crosse, leur donner son anneau à baiser était sa volupté suprême. Officier pontificalement, comme il se souvenait d'avoir vu faire au dernier abbé de Charroux, et mourir !

— Maintenant parlons d'arrangements, dit l'architecte.

C'était le quart d'heure de Rabelais.

— Vous pouvez, avec les immenses dépenses

que vous avez à faire d'autre part, avoir besoin de quelque temps devant vous.

— Oui, dit timidement dom Claude.

— Nous savons ces choses, mon Très-Révérend Père. J'ai un entrepreneur qui est parfaitement dans ses fonds. Il vous donnera du temps, et je vous réponds pour lui.

Nous diviserons les travaux en trois séries :

Restauration du chœur,

Restauration de la nef,

Restauration du grand portail et du cloître.

L'embellissement intérieur, vitraux, autels, chaire, balustrade, confessionnaux, viendra ensuite.

Vous prendrez des époques avec l'entrepreneur. Avec sa signature et la vôtre, vous auriez, s'il le fallait, un million de crédit chez les banquiers.

Pour le moment, pouvez-vous fournir les premières dépenses pour les échafaudages, l'achat des mortiers, l'extraction des pierres?

Dom Claude se hâta de répondre affirmativement.

— Tout est conclu, mon Très-Révérend Père. Dès la semaine prochaine, mon maître charpentier fera conduire les bois des échafaudages. Mon maître maçon ira, avec des ouvriers, commencer l'extraction des pierres pour les voûtes, et faire l'acquisition de la chaux et du sable.

— Pensez-vous que cela aille loin? dit timidement encore Sa Révérence;

— Je ne crois pas, dit l'architecte, toujours sur ses gardes pour ne pas effrayer la pratique. Avec

vingt mille francs on a immensément de matériaux...

Il vit l'impression que ce chiffre produisait sur le révérend abbé.

— Mais, Révérence, les bois des échafaudages ne sont qu'une avance ; ils serviront aux charpentes de l'église et du cloître.

Dom Claude pensa aux cinquante mille francs, déjà fortement ébréchés, qui avaient formé sa première mise de fonds. Mais, en fin de compte, on pouvait bien prélever sur le reste une vingtaine de mille francs.

Dubigant se retira. Les travaux allaient commencer immédiatement.

Huit jours après, deux brigades de charpentiers et de maçons arrivaient à Charroux sous la conduite de deux ouvriers-maîtres.

Le dix-neuvième siècle est un travailleur rapide. Une machine à vapeur allait être installée au pied de la grande tour pour élever les matériaux des voûtes. Le travail se ferait à vue d'œil.

XIII

DOM GARGILESSE

Nous avons nommé, parmi nos Bénédictins de Charroux, le Père dom Gargilesse. Il faut, pour la clarté de notre récit, que ce personnage soit un peu connu de nos lecteurs.

Voici en quelques mots son histoire.

En 183*, il y avait parmi les élèves des Jésuites, au collége de Brugelette, un enfant qui appartenait à l'une des plus anciennes familles du Poitou, celle des Gargilesse. En 1785, l'aîné de cette maison mourut sans enfants. Il courut à son sujet d'étranges récits, mais la tradition s'en perdit au milieu des bouleversements politiques; ce ne fut plus qu'une légende dont le peuple seul garda le souvenir. Encore aujourd'hui, dans le pays, les *anciens* la racontent aux veillées, et les jeunes femmes s'attendrissent sur le sort de la belle châtelaine victime de la fureur d'un mari jaloux. Le mari de Claudia avait un jeune frère qui prit après

lui le titre de comte de Gargilesse. Il ne le conserva pas longtemps; mais comme il était très-partisan des idées nouvelles, quand la révolution triompha, il n'émigra point, et nous l'avons vu, à San-Germano, faire fusiller, après un jugement assez sommaire, dom Pierre de Lussac, abbé de Charroux. En 183*, le commandant Gargilesse était le général comte de Gargilesse, et il faut convenir qu'il avait repris son titre avec une certaine satisfaction. Il faisait profession de détester les moines et tous les ordres religieux, et cependant son fils unique, Raoul, fut envoyé, à Brugelette, au collége des Jésuites. Cela d'abord semblait étrange; mais quand on connaissait la comtesse de Gargilesse et l'influence qu'elle avait sur son mari, on ne s'étonnait plus. Elle était aussi calme que son mari était violent, et elle savait comment, avec de la persévérance, on usait les résistances du vieux général et comment ses emportements mêmes devenaient un moyen de domination sur lui. Il arrivait toujours un instant où, honteux de sa violence, il se rendait à merci. Il est très-habile aux Jésuites de concentrer tous leurs efforts pour s'emparer de la direction de la femme; peu leur importe d'avoir les maris pour adversaires, les femmes se chargent de les vaincre, et c'est toujours elles qui décident, en dernier ressort, quand il s'agit de l'éducation des enfants. Et voilà comment un beau jour, au grand étonnement de tous ceux qui connaissaient le général, on apprit que la comtesse de Gargilesse avait conduit son fils chez les bons Pères de Brugelette.

Raoul de Gargilesse, élevé par une mère très-dévote, fut tout de suite au collége classé parmi les parfaits. Il devint chevalier de Marie, fut de toutes les congrégations. Et il ne parlait que de se faire Jésuite. Chose singulière, les Jésuites n'encourageaient pas les pieux désirs de leur élève; et, quand le jeune homme sortit de leur maison, ils l'engagèrent à passer quelques années dans le monde pour éprouver sa vocation.

Il est assez facile d'expliquer cette prudence des révérends Pères. Raoul de Gargilesse n'avait d'autre mérite à leurs yeux que celui d'avoir un nom illustre. Mais un beau nom ne suffit pas, il faut, même sous la robe du Jésuite, savoir le porter, et Raoul était d'une médiocrité désespérante; de plus il était vaniteux. Il avait une certaine facilité pour dire peu de chose avec beaucoup de paroles, qu'il prenait volontiers pour de l'esprit. Il manquait de tact, de prudence, et sa crédulité dévote et superstitieuse allait jusqu'à l'absurde. Il ne croyait pas qu'on pût sans péché retrancher un iota de la légende des saints. Non-seulement il croyait à tous les miracles opérés par les Pères Jésuites, mais encore à ceux des moines de toute couleur, et ses maîtres trouvaient qu'il allait un peu loin dans cette voie-là. De plus, Raoul avait le tempérament énergique des Gargilesse. C'était un grand et gros garçon, au visage blanc et rosé, aussi vulgaire que possible, bien que ses traits ne manquassent pas de régularité. Le tempérament sanguin dominait là fortement. La matière, développée aux dépens de l'intelligence, pouvait avoir, sous l'empire de sur-

excitations imprévues, des moments de fougue terribles et réclamer alors trop impérieusement ses droits. C'est tout un travail pour les supérieurs que de maintenir de tels hommes dans un milieu qui les calme. Ce qui rendait Raoul plus difficile à diriger qu'un autre, c'était son penchant au mysticisme. L'union d'une nature passionnée portée à toutes les choses de la matière et d'une imagination constamment tendue vers les spéculations du mysticisme est, pour le religieux, le plus grand de tous les dangers. Les Jésuites ne l'ignorent pas, et ils furent assez sages pour refuser le jeune Gargilesse. Ils lui conseillèrent même de se marier. Il ne tint pas compte de ces sages avis; et son père et sa mère étant morts à peu de distance l'un de l'autre, ne lui laissant qu'un patrimoine grevé de dettes qui l'absorbèrent presque entièrement, il entra au séminaire. Après avoir été ordonné prêtre, on l'envoya comme vicaire dans une petite paroisse. La modestie n'est pas précisément la vertu des mystiques; et Raoul de Gargilesse, qui s'élevait jusqu'aux plus hautes régions de la spiritualité, souffrait de se trouver dans un milieu où tous ses dons extraordinaires devenaient inutiles. Il n'avait autour de lui que de bonnes paysannes, peu amoureuses du mysticisme. L'abbé de Gargilesse se sentait mourir dans ce terre-à-terre; il se croyait la vocation de diriger les âmes dans la vie intérieure; et là c'était impossible.

Mais un jour il apprit que dom Claude de Charroux restaurait l'abbaye, et alors il se dit :

— Moi aussi je serai Bénédictin.

Et il alla trouver dom Claude.

Dom Claude n'avait pas oublié le drame terrible de San-Germano : il savait bien que Raoul de Gargilesse était le fils de celui qui avait fait fusiller le malheureux dom Pierre de Lussac. Pendant les vacances du séminaire, le jeune Raoul était venu, quelquefois, à Charroux, pour y voir une de ses tantes. Il se plaçait dans le chœur avec sa soutane, sur laquelle il mettait un surplis ; il chantait au lutrin, et le curé était pour lui très-bienveillant. Quant à dom Claude, il adressait à peine la parole à cet enfant, qui lui rappelait de si douloureux souvenirs. Et voilà que Raoul, prêtre depuis trois ans, était là prosterné devant Sa Paternité, lui demandant de le recevoir dans sa maison. Dom Claude eut un moment d'hésitation ; il y eut en lui un combat intérieur ; mais il vit dans la vocation de Raoul de Gargilesse un coup de la Providence : c'était elle qui conduisait, à l'abbaye, le fils du meurtrier du dernier abbé de Charroux ; il s'inclina devant la volonté de Dieu, et il dit à Gargilesse :

— Mon fils, vous serez Bénédictin : votre vocation ne saurait être douteuse pour moi.

XIV

LA FAMILLE BÉNÉDICTINE

De leur côté, dom Boissier et dom Guillart avaient été reçus, par le révérendissime abbé de Charroux, avec de véritables démonstrations de joie. Il avait là, au fond, deux hommes d'un mérite supérieur ; et de tels hommes, comme les fleurs avec leurs parfums, ne vont nulle part sans qu'on s'occupe d'eux, sans qu'on les remarque. Le reste des religieux de chœur se composait d'hommes assez médiocres ; le pauvre dom Gargilesse, avait pour lui son blason et l'ancien souvenir de sa famille dans le pays ; les Bénédictins ramassaient ainsi les restes des Jésuites.

Sa Paternité eut hâte d'organiser la pratique régulière des exercices communs. Dès le second jour, où le mobilier de sa petite maison de bois, y compris les énormes liasses de papiers et de parchemins, eut été déménagé et porté dans l'abbaye, l'un des nouveaux religieux fut nommé réglemen-

taire, et la cloche du couvent sonna sans varier d'une seconde la série monotone des exercices claustraux : chant des matines, oraison, office du jour, repas, récréations, coucher, tout recommença exactement comme tout s'était interrompu en 1791, lors du départ des anciens moines ; il y avait eu une lacune de soixante-cinq ans.

Le révérendissime abbé tint un chapitre général dans la salle capitulaire, où chaque religieux de chœur et chaque frère convers vint recevoir son titre dans la nouvelle famille de saint Benoît. Dom Boissier eut la dignité de prieur claustral et de sénieur ; dom Guillart fut sénieur et archiviste ; dom Gargilesse fut cellérier ; dom Paschal fut lecteur d'Écriture sainte ; dom Bailly, maître des convers ; dom Rugeteau, doyen. Frère Simon, l'ancien fossoyeur, devint jardinier et maître de la cave et du bûcher ; la sacristie fut confiée à Frère Blaise. Un ancien gâte-sauce, qui n'avait pas pu rester chez les Jésuites de Poitiers, c'est-à-dire que les révérends Pères avaient expulsé, sans bruit, pour quelque misère monacale, devint cuisinier. Le portier fut un ex-maître d'école des environs de Charroux, qui trouva moins rude la vie de moine que celle de faire ânonner leur lecture à de petits enfants.

Telles furent les dignités dans l'abbaye. Tous étaient dignitaires.

En sortant du chapitre, dom Guillart et dom Boissier se regardèrent, comme les augures antiques revenant de soigner les poulets sacrés. Ils se rendirent ensuite dans la salle des archives, où

le révérendissime leur avait donné la tâche de dépouiller les liasses collectionnées par lui.

— Eh bien ! mon ami, dit dom Guillart, nous voilà en charge. Tout va vite ici. Ce vieillard prend les choses dans le vif. Nous avons le froc ; les dignités sont divisées entre nous. La règle marche au son de la cloche. Les travaux matériels vont commencer au grand chœur de l'Eglise abbatiale. Et nous qu'allons-nous faire ? Quels seront nos travaux intellectuels ? Quand nous aurons fait le triage de ces papiers, ce qui sera une occupation de quelques mois, qu'y aura-t-il pour remplir notre vie ?

— Mon cher Poitou, ces paperasses doivent être l'origine de ta gloire future. J'ai mon projet, et je suis sûr qu'il sera adopté avec enthousiasme par la nouvelle Révérence.

— Quel projet ?

— Vous avez bien apporté ici, avec votre bibliothèque, tous vos manuscrits ?

— Sans aucun doute.

— Avez-vous là bon nombre de documents historiques ?

— Oh ! des cartons entiers. Les archives du département de la Vienne sont les plus riches qui existent. Sans me douter que jamais je vêtirais l'habit de Bénédictin, j'ai dépouillé depuis dix ans ce riche trésor. Les précieux manuscrits de dom Fonteneau sont là et ils sont une mine intarissable.

— Vous avez donc des documents curieux, des pièces inédites ?

— En nombre considérable. Outre cela, j'ai eu le bonheur de découvrir un poëme de Fortunat, évêque de Poitiers, qui n'a pas encore vu le jour.

— Mon ami, nous sommes forts ! Publiez le SPICILEGIUM KARROFENSE. Avec les chartes curieuses tirées de dom Fonteneau, avec votre poëme inédit de Fortunat, avec les documents que les énormes liasses peuvent contenir, vous pouvez faire un recueil précieux qui attirera, sur l'abbaye de Charroux et sur le savant dom Guillart, l'attention du monde ecclésiastique. L'ouvrage aura un retentissement immense dans la grande famille de saint Benoît, en Italie, en Autriche, partout où notre nombreuse congrégation a des monastères. La gloire va aujourd'hui aux producteurs de livres. Et je tiens pour vous le chapeau de cardinal !

— Laissons là le chapeau de cardinal ; mais parlons de votre idée. Elle me sourit de toutes manières, quand même il n'y aurait pour moi au bout de tout cela que le bonheur de m'être livré à mes chères études.

— Voyons ! voyons ! point de fausse modestie entre nous. Vous le savez, il nous faut arriver. En temps et lieu, vous me ferez le successeur de dom Claude. Je me charge maintenant de vous mettre le chapeau de cardinal sur la tête.

Nous avons un grand but. Tout nous seconde pour l'atteindre. Que dites-vous ?

— Eh bien ! j'accepte le chapeau de cardinal et je fais le *Spicilegium Karrofense.*

— Moi, j'accepte la future succession de dom Claude. Vous préparerez les voies. Nous nous serons

poussés l'un l'autre. On n'arrive nulle part que par cette bonne camaraderie : soyons chauds camarades !

— Soyons chauds camarades !

— Prouvons à nos ex-frères du sacerdoce séculier qu'à l'aide du froc on arrive, et démontrons-leur qu'ils se perdent parce qu'ils ne savent pas se soutenir entre eux.

A la prochaine récréation, dom Boissier amena l'entretien, entre le révérendissime et tous les Pères, sur la précieuse collection dont le dépouillement était commencé.

— Ah ! Très-Révérend Père, que Votre Paternité a été sagement inspirée en faisant ainsi, peu à peu. cette riche collection ! Savez-vous que ce sera la gloire du nouveau Charroux ? Je conseille à dom Guillart de se mettre immédiatement à la publication d'un *Spicilegium Karrofense.*

— Cher Père, vous avez eu là une idée d'or. Mais j'approuve de tout cœur un si beau projet. A l'œuvre ! Travaillez l'un et l'autre à cette publication, qui, je le pense, aura de l'intérêt pour le monde savant.

— Grâce à Votre Paternité, qui aura sauvé de l'oubli des pièces uniques. Vous avez, mon Révérend Père, conservé intact le feu sacré. Vous le communiquez à la nouvelle famille bénédictine.

Le rusé dom Boissier comprenait qu'en flattant le vieillard il arriverait toujours à ses fins ! Il disait souvent à dom Guillart :

— De l'encensoir ! de l'encensoir ! C'est l'unique moyen de parvenir dans les couvents.

XV

L'IDÉE DOMINANTE

Nous avons pressenti déjà que dom Claude était sous l'influence d'une pensée unique : rétablir la famille bénédictine dans sa primitive ferveur.

Pour tout au monde, il n'aurait pas voulu convenir qu'au moment de la grande Révolution la maison de Charroux, comme tous les autres couvents de l'Europe, était dans un relâchement extrême, ou mieux, qu'elle n'avait de religieux que le nom. Mais, par-devers soi, il se rappelait les désordres de ce temps et l'immense scandale de ces hommes entrés, par intérêt ou par le préjugé de leurs familles, dans une vie pour laquelle ils n'avaient aucune vocation, brisant avec éclat les liens qui les enchaînaient aux autels et jetant le froc en lambeaux, quand ils ne descendaient pas à une vie dégradée.

Le vieillard qui avait tant vécu n'avait pas appris que le cœur humain est toujours le même et que,

si une vieille routine ne destinait pas comme autrefois les cadets de famille au cloître, de nombreux motifs, complétement étrangers au désir de servir Dieu dans une vie de retraite, feraient plus des trois quarts des vocations nouvelles. Il n'avait pas soupçonné cela. Par là même qu'on entre aujourd'hui librement dans un ordre religieux, il serait par trop naïf de croire que cette liberté de choix est un sûr garant de vocation religieuse. Ils sont nombreux les motifs purement humains qui font quitter le monde pour le cloître. Il y a les amours-propres froissés, les ambitions non assouvies, des affections trompées, la paresse, la triste et honteuse paresse, qui fait aimer le pain gagné par d'autres; l'exaltation du cerveau en matière religieuse, qui va quelquefois jusqu'à la folie; l'ennui de l'isolement; voilà, entre beaucoup d'autres, des causes multiples qui rempliront les monastères, dans un siècle où la population ira s'accroissant de plus en plus.

Mais la vocation idéale rêvée par le vieux dom Claude, avec de grandes et saintes âmes, venant apporter le parfum de leurs vertus sous les voûtes du cloître et rivaliser de grâce et d'innocence avec les natures angéliques, où la trouver?

Ce n'était pas la vocation de nos deux amis, qui entraient là par une espèce de dépit, — par une gageure à trois, — afin de se donner, à la barbe du clergé séculier, un rôle éclatant qu'ils croyaient mériter autant que d'autres.

Ce n'était pas la vocation de l'ascétique dom Gargilesse, qui n'avait pas voulu rester vicaire

parce que cela dérogeait à sa dignité de descendant des comtes de Gargilesse. Singulière piété, on en conviendra!

Ce n'étaient pas deux ou trois imbéciles de la force de dom Rugeteau, qui croyaient naïvement qu'il y a une sainteté dans un habit religieux, une vertu particulière pour protéger l'âme contre le péché, comme un vêtement d'amiante protége contre le feu.

Et, pour descendre plus bas, ce n'étaient pas les deux anciens ivrognes Blaise et Simon, qui feraient bien encore quelque petite visite frauduleuse aux tonneaux de la cave du couvent, dont l'un d'eux avait la clef, et qui, s'entendant comme larrons en foire, échapperaient ainsi à la vigilance du révérendissime.

Viendrait-il là quelque nature privilégiée, quelqu'une de ces âmes dont le monde n'était pas digne, pour emprunter l'expression mystique? Cela n'était pas impossible. Mais on ne bâtit pas de vastes couvents pour ces exceptions si rares. On laisse ces belles âmes à Dieu, à leur place dans le monde, à leur paix intérieure au sein de la famille, au parfum de vertu qu'elles y répandent.

Si dom Claude n'eût pas atteint l'extrême vieillesse, s'il eût été à l'âge d'homme, surtout avec l'expérience que la vie du monde donne de notre temps aux esprits sérieux, il n'eût pas tardé de s'apercevoir que son idéal était une chimère et que, s'il y avait des couvents possibles, ce serait avec les saints de l'autre monde, et nullement avec les ambitieux, les fous, les paresseux, les illuminés de celui-ci.

A cette première idée fixe du révérendissime dom Claude s'en joignit une qui n'était, il faut l'avouer, qu'un corollaire de l'autre, mais qui avait à ses yeux une importance extrême : c'était la restauration de tous les us et coutumes de l'Ordre, dès les temps les plus reculés. Dom Claude, dont la science, nous l'avons vu, était médiocre, avait réuni tous les règlements des diverses congrégations régulières de son ordre, et, puisant là dans le trésor des prescriptions monacales, il avait entassé tout cela dans la nouvelle règle de Charroux. Et, de même qu'en faisant sonner la cloche par le réglementaire, le premier jour qu'il commença les exercices claustraux, il fit abstraction complète du demi-siècle passé, pendant lequel ces exercices monastiques avaient été supprimés à l'abbaye, il entendit très-bien supprimer les six ou sept siècles qui le séparaient de l'époque du moyen âge, où le moine était tout-puissant, où nul seigneur, nul comte de province, nul roi même ne pouvait s'ingérer, en quoi que ce fût, de ce qui se passait dans l'intérieur de ces oasis monacales, fermées à toute autorité de la terre par les priviléges des papes.

Sa Paternité était farouche à ce sujet. Elle n'entendait pas que rien de sa maison eût de contact avec l'autorité temporelle; et il avait un plan tout fait pour ne pas même dépendre longtemps de l'évêque, ami des moines, qui lui avait si gracieusement octroyé le droit de s'établir religieusement, avec une compagnie de moines, à Charroux. L'évêque de Poitiers saurait bientôt des nouvelles de ce fougueux restaurateur du passé.

Les règlements les plus contradictoires avec nos idées, avec notre civilisation, que le onzième et le douzième siècle avaient pu élaborer, devinrent donc, aux yeux du révérendissime, les plus précieux et furent proclamés par lui les plus sages. Il exhuma du cartulaire de dom Fonteneau les priviléges accordés, pendant cinq siècles, à l'abbaye de Charroux par les souverains pontifes, depuis sa fondation par Charlemagne jusqu'au pontificat de Clément VII et à celui d'Alexandre V.

A peine les travaux de restauration furent-ils commencés qu'il fit fouiller partout pour découvrir l'ancien *in-pace*, prétendant très-bien que la bulle du pape qui lui donnait droit de justice, en cas de délit et de crime, sur les membres de la communauté, fût appliquée dans toute sa rigueur, et déclarant à qui voulait l'entendre qu'un couvent régulièrement établi, en raison de ses anciens priviléges, malgré les lois, le Code et toutes les institutions politiques, ne relevait d'aucun autre tribunal que de celui de l'abbé.

Les abbés de Charroux au quinzième siècle, à l'époque de la plus grande richesse de l'abbaye, s'étaient trouvés trop grands seigneurs pour habiter ce que l'on appelle les lieux réguliers, c'est-à-dire pour vivre en commun avec leurs moines et n'avoir pas une habitation séparée de la leur. Ils avaient bâti un délicieux petit manoir, au flanc du coteau méridional de Charroux, attenant à l'abbaye et placé entre le grand corps de logis des moines et l'église paroissiale, située au sommet du coteau. Ce manoir était un carré long, bâti en petit appa-

reil régulier, à l'extrémité duquel une tour pentagone s'élevait et contenait un escalier en pierre sculpté avec luxe, selon le goût du temps.

Le rez-de-chaussée de cette charmante habitation, qui s'appelait encore *la maison de l'abbé* au moment où dom Claude commença ses travaux, formait une salle, haute en cerveau et spacieuse, de laquelle on dominait l'abbaye. Cette belle salle, depuis le départ des moines, était devenue un petit théâtre où la bourgeoisie de Charroux jouait la comédie, presque toujours, il faut le dire, au bénéfice des pauvres.

Ce théâtre de société, le plus innocent du monde, où les *messieurs* de Charroux, pour parler le langage du pays, menaient leurs femmes et leurs filles, était, depuis cinquante ans, le grand cauchemar du vicaire de Charroux, dom Claude, qui regardait la représentation du *Bourgeois gentilhomme* ou des *Plaideurs* sur une terre sainte comme une profanation aussi sacrilége que celle d'un autel. Aussi, dans l'année, il ne faisait pas dix prônes qu'il n'y eût quelque sortie contre ce malheureux petit théâtre. On avait fini par savoir cela par cœur et par en rire ; et comme, au fond, dom Claude n'était pas un méchant homme, lorsque trois ou quatre fois dans l'espace de ce demi-siècle on avait joué le chef-d'œuvre de la scène comique, *Tartufe*, on avait épargné dom Claude, et nul n'avait songé à dire : Notre vicaire ne veut pas qu'on le joue.

On comprend qu'un sacrilége, dans une cervelle monacale, est un crime au plus haut chef.

Dom Claude n'avait jamais descendu les vingt escaliers par lesquels on se rend du plateau où est bâtie l'église de la paroisse à la rue qui est au-dessous et qui conduit dans l'intérieur de la ville sans jeter un regard de colère sur cette *maison de l'abbé*, devenue à ses yeux le sanctuaire de Satan, le lieu de perdition des âmes. Il avait donc dès lors médité une vengeance éclatante contre le gracieux monument, le seul morceau d'art, après la grande église abbatiale, qui eût une véritable valeur et qui méritât d'être précieusement conservé, non-seulement comme utilité de construction, mais encore comme effet pittoresque dans l'abbaye, par sa situation coquette, par la beauté de son architecture, sa toiture en tiers-point et sa gracieuse tourelle pentagone.

Rien de tout cela ne put attendrir le moine. Un beau matin, à la stupéfaction du couvent, à la stupéfaction plus grande encore de la ville entière, cinq ou six ouvriers démolisseurs montèrent, la pioche à la main, sur le sommet de la jolie tourelle de la *maison de l'abbé* et sur les murs du manoir ; un incendie, quelques mois auparavant, avait détruit une partie de la charpente, ce que dom Claude avait pris pour un premier châtiment du ciel.

Dom Claude, pendant que les autres moines étaient à leurs emplois, se tenait avec dom Gargilesse, qui commençait à devenir son favori, à quelque distance de la jolie tourelle qui s'effondrait en poussière, et il assistait à la démolition avec un visage où rayonnait la joie du triomphe, comme



Néron jouant de la lyre du haut d'une t[illegible]
d'un incendie de Rome, a bien eu raison [illegible]
— Votre Paternité a [illegible] un lieu infâme [illegible]
molir ce lieu profané [illegible] que de Péchés [illegible]
— Oui, cher Père [illegible] commettre ! [illegible]
— Ah ! [illegible] révérence [illegible] là avec tous
reux théâtre ! Satan a fait [illegible] régné [illegible]
d'enfer. Satan a [illegible]
— Aujourd'hui l'heure de l'expiation est [illegible]
pierres [illegible] ciel les avait déjà [illegible]
Et je [illegible] laisserai pas à l'une [illegible] les
Même [illegible] l'on n'ait pas à les [illegible] je les
la restau[illegible] de l'abbaye. Il doit [illegible]
maître [illegible] à la toise, à mesure de [illegible]
sol sacré [illegible] ce beau dialogue, [illegible]
En effet [illegible] Charroux, sortant des cafés [illegible]
que les oisifs [illegible] Grande Place devant les au[illegible]
semblaient [illegible] du Lion d'or, et trou[illegible]
de la Croix et [illegible] bizarre que le restaurat[illegible]
pour le [illegible] son œuvre par une d[illegible]
l'abbaye [illegible] des charrettes pénétraient [illegible]
tion en [illegible] enlevaient les matériaux [illegible]
l'enclos [illegible] étaient démolis.
sure que [illegible] tout bas dans la ville : [illegible]
On se demandait [illegible]
— Dom Claude n'est-il pas un peu fou ?
A l'abbaye, où le mutisme était le premier m[illegible]
de faveur, on se regardait. Le joyau de l'ab[illegible]
s'effondrait avec fracas ; et, dans huit jours [illegible]
travail acharné qui poursuivit le gracieux é[illegible]

premières pierres des fondements, il
ne pelletée de ciment broyé qui eût a
a *maison de l'abbé*. La justice du moine
 moyen âge, avait passé là.
érendissime avait savouré dans toute sa
e vengeance méditée pendant près de
ans, il lui restait toujours à découvrir
 prison, dont les traces avaient com-
 disparu depuis le seizième siècle.
e fût pas homme à reculer devant rien,
 la peine à se résoudre à faire bâtir à
pace. La chose se serait naturellement
ans Charroux. La construction d'une
t pu réveiller des soupçons de la part de
vile, et le moine, qui voulait restaurer
nt le passé, voulait cependant le faire
 de ménagements pour n'avoir jamais
tir avec M. le procureur impérial, per-
 tendre, par ses fonctions mêmes, et
s plié devant une Révérence.
onheur! pendant que les ouvriers en-
dernières fondations de la tourelle pen-
aperçurent une petite muraille qui se
rs le nord. Dom Claude ordonna que
a trace de ce mur, qui paraissait de
 plus ancienne que la *maison de l'abbé*.
 distance de deux mètres, les ouvriers
 un angle d'un édifice souterrain, et,
 déblayé encore, ils atteignirent une
 à environ trois mètres au-dessous du
erres. Cette porte était murée grossiè-
ierres mises à la hâte, mal cimentées,



et qui s'éboulèrent tout à coup lorsqu'elles ne furent plus soutenues par les terres environnantes. Les ouvriers virent devant eux un caveau antique d'environ quatre mètres en carré, qui ne prenait de jour, à travers la voûte considérablement surbaissée, que par une étroite ouverture ménagée en glacis. Les ouvriers reculèrent d'horreur. Des ossements humains étaient, çà et là, avec des débris de cruches et des détritus noirâtres, et, dans un coin, un squelette d'homme complétement entier, dont l'une des mains, saisie fortement par la mâchoire, indiquait la mort dans les horribles tortures de la faim.

Dom Claude avait suivi avec une anxiété fébrile les recherches des ouvriers; il les arrêta.

— Mes amis, ceci est sacré; n'y pénétrez pas, n'y touchez pas.

Seulement il fit apporter une ancienne et forte porte de la dimension de l'entrée de ce funèbre caveau. Le serrurier fut appelé; il mit des gonds, de fortes pantures, un énorme cadenas, dont le révérendissime triomphant prit la clef.

Il défendit aux ouvriers, sous peine de péché mortel et de désobéissance envers lui, révérendissime abbé, de parler de cette découverte, qui regardait uniquement le régime intérieur des moines.

Tout se passa dans un profond secret; les ouvriers, au nombre de quatre, très-peu par frayeur du péché mortel, mais pour ne pas perdre la bonne pratique de dom Claude, gardèrent avec soin le silence tant recommandé.

Le terrible *in-pace* était retrouvé dans l'abbaye.

XVI

L'INSTALLATION D'UN TRÈS-RÉVÉREND ABBÉ

Les fameux insignes de la charge abbatiale, en argent doré et à cloisons émaillées, étaient déjà arrivés à Charroux depuis quelque temps. Toute la communauté, comme les jeunes sœurs d'une mariée devant lesquelles on étale une riche corbeille de noces, se pressa pour contempler ces objets d'art qui laissaient loin, sinon pour la naïveté et le faire général, du moins pour le fini du travail artistique, ce que le moyen âge avait produit de plus achevé. Dom Gargilesse manqua tomber à genoux, et les convers dirent tout haut que notre seigneur l'évêque de Poitiers n'avait assurément rien d'aussi cossu.

Le vieux dom Claude jouit, comme un enfant, du spectacle de ces riches parures abbatiales qui allaient être à son usage.

Dom Claude avait à Rome un ami puissant; c'était S. Ém. le cardinal V***, un de ces ul-

tramontains ardents, dont Rome avait récompensé le zèle par l'octroi de la pourpre. C'était habile de la part de Rome ; c'était dire à tout évêque français qui pourrait avoir maille à partir avec son gouvernement, ou qui se compromettrait avec son clergé pour l'exagération de son dévouement « aux pures doctrines romaines, » qu'il n'aurait point affaire à des ingrats, et que ces honneurs tant convoités du cardinalat seraient le prix de son dévouement et de son courage. L'exemple de M. V***, qui a pu tenter d'abord, a fini par ne plus entraîner personne. On a su qu'à Rome ces cardinaux étrangers, simples pensionnés en quelque sorte de la cour pontificale, jouaient un bien petit rôle, qu'ils étaient absolument sans influence, et nos évêques français, à l'exemple de César, aiment mieux encore être les premiers dans leur ville épiscopale que les seconds à Rome.

A peine muni de la bienheureuse pancarte épiscopale, délivrée en forme par l'ordinaire Mgr l'évêque de Poitiers, dom Claude s'était empressé d'envoyer une copie de ce document au cardinal son protecteur, pour le prier d'obtenir du souverain pontife l'érection régulière de l'abbaye, en même temps pour obtenir des lettres d'obédience, en qualité d'abbé de Charroux, de la maison mère de l'ordre des Bénédictins.

Tout cela avait reçu une solution prompte et favorable. Dom G***, abbé de Solesmes, supérieur général de la congrégation de France de l'ordre de Saint-Benoît, avait été chargé d'installer régulièrement le nouvel abbé de Charroux.

Le très-révérend abbé de Solesmes délégua pour cette fonction son sous-prieur, Père Julien S***, qui arriva à l'abbaye de Charroux, et fut reçu solennellement, à la porte des bâtiments réguliers, par dom Claude entouré de ses moines.

Il y eut ce jour-là grande liesse à l'abbaye. Dom Claude était fou de bonheur et perdait peu à peu ce qui lui restait de tête dans les étouffements de sa joie. Peut-on tenir longtemps, quand on est septuagénaire, à ces voluptés de l'orgueil satisfait ?

Un office fut chanté d'abord, en grande pompe, par le religieux de Solesmes, délégué du supérieur général. Dubigant, l'architecte, malgré les immenses échafaudages qu'il avait fallu élever autour de la belle coupole du centre, avait disposé si habilement les poutres verticales, qu'elles formaient comme une série de colonnes. On avait pour cette fête décoré de draperies toutes ces poutres; on les avait entourées de guirlandes de lierre et de chapiteaux de fleurs. Tout le sol du chœur, nivelé pour la circonstance, avait été recouvert de tapis. Dom Claude, qui ne soupçonnait guère l'épuisement presque complet de ses cinquante premiers mille francs, avait voulu faire cette installation avec magnificence. Le clergé et la noblesse avaient été invités à la fête. L'immense tour centrale était pavoisée. Un dîner copieux et du meilleur goût fut servi aux invités du monde laïque, dans la grande salle du chapitre, pendant que les bons curés du pays avaient l'honneur de s'asseoir à la table des révérends Pères et bâillaient naïvement devant les nouvelles splendeurs de l'abbaye.

L'installation se fit selon le plus ancien cérémonial usité dans ces circonstances. Dom Claude n'avait pas voulu, malgré les différences du temps, y changer la moindre chose; et il fallut de très-bonnes raisons, que lui donna dom Boissier, et la crainte d'un charivari populaire, pour l'empêcher de faire venir quelques pauvres diables, des plus misérables rues de la ville, destinés à représenter, à prix d'argent bien entendu, les anciens vassaux de l'abbaye tenus à prêter foi et hommage entre les mains de leur seigneur abbé. Dom Claude se rendit à l'évidence; mais il trouva que dom Boissier était un peu trop dans les idées révolutionnaires du temps. Le rusé dom Boissier comprit très-bien que l'éminent service qu'il venait de rendre avait dû lui nuire dans l'esprit du vieillard. Pendant la durée de la cérémonie, où il eut longtemps à réfléchir, il combina ses plans pour gagner d'une manière complète son abbé. Nous le verrons bientôt à l'œuvre.

Transportons-nous maintenant dans la salle des archives où va s'accomplir le fait grave du procès-verbal, qui sera le titre nouveau de l'existence des moines de Charroux.

Le Père Julien S***, délégué du supérieur général de l'ordre, est assis sur un fauteuil élevé; à côté de lui est dom Claude, revêtu d'une magnifique dalmatique de drap d'or confectionnée à Lyon, la mitre sur la tête, la crosse à la volute tournée du côté de l'épaule (les évêques seuls portant la crosse dont la volute se tourne en dehors), et l'anneau abbatial au doigt. Les autres religieux

sont placés à droite et à gauche. En face est la foule des invités, parmi lesquels on remarque en première ligne le brave Abel Grenier, dont on achève ce jour-là de dissiper la donation en beaux billets de banque.

Dom Guillart, comme archiviste et greffier, se lève et lit l'acte suivant, écrit sur parchemin et devant former l'un des diplômes que les érudits des siècles futurs auront à consulter, quand ils voudront faire l'histoire de la restauration de l'ordre de Saint-Benoît en France :

« Nous soussigné, Fr. Julien S***, délégué du très-révérend dom Prosper G***, abbé de Solesmes et supérieur général de la congrégation de France de l'ordre de Saint-Benoît, pour le représenter dans l'installation du très-révérend abbé de Saint-Sauveur de Charroux, diocèse de Poitiers, y avons procédé cejourd'hui même, à une heure de l'après-midi, de la manière suivante, qui nous a été prescrite au nom de la très-sainte obéissance.

« Après avoir pris connaissance des pièces à nous remises par le révérendissime abbé, nous avons solennellement convoqué le chapitre, et présidant sur le siége, nous avons donné lecture du diplôme n° 1, contenant l'ordonnance épiscopale de Sa Grandeur Illustrissime et Révérendissime Monseigneur Victor-Armand de Civry, par la grâce de Dieu et l'autorité du Saint-Siége apostolique, évêque de Poitiers, qui autorise dans son diocèse et dans la présente ville de Charroux la réouverture de l'ancien monastère bénédictin de Saint-

Sauveur de Charroux, par les soins de dom Claude Batailler, ancien religieux de ce monastère ; ensuite du diplôme n° 2, qui élève à la dignité d'abbé le susdit dom Claude Batailler, avec tous ses droits et priviléges, tels qu'ils se trouvent et se comportent dans la donation de Charlemagne, dans celle de Louis le Débonnaire, fondateur et restaurateur de cette illustre abbaye ; tels qu'ils ont été approuvés et confirmés par les Souverains Pontifes, et, en particulier, par les bulles reproduisant les documents pontificaux antérieurs de Clément VII, du 15 avril 1379, et d'Alexandre V, du 30 janvier 1409, le tout renouvelé et confirmé, en tant que besoin est, par le bref de Sa Sainteté Pie IX, notre seigneur heureusement régnant, donné à Rome, le 10 avril 1856.

« Puis nous avons installé le révérend abbé institué, dans le siége principal du chapitre, et lui avons donné l'accolade, ce qu'ont fait après nous tous les moines.

« Nous avons ensuite entonné le *Te Deum*; et le couvent s'est rendu processionnellement à l'église, les frères convers marchant en tête et l'abbé venant en dernier lieu, et nous ayant à sa droite. Après le chant du *Te Deum*, pendant lequel l'abbé s'est tenu à genoux *in plano* devant l'autel, nous avons chanté les versets et oraison *Pro gratiis agendis;* puis nous avons entonné l'antienne *Sub tuum præsidium* et chanté le verset *Ora pro nobis, sancta Dei Genitrix,* que nous avons fait suivre de l'oraison *Concede.* Enfin nous avons entonné l'antienne *Sanctissime*, suivie du verset *Justus ger-*

minabit et de l'oraison *Excita*. Après quoi nous avons conduit l'abbé au siége principal du chœur.

« En foi de quoi nous avons rédigé le présent procès-verbal.

« Fait à l'abbaye de Saint-Sauveur de Charroux, le 15 juin de l'an de Notre-Seigneur 1856.

« Fr. JULIEN S***,

« Délégué du révérendissime Supérieur général de la Congrégation de France. »

Ainsi se termina cette grande journée, si ardemment convoitée par dom Claude. Dès ce moment il joua à la mitre et à la crosse avec un admirable aplomb; et rien n'amusait dom Boissier, qui dans sa barbe riait de tout, autant que de voir les trois ou quatre béats qui composaient, avec dom Guillart et lui, la nouvelle famille bénédictine, baiser comme une précieuse relique l'anneau d'or de leur abbé, au chàton garni d'une énorme pierre fine. Il y a donc toujours un incroyable prestige à ce qui est fait d'or !

Moines, mes bons moines, que nous sommes loin de la croix de bois qui a sauvé le monde ! Si vous étiez un peu plus chrétiens, vous n'admireriez pas autant les crosses émaillées. Mais aussi alors vous feriez-vous moines autrement que pour en tirer profit, ou pour en rire, comme le malin dom Boissier?

XVII

LA FONTAINE DE GUÉRISON

Lettre de dom Boissier, bénédictin, au révérend Père Athénagore, capucin.

« Merci de vos dernières lettres, mon aimable ami. Je ne puis me décider à voir en vous un révérend Père Capucin. Vous êtes toujours pour moi l'homme de valeur caché sous l'enveloppe modeste de vicaire, alors oublié de vos chefs, et maintenant, grâce à mon idée héroïque, choyé, aimé, prôné par vos Capucins, comme portant dans votre larynx toute la gloire future des capucinières de France. Je vous fais mon compliment, ou mieux j'en fais mon compliment aux Capucins : ils vous comprennent. Les détails que vous m'avez donnés sur cela peignent bien les moines de tous les temps et de toutes les couleurs. Mais avouez que je ne connaissais pas trop mal mon cœur humain caché n'importe sous quel habit, quand je vous ai donné

le conseil d'entrer dans une maison religieuse, si vous vouliez arriver bientôt à quelque chose.

« Ici, à Charroux, je commence à être posé. Notre bon ami Guillart s'est jeté naturellement sur les chartes, et avant peu nous aurons un énorme volume plein de documents inédits du moyen âge, sous le titre de *Spicilegium Karrofense*. On vous fera hommage de ces jolies choses, monsieur l'orateur.

« Mon grand travail, en ce moment est de m'as-, surer ici les bonnes grâces de tous. Je jette les fondements de mon avenir. Dom Claude, notre révérendissime, mourra probablement de joie le jour où notre belle église abbatiale, débarrassée de ses échafaudages, nous apparaîtra dans son éclat nouveau. D'après nos règlements, la charge d'abbé est élective, et ici il n'y a guère que Guillart et moi sur qui les voix puissent être partagées. Il est convenu entre cet excellent ami et moi, le cas échéant où il aurait la majorité des suffrages, qu'il refuserait le fardeau. Il se destine à une autre grandeur où le mènera rapidement son *Spicilegium*.

« Vous le voyez, nous ne nous endormons pas.

« Dom Claude, je viens de m'en convaincre définitivement, n'est accessible que par un seul côté. Je connais son faible, et je le tiens. Il faut hurler avec lui sur les superstitions.

« Bonhomme, on vous aidera !

« Il s'est trahi, hier, devant moi, d'une manière assez amusante.

« Nous avions, il y a trois jours, la grande so-

lennité de son installation officielle. Tout s'est fait magnifiquement et dans les règles.

« Pour approprier le chœur de notre église, dont le centre seul est recouvert d'une voûte, il a fallu opérer un nivellement de terrain ; tout ceci a été recouvert de tapis.

« Mais voici bien une autre affaire.

« Sous cette voûte même, contre le premier pilier de droite soutenant la coupole, est une fontaine ou plutôt un petit puits recevant les suintements de la rivière du Merdenson, qui coule à une vingtaine de mètres de là. Les eaux de ce puits sont réputées miraculeuses, et depuis huit siècles on vient de dix lieues à la ronde pour boire de cette eau qui a le privilége unique de guérir toutes les maladies, pendant que beaucoup d'autres fontaines de guérison de ce genre, fort renommées dans le Poitou et dans la Marche, ne guérissent que certaines maladies particulières.

« Il est d'une importance capitale pour le couvent restauré de ne pas éteindre cette superstition. Que de cierges brûlés devant la statue de saint Sauveur ! Le peuple ici croit que c'est un saint, comme Pierre, comme Jean, et il a bien plus de foi dans les saints qu'en Dieu lui-même. Que d'honoraires de messes à acquitter arrivent par les pèlerins que l'eau miraculeuse de Charroux attire, au point que, moyennant une retenue en faveur de l'abbaye, le révérend dom Claude pourra en fournir à tous les moines des autres couvents qui en manquent ! Cela est capital, vous le voyez. Et j'ai bien une autre idée pour cette eau merveilleuse,

idée que n'a pas eue encore dom Claude, et qui, exploitée en grand, a déjà donné plus d'un million à la Salette et à Lourdes.

« Or, le jour qui a précédé la cérémonie, le maître ouvrier sous les ordres de l'architecte, prétendant que « ce vilain trou » était dangereux, qu'on aurait pu y tomber, tant la foule serait grande, même que ce suintement d'eau pouvait compromettre la solidité de la pile, a fait combler le tout.

« Grand a été l'ébahissement de frère Blaise, le sacristain, lorsque, retirant les tapis le lendemain, la sainte source s'est trouvée bouchée. Il a couru dans la chambre de dom Claude.

« — Nous sommes perdus, Très-Révérend Père, nous sommes perdus !

« Et dom Claude, croyant le feu aux lieux réguliers, s'est précipité hors de la maison.

« — Quoi, frère Blaise ?

« — La source ! la source !

« — Que dites-vous, frère Blaise ?

« — Plus de source ! ah ! mon Dieu !

« J'ai entendu le brouhaha, je suis sorti de la salle des archives avec dom Guillart. Nous sommes arrivés inquiets auprès de notre abbé.

« — Qu'est-ce ? que se passe-t-il ?

« — O mon Dieu ! nous sommes perdus !

« Et le frère Blaise, étouffant dans son désespoir, nous a menés au chœur, nous a montré le pilier près duquel nous avions coutume de voir une ouverture grossière, profonde d'environ un mètre et demi.

« — Plus de source ! voyez ! plus de miracles !

« Cette dernière exclamation nous a tout révélé. J'ai regardé dom Guillart.

« Le révérendissime a pris la chose aussi haut pour le moins que le frère Blaise.

« — Quel est le misérable qui a commis ce sacrilége? Une fontaine de guérison célèbre autrefois dans toute l'Aquitaine! Ah! malheur!... Qu'on appelle le maître ouvrier.

« Celui-ci est arrivé fort tranquillement, la casquette à la main.

« — Qu'y a-t-il?

« — Mais, malheureux! vous avez comblé notre sainte fontaine, notre source miraculeuse!

« — Oh! qu'à cela ne tienne!

« Et appelant deux ouvriers :

« — Nettoyez-moi bien ce puits jusqu'au roc.

« Et il est retourné à l'inspection de ses travaux.

« Dom Claude a paru se radoucir.

« — Savez-vous, nous a-t-il dit, que ce serait un bien grand malheur de priver toute une contrée des bienfaits de cette eau, célèbre par des miracles innombrables?

« — Bonne surtout pour les maladies des enfants, Très-Révérend Père, a repris frère Blaise.

« — Les impies de notre temps ne veulent pas croire que Dieu ou la sainte Vierge, car c'est la même chose, attachent une vertu à certaines fontaines. C'est pourtant incontestable, et il faut volontairement fermer les yeux à l'évidence pour nier les miracles sans nombre qui se font aux fontaines de guérison.

« Il n'y avait qu'à dire oui; et plus haut que

les autres, avec un aplomb imperturbable, je dis tout haut :

« — Mais, mon Révérend Père, c'est très-bien démontré pour les eaux de la Salette et de Lourdes. Il n'y a aujourd'hui que des impies ou des protestants qui en doutent.

« Je venais de donner, devant le vieillard, mon certificat de croyance bien explicite aux superstitions.

« — Si tant est, dit frère Blaise dans son jargon, qu'autrefois, à la pointe du jour, quand j'allais sonner l'*Angelus*, dans le temps où l'église était abandonnée et ouverte de toutes parts, j'ai vu de pauvres mères, qui avaient apporté, la nuit, leurs jeunes enfants de plusieurs lieues, les plonger tout habillés dans la fontaine de Saint-Sauveur. On connaissait bien vite quand le miracle avait lieu. La petite robe des enfants refusait de s'enfoncer et surnageait. Mais si la robe se trempait, l'enfant devait mourir.

« — Cela se voit, dit le Révérendissime, dans une multitude de fontaines auxquelles Dieu, par sa grâce, a donné cette puissance de guérison. Mais nulle ne vaut la nôtre, qui, d'après les anciennes chartes, guérit de toutes les maladies.

« — Cela est une très-grande supériorité, mon Très-Révérend Père, lui dis-je.

« J'ai eu pour réponse un très-doux sourire du vieillard.

« Voilà où nous en sommes pour le quart d'heure. C'est la toile d'araignée balayée le jour et reconstruite le lendemain matin, à la même place et de la

même façon. Moines et araignées ne pourront que fabriquer mêmes superstitions et mêmes toiles.

« Adieu, mon bien cher ami. Je viens de lire ma trop longue lettre à dom Guillart, qui m'appelle fou de vous écrire des choses, selon lui, si légères et si peu dignes d'un grave prieur. Elles vous amuseront un instant, et ce sera une bonne œuvre. Vous jetterez ensuite cela au feu, et ce sera justice.

« Continuez toujours à adresser vos lettres à madame Simon, à Charroux. C'est la belle-sœur de notre frère convers Simon, que j'ai mis tout à fait dans mes intérêts. C'est par ce moyen que notre correspondance aura toute sécurité. Je tiens mon abbaye par la tête et par la queue.

« Adieu, brave capucin ! les amis vous embrassent de cœur. Le jour du triomphe viendra.

« *Durate et vosmet rebus servate secundis.* Ce latin-là n'est pas tiré du *Spicilegium Karrofense.* Il n'est pas plus mauvais pour cela.

« Adieu. »

XVIII

LE SAINT VŒU DE CHARROUX

Pendant des siècles, rien n'a eu plus de vogue dans le centre de la France, Touraine, Poitou, Marche, Limousin, Auvergne, Saintonge que le *saint vœu, le digne vœu* de Charroux.

On jurait, au moyen âge, par le vœu de Charroux; c'est Rabelais qui nous l'apprend. Et nous avons une lettre officielle de Louis XI, qui portait toujours sur lui un morceau de la vraie croix (1) provenant de Charroux, adressée aux maire et échevins de Poitiers, par laquelle il leur donne la charge de porter au *saint vœu* de Charroux six lampes d'argent, dont il avait fait le vœu (2).

(1) « Louis XI *portoit continuellement avec lui le fust de la benoite croix* que Charles VIII avait obtenue de l'abbaye de Charroux. » (Notice sur l'abbaye de Charroux, par M. de Chergé. — *Mémoires des Antiquaires de l'Ouest*, t. I, p. 286.)

(2) *Hist. du Poitou*, par Thibaudeau, tome I, page 251.

Qu'était-ce donc que ce *saint vœu?*

Je l'ai demandé aux savants et aux archéologues, et voici quelles ont été leurs réponses. Les archéologues, on le sait, quoique les plus honnêtes gens du monde, moins sévères en cela que nous, modestes romanciers, ne reculent jamais devant le mot propre.

M. de Chergé (1) nous dit :

« Ce saint vœu n'était autre chose que le pré-
« puce de Jésus-Christ. Il faut lire les détails
« curieux de Besly, page 150, extraits des car-
« tulaires de l'abbaye. »

Voilà une première affirmation.

M. de Marchangy, dans son *Tristan le Voyageur*, écrit ceci :

« C'est à Charroux qu'était le reliquaire de la
« *Sainte Vertu*, qui, dit-on, contenait un morceau
« de chair rouge et encore sanglant du corps
« de Jésus-Christ (2). »

La relique a déjà deux noms : Prépuce et Sainte Vertu. Cherchons quelques détails :

« On la montrait enchâssée dans un précieux
« reliquaire, dit l'archéologue déjà cité, et on la
« faisait baiser surtout aux femmes enceintes, pour
« leur procurer un accouchement facile. L'osten-
« sion de cette relique se faisait avec pompe tous
« les sept ans, et les papes ont accordé des indul-

(1) Notice, *ut suprà*.
(2) *Tristan le Voyageur*, t. I, p. 302.

« gences (1) aux jours de cette cérémonie (2). »

Dom Fonteneau, dans ses manuscrits (3), met d'accord les deux autorités que j'ai citées plus haut, et au mot *Sancta Virtus* il dit :

« On entendait autrefois par ces mots, dans « l'abbaye de Charroux, le saint Prépuce du Sau- « veur, que les religieux de cette abbaye préten- « daient avoir en leur possession. »

J'ai donc maintenant une autorité d'une autre valeur, celle d'un savant Bénédictin, par laquelle il m'est nettement affirmé que le saint Vœu, la sainte Vertu étaient *le saint Prépuce du Sauveur*. Je ne puis pas me permettre de la contester. Et comme on m'indique les sources, je cours aux chartes publiées par Besly (4). Et là, en effet, je trouve les choses les plus curieuses, tout un roman, peu à l'honneur, je dois le dire, de la véracité et de la loyauté des premiers Bénédictins de Charroux, où est longuement racontée la fameuse histoire de la Sainte Vertu.

O mon lecteur, vous à qui on a si souvent parlé des services rendus à la science par les ordres religieux, et en particulier par la grande et florissante congrégation bénédictine, suivez-moi et voyons comment les moines de Charroux, qui ont bel et

(1) Voir les manuscrits de dom Fonteneau aux archives de la Vienne, vol. CII, n° 4, bulle de Clément VII du 15 avril 1379 ; bulle d'Alexandre V, du 30 janvier 1409.

(2) M. de Chergé, notice *ut suprà*.

(3) Archives de la Vienne, t. IV, p. 225 des manuscrits de dom Fonteneau.

(4) *Preuves de l'Histoire du Poitou*, p. 154, 158, 159, 160.

bien besoin d'une relique qui surpasse en renommée toutes les autres reliques, s'y prennent pour nous transmettre l'authentique de leur trésor. Voyons un peu comment ces savants s'en tirent avec l'histoire.

Charlemagne, dit le cartulaire de Charroux, ayant une prédilection particulière pour l'abbaye de Charroux, et voulant la décorer d'une relique plus précieuse encore que la vraie croix, consulte le pape et Roger, comte de Limoges. Ceux-ci lui conseillent d'aller à Jérusalem, où il trouvera les plus belles reliques. L'empereur part pour la terre sainte, avec toute son armée. Un homme qui avait nom Charlemagne ne pouvait pas voyager comme un pèlerin vulgaire (1). Il arrive à Jérusalem. Le patriarche grec Basile présente les clefs de la ville au pieux empereur, le conduit au saint sépulcre, et apprend de sa bouche le but qui l'amène aux lieux saints. L'affaire est grave. Les miracles, quoique ce fût au neuvième siècle, ne se font pas sur commande. Le patriarche a recours aux moyens usités en pareille occurrence. Il prescrit un jeûne solennel de trois jours; et, le troisième, il va pontifier au saint sépulcre. Au moment du sacrifice, on voit paraître la main droite du Christ qui fait la bénédiction sur le calice et pose la Sainte Vertu sur le vase sacré (2). Le patriarche fait signe à l'empereur de s'approcher, et en même

(1) « *Neque enim aliter poterat.* »

(1) « ***Apparuit super calicem Christi dextera signans sacra Christi pocula, posuit Sanctam Virtutem super sacra vasa.*** » **(Pancarte de Charroux.)**

temps on voit à la droite de l'autel un jeune enfant qui dit à Charlemagne : « Très-noble prince, reçois ce petit présent de ma chair et de mon sang (1). »

L'empereur d'Occident revint heureusement en France, ne manqua pas de passer par Charroux, et, prenant le don que l'enfant lui avait fait, le plaça sur l'autel de l'abbaye, et alors, pour la première fois, voulut que cette relique fût appelée la Sainte Vertu (2).

Tel est ce curieux récit, que j'abrége de l'original, à mon grand regret, pour ne pas paraître faire ici de l'érudition.

Mon lecteur prendra comme moi en flagrant délit de falsification de l'histoire les moines de Charroux, attendu que Charlemagne ne fit jamais de voyage en terre sainte, et que l'auteur de cet étrange récit le fabriquait bien paisiblement, sûr de n'être contredit par personne, dans les dernières années du onzième siècle, c'est-à-dire trois cents ans après Charlemagne.

Ce qui est positif, c'est que ce ne fut qu'à cette dernière époque, en 1087, que la fameuse relique, cachée, dit-on, jusque-là, fut montrée aux peuples. Le document qui nous fournit ce détail appelle la relique la *Divine Vertu*, et on la trouve dans un vase arrosé de sang (3).

(1) « *O nobilissime princeps, accipe hoc munusculum ex mea carne et sanguine.* » (Id.)

(2) « *Donum super celeste altare posuit, illudque tum primum Sanctam Virtutem nominari placuit.* » (Id.)

(3) « *Divina Virtus, id est Christi caro, in loco ubi abdita*

Mon lecteur, je l'espère, prendra quelque intérêt à ces faits historiques, parce qu'ils aideront à nous expliquer les fameux reliquaires retrouvés de notre temps, et objet maintenant d'une grande vénération.

D'autres savants ont voulu que cette *Divine Vertu*, cette chair du Christ ne fût pas le prépuce, s'appuyant sur ce fait, que j'avouerai loyalement, que nulle des chartes de Charroux, que l'on peut vérifier dans Besly et dans dom Fonteneau, ne prononce ce nom de prépuce (1), et qu'il est écrit pour la première fois dans un fragment de chronique du quatorzième siècle publié par dom Bouquet.

Il y a là une raison.

Mais je n'ai pas de meilleurs témoins sur les Bénédictins que les Bénédictins eux-mêmes ; et nous avons vu plus haut l'assertion formelle de dom Fonteneau que les moines de Charroux entendaient très-bien posséder le véritable prépuce de Jésus-Christ (2).

fuerat.... tollitur.... et vas sanguine conspersum reperitur. » (Nouvelle Bibliothèque des manuscrits, t. II, p. 756.)

(1) Les plus anciens documents ne parlent que du bois de la vraie croix. C'est donc uniquement à la fin du onzième siècle qu'il faut rapporter la fabrication par les moines de Charroux de leur prétendue relique.

(2) Nous lisons dans le *Traité des superstitions*, par Thiers : « Les moines de C... se vantent d'avoir le prépuce de Notre-Seigneur, que les bonnes gens de ce pays-là appellent le *Saint Prépuce*, et ils le montrent aux femmes grosses enchâssé dans un reliquaire d'argent, afin qu'elles puissent accoucher sans peine; ce qui leur attire des oblations, des évangiles et des messes en grande quantité. (T. I, p. 110.)

Malheureusement pour les moines de Charroux, d'autres églises prétendaient posséder aussi le saint prépuce. L'un était à Saint-Jean-de-Latran, à Rome; l'autre à l'église de Notre-Dame-en-Vaulx, à Châlons; un autre à Anvers, où il a été jusqu'à l'an 1566, que les protestants l'enlevèrent; un autre à Hildesheim, en Allemagne; et enfin un autre à Coulombs, près de Nogent-le-Roi.

Ici Thiers dit naïvement : « Il ne peut y en avoir qu'un, puisque Notre-Seigneur n'a été circoncis qu'une fois. »

Nous serons sans peine de l'avis de ce docte et grave écrivain.

Et cependant chacun de ces prépuces a pour lui des autorités irréfragables.

Celui de Rome, en même temps que le nombril de Jésus-Christ, était dans la chapelle de Saint-Jean-de-Latran, appelée *Sancta Sançtorum*. Et on lisait en belles lettres fort antiques deux inscriptions très-expressives rapportées par Jacques de Voragine, Pierre *de Natalibus* et Nicolas Cassianus (1).

C'est une autorité grave que celle de Rome. Et, si j'avais à choisir entre deux prépuces, au risque de déplaire à nos amis de Charroux, je me tour-

(1) Voici la première, qui est en vers léonins :

Circuncisa caro Christi, Sandalia clara,
Atque Umbilici viget heic præcisio cara.

L'autre est en prose :

« *Vera caro Domini Nostri Jesu Christi, scilicet Unbilicus et Præputium ejus.* »

nerais du côté de Rome. D'ailleurs, nul de mes lecteurs, pas plus que moi, ne voudrait manquer à des célébrités telles que Jacques de Voragine et Pierre *de Natalibus.*

Mais me voilà dans un embarras extrême.

Le prépuce d'Anvers a pour lui l'autorité d'un révérend Jésuite, le Père Coster, et j'ai trop appris à vénérer les Jésuites pour ne pas en croire un homme aussi pieux et aussi instruit que le Père Coster. Or ce digne enfant de Loyola nous apprend « que la Vierge mère recueillit avec le plus grand soin ce prépuce du Christ et le conserva, et que de plus elle recueillit le sang répandu, dont elle savait tout le prix; et que la ville d'Anvers retint pieusement et honora dévotement le sacré Prépuce jusqu'à ce que la fureur des hérétiques le fit disparaître, l'an du Seigneur 1566 (1). »

Voilà qui est incontestable, et un Jésuite est une puissante autorité, même en face de Rome.

Supposons que le nombril et le prépuce de Châlons soient une fabrication de quelques moines; supposons qu'il n'y ait pas d'autre origine aux prépuces de Hildesheim et de Coulombs; resteront toujours trois prépuces d'une égale authenticité : celui de Rome, celui d'Anvers, celui de Charroux.

Evidemment je ne puis pas passer condamnation

(1) *Considera magnâ curâ à Virgine Matre hoc Christi Præputium collectum asservatumque fuisse, adeoque sanguinem ipsum pro te effusum, cujus ipsa pretium noverat, exceptum esse : quod quidem Sacrum Præputium Antuerpiæ multis annis pie retinuit devoteque coluit, donec, anno Domini* 1566, *hæreticorum illud furor abstulit.* (Meditat. XIV.)

sur celui de Charroux, puisque je l'ai vu et bien vu dans sa petite fiole de cristal de roche, tel que je le décrirai plus tard. D'ailleurs, j'ai pour moi Jacques de Voragine et mon Bénédictin dom Fonteneau. Entre le Pape, un Jésuite et un Bénédictin, il est, je l'avoue, difficile de se prononcer. Mais, à Saint-Jean-de-Latran, je n'ai pas pu trouver, malgré toutes mes recherches, le fameux nombril et le fameux prépuce. Quelque Pape raisonnable (1), et il a pu s'en rencontrer, a fait disparaître cela (2). Nous savons que les mécréants d'Anvers ne s'en gênèrent pas en 1566.

Charroux, mon cher Charroux a donc l'unique prépuce, vrai ou faux, qui soit dans le monde.

Je dis vrai ou faux, car mon Jacques de Voragine affirme que, la chair du prépuce étant de l'intégrité de la nature humaine, on doit croire qu'au moment où le Christ ressuscita, le prépuce revint glorieusement à sa place (3).

Ami lecteur, ne me grondez pas trop. C'est très-sérieusement dit, et je cite. Sur cette parole de

(1) J'ai eu tort de faire honneur à une pensée raisonnable de quelque pape la disparition du nombril et du prépuce opérée dans le *Sancta Sanctorum* de l'église patriarcale de Saint-Jean-de-Latran. Ce fut dans le sac de Rome, en 1527, par les troupes du connétable de Bourbon, que fut volé le reliquaire de Saint-Jean-de-Latran. Voir Sandoval (*Hist. del imperador Carlos V*, lib. XVI.)

(2) M. de Noailles, évêque de Châlons, en fit autant du nombril de Notre-Dame-de-Vaulx. Il le fit jeter dans la Marne, au grand déplaisir de son chapitre.

(3) *Cum caro ipsa Præputii sit de veritate humanæ naturæ, credimus quod, resurgente Christo, rediit ad suum locum glorificatum.* »

mon Voragine, Suarès, le grand théologien, Suarès que la Compagnie de Jésus met vraisemblablement bien au-dessus de mon brave Père Coster, Suarès, qui fait autorité avec saint Thomas dans toutes les chaires de théologie de la catholicité, assure « que Notre-Seigneur a présentement son prépuce dans le ciel, parce qu'il est ressuscité avec un corps parfait; que le prépuce regarde en quelque façon l'intégrité et la perfection du corps humain ; et qu'Adam et les autres bienheureux auront des corps entiers dans le ciel qui ne seront pas privés de cette partie (1). »

Ainsi parle ce prince de la théologie. Me voilà forcé, devant ces autorités contradictoires, de ne croire à rien, en fait de prépuces. Mon Suarès a tout démoli.

Que vous soyez ou non de l'avis de Suarès, mon cher lecteur, pardonnez à un malheureux romancier d'avoir été obligé de vous citer les arguments médiocrement pudiques de mes Jésuites. Rien n'est sacré pour un théologien.

Mais la hideuse certitude qui résulte de cette dissertation sur un sujet aussi délicat pour ma plume, et que j'eusse voulu pouvoir écarter, est celle-ci :

Que de l'an 1087 à l'an 1569, pendant le long

(1) *Dicendum est in corpore Christi resurgentis esse Præputium: quia Præputium est particula humani corporis ad ejus integritatem aliquo modo pertinens. Ergo non deest nunc corpori Christi in cœlo: quia esset aliqua imperfectio, cujus nulla sufficiens causa dari potest. Item Adam et alii Beati habebunt integra corpora sine defectu hujus partis.* » (In III p., t. II, quæst. 54, art. 4, disp. 47, sect. 2.)

espace de quatre cent quatre-vingt-deux ans, il a été montré, tous les sept ans, devant un concours immense de population de cinq à six provinces du centre et de l'ouest de la France, une relique matériellement fausse, fabriquée intentionnellement par une abbaye célèbre de Bénédictins, que dota Charlemagne, que visitèrent des papes, au sein de laquelle se sont célébrés plusieurs conciles, avec l'intention formelle de tromper les peuples, de tirer une lettre de change sur leurs instincts superstitieux, afin que des offrandes abondantes, sous le nom d'*oblations*, d'innombrables évangiles à réciter et produisant chacun leur petit sou, des honoraires de messe à acquitter arrivassent de toutes parts, en l'honneur de cette portion de la chair du Christ, hypothétiquement conservée par la Vierge après la circoncision;

Que cette relique n'a pas été inventée au neuvième et au dixième siècle, époque désastreuse où toutes les horreurs du crime et de la barbarie couvraient l'Occident, et où paraîtrait fort excusable, pour des moines grossiers et cupides, une fabrication de ce genre, mais douze ans avant la première croisade, avant cet immense mouvement qui emporta le monde occidental au tombeau du Christ;

Que ces fameuses ostensions septennales se faisaient durant le douzième et le treizième siècle, le siècle de saint Bernard, le siècle de saint Louis, l'âge d'or du moyen âge, appelés les grands siècles de l'Église par M. de Montalembert, où, selon la croyance unanime des catholiques actuels, l'Église

était arrivée à son efflorescence complète, à la plus haute expression de la domination spirituelle et temporelle dans le monde; où la devise : *Christus vincit, Christus regnat, Christus imperat*, le Christ seul vainqueur, seul roi, seul empereur, n'est plus une vague espérance pour le sacerdoce, mais une éclatante réalité; où l'Église, envahissant les âmes et la terre, répand sa puissance sur le temporel avec une rapidité si menaçante, que les archives de l'Empire possèdent encore la ligue faite publiquement sous saint Louis, entre les grands vassaux du royaume de France, pour résister à ce déluge dont les vagues montent chaque jour;

Que c'est au su de l'Église, des grandes familles religieuses, avec la connivence de la papauté, qui envoie ses bulles portant des indulgences à ces faux monnayeurs du catholicisme, que la relique dont notre pudeur moderne ne nous permet plus de prononcer le nom, et que S. G. Mgr l'évêque de Poitiers, dans une récente allocution rendue publique par l'impression, n'a pas osé nommer devant ses prêtres, a été offerte, non-seulement à la vénération des fidèles, comme toute relique rappelant des souvenirs pieux, mais à l'adoration de tous, comme étant en réalité un fragment du vrai corps du Christ, adorable pour un catholique fervent au même titre que l'Eucharistie.

Voilà la conséquence effrayante de ce fait brutal!

Voilà ce que l'Église a laissé faire, voilà ce qu'elle laisse faire encore, ce qu'elle laisse se renouveler sans flétrir les prévaricateurs!

Je n'ai pas voulu croire qu'on ait promené processionnellement dans Charroux les reliques retrouvées ; qu'on ait, en plein dix-neuvième siècle, renouvelé un fait d'idolâtrie pure ; que ce soit un évêque qui ait lui-même perpétré cet acte sauvage ou qui l'ait laissé accomplir par des prêtres dépendant de sa juridiction. Et cependant cela m'a été attesté par la ville entière de Charroux.

O prêtres complices des moines ! vous ne voyez donc pas que tout cela assassine l'Église ? vous ne voyez pas que ces superstitions, renouvelées du moyen âge, ramèneront logiquement une réaction terrible qui reprendra l'effrayante devise : « Ecrasons l'infâme ! »

Prêtres, mes frères, si vous ne voyez pas cela, c'est que, malgré ces avertissements bien clairs, il y a un Dieu qui vous aveugle, afin, une dernière fois, de vous perdre.

XIX

LES SŒURS DE LA SAINTE-VERTU

Il n'entrait pas seulement dans les vues de dom Claude de relever à Charroux le monastère des enfants de saint Benoît; il avait longtemps rêvé l'institution de sœurs Bénédictines, qui seraient sous la dépendance immédiate de l'abbé de Charroux, et qu'il destinait à l'éducation de la jeunesse féminine du pays. Tenir toute une contrée par les femmes, épouses et mères, c'est en être le roi. Et le vieillard, plus habile qu'il ne le paraissait, avait très-bien calculé qu'il fallait flatter les familles aisées du pays, en leur procurant une institution complétement locale, dont la supérieure et les premières religieuses fussent de Charroux même.

Il avait de longue main mitonné cette affaire, aussi importante pour le bonheur de l'humanité que la restauration même de l'abbaye. Mademoiselle Hermance-Octavie Grenier, sœur de M. Abel Grenier, premier bienfaiteur de la maison nou-

velle, vieille fille très-sage mais très-bornée, lui avait paru, pour cela, un instrument d'une merveilleuse souplesse. Il avait fini par persuader à sa chère fille spirituelle que Dieu la réservait à régénérer le pays, par le moyen de l'éducation pieuse des jeunes personnes. Fière de cette grande mission, arrivée à cet âge où l'exaltation de l'âme s'excite encore des efforts de la vertu pour dominer les sens, quand se fait leur exubérance trop fougueuse, la nouvelle sainte Thérèse, moins l'esprit et la beauté, se consumait dans l'impatience de commencer cette seconde œuvre, à côté de l'œuvre capitale si merveilleusement accomplie par le nouveau Révérendissime.

Il y eut bien des entretiens secrets, bien des pourparlers, bien des mystérieuses allées et venues dans Charroux. Hermance-Octavie, qui aurait voulu, elle aussi, porter la crosse en qualité d'abbesse, parce qu'elle trouvait que cela allait à ravir à son cher père spirituel, aussi concentrée, aussi habile que son patron, négocia avec tant de soins sa petite affaire, qu'un beau matin on sut, dans Charroux, que les maisons et terrains de l'ancien hôpital, dans la partie du nord de la ville, où la tradition plaçait l'ancien château féodal, venaient d'être acquis par la sainte mademoiselle Grenier, pour y établir une maison de religieuses bénédictines, que le mystique Révérendissime, leur fondateur et leur père spirituel, avait appelées les *sœurs de la Sainte-Vertu.*

Le nom parut bizarre à quelques-uns. Les mamans du pays, qui ne vivaient plus au treizième

siècle, demandaient ce que c'était que la *Sainte-Vertu.*

Il leur était répondu bien facilement que — c'était la vertu de Notre-Seigneur. — Elles ne songeaient plus à insister.

Enfin, après quelques quolibets des mécréants, dans les cafés de Charroux et à la table d'hôte de la *Croix blanche*, comme il y en a de tout temps, quand il se crée des communautés sous des noms aussi jolis que ceux de Lorette ou de l'Immaculée-Conception, le vocable des nouvelles religieuses fut accepté unanimement du grand monde de Charroux. Il suffisait, du reste, que les libéraux de l'endroit en eussent plaisanté, pour qu'on voulût faire pièce à ces impies ; on tint donc à honneur de défendre la *sainte vertu* des sœurs bénédictines. Dom Claude aurait pu leur donner le fameux nom que nous n'osons plus reproduire : toujours pour braver ces incroyants, éternels ennemis des moines et des bonnes sœurs, on eût accepté ce nom excentrique.

Mais cette fois dom Claude et notre Mère Hermance furent sages. Ils s'en tinrent à la *sainte vertu.*

Il y eut aussi une lune de miel pour la nouvelle maison des sœurs bénédictines : installation, bénédiction d'un petit oratoire, fort joli et fort coquet. Des prises d'habit splendides attirèrent toutes les dames de la contrée. Des enfants charmantes de seize ans, ignorantes d'elles-mêmes et du monde, vinrent se renoncer et renoncer à ce monde qu'elles n'avaient pu connaître. Dom Boissier, qui avait

quelque talent, se trouva naturellement le grand orateur de l'abbaye, et c'était à lui qu'on s'adressait pour le sermon de ces prises d'habit. Le curé de la paroisse et le nouveau jeune vicaire envoyé de Poitiers par Monseigneur étaient invités à la cérémonie et au dîner. Mais les moines étaient les curés réels de cette nouvelle petite paroisse, dont la belle chapelle devint la cure.

La ville de Charroux forme deux quartiers bien distincts. Dans le quartier riche où se trouvent les belles maisons et les grandes dames qui fréquentent l'église, il fut de mode et de bon ton de n'aller qu'à la messe de l'abbaye ou à celle des sœurs de la Sainte-Vertu. Dom Gargilesse était nommé leur aumônier et le confesseur des jeunes pensionnaires. Le gros et gras Gargilesse, qui levait des yeux au ciel comme s'il eût été en extase, donnait de la piété la plus fervente à tout ce monde de la rive droite du Merdenson.

Il vint un moment, six mois après les deux installations religieuses que nous avons décrites, où l'église de la paroisse, juchée au sommet du coteau de la rive gauche, se trouva complétement abandonnée. Le vent continuant à briser les vieux vitraux des bas-côtés du midi, la fabrique n'ayant pas de fonds, il fallut continuer à se protéger, les jours de tempête, avec des guenilles formées de vieux ornements abandonnés au fond des armoires de la sacristie.

Les bonnes gens de la campagne, qui formaient la minime partie du troupeau confié aux soins de M. l'archiprêtre, venaient seuls, les dimanches,

avec les locataires de quelques maisons du quartier pauvre, qui s'élèvent derrière l'église.

Rien n'était commun à Charroux comme des dialogues dans le genre de celui-ci :

— Est-ce que, par hasard, vous allez à la messe de la paroisse ?

— Non certainement, ma bonne amie. C'est si pauvre, si humide, si délaissé! La *société* n'y va plus.

— Vous avez bien raison, chère madame. Ah ! j'ai tant de dévotion dans la chapelle toute neuve des bonnes sœurs !

— J'y vais quelquefois aussi. Mais je préfère la messe de l'abbaye. Voyez-vous, ma bonne dame, quand le Révérendissime pontifie, ce n'est pas un homme que je vois, c'est Dieu sur terre. Puis cette mitre, cette crosse, ces riches ornements ! Puis tous ces religieux qui ressemblent à des anges!...

— Cela est bien beau !

— Oui, Charroux ne se reconnaît plus ; tout y est changé déjà. Je vous réponds qu'il n'y aura pas de bals cet hiver...

— Vraiment! Vous croyez qu'on ne s'amusera plus?

— Oh! l'on dansera encore dans la *société ;* mais ces bals du peuple, des ouvriers, des grisettes, les moines et les sœurs feront si bien, chacun de leur côté, que toutes ces horribles choses disparaîtront. Pour nous autres, dans les salons, vous le comprenez, c'est différent.

— Je suis comme vous. Je ne me sens pas d'aise depuis que nous avons nos sœurs et nos moines. Ah! chère amie! il y a tant de chagrins dans la vie de famille que, s'il y avait eu, il y a dix ans, comme aujourd'hui, une maison de saintes filles, j'y serais maintenant. On ne peut que se perdre dans le monde.

— Oh! que vous avez raison!

— A qui vous confessez-vous?

— Mon Dieu! autrefois je me confessais à M. le curé. C'est un digne homme. Mais nous comprenons maintenant, après ce que Mère Hermance nous a expliqué, qu'il n'a pas *l'esprit intérieur.* Ce n'est pas sa faute : il ne peut pas l'avoir : c'est un curé; un prêtre séculier, comme on dit. En fin de compte, ma chère amie, ce sont des hommes du monde, quelquefois honnêtes gens, revêtus du droit de dire la messe et d'enterrer. Mais, entre nous, ce n'est bon que pour ça. Les vrais prêtres, ce sont les moines. Voyant mieux maintenant toutes ces choses, je m'adresse à un révérend Père. J'aurais voulu le Révérendissime; mais il est absorbé par la direction des sœurs et de quelques dames, ses anciennes pénitentes; j'ai choisi le révérend Père dom Gargilesse, l'aumônier de ces dames.

— Ah! ce gros joufflu?

— Oui.

— Il confesse bien?

— Admirablement, ma chère amie. On voit que c'est un homme de Dieu. Il ne parle que d'a-

mour. Il a voulu que je fisse une revue de toute ma vie. Oh! les jolies choses qu'il m'a dites! Je crois, ma chère, qu'on aimerait Dieu par amour pour lui. On ne trouve pas cela dans nos autres prêtres. — Allons! dépêchez-vous! j'ai beaucoup de monde!... Ce que vous me dites là n'est pas un péché... Ensuite? Vous avez fait gras le carême? eh bien! faites gras et changez de vie! — Voilà les aménités de ces messieurs de paroisse.

Dom Gargilesse est plus tendre que cela. Il est d'une ancienne famille noble; il confesse en gentilhomme.

On n'avait pas pour les moines, au presbytère, un attachement aussi tendre. Le pauvre curé, comme l'avait très-bien prévu dom Claude, rongeait son frein. On lui avait envoyé de Poitiers un jeune vicaire tout confit en mysticisme, aussi adorateur des moines que son évêque et qui, à peine rendu à Charroux, était allé, la bouche enfarinée, se présenter aux religieux et leur dire toute son admiration et tout son dévouement pour eux. Ce petit abbé trouvait singulier qu'il y eût même un curé à Charroux.

— Que fait-il là? Et à l'avenir que fera-t-il? Il y a des dimanches où nous sommes à la grand'-messe lui, moi, le sacristain et le fossoyeur, un ou deux fabriciens, qui encore viennent rarement, et une vingtaine de gens de la campagne. Franchement, il faudrait que la paroisse fût unie à l'abbaye.

Ce fanatique parlait sincèrement. Il avait puisé ces belles idées à son séminaire et dans ses lec-

tures. Il y avait des moments où il ne comprenait pas que tous les prêtres séculiers ne changeassent pas la soutane pour le froc. Il restait, par je ne sais quel instinct, au sein de ce clergé séculier dont il avait une idée si piètre. Le petit garçon, dévoré d'une ambition secrète, avait fait son plan pour avancer, en adoptant toutes les idées de son évêque sur les moines. Son admiration pour eux, ses fréquentes visites à l'abbaye, le soin de sa direction donné au révérendissime dom Claude, tout cela était autant de moyens d'un avancement rapide. Le bruit d'une piété si parfaite, *d'un si bon esprit*, ne manquerait pas d'arriver à l'évêché de Poitiers, et, dans peu d'années, le jeune mystique aurait un poste brillant, la cure de quelque bonne ville du Poitou. Ce petit saint avait habilement calculé.

M. l'archiprêtre, lié par les convenances, par le sage système qu'il avait adopté, étouffait sous sa large enveloppe. Tous ses rêves d'avenir tombaient. Sa pauvre église ne serait jamais réparée. L'abbaye, comme la sangsue, épuiserait toutes les ressources pieuses de la ville. *Non missura cutem nisi plena sanguinis hirudo.* Ses souvenirs classiques lui rappelaient cette comparaison. On ne relèverait même pas à côté de son presbytère un pan de mur de son jardin que le dernier hiver, au moment du dégel, avait entraîné.

Par excès de misère, il n'avait plus que Gonde avec qui se plaindre; et encore fallait-il choisir les moments où l'on ne pouvait pas être entendu par le très-jeune vicaire, que l'évêque avait imposé

comme pensionnaire à M. le curé, en raison de son inexpérience à tenir sitôt une maison. L'infortuné n'était pas maître chez lui. M. le percepteur de Charroux, son ami, son ancien ami, venait bien quelquefois le soir, mais il était plus réservé sur les moines. Il en avait peur. Des moines! mais cela a le bras long! cela peut vous nuire jusqu'à Paris, jusque dans un ministère! Une parole malveillante prononcée peut arrêter tout votre avancement. Il faut qu'on les ménage.

Et puis les nouveaux religieux étaient déjà maîtres de l'esprit de toute la population. Confesseurs de toutes les femmes de la société, ils pouvaient, s'ils l'eussent voulu, perdre d'une parole un pauvre percepteur.

Cet homme avait compris cela. Il fut d'abord plus réservé dans ses entretiens avec le curé. Successivement il vint plus rarement le voir. Une fois ou deux même, il s'excusa de ne pas accepter une invitation à dîner du pasteur. Gonde fut furieuse. Elle le reçut avec une extrême froideur, la première fois qu'il se présenta après cette impolitesse presque calculée. Définitivement il ne parut plus.

M. l'archiprêtre de Charroux, après sept à huit mois, n'avait plus pour lui, dans sa ville autrefois si bienveillante, si affectueuse, que Gonde, la pauvre Gonde, fidèle comme le chien qui n'abandonne jamais le maître prospère ou malheureux.

C'était avec Gonde que, dans les longues soirées de l'hiver, il soulagerait son cœur et compterait ses peines.

MM. les curés, qui êtes si chauds pour les moines, voilà ce qu'ils vous préparent, à vous ou à vos frères dans le sacerdoce. Vous vous êtes suicidés depuis vingt-cinq ans !

Prônez, prônez les moines !

XX

LES BEAUX RELIQUAIRES

Dom Boissier, par la maturité de son jugement, par son esprit de conduite, par sa prudence, que rien ne prenait en défaut, n'avait pas tardé à être remarqué non-seulement dans l'abbaye par les révérends Pères et par les Frères, mais encore dans la ville de Charroux. Tous lui rendaient justice, et peu à peu, quoique un instinct secret dît au Révérendissime que cet homme n'était pas d'une ardeur suffisante pour les choses du moyen âge, le vieillard avait fini par lui donner une entière confiance.

C'était le lendemain de la grande fête religieuse de Charroux, qui se célèbre annuellement pour le *Corpus Domini.* Une foule inaccoutumée était venue de dix lieues à la ronde. On savait partout que l'abbaye se restaurait, que les Pères étaient installés comme sous l'ancien régime; et, soit curiosité, soit piété, on était accouru en masse. La fontaine miraculeuse devint le but de l'ardeur re-

ligieuse des pèlerins. Ils se précipitèrent sous la coupole. Un frère convers avait la charge, avec un petit seau, de tirer constamment de cette eau guérissant toutes les maladies, surtout celles de l'enfance. Naturellement il tenait à côté de lui le plat des offrandes où tombaient les sous du pauvre peuple. Ce qui fut extrait, ce jour-là, du puits sacré de bouteilles d'eau distribuées aux pèlerins est incroyable. Un moment vint où le seau du frère convers ne rapportait plus qu'une eau boueuse, bientôt même que de la boue formée par les suintements du Merdenson. — Nous voulons cette boue ! Donnez-nous cette boue ! — Pour ces fanatiques, c'était plus efficace encore, et ce fut la nuit profonde qui seule vint mettre fin à cette dévotion acharnée.

Le frère porta le soir ses sacs de sous chez le Révérendissime. Dom Boissier s'y trouvait.

— Comptons donc la recette de la fontaine de Saint-Sauveur !

— Je le veux bien, Révérence.

— Nous avons eu aussi beaucoup d'honoraires de messes demandées, surtout pour la guérison des enfants.

— La journée sera bonne.

Dom Boissier, notre malin, dévora un sourire en disant ce mot si vulgaire, mais qui fit au Révérendissime un plaisir infini. Les hommes n'aiment pas à se rabaisser seuls, et dom Boissier, cette fois, joua si bien son rôle de moine de l'ancien temps, que le Père abbé, se sentant à l'aise, tout en faisant

avec lui, sur sa table, des piles de gros sous, entama ainsi l'entretien :

— Ah! mon enfant! que serait-ce donc si nous avions encore nos beaux reliquaires?

— Les anciens?

— Oui, ceux qui contenaient la Sainte-Vertu. Quelle perte irréparable!

— Cela devait être bien beau. Et la relique était unique!

— Ah! oui, unique! La très-sainte et très-adorable chair de Notre-Seigneur! Ces monstres de huguenots! qui sait ce qu'ils ont fait de cela? Jeté peut-être sous les pieds!

— Ils n'ont point jeté l'argent des reliquaires!

— Oh! pour cela, non! Ils l'auront fait fondre en bons lingots.

— Les misérables!

Pendant ce dialogue, les piles de sous s'entassaient en belles lignes sur la table du vieil abbé. Cet argent, venu ainsi de la piété du peuple, lui plaisait plus que tout autre. Il y a beaucoup du mendiant dans le moine. Cette dégradation, qui répugne tant à notre simple peuple aujourd'hui, lui va toujours. — Ne me faites pas l'aumône : elle me fait rougir; procurez-moi du travail, cela me relève, — cette belle parole de l'ouvrier du dix-neuvième siècle, le moine, cet Épiménide toujours en arrière sur les idées de ses contemporains, la retourne et dit : — Faites-moi l'aumône, j'en suis fier, j'en deviens plus parfait, plus saint. Ne m'imposez pas un honnête travail : j'en rougis, il me rabaisse. —

Dom Claude contemplait, presque avec autant

d'amour que l'avare sa cassette, les sous de l'aumône. Ce cuivre dont se salissaient ses mains sentait bon pour lui.

Le métier plaisait moins à notre ami Boissier. Il continua cependant à empiler avec le vieillard et à deviser sur les beaux reliquaires.

Tout à coup il porta sa main au front. Un souvenir lui était venu, souvenir vague d'abord, comme celui de beaucoup de choses à demi oubliées, quand on a vécu dans ce Paris où le spectacle, même de la devanture des boutiques, change chaque matin. Il vit que le compte des *oblations* allait prendre fin; il demanda au Révérendissime de se retirer. Le vieillard le bénit.

— Mon Très-Révérend Père, il me vient le pressentiment que nous pourrions retrouver les beaux reliquaires. On les enterrait toujours, on les mettait dans des trous de muraille au moment du danger.

— Croyez-vous que nos anciens n'aient pas beaucoup cherché?

— Il faudrait chercher encore.

— Hélas!

Et sur cette exclamation douloureuse de l'abbé, il le quitta.

Dom Boissier écrivit aussitôt la lettre suivante à son ami le Capucin de Paris :

« Je vous donne une commission très-importante. Occupez-vous-en, je vous prie, immédiatement. Je crois me souvenir d'avoir aperçu à la vitrine d'un marchand d'antiquités, sur le quai Voltaire, à peu

de distance du pont du Carrousel, deux petits reliquaires en argent doré, auxquels était attachée une étiquette disant, il me semble, ceci : « Provenant de l'ancienne abbaye de Charroux. » Vous achèterez ces deux reliquaires. Maître du trésor, vous vous informerez, du marchand, d'où il a tiré ces objets antiques, et vous me l'écrirèz. Vous m'expédierez le tout par grande vitesse, dans une boîte bien ficelée et bien cachetée, avec cette simple adresse : « Madame Simon, à Charroux, par « Civray. »

« Adieu, mon ami, j'ai hâte que ma lettre arrive ; j'ai plus hâte encore de savoir que je ne me suis pas trompé, que les reliquaires existent, que je n'ai pas rêvé cela. Je n'aurai de paix qu'en les recevant dans leur boîte.

« Soyez heureux dans votre recherche ! Mais que ce soit un secret éternel entre vous et moi.

« Votre ami. »

Dans la nuit même, vers les une heure du matin, dom Boissier sortit de sa cellule, descendit à pas de loup dans la cour du cloître, dont les arcades et les voûtes n'existaient plus, mais dont on voyait très-bien la partie intérieure massive, bien finement appareillée, et présentant encore les arrachements des voûtes ogivées, détruites lors du sac de l'abbaye. Cachée derrière un nuage peu épais, la lune dans ce moment donnait assez de clarté pour que dom Boissier pût choisir une pierre dont le ciment fût profondément désagrégé et que l'on ébranlât facilement. Muni d'un ciseau de fer qu'il

avait pris parmi les outils des ouvriers travaillant à l'abbaye, il se mit hardiment à l'œuvre. Un moment il crut qu'il ne réussirait pas; mais enfin le ciment céda, et il put avec précaution retirer la pierre.

Ce n'était pas tout : il fallait, œuvre plus difficile, enlever avec une précaution qui ne fît pas soupçonner qu'il y avait eu là une fouille récente le ciment, les petits moellons de remplissage qui formaient l'intérieur du mur. Il en vint à bout cependant. Une petite cavité assez grande pour tenir les reliquaires fut creusée. Les débris furent enlevés avec soin et jetés parmi les autres débris de maçonnerie du chœur. La pierre fut remise à sa place.

Le lendemain, en se promenant pendant le jour, dom Boissier put se convaincre que l'opération avait été bien faite; mais il lui vint une pensée.

Il fallait que l'intérieur de la cachette ne présentât pas les traces d'une récente démolition. Le rusé Rouergat avait plus d'une ressource dans son sac. La nuit suivante, muni d'un petit pot de couleur grise faite avec de l'eau et du charbon finement broyé, il vint à la même place, ôta de nouveau la pierre et, avec un pinceau, aspergea les parois intérieures pour leur donner une apparence de vétusté.

Le stratagème allait réussir.

Seulement il manquait les reliquaires.

Frère Simon était nécessairement le complice. Quand la précieuse boîte arriverait, il avait ordre

de la prendre et de l'introduire secrètement dans la chambre de dom Boissier; celui-ci se chargeait du reste.

Simon, l'ancien fossoyeur, était un homme d'une discrétion éprouvée. Que de coups de ce genre n'avait-il pas faits dans sa vie! D'ailleurs, dom Boissier lui avait fait comprendre qu'il s'agissait du salut de l'abbaye, et définitivement frère Simon trouvait parfait le vin de la cave du révérendissime dom Claude. Il serait muet comme la tombe.

Dom Boissier lui fit l'honneur de l'associer à cette grande et mystérieuse introduction dans l'abbaye des précieux reliquaires.

Arrivés un samedi, par l'omnibus du soir, chez la mère Simon, le fossoyeur, qui depuis trois jours les attendait avec une impatience fébrile, les emporta avec d'autres paquets pour la communauté, expédiés pour le Révérendissime et beaucoup plus gros.

Qui pouvait soupçonner quoi que ce fût?

Dans la nuit, dom Boissier, qui avait admiré le beau travail d'orfévrerie des deux reliquaires, mais qui, de peur d'être surpris, n'avait pas voulu les ouvrir dans sa cellule, alla les déposer dans la cachette préparée.

Que pouvaient contenir les reliquaires? Dom Boissier ne le saurait lui-même qu'au moment de la découverte.

Le lendemain, dimanche, le Révérendissime pontifia solennellement, sous la grande coupole en grande partie restaurée. La communauté bénédic-

tine avait reçu de nouveaux sujets et était devenue plus nombreuse. Beaucoup de fidèles et les premiers de la ville assistaient à l'office chrétien, si dévotement chanté par les moines que les larmes en venaient aux bonnes femmes.

Dom Boissier, comme l'un des premiers de l'abbaye, remplissait les fonctions de prêtre assistant, revêtu d'une magnifique chape de drap d'or.

La messe allait prendre fin. L'officiant venait de communier dans un recueillement profond; il n'avait plus qu'à prendre le calice consacré, lorsque, saisissant la patène pour recueillir, sur le corporal, les parcelles qui auraient pu tomber de l'hostie, au moment de la fraction, il aperçut, au pied du calice même, un petit philactère de vélin d'une extrême blancheur, plié en croix.

Le saint homme est ébahi; il n'en croit pas ses yeux. Il est sur le point de s'évanouir. Dom Boissier le soutient. La précieuse missive, venue probablement du ciel, est déposée par le célébrant lui-même dans le calice. Le sacrifice se termine; les chants ont cessé. Le pompeux cortége des céroféraires, des thuriféraires, du sous-diacre, du diacre, du prêtre assistant, se rend, avec une majestueuse lenteur, dans l'intérieur de l'abbaye.

Le vieillard est sous l'impression d'une joie céleste. Il sent que quelque chose d'extraordinaire s'est passé ce jour-là, qu'il est l'instrument des faveurs divines. Il ne prend pas le temps de quitter les vêtements sacerdotaux; mais, saisissant le calice et tirant le précieux vélin, il le déploie et il lit,

en caractères aussi beaux que s'ils eussent été burinés par un artiste exercé, cette missive que nous allons traduire et dont voici l'original :

« Filio devotissimo Claudio. Hominum Salvator, hujus cœnobii amantissimus rex et patronus te monitum esse desiderat carnis suæ et pretiosissimi sanguinis reliquias thecis miraculose servatas in lapideo claustri circuitu degere, quærendasque quantocius. »

« A son très-dévot fils Claude. Le Sauveur des hommes, le roi très-aimant et le patron de ce monastère désire que tu sois averti que les reliques de sa chair et de son très-précieux sang, miraculeusement conservées dans leurs reliquaires, reposent dans le pourtour de pierre du cloître, et qu'il faut les rechercher au plus tôt. »

Plus de doute pour personne, moins encore pour le Révérendissime, qu'il n'ait été favorisé d'un avertissement du ciel. On n'ose plus toucher à ce vélin sacré, écrit de la main même du Sauveur, et plié en forme de la très-sainte croix. Chacun veut le baiser amoureusement. Dom Boissier, donnant l'exemple d'une foi sincère à toute la communauté, se prosterne le premier et baise le parchemin éclatant, dont il peut parler mieux que personne, puisqu'il l'a vu en même temps que l'abbé, peut-être même avant lui, sur le corporal. L'élan est donné : on crie partout au miracle. Toute la ville de Charroux apprend l'événement prodigieux. On se précipite au parloir ; on veut voir et baiser la lettre

descendue du ciel. Les sœurs de la Sainte-Vertu sont averties par dom Gargilesse. La *Sainte-Vertu* va être retrouvée ! Il coule là des larmes d'attendrissement de ces jolies paupières. Sœur Hermance, la supérieure, a une crise nerveuse, que toute la communauté prend pour une extase. Elle parle tout haut avec le Sauveur et avec les anges. On se rend à la chapelle. Un *Te Deum* d'actions de grâces est chanté avec des voix angéliques et accompagnement d'harmonium.

Il faut absolument que le Révérendissime consente à faire apporter, à la chapelle de la communauté, la lettre divine en forme de croix. Les sœurs ont des crispations de sainte impatience. Dom Gargilesse voulait que le miraculeux vélin fût porté processionnellement à travers les rues de Charroux jusqu'à la chapelle des sœurs de la Sainte-Vertu; mais les autorités de la ville pourraient s'effaroucher. Sur cette remarque du grave dom Guillart, qui ne sait trop que croire de ce parchemin et de cette écriture, on porte simplement le précieux morceau dans une bourse d'autel.

Les têtes tournent à tous, excepté, et pour cause, à dom Boissier et à frère Simon; et si ce n'était pas dimanche, jour où le travail est défendu, chacun, le marteau démolisseur à la main, irait frapper à toutes les pierres du pourtour du cloître. Le Révérendissime serait assez de l'avis, en sa qualité de casuiste, que la recherche d'une relique, même un marteau à la main, n'est point *une œuvre servile.* Mais on lui fait comprendre qu'il y a là des faibles qui n'ont pas fait de théologie, qui ne savent pas

distinguer ; et, de peur de scandale, la recherche commandée par une voix céleste est remise au lendemain.

Boissier, l'heureux auteur de ce pieux stratagème, n'en avait pas prévenu l'ami Guillart. Celui-ci, plus froid, plus réservé que le moins scrupuleux Rouergat, aurait pu blâmer certains détails de cette mise en scène, particulièrement l'idée scabreuse que, moi romancier, je suis forcé de trouver un peu risquée, de faire déposer sur l'autel le fameux morceau de parchemin.

Le patient Guillart prit ce factum prétendu céleste, qu'on avait mis dans les archives, au fond d'une petite boîte en argent qui avait autrefois servi aux huiles saintes. Il l'examina à la loupe avec l'esprit d'une critique indépendante ; l'encre était récente. A cela rien d'étonnant ; ce qui l'était davantage, c'est qu'elle eût la couleur légèrement bistrée de l'encre même qui servait sur la table des archives où écrivait quelquefois dom Boissier, et qui servait aussi dans chaque chambre des Bénédictins. Le vélin était d'une finesse extrême, très-blanc, et cependant un vélin dont la manipulation n'était plus celle de notre temps et qui remontait certainement au seizième siècle. Le morceau avait été ébarbé récemment à l'aide d'un canif et d'une règle sur ses quatre tranches. Le latin, passablement pur, pouvait bien venir du paradis, si on y parle latin ; mais comme là tout doit être de la perfection dernière, Guillart, qui était sérieusement érudit, trouvait que Cicéron ou Salluste eussent écrit un latin moins dur et plus digne d'une révé-

lation céleste. Or le latin du paradis, toujours dans l'hypothèse, devrait être pour le moins aussi coulant et aussi doux que celui de Salluste et de Cicéron.

Ce n'était pas assez pour découvrir son faussaire, et feuilletant des liasses où il avait souvent aperçu des pages de vélin non écrites, il tomba précisément sur un morceau que des ciseaux avaient récemment écourté.

Il prit le parchemin venu du ciel, il le mit à côté de la page raccourcie. C'était le même vélin. Il avait la pièce de conviction.

Peut-être un peu piqué d'avoir été tenu à l'écart de cette singulière entreprise, intrigué, du reste, par l'annonce de la découverte faite si solennellement, il alla trouver son ami.

— Voyons ! Boissier, ne me trompez pas ! Vous avez fabriqué cette lettre qui rendra fou notre Révérendissime.

— Évidemment, mon ami.

— Boissier, ce n'est pas bien !

— Quel grand mal à cela?

— Vous ne deviez pas mêler les choses saintes à votre stratagème. Si le papier miraculeux eût été trouvé sous l'assiette du Révérendissime, il y aurait cru probablement avec la même force ; j'en rirais alors ; mais mettre cela sur l'autel ! franchement, ce n'est pas bien.

— Que voulez-vous, mon cher ami? Vous avez mille fois raison ; mais j'ai voulu savoir jusqu'où un

moine peut porter la crédulité, au dix-neuvième siècle.

— L'espièglerie est forte.

— Oh! elle n'a pas eu pour notre dom Claude les conséquences de la charmante histoire des jeunes moines et du prieur, pour l'antienne de *Monsignor saint Nicholai*, que je lisais, il y a deux jours, dans un vieux hagiographe du quatorzième siècle.

— Contez-moi cela.

— Une veille de fête de saint Nicolas, « li jouene moigne s'assamblèrent devant le prieus » et lui demandèrent la permission de chanter « le responsore » de saint Nicolas. Le prieur répondit qu'il n'en ferait rien, parce qu'il ne fallait pas abandonner « les anchiennes institutions por les novelles. » Les jeunes moines, les hommes de progrès du quart d'heure, lui dirent : « Biau Père, por coi ne cantons-nous l'estoire de monsignor saint Nicholai qui si est dolce, et jà est célébrée par tout le monde? »

Les jeunes moines, avec une prière si bien faite pour attendrir tout autre que le prieur, ne doutèrent pas du succès de leur requête. Mais le prieur fut inflexible et leur assura que jamais dans son église on ne chanterait « les noviaux chants que li clerc du siècle font. »

Force fut à ces dangereux novateurs de chanter « lor vespres et lour matines » à l'ancienne mode et d'aller ensuite dans leur dortoir.

Mais quand le prieur fut couché, « si s'aparut devant lui mesire saint Nicholai, » visiblement courroucé qui l'appela durement, « le prist par les cheveus, » le tira hors de son lit et le jeta sur le pavé du dortoir, et là lui commença l'antienne : *O pastor œterne!* qu'il lui chanta tout à note, le frappant de grands coups de verges, jusqu'à ce que l'antienne fût toute chantée.

Le prieur se mit à crier si fort que tout le couvent se réveilla; et dès ce jour, ne pouvant plus résister aux prières des jeunes moines, qui très-probablement avaient beaucoup aidé saint Nicolas dans son opération malicieuse sur le dos de leur supérieur, il leur permit de chanter les nouvelles antiennes.

Dom Claude n'a pas passé par mes verges, et en définitive j'ai rendu à l'abbaye des reliquaires précieux au point de vue de l'art.

— Cela est vrai. C'est là votre unique excuse. Mais ces reliquaires sont-ils bien authentiques?

— Je puis vous l'affirmer, répondit dom Boissier; et il lut à son ami la lettre du Père Athénagore, qui les avait achetés. Il y était dit que ces précieux objets avaient été trouvés par un ouvrier qui faisait une réparation dans la partie de l'abbaye de Charroux possédée par la famille Grandmaison, et qui les avait vendus à un agent que le marchand de Paris envoyait en province pour de tels achats. Tout coïncidait donc, le marchand de Paris ignorant complétement qu'il se trouvât au monde une

abbaye de Charroux, et surtout qu'une famille Grandmaison en possédât les principaux bâtiments (1).

(1) Nos lecteurs se rappellent parfaitement tout le bruit que fit, il y a à peine trois ans, la découverte des fameux reliquaires de Charroux, qui sont réellement encore exposés à la vénération des fidèles. Tout en nous emparant de ce fait, comme c'était notre droit de romancier, nous avons gardé une délicate réserve; cette réserve sera-t-elle comprise? Nous ne l'espérons pas.

XXI

LE GRAND JOUR

Pendant tout le dimanche on ne parla dans Charroux et dans les localités environnantes que de la recherche si curieuse qui devait être faite le lendemain. Le bruit arriva par différents voyageurs à Civray, sous-préfecture qui n'est qu'à six kilomètres de Charroux. Le lendemain, dès la pointe du jour, toutes les voitures de Civray étaient en mouvement ; les routes qui aboutissent à Charroux étaient couvertes de monde, comme pour un jour de fête.

L'autorité elle-même s'émut de cette agglomération insolite de peuple que la curiosité, cette fois plus encore que la piété, faisait se précipiter vers l'antique abbaye. L'entraînement prit quelque chose d'épidémique. Il semblait qu'une voix, sortant de l'autre monde, avait dit à toutes ces populations : « Volez vers Charroux ! »

Bien en prit au sous-préfet de Civray d'expédier

la brigade de gendarmerie. A peine le jour parut que la foule, se précipitant comme une force aveugle, poussée par son instinct de curiosité et de fanatisme, fut sur le point de faire fléchir les portes de la maison des Pères et d'envahir la cour du cloître, où devait avoir lieu, vers les huit heures, la recherche des reliquaires.

Le procureur impérial prit ses précautions. M. le maire se ceignit de l'écharpe tricolore. Les pacifiques gendarmes tirèrent le sabre. Quelques notables habitants se glissèrent parmi le peuple et donnèrent des conseils de prudence. La foule surexcitée se contint, et il n'y eut à déplorer aucun excès.

Ce fut toutefois un imposant spectacle. La ville de Charroux étant formée de deux amphithéâtres au centre desquels est la cour du cloître de l'abbaye, la population tout entière et les étrangers, attirés par les bruits de la veille, couvraient de leurs masses toutes les esplanades, tous les terrains, jusqu'aux toits même d'où l'on pouvait suivre le travail des ouvriers qui allaient sonder les pierres du mur du cloître.

Quand huit heures sonnèrent à l'horloge de la paroisse, dom Claude, maître chez lui et pouvant y faire toutes les processions qui lui convenaient, sortit du chœur magnifiquement restauré de l'église, avec tous ses religieux, la croix en tête, chantant un *Veni Creator*, pour demander le secours d'en haut sur cette précieuse recherche.

Un riche brancard, décoré de fleurs et de franges d'or, était porté par deux moines. Un coussin de

velours rouge sur lequel était un corporal, comme s'il se fût agi d'une exposition du Saint-Sacrement, était sur le brancard. Des céroféraires, aux cierges allumés, se tenaient sur les côtés; l'encens brûlait dans les encensoirs, et les voix lentes mais sonores des Pères, presque tous de jeunes hommes, retentissant d'échos en échos sur les deux côtés de la ville, semblaient monter au ciel comme les chœurs des tribus d'Israël, formés de cent mille voix, quand elles entouraient l'Arche d'alliance.

Quatre ouvriers habiles, le marteau à la main, sondaient toutes les pierres. L'opération était encore assez longue, en raison de l'étendue de cet ancien cloître. Mais il était naturel de supposer que le précieux dépôt n'avait pas été fait à une hauteur au-dessus de la taille humaine. On se laissa guider par cet indice.

On avait suivi toutes les arcades, en partant du midi, le long du grand corps de logis qui sert d'habitation aux moines, et nulle part le marteau ne rendait ce son caverneux qui indique un vide dans une muraille. Toujours l'oreille entendait un son sec et bref. On était arrivé à la dernière arcade qui, de ce côté, touchait à la partie circulaire du cloître. Toujours mêmes sons, ne trahissant aucun vide. Déjà, parmi les innombrables spectateurs, commençait à se murmurer cette parole : — C'est une mystification, on ne trouvera rien, — lorsque le maçon chef, ayant frappé deux coups sur une pierre, entendit résonner la muraille.

— C'est là ! s'écria-t-il.

Un hourra immense s'éleva alors, comme ces

applaudissements du Colisée quand tombait un martyr ou un gladiateur.

Les moines se prosternent, le Révérendissime prend l'encensoir, et quand la pierre est enlevée il encense ce lieu sacré, où avait séjourné la Sainte-Vertu.

Les ouvriers se reculent; le Révérendissime saisit les deux reliquaires, l'un à forme carrée, représentant un livre fermé et porté sur un pied; l'autre représentant un petit édifice gothique, à tourelles décorées de frontons ouvragés, porté sur un pied et soutenu par de gracieuses petites statuettes.

Le Révérendissime, avant de placer les reliquaires sur le brancard, bénit avec eux la population religieusement inclinée, et le riche trésor fut porté processionnellement à l'église.

Un second *Te Deum* d'actions de grâces fut chanté par les moines.

Le Saint-Vœu de Charroux était trouvé.

On devine l'impatience générale de tous, de dom Claude, de Boissier lui-même, de connaître ce que contenaient les reliquaires.

Ils furent apportés en grande pompe dans la salle capitulaire, où l'ouverture serait faite devant des témoins respectables. Procès-verbal devait être rédigé; et notre Révérendissime était tout heureux d'avoir à grossir ses nouvelles archives de ce précieux document, au moyen duquel son nom serait impérissable dans les annales de la famille bénédictine.

Les deux reliquaires, dont le style assurait net-

tement la fin du treizième siècle ou le commencement du quatorzième, furent ouverts.

Sur le pied de l'un d'eux était un petit écusson sans support ni couronne, ayant, sur le champ, une clef, une croix grecque et une étoile.

Voici l'inventaire des sujets qui s'y trouvèrent renfermés :

Un petit reliquaire d'origine byzantine, sur lequel étaient peintes les images de saint Demetis et de saint Pentéléméon, avec deux légendes grecques.

Plus, sous verre, une croix, probablement le fragment de la vraie croix donné par Charlemagne à l'abbaye de Charroux, et des ossements empâtés dans une espèce de massif.

Item un fragment d'étoffe. On suppose que c'était un morceau du saint suaire.

Item un petit reliquaire portatif, de style byzantin, sur la tranche duquel était gravée, en caractères du onzième ou du douzième siècle, cette inscription d'une valeur capitale :

HIC CARO : ET SANGVIS XPI
CONTINETVR

« Ici est contenue la chair et le sang du Christ. »

Evidemment cette inscription se rapportait à la fameuse relique de la Sainte-Vertu.

Item un flacon en cristal de roche, mal arrondi, mutilé et ne contenant rien.

Item un flacon en cristal de roche, de sept cen-

timètres de hauteur, dont les extrémités étaient montées en argent, contenant, au fond, un petit corps noirâtre fort visible et un morceau de cordonnet en fil d'argent.

Le petit corps noirâtre était-il la Sainte-Vertu? Avait-il été transporté là du petit reliquaire byzantin où était l'inscription?

Ce qui se déduit rigoureusement de l'ostension que faisaient les moines de Charroux tous les sept ans, c'est que, la Sainte-Vertu ayant toujours été possédée par eux jusqu'au sac de l'abbaye par les huguenots, époque où elle fut cachée, elle dut se retrouver dans l'un des deux vases de cristal que contenaient les reliquaires.

Il n'y avait donc à douter, pour personne, que le petit corps noirâtre du flacon aux extrémités montées en argent ne fût *la Sainte-Vertu*.

Ajoutons que, par un hasard singulier, le sceau en cuivre, gravé en creux, d'un ancien comte de Charroux, nommé Azon, se trouvait avec toutes les reliques. La légende de ce sceau, peut-être unique dans l'histoire des monuments de la sphragistique, à cause de son dernier mot, était celle-ci :

AZO COMES IVSI (1).

Un compte rendu minutieux remplissait le procès-verbal destiné aux archives (2). Ce procès-

(1) *Azo comes iusi* (pour *jussi*) : Moi comte Azon, j'ai ordonné.

(2) Pour une description plus détaillée, voir le travail de M. Brouillet : *Description des reliquaires trouvés à Charroux*, avec planches gravées. Poitiers, Henri Oudin, 1861.

verbal reçut les signatures du Révérendissime, des religieux, des témoins pris parmi les notables de la ville. Des copies en furent prises, destinées à S. G. Mgr de Poitiers et au cardinal V***, résidant à Rome et le protecteur de dom Claude.

L'événement se répandit dans le monde entier par les récits des journaux. Et dès ce moment l'affluence commença, comme aux plus heureux jours de l'ancienne abbaye, pour vénérer la précieuse relique de la Sainte-Vertu. On pense bien que dom Claude eut l'habileté de rappeler au public dévot, s'il avait pu l'oublier, l'efficacité particulière dont était cette relique pour les femmes arrivant au terme d'une position intéressante. Il fallait bien que la découverte inespérée profitât à la caisse du monastère.

XXII

EXTREMA GAUDII LUCTUS

L'émotion produite dans le monde pieux par la nouvelle de la découverte de la relique de Charroux avait été immense. Pendant que vous, hommes du monde, hommes de la littérature et de la science, publicistes, économistes, vous étiez aux grandes questions sociales qui sont l'élaboration incessante de ce chimiste infatigable appelé le genre humain, on était ailleurs à d'autres aspirations, on combinait d'autres triomphes.

C'est vous qui êtes les ennemis de Dieu! C'est vous qu'il faut vaincre. Vous êtes venus, depuis trois siècles, avec ce fatal instrument qui s'appelle une presse, décapiter les vieilles idées, semer le scepticisme sur les croyances, dévoiler les abus, souffleter, à la face du monde, les honteuses superstitions. C'est vous contre qui maintenant seront coalisées toutes les forces du monde religieux.

Il avait à vous demander le saint baiser, il ne

l'a pas voulu. Il avait à accepter le duel honorable de la lutte sur le terrain des discussions paisibles! Victoire dernière à qui aura raison !

Ce sage compromis, cette trêve de la prudence devant les conséquences terribles d'une lutte implacable, le monde religieux n'en a pas voulu.

Quelques natures droites, quelques cœurs bons et représentant, dans l'Église catholique, les dernières effluves de l'esprit chrétien, étouffées sous l'esprit monacal qui a glacé le catholicisme, acceptaient la bonne trêve, se résignaient aux espérances d'un lointain avenir. Les violents sont venus, les batailleurs, les fous.

Haro sur les impies ! Vive le bûcher!

Ce cri de guerre sort comme un grondement du tonnerre, surtout depuis vingt années, des flancs de ce volcan en incandescence qui s'appelle le *Gesù*. Il s'écrit en lettres de feu, comme une provocation dernière au dix-neuvième siècle, dans cet organe de la théocratie monacale appelé la *Civiltà cattolica ;* et dans notre Paris, la noble et douce patrie des idées d'avenir et de liberté, une feuille non moins ambitieuse des derniers écrasements de l'âme humaine, s'appelant tour à tour *Univers* et *Monde*, pour qu'on sache bien que rien ne devra échapper au déluge montant de son catholicisme barbare, répète chaque matin les paroles fougueuses des moines, sert d'écho à leurs détonations menaçantes, et trace le sillon, à travers notre civilisation contemporaine, où leur lave brûlante déposera la mort.

Il y eut surtout à Rome une grande joie de « la

merveilleuse découverte » de Charroux. Rome, il faut le dire, quelque douloureuse que soit cette parole quand elle doit tomber des lèvres d'un prêtre, Rome, la Rome des papes-césars, des papes déguisés en satrapes de l'Occident, cette Rome se sent perdue. Les instincts égoïstes et terribles qui avertissent les vieillards, la veille de leur agonie, ont dit à la Rome papale, qui refuse d'être la Rome de l'Évangile faisant sa sainte alliance avec le progrès et la liberté, que l'heure suprême a sonné pour ce régime de compression de toute pensée qui fait la substance même de sa domination sur l'humanité.

Rome a donc des rires d'une joie insensée quand elle apprend que l'un des filets brisés où la superstition enlaçait les peuples vient d'être raccommodé par les mains habiles de quelques moines.

Oh ! si maintenant, quand elle peut compter sur la grande horloge du siècle les quelques heures où il lui est donné encore de flétrir toute pensée un peu libre, même dans ceux qui sont les siens, elle pouvait apprendre que cette France, l'une des premières dans son culte sincère de l'indépendance de l'âme humaine, vient d'être tout enlacée dans l'immense suaire que lui préparent ses oppresseurs, elle aurait une agonie mêlée de volupté; elle croirait mourir avec gloire !

Il arriva à Charroux, par la nonciature de Paris, un énorme pli aux armes pontificales expédié de Rome, qui contenait une lettre du cardinal Y*** et un bref de Sa Sainteté.

La lettre exprimait au Révérendissime la joie de

l'Éminence que ce cher Poitou, dont il connaissait les sentiments si religieux et si favorables aux instituts monastiques, eût reçu la faveur inespérée de recouvrer la précieuse relique de la chair et du sang du Sauveur, si longtemps vénérée dans son illustre abbaye.

Mais le bref était d'une bien autre importance. Il renouvelait tous les priviléges donnés à l'abbaye de Charroux; et de plus, pour prouver au très-révérend dom Claude sa satisfaction personnelle, il le déclarait, lui et les abbés de Charroux ses successeurs, à perpétuité, exempts de la juridiction de l'ordinaire, relevant directement du Saint-Siége.

C'était splendide.

Trois années s'étaient écoulées à peine depuis que ce pauvre diable de vicaire de Charroux, cet oublié qui confessait quelques paysannes dans la petite église paroissiale de Charroux et qui faisait les baptêmes et les enterrements des pauvres, avait obtenu du bon évêque de Poitiers l'autorisation de s'installer sur les ruines de l'abbaye pour y vivre selon l'ancienne règle de saint Benoît, que déjà l'abbaye dressait la tête et obtenait de Rome une exemption complète de toute juridiction épiscopale.

Car enfin nous devons à nos lecteurs toute la vérité. La cour de Rome ne donne guère, comme toutes les autres cours, que les faveurs pour lesquelles on a auprès d'elle de puissants solliciteurs.

Dom Claude n'avait jamais écrit au cardinal V*** sans se servir d'un secrétaire qui sût manier

mieux que lui la langue française. Il s'était adressé cette fois à dom Boissier, qui avançait de plus en plus dans ses bonnes grâces! Et celui-ci, dont nous connaissons les plans pour l'avenir, avait finement insinué au vieillard qu'il fallait nettement demander à l'Éminence la grande faveur de l'exemption.

Dom Claude, toujours pour copier le passé, avait chaudement goûté l'idée de son ambitieux sous-prieur. La lettre, écrite dans ce sens, avait eu un succès complet.

L'abbaye restaurée était à l'apogée de ses faveurs spirituelles.

Mais il y a dans les lois de la Providence un principe d'harmonie des choses humaines qui ne permet ni les grandeurs extrêmes, ni les extrêmes abaissements. Plus le colosse est grand, plus s'étend au loin son ombre. La Providence est inflexible. Elle atteint les prospérités les plus éclatantes. Elle jette Alexandre aux pieds de sa couche voluptueuse, après les orgies d'un festin, pour qu'il ne puisse plus se relever. Elle montre à Charlemagne les barques rapides des Normands qui viendront dévaster son immense empire; César, maître du monde, trouve Brutus; Napoléon, Waterloo.

Il y avait une ombre aux prospérités, jusque-là si éclatantes, du révérendissime abbé de Charroux.

Les sous jetés dans le bassin, produit des seaux d'eau miraculeuse tirée le jour de la grande fête de Charroux, la vente des débris des cierges allumés devant la Sainte-Vertu, les honoraires apportés pour les messes, quelques pièces d'or que lui avaient

glissées, à de rares intervalles, cinq à six grandes dames de Charroux, accoutumées par leurs maris à la vie la plus économe, n'avaient pas suffi pour mener loin les immenses travaux de la restauration.

On en était alors à la grande nef. La réparation du merveilleux chœur avait coûté horriblement. Tout cela était dû, littéralement dû. Avec la signature de son riche entrepreneur et les lettres de recommandation de son architecte, les banquiers avaient d'abord volontiers prêté; mais leurs prêts, renouvelés sur billets, ne semblaient pas devoir s'étendre davantage.

Ils venaient de faire des difficultés pour le dernier renouvellement; et il avait fallu toute la ruse du Rouergat Boissier, que dom Claude avait envoyé en négociateur, pour obtenir six autres mois, passé lesquels ces cerbères de la finance entendaient toucher des espèces.

Momentanément rassuré, le vieillard voyait le gouffre s'ouvrir devant lui. Eût-il fait interrompre les travaux entrepris à la grande nef, le déficit n'était pas moins là, béant, avec de la honte encore, si on en faisait maladroitement l'aveu. On était dans l'engrenage : il fallait suivre, au risque plus tard d'être broyé par lui.

Le fameux *Spicilége*, sérieusement travaillé par Guillart, chargé de commentaires, de notes curieuses, œuvre réelle de bonne érudition, avait valu une grande réputation à l'auteur et attiré l'attention du monde savant sur l'abbaye de Charroux; mais l'on était rentré à peine dans les frais de l'impression, tant il avait fallu envoyer d'exemplaires

en cadeaux aux Éminences, aux Grandeurs et aux Révérences des cinq parties du monde.

Cette production intellectuelle de Charroux n'était donc pas une ressource financière.

Le vieillard eut beau s'adresser à tous les saints, il ne put rien trouver dans son imagination. Une collecte dans le clergé du pays et chez les bonnes âmes aurait produit au maximum une dizaine de mille francs, achetés par mille rebuts, par mille ennuis.

Dom Claude en était là.

Boissier, depuis l'éminent service de sa négociation auprès des banquiers, était devenu, pour les affaires sérieuses, son homme de confiance.

Il lui ouvrit son âme.

— Mon enfant, dans quel abîme nous sommes tombés !

— J'y penserai, Révérence. Dormez cette nuit.

Il y pensa en effet.

XXIII

L'APPARITION MIRACULEUSE

Décidément Charroux était redevenu, comme au meilleur temps des moines, la terre des miracles.

Il n'était bruit, dans le petit monde religieux dirigé par dom Gargilesse, dans la chapelle des sœurs de la Sainte-Vertu, que d'une apparition de la Vierge, dont venait d'être honoré ce Père tout confit en ascétisme et en dévotion.

Dom Gargilesse, se croyant bien indigne d'être l'objet des manifestations surnaturelles de Dieu, avait conté la chose à la très-pieuse Révérende Mère Hermance, Octavie Grenier, avec une telle humilité, une telle conviction de son indignité de si hautes faveurs, que celle-ci ne put douter un instant que sa maison ne venait, comme la sainte montagne de la Salette et la grotte miraculeuse de Lourdes, d'être choisie pour le lieu béni où la très-sainte Vierge avait daigné poser ses pieds sacrés.

Voici quel avait été le premier récit de dom Gargilesse.

Disons tout de suite que, si cet honnête garçon était un peu stupide, s'il était d'une étroitesse d'idées en religion et d'une crédulité à nulle autre pareilles, il était incapable d'une fourberie, et, comme il prenait très au sérieux toutes les visions, toutes les apparitions de la Vierge et autres faits surnaturels si fréquemment reproduits de nos jours, il n'était pas homme à simuler une fausse révélation à lui faite par la très-sainte Vierge.

Dom Gargilesse était gros, gras et rosé ; c'était un de ces tempéraments amollis, qui s'épuisent en quelques heures, surtout dans les exercices de la vie sédentaire.

On était au mois de juin ; la chaleur était extrême : c'est le temps qui convient le mieux aux apparitions. On ne comprendrait pas les natures célestes se risquant, sur notre triste globe, par une température de dix degrés au-dessous de zéro. Mais quand l'air est chaud, qu'il s'élève de toutes les plantes des vapeurs parfumées qui amollissent les sens et disposent à l'extase ; quand partent de tous les points de l'horizon ces mille et mille cris des insectes bruissant sous l'herbe, ou ces doux chants d'oiseaux fêtant leur couvée sous les branches des arbres que caressent les zéphyrs, les apparitions se conçoivent, et il doit y en avoir d'étranges.

Celle dont fut honoré dom Gargilesse eut lieu de la sorte. Le saint homme, épuisé de fatigue, inondé de sueur, après un sermon fait à la cha-

pelle des sœurs, s'était assis, un moment, au fond du jardin, sous un arbre à l'ombre épaisse, sur un banc rustique où venait quelquefois deviser Mère Hermance, avec les sœurs qui lui plaisaient le plus. Ce banc s'appelait *le banc de Mère Hermance.* Nul mal à cela, assurément.

Tout à coup une espèce de demi-sommeil le prend : il n'est pas réveillé entièrement, mais il est assez assoupi pour être dans l'impossibilité de se lever, d'ouvrir la bouche, de dire un mot ; les objets autour de lui forment un tableau étrange, mais il a les yeux ouverts, il voit très-distinctement et il a conscience d'avoir bien vu.

Une jeune femme vêtue de blanc, la tête voilée, une couronne de fleurs blanches sur la tête, s'était trouvée à côté de lui, sans qu'il eût vu ses pas, sans qu'il l'eût entendue venir. Elle avait essuyé doucement, de sa belle main, la sueur du front du moine, et elle avait dit très-distinctement : « Mon pauvre enfant, comme tu prends de la peine pour ce cher petit troupeau ! » et ses pieds glissant sur les sommités des herbes des carrés, elle s'était évanouie aux regards du moine ébahi.

L'impression de cette apparition si consolante, le bien-être que cet homme avait ressenti du contact magnétique de cette main, l'avaient réveillé définitivement. Il s'était levé. Mais, ô surprise ! aux pieds de dom Gargilesse était un écrit, sur papier fin et parfumé, tombé évidemment et intentionnellement des mains de cette femme surnaturelle. Il avait ramassé ce papier comme on recueille

tous ceux de ce genre qui descendent du ciel, et il y avait lu ce qui suit :

« Si mon peuple ne veut pas se soumettre, je suis forcée de laisser aller le bras de mon fils. Il est si lourd et si pesant, que je ne puis plus le retenir, depuis le temps que je souffre pour vous autres. Si je veux que mon fils ne vous abandonne pas, je suis chargée de le prier sans cesse pour vous autres qui n'en faites aucun cas.

« J'ai donné six jours pour travailler. Je me suis réservé le septième, et on ne veut pas me l'accorder ! C'est ça qui appesantit le bras de mon fils.

« Il va venir une grande famine. Avant que la famine vienne, les petits enfants au-dessous de sept ans prendront un tremblement, mourront entre les bras des personnes qui les tiendront. Les raisins pourriront et les noix deviendront mauvaises.

« S'ils se convertissent, les pierres, les rochers se changeront en blé, et les pommes de terre se trouveront ensemencées par la terre.

« Il faut aimer les bons Pères qui, par leurs prières, attirent les bénédictions de Dieu sur ce pays. »

Dans son trouble, il avait couru au petit parloir intérieur où se tenait souvent la Mère supérieure. Celle-ci fit tous ses efforts pour trouver de la ressemblance entre cette écriture et celle de toutes les religieuses de la Sainte-Vertu et des enfants élevées dans la maison. Il fut prouvé qu'il n'y avait nul rapport entre ces écritures. Le papier, ne ve-

nant de personne de la communauté, ne pouvait être attribué qu'à la sainte Vierge. Nul doute ne devait plus s'élever à cet égard.

L'humble directeur de ces saintes filles supplia la Révérende Mère de ne parler à personne de la révélation dont il venait d'être l'objet.

— Mon Père, vous êtes d'une modestie excessive. Les secrets de la très-sainte Vierge doivent être publiés par le monde entier.

En tenant le même langage à un saint religieux qu'aux jeunes enfants de la Salette, et en le répétant textuellement, elle a voulu renouveler les avertissements de son amour de mère et apprendre à tout le pays que les prières de nos bons Pères de l'abbaye arrêtent la colère de Dieu, irrité des péchés du peuple. Cher Père, il faut que cela soit divulgué, pour l'honneur du couvent et pour la grande gloire de la très-sainte Vierge.

— Je me soumets, ma Mère, à votre décision. Vous avez sagesse et grâce d'état pour juger. Je ne suis qu'un pauvre religieux indigne d'une telle faveur.

— La Vierge immaculée se révèle aux humbles et aux petits.

— Entendez-vous alors avec le Révérendissime.

— Sans aucun doute, mon bon Père.

Mère Hermance avait fait prévenir dom Claude, qui était arrivé en hâte.

— Bénissons Dieu, Révérence! bénissons Dieu! Nous sommes sur la terre privilégiée des miracles!

Et elle raconta, avec toute l'exaltation d'une re-

ligieuse, l'événement miraculeux survenu dans son jardin. Elle ajouta :

— Je vais faire bâtir une chapelle sur le lieu même où la sainte Vierge a mis les pieds. C'est une terre sacrée qui ne peut plus servir à une culture profane.

— Ma Révérende Mère, oui, Dieu est bien bon ! Qui sait les merveilles de conversion que ce grand événement va produire dans le pays ?

— Les impies vont être confondus. Eux qui s'étaient raillés des enfants de la Salette, ils ne viendront plus taxer de fourberie un humble et vénérable Bénédictin. Voilà bien une confirmation donnée, par le ciel même, à l'éclatante apparition de la Salette !

— Sans aucun doute, ma Mère; les voilà terrassés, ces malheureux incrédules.

D'ailleurs, dans l'histoire des ordres religieux, les apparitions de la très-sainte Vierge sont fréquentes, surtout dans la famille bénédictine. Un jour qu'à Cîteaux les frères moissonnaient dans une vallée, la bienheureuse Vierge mère de Dieu, et sainte Anne, et sainte Marie-Madeleine, descendant de la montagne, vinrent dans la vallée, répandant une grande clarté, essuyèrent la sueur des moines et rafraîchirent leurs visages, en se servant des manches de leurs robes comme d'éventails (1).

(1) *Virgo Maria ad visitandum suos messores venit.* (*Annal. Cisterc.* ann. 1155.)

« *Quodam tempore messis, cum conventus in valle meteret, Beata Dei Genitrix Virgo, et sancta Anna, et sancta Maria Magdalena de monte venientes, in vallem descenderunt cum magna cla-*

— C'est bien cela, reprit la Mère Hermance ; la bonne Vierge est venue aujourd'hui essuyer la sueur de notre saint aumônier moissonnant dans le champ des âmes !

— Quant aux lettres envoyées du ciel, elles sont fréquentes. Nos annales en contiennent une célèbre que je sais de mémoire, tant elle ressemble à celle de la Salette. Elle fut trouvée, l'an 1201, à Jérusalem, sur l'autel de saint Siméon au Golgotha. Tout le peuple qui la vit, et à la dévotion duquel elle fut exposée, pendant trois jours et trois nuits, prosterné par terre, criait miséricorde et demandait pardon. Au bout de ce temps, le patriarche se leva de son trône, assisté d'un évêque ; ils étendirent un tapis, prirent la sainte lettre de Dieu, l'ouvrirent et en firent la lecture. Voici ce qu'elle contenait :

« Moi, le Seigneur, je défends que personne ne travaille depuis la neuvième heure du samedi jusqu'au soleil levé du lundi; et si vous n'obéissez pas à ce commandement, en vérité je vous le dis, et je vous jure par mon trône et par les Chérubins qui l'environnent, que je ne vous enverrai plus de lettres du ciel pour vous manifester mes volontés ; mais j'ouvrirai les cataractes des cieux, et, au lieu d'eau, je ferai pleuvoir sur vous des pierres, du bois, de l'eau bouillante pendant la nuit, et personne ne pourra m'empêcher de détruire ces hommes pervers. Je vous enverrai des monstres qui auront des têtes de lions, des cheveux de

ritate, monachorum sudores terserunt, flabellis manicarum suarum ventum admoverunt. (*Annal. Cisterc.*, ann. 1199, cap. v, n° 2.)

femmes, des queues de chameaux; ils seront si affamés qu'ils dévoreront vos chairs. Alors vous chercherez à vous cacher dans les sépulcres pour vous soustraire à la fureur de ces monstres, mais ce sera en vain. Je vous ôterai la lumière du soleil; et je vous frapperai de ténèbres si épaisses, en plein midi, que vous vous tuerez les uns les autres sans vous connaître. Je détournerai mon visage de dessus vous; je ne vous ferai point de miséricorde; je brûlerai et réduirai en cendres tous ceux qui ne gardent point mon saint jour de dimanche (1). »

— Voilà, certes, une lettre bien semblable à la nôtre, dit Mère Hermance.

Le vieux Claude, qui se trouvait tout heureux d'avoir une belle occasion d'étaler son érudition monacale, continua :

(1) *Mandatum sanctum dominicæ diei, quod de cœlo venit in Jerusalem, et inventum est super altare sancti Simeonis in Golgotha, et mandavit Dominus hanc epistolam.*

Sequitur Epistola. Ego Dominus... Volo ut nemo ab hora nona sabbati usque ad diem surgentem diei lunæ aliquid operetur. Si huic mandato non obedieritis, amen dico vobis et juro vobis per sedem meam et Cherubim qui custodiunt sanctam sedem meam, quod non mandabo vobis aliquid per aliam epistolam; sed aperiam cœlos, et pro pluvia pluviam supra vos lapides et ligna, aquam callidam per noctes, ut nemo præcavere possit destruam malos homines. Mittam vobis bestias habentes capita leonum, capillos mulierum, caudas camelorum; et ita erunt famelici quod carnes vestras devorabunt, et desiderabitis fugere ad sepulcra mortuorum et abscondere vos præ metu bestiarum : et tollam lumen solis ab oculis vestris et mittam super vos tenebras, ut occidatis vos non videntes; et auferam a vobis faciem meam, et non faciam vobiscum misericordiam; succendam enim corpora vestra et corda et omnium illorum qui non custodiunt sanctum diem meum. (*Annal. Cisterc.*, ann. 1201.)

— Il n'était pas rare que la Vierge vînt visiter nos abbayes. On l'a vue souvent mêler sa voix avec celle des religieux bénédictins, occupés à chanter, ses louanges et celles de son Fils. Un jour, tandis que les frères chantaient à Cîteaux, une couronne d'or d'une beauté éclatante descendit sur le chœur; on lisait sur une des perles de la couronne : *O pia, o dulcis Maria!* Et, tout autour de la couronne, les noms des frères étaient inscrits, mais avec quelque inégalité. Lorsque le chœur eut fini le *Te Deum*, Marie retira la couronne au ciel, disant d'une voix claire et distincte : « Comme je suis aujourd'hui dans ma gloire, ainsi tous ces religieux seront avec moi dans l'éternité (1). »

Fouillez toutes les annales du clergé séculier, et voyez si jamais, en aucun temps, Marie est descendue chanter avec eux ou les féliciter!

— Oh! vous avez bien raison, mon Très-Révérend Père! Ne me parlez pas de ces braves gens; cela n'a pas l'esprit de Dieu.

L'apparition de la sainte Vierge à dom Gargilesse, dans l'enclos de la Sainte-Vertu, fut bientôt répandue par toute la contrée Le monde religieux vit là une confirmation éclatante, aussi miraculeuse que la première, de l'apparition de la Vierge aux enfants de la sainte montagne.

Mère Hermance commença, dès le lendemain, une quête chez toutes les dames de la ville, qui voulurent entendre de sa bouche le récit de ce sin-

(1) *Maria retraxit coronam in cœlum, clara voce dicens : Sicut hodie ego sum in gloria mea, ita isti omnes mecum erunt in æternum.* (*Annal. Cisterc.*, ann. 1209, cap. 3, n° 5.)

gulier événement. Sous la chaleur de ce récit, dont chacune d'elles croyait avoir la primeur, elles furent généreuses, à la barbe de leurs maris ; et la petite chapelle commémorative de l'apparition de la Vierge à dom Gargilesse, que l'on n'appela plus que *le miraculé*, fut bâtie en quelques mois et solennellement dédiée.

XXIV

COMMENT S'OPÈRE UN MIRACLE

Dans une petite ville comme Charroux, tout fait événement et tout se sait. Quatre jours après l'apparition miraculeuse de la sainte Vierge à dom Gargilesse, on racontait dans Charroux qu'à cinq heures du matin on avait frappé à la porte du curé; que Gonde, selon son habitude, était allée ouvrir, en murmurant contre ceux qui troublaient son repos; mais qu'à sa grande surprise elle s'était trouvée en face de madame Grenier. Celle-ci l'avait priée de prévenir M. le vicaire qu'elle l'attendait à son confessionnal. Or, depuis que les moines étaient à Charroux, la belle Rose-Sylvie n'avait pas mis le pied dans l'église paroissiale.

Madame Grenier avait dit à Gonde :

— Ne dites à personne que j'ai fait demander M. le vicaire à son confessionnal ce matin.

Mais Gonde, qui détestait la femme du bienfaiteur de l'abbaye, n'eut rien de plus pressé que de

raconter l'aventure à tout le monde. Elle assurait que madame Grenier lui paraissait hors d'elle-même, qu'elle était même très-pâle. Les commères répétaient la narration de Gonde, en y ajoutant toujours quelque chose, et tout Charroux se demandait le soir :

— Pourquoi madame Grenier est-elle allée, mystérieusement, se confesser à cinq heures du matin au vicaire, et pourquoi était-elle tout éplorée?

On fit force suppositions; mais personne n'approcha même de la vérité; et si les romanciers n'avaient pas le privilége de tout savoir, à Charroux, on se demanderait peut-être encore longtemps :

— Pourquoi madame Grenier est-elle donc allée, en 185*, se confesser au vicaire à cinq heures du matin ?

Qu'elle soit légitime ou non, nous allons satisfaire cette curiosité.

M. le vicaire, bien qu'on fût au mois de juin, trouva fort désagréable d'être réveillé pour aller au confessionnal. Gonde, qui ne l'aimait pas, parce qu'elle voyait bien qu'il faisait cause commune avec les moines contre le curé, était entrée brusquement dans sa chambre, en lui disant d'un ton bourru :

— On vous demande à votre confessionnal.

— Qu'on revienne à l'heure de ma messe, à huit heures. Je serai à l'église un quart d'heure avant. A présent je veux dormir.

— Les dévotes ne se confessent pas dans un quart d'heure, dit Gonde, et il paraît qu'on est

pressé; mais, après tout, faites comme vous voudrez.

— Que voulez-vous dire, les dévotes? Quelle est cette personne si pressée?

— Madame Grenier.

— Madame Grenier! dit le vicaire en se frottant les yeux, ne sachant pas s'il était bien éveillé.

— Eh bien! oui, madame Grenier!

— Mais que ne me le disiez-vous tout de suite? Allez l'avertir bien vite que dans cinq minutes je serai à l'église.

— S'il s'agissait d'une pauvre femme comme moi, disait Gonde en s'en allant, M. le vicaire ne se dérangerait pas. Pour la belle madame Grenier, c'est différent. Mais pourquoi vient-elle se confesser chez nous si matin? Est-elle brouillée avec son vieux dom Claude?

La belle Rose-Sylvie attendait le vicaire avec une impatience fiévreuse. Il arriva enfin, et elle se plaça dans le confessionnal.

Le vicaire, tout pénétré de l'importance de ses fonctions auprès de madame Grenier, commençait à lui donner sa bénédiction, en mettant dans sa voix le plus d'onction possible, lorsque madame Grenier lui dit :

— Monsieur le vicaire, je ne suis pas ici pour me confesser.

— Alors que voulez-vous de moi, madame?

— Je suis la plus malheureuse des femmes!

Le vicaire pensa qu'on allait lui confier quelque querelle matrimoniale, et il se mit à débiter des

banalités sur les peines de la vie, qu'une fervente chrétienne comme elle devait mettre au pied de la croix.

Mais madame Grenier l'interrompit en lui disant :

— Il n'est pas question de cela. C'est ce malheureux miracle qui me tourmente : je crois bien que j'en deviendrai folle.

— Le miracle?

— Eh! oui, l'apparition, la lettre.

— O ciel! madame, vous si pieuse, si édifiante, douteriez-vous donc du pouvoir de la sainte Vierge?

— Je n'en n'ai jamais douté; mais dans cette occasion...

— Et pourquoi, madame, ne croiriez-vous pas à la faveur insigne que Marie a faite aux dames de la Sainte-Vertu et aux moines de Charroux? Je vous ai vue soutenir avec tant de chaleur, devant les incrédules, la vérité de l'apparition de la Salette et la miraculeuse découverte de la *Sainte-Vertu*. Auriez-vous aussi cessé d'y croire?

— Non... Pourtant... il se pourrait... que l'apparition de la Salette fût semblable à celle de Charroux.

— Certainement, dit naïvement le vicaire, les apparitions se ressemblent toutes. Mais parlons raisonnablement. On peut avoir des doutes même sur les faits les plus avérés.

— Mon Dieu! mon père, comment vous dire, comment vous apprendre ce qui s'est passé? Je n'ai jamais eu le courage de le dire à dom Claude; cela lui aurait fait trop de peine. Et à présent on va

porter cette affaire à l'archevêché, on fera une enquête. J'en deviendrai folle, vous dis-je.

— Sans doute; et tout porte à croire que l'enquête confirmera l'apparition. Dans tout cela je ne vois rien qui puisse vous troubler; et au contraire, une décision doctrinale affermira votre foi et mettra en fuite l'esprit tentateur. Car c'est une tentation qui vous tourmente, ma fille, rien de plus. Quand l'autorité épiscopale aura prononcé, vos doutes disparaîtront.

— C'est impossible, mon père, je ne puis croire à ce miracle.

— Pourquoi cela, s'il vous plaît? Avez-vous une bonne raison à m'alléguer?

— Hélas! il faut bien vous le dire, puisque je suis venue ici pour cela : ce miracle... cette apparition... tout est faux.

Le vicaire fit un mouvement si violent dans son confessionnal, que les planches vermoulues furent prêtes à se disjoindre.

— Comment! s'écria-t-il, la sainte Vierge n'a pas apparu à dom Gargilesse?

— Non, mon père.

— Alors il aurait donc rêvé tout cela?

— Pas précisément. Il a cru voir la sainte Vierge, et ce n'était pas elle qu'il voyait.

— Qui donc était-ce alors?

— C'était moi!

Cette fois le vicaire ne bondit pas sur son siégé; il était atterré; il comprenait enfin.

L'imprudente Rose-Sylvie lui raconta tout ce qui s'était passé, du moins quant aux faits princi-

paux, car elle se permit plus d'une réticence. Une femme, même au confessionnal, alors qu'elle semble livrer tous les secrets de son âme, fait toujours quelques réserves. Nous suppléerons aux lacunes du récit de madame Grenier.

Dom Gargilesse avait prêché chez les dames de la Sainte-Vertu un jour de solennité de prise d'habit. Madame Grenier, comme belle-sœur de la supérieure et comme bienfaitrice de la communauté, avait, dans la chapelle, une place d'honneur d'où elle voyait parfaitement les cérémonies. Mais ce n'était pas sur le vieux dom Claude, au dos voûté et à la figure en casse-noisette, qui pontifiait ce jour-là chez les saintes filles, mitré et crossé, que l'attention de Rose-Sylvie se fixait. C'était sur dom Gargilesse, qui, ne figurant pas dans la cérémonie, était agenouillé dans le chœur sur un prie-Dieu, et là, les yeux fermés, la tête un peu penchée sur l'épaule droite, implorait avec ferveur les lumières de l'Esprit-Saint, au moment où il allait monter en chaire et parler devant ce brillant auditoire.

La belle Rose-Sylvie regardait ce jeune moine, si pieux, si séraphique, si beau! Et les souvenirs de sa jeunesse lui revinrent. Cet enfant qu'elle avait vu servir la messe au curé de Charroux était là, devenu homme; il était moine!

Et elle faisait de vains efforts pour repousser les pensées qui se pressaient en foule dans son cerveau. Malgré elle, ses yeux restaient fixés sur dom Gargilesse.

Elle le comparait à M. Grenier, et, il faut le dire, la comparaison n'était pas à l'avantage du mari.

Celui-ci était petit, mince; son teint était plombé et maladif. Dom Gargilesse avait une carrure d'Hercule, et le coloris de la santé resplendissait sur son visage.

Oh! si la Providence avait permis qu'au lieu d'épouser ce bourgeois malingre et vulgaire, elle eût été la femme de ce beau comte de Gargilesse! La noble fille des la Futaie avoir épousé un Grenier!

Le moine monta en chaire. Il commença son discours sur un ton de fausset. Rose-Sylvie croyait entendre la voix d'un ange.

Il parla de la *Sainte-Vertu* retrouvée miraculeusement, et il démontra que, bien que pas un historien n'ait parlé d'un voyage de Charlemagne à Jérusalem, il n'en était pas moins certain que ce grand empereur y était allé avec toute son armée, et qu'il y avait reçu la *Sainte-Vertu* des mains du Sauveur lui-même. Les moines de Charroux ont eu connaissance de ce fait trois cents ans après la mort de Charlemagne; ils l'ont certifié et ils l'ont inscrit dans leurs chartes. Des impies seuls peuvent douter d'un fait aussi bien constaté.

Après la cérémonie, Sylvie dîna avec les religieuses. Les vêpres devaient se chanter à quatre heures, et dom Gargilesse, qui avait obtenu par ses cris, par ses gestes désordonnés, par ses déclamations furibondes, un grand succès, — à Charroux on avait pris tout cela pour de l'éloquence, — devait encore prêcher à vêpres.

Après la récréation, les religieuses se rendirent au chœur, et Sylvie, qui était au couvent comme

chez elle, alla se promener dans la partie du jardin réservée au nonnes. M. Grenier avait envoyé à sa sœur pour le dîner quelques bouteilles de vin de Champagne et de liqueurs des îles. Or les pompes de la cérémonic, le sermon, le champagne, la chaleur, les souvenirs du jeune âge, tout cela réuni avait surexcité l'organisme déjà si énergique de la belle Rose-Sylvie. Elle ne se rendait pas un compte bien exact de ce qu'elle éprouvait, mais elle se sentait le besoin de marcher, de respirer à l'aise, et surtout d'être seule.

Elle était vêtue ce jour-là d'une robe de mousseline blanche, serrée autour de la taille avec un large ruban bleu; une écharpe de gaze couvrait ses épaules. Pour garantir son visage des rayons du soleil, elle jeta son écharpe sur sa tête. Et, revenant obstinément au souvenir des temps écoulés, elle se rappela que, la première fois qu'elle avait vu dom Gargilesse, elle était, comme ce jour même, vêtue de blanc, elle avait un voile et une couronne de roses blanches sur la tête. On faisait une procession et elle portait la bannière de la sainte Vierge. Un jeune adolescent, vêtu d'une aube de mousseline, portait la croix. C'était dom Gargilesse : il avait seize ans alors et elle en avait treize !

Et aujourd'hui, après tant d'années écoulées, elle se retrouvait encore avec lui dans une cérémonie religieuse. Un rosier blanc était là, elle cueillit des roses et en fit une couronne qu'elle posa sur son voile, et tirant de sa poche un petit miroir qu'elle consultait au besoin pour réparer le dé-

sordre de sa coiffure, car on peut être à la fois et dévote et coquette, elle constata avec bonheur qu'elle était bien plus belle que le jour où elle portait la bannière à la procession.

Sylvie, toute à de si doux souvenirs, arriva auprès du banc de Mère Hermance. Un gazon très-épais amortissait le bruit de ses pas et l'arbre lui cachait encore le banc ; mais, en approchant davantage, elle aperçut dom Gargilesse ; il paraissait endormi.

En le voyant là, Sylvie, éperdue, s'arrêta. Cette vision de sa jeunesse qui la poursuivait depuis le matin, qu'elle évoquait presque malgré elle, la voilà encore ! Le visage du moine était inondé de sueur. Sylvie se pencha doucement vers lui, et, prenant son mouchoir de batiste, elle essuya le front de dom Gargilesse. Mais celui-ci fit un mouvement, et Sylvie se retira précipitamment et disparut derrière l'arbre ; et, ôtant sa couronne de roses, elle rentra au monastère. Dom Gargilesse ne l'avait pas reconnue.

Ce que la belle Rose-Sylvie ne dit pas au vicaire, c'est qu'en essuyant le front du beau Bénédictin, sa tête s'était tellement inclinée vers ce front que ses lèvres l'avaient effleuré. Peut-être était-ce ce doux contact qui avait réveillé dom Gargilesse, et quand le miracle fut publié, Rose-Sylvie ne pouvait s'empêcher de rougir jusqu'au blanc des yeux et d'être émue, en entendant dire au miraculé lui-même qu'il avait éprouvé, au moment où Marie étanchait la sueur de son visage, une sensation délicieuse.

Quand elle eut terminé son récit, non sans beaucoup d'hésitations et même de larmes, le vicaire lui dit :

— Alors l'apparition n'était pas réelle ?

— Non, puisque c'est moi qui ai tout fait.

— Mais la lettre de la sainte Vierge, comment l'expliquer ?

— Elle est tombée de ma poche au moment où j'ai tiré mon mouchoir.

— Comment cette lettre était-elle en votre possession ?

— On m'a dit que porter sur soi une copie des paroles prononcées par la sainte Vierge ou par Notre-Seigneur était une coutume pieuse, et qu'on obtenait par là des grâces particulières. J'ai chez moi la relation de plusieurs apparitions de la sainte Vierge, j'ai copié quelques passages de son discours aux enfants de la Salette. Heureusement j'avais imité les caractères gothiques, et personne n'a pu reconnaître mon écriture. J'ai brûlé le livre qui m'avait servi de modèle.

— Vous avez été bien imprudente, madame. Cependant, je le comprends, votre admiration, votre vénération pour la sainteté de dom Gargilesse, qui me fait toujours l'effet d'un chérubin au visage enflammé par l'amour de Dieu, a pu vous entraîner à un acte de piété compatissante pour les fatigues de ce saint religieux. Dans les âges de foi, on aurait compris cela, mais dans le nôtre les mondains en riraient, s'ils venaient à le connaître.

— Oh ! monsieur le vicaire, je serais perdue !

Mon mari lui-même, bien qu'il soit un chrétien convaincu, que ne penserait-il pas, grand Dieu ! Si vous saviez combien il est porté à la jalousie !

Le fait est que M. Abel Grenier eût peut-être cru difficilement au sentiment angélique qui avait poussé sa femme à essuyer le front du chérubin Gargilesse. Et ce baiser ! que Sylvie s'était bien gardée d'avouer au vicaire, quel bonheur que dom Gargilesse n'eût pas eu l'entière perception de tous les incidents de l'apparition miraculeuse !

— Que faire ? mon Dieu ! que faire ? disait-elle à son confident.

— Garder le silence, dit le vicaire, qui, après quelques instants de réflexion, avait pris son parti.

— Mais l'enquête ?

— Elle se fera.

— Mais si l'on venait à découvrir la vérité ?

— On ne la découvrira pas. Vous êtes sûre que personne ne vous a vue ?

— Il n'y avait dans le jardin que moi et dom Gargilesse.

— Dom Gargilesse a la foi. Il donnerait sa vie, s'il le fallait, pour soutenir la vérité de l'apparition. Quant à vous, j'espère que vous n'avez rien dit de tout cela à personne.

— Je n'en ai parlé qu'à vous.

— Cela suffit ; laissez agir la Providence. Elle a ses desseins, et il y a de l'orgueil à vouloir sonder les voies par lesquelles elle nous conduit. Ne cherchons point les raisons de ses faveurs.

Sylvie ne comprenait rien au pathos du vicaire. Il lui paraissait étrange qu'il voulût la prévenir

contre des pensées d'orgueil. La pauvre femme n'était nullement tentée de s'enorgueillir de ce qu'elle avait fait.

Mais le vicaire connaissait madame Grenier, son dévotisme, ses dispositions à l'enthousisme, son extrême crédulité. Il ne croyait plus au miracle; mais la découverte de la vérité lui paraissait devoir compromettre non-seulement madame Grenier, ce qui lui importait peu, mais encore les intérêts de la religion. Si le fait venait à être connu, les impies triompheraient.

On ne parlait que du miracle. Une jeune fille atteinte de crises nerveuses qui, se répétant plusieurs fois par jour, la jetaient dans un tel état d'épuisement que depuis six mois elle ne quittait pas le lit, avait été guérie, instantanément, par l'apposition de la lettre de la sainte Vierge faite sur elle pendant une de ses crises; et le jour même elle s'était levée et s'était rendue, sans être soutenue, à la chapelle de la Sainte-Vertu. Si la Vierge faisait des miracles pour certifier l'apparition, c'est qu'il y avait eu, dans l'aventure de dom Gargilesse, quelque chose de surnaturel.

Voilà ce que le vicaire entreprit d'expliquer et de faire croire à la très-crédule Rose-Sylvie. La Vierge avait pu se servir d'elle comme d'un instrument; c'était la Vierge qui l'avait conduite auprès de dom Gargilesse, qui lui avait inspiré les paroles qu'elle avait proférées et l'acte pieux qu'elle avait accompli.

— Le fait est, disait Sylvie, que je ne sais comment tout cela s'est passé. J'agissais comme dans

un rêve, et il me semblait que je n'appartenais plus à la terre.

— Ce que vous me dites là m'explique tout, dit vivement le fanatique. Vous n'apparteniez plus en effet à la terre, mon enfant ; vous n'aviez plus votre personnalité. La sainte Vierge a voulu récompenser votre zèle. Elle s'est servie de vous pour accomplir de grandes choses. *Fecit mihi magna qui potens est.* Vous représentiez la Vierge ! Vous avez été pour dom Gargilesse la Vierge elle-même. Elle lui accordait une faveur qu'elle a tant de fois accordée, comme vous l'a raconté le savant dom Claude, aux anciens moines pendant leurs travaux. Pourquoi les nouveaux seraient-ils moins favorisés ?

Sylvie commençait à trouver admirable que la sainte Vierge se fût servie d'elle pour essuyer le front de dom Gargilesse. Il y avait bien ce baiser qui la troublait toujours un peu. Dans les saintes légendes du savant dom Claude, s'il était dit que la Vierge essuyait la sueur des moines, il n'était pas du tout question qu'elle les embrassât. Après tout, se disait Sylvie, beaucoup de choses sont peut-être omises dans les légendes ; et si un mouvement surnaturel m'a conduite vers le banc de Mère Hermance, le baiser n'a pas été plus volontaire que le reste.

Le jeune vicaire voulut frapper un dernier coup.

— Allez, ma chère enfant ! Partez, heureuse et fière de ces manifestations de la sainte Mère de Dieu ! La Vierge, c'était vous ! Vous étiez son man-

teau extérieur : c'est par vous qu'elle a fait son apparition.

Voyez, continua-t-il, quel est l'enthousiasme de la population, comme on se presse autour des autels de Marie ! La foi se ranime dans les cœurs, des pèlerinages vont s'établir. Dieu sera glorifié, servi; les pécheurs se convertiront, les bons deviendront meilleurs. Voilà quels seront les résultats de cet événement miraculeux. Marie s'est servie de vous. Respectons ses mystérieuses volontés. Révéler ce que vous avez fait produirait un mal immense. Votre silence contribuera à étendre le règne de Marie sur la terre. Vous devez garder le silence. Je vous bénis, ma fille, et je vous demande vos prières.

Rose-Sylvie sortit du confessionnal du vicaire. Son visage était rayonnant.

XXV

UNE NOUVELLE INDUSTRIE MONACALE

Dom Boissier avait très-bien compris la position critique de son vieux abbé, franc adorateur du moyen âge, mais n'ayant pas les premières idées d'une administration. Le bonhomme qui avait pu, par un bonheur inouï, caresser assez la vanité de M. Abel Grenier pour lui arracher cinquante mille francs, à titre de fondateur de l'abbaye, avait espéré sur quelques autres bonnes fortunes de ce genre. Il avait essayé du même stratagème auprès de M. le baron de Rochemeau, l'une des familles féodales du pays, dont les archéologues vont visiter encore le château en ruines bâti sur un rocher à pic; mais ce fut sans fruit. Le baron se trouvait assez de gloire dans celle de ses aïeux, et il tenait sagement à ne pas écorner sa fortune. Il ne fut pas même sensible à cet argument que lui porta naïvement dom Claude : que c'était un simple bourgeois qui avait eu l'honneur d'assurer la pre-

mière fondation. Il n'avait obtenu que cette réponse : — M. Abel Grenier peut continuer encore; il n'a pas d'enfants; il dépense peu. Moi, je suis forcé de tenir un rang dans le pays; et je veux transmettre à mon fils l'héritage de mes pères.

Dom Claude ne comprenait pas que, devant la gloire qu'il faisait briller aux yeux de ce descendant d'une grande famille, celui-ci ne lui eût pas dit aussitôt : — Mais, mon Père, trop honoré de rebâtir votre église. — Et le moine, en regagnant son abbaye, éconduit toutefois dans les termes d'une exquise politesse, pensait en lui-même que le mauvais esprit du dix-neuvième siècle avait passé par là et glacé des cœurs qui devraient être si chauds pour les moines.

Le Révérendissime, sur le conseil de dom Boissier, avait un peu plus dormi que les nuits précédentes. Le vieillard sentait ce qu'il y avait de force dans son sous-prieur, homme aux idées viriles, qui jouait admirablement son rôle vis-à-vis de son supérieur pour ne jamais se compromettre, mais dont celui-ci comprenait instinctivement les tendances. C'était, pour le moment, une branche de salut. Le Révérendissime était disposé à accueillir ses idées. Si dom Boissier l'eût voulu même, il se fût démis entre ses mains d'un fardeau qu'il commençait à trouver trop lourd pour ses épaules débiles. Mais cela n'entrait pas dans les plans de dom Boissier. Il était trop tôt pour cueillir ce fruit.

Le sous-prieur entra chez l'abbé avec cet air humble qui convient toujours devant les supério-

rités monacales, mais où il était difficile de ne pas voir un vif sentiment de satisfaction de lui-même.

Il s'inclina d'abord profondément devant le vieillard; puis, s'étant assis, il prit la parole.

— Je parlerai à Votre Paternité en toute confiance, comme elle m'a parlé elle-même. J'ai beaucoup songé à la position critique de l'abbaye. Il faut la sauver par une entreprise courageuse, par une opération industrielle et financière, dont plusieurs ordres très-graves et très-austères nous ont donné l'exemple.

Le vieillard ouvrait de grands yeux. Il ne voyait que deux choses dans la vallée du Merdenson, les eaux de la petite rivière, les carrières de calcaire compact, ou à exploiter pour la bâtisse ou à convertir en chaux. Quelques industriels du pays s'étaient mis à construire des fours à chaux. Il crut que dom Boissier venait lui proposer ce moyen de rétablir ses finances, qui, de prime abord, ne lui paraissait constituer qu'une bien faible ressource.

— Des fours à chaux, peut-être? dit-il à Boissier.

— Allons donc, Révérence! De quoi gagner cinq à six mille francs par an! Non, non. Quelque chose de mieux! Une fabrique de liqueur exquise, de pâte savoureuse. Depuis que je suis ici, j'ai pensé à cela. Vous savez que je m'occupe un peu de chimie végétale. C'est une distraction. En arrivant dans le pays, en entrant dans cette chère maison. j'ai rêvé aussitôt, pour elle, une éclatante prospérité. J'ai trouvé son salut.

— Dites! reprit le vieillard, qui sentait se sou-

lager sa poitrine depuis quelques jours oppressée sous le poids de l'inquiétude.

— Je vais tout de suite vous exposer mes moyens matériels, vous montrer le côté pratique de mon projet. Nos contrées calcaires ont la merveilleuse propriété de donner aux végétaux, aux plantes de toute sorte, une vertu particulière qui tient à deux choses combinées ensemble, le sous-sol calcaire et le climat extrêmement tempéré. Voilà pourquoi l'immense bassin qui s'étend du sol granitique du Limousin aux bords de l'Atlantique est un sol privilégié, qu'il donne, dans les parties basses de la Gironde, ces vins uniques dans le monde par leur saveur moelleuse et cette eau-de-vie des deux Charentes dont nulle autre ne peut égaler la douceur et l'arome.

Il y a dans le monde entier bien des vignes. Le Midi en est couvert. Mais, dans le Midi, de trop chauds soleils enlèvent à la végétation ces sucs, moins concentrés, que nous donnent les soleils plus doux de notre région moyenne. Voilà le secret, si peu connu en général, de la supériorité incontestable des produits vinicoles de cette contrée bénie du ciel.

Il en est pour toutes les plantes comme pour la vigne. La nature procède en grand.

Il ne m'a pas été difficile d'expérimenter que certaines plantes à arome, aux sucs trop âcres dans le Midi, au parfum rude et excitant, prennent, sous ce soleil, des sucs plus doux, des aromes d'une suavité exquise.

Vous ne vous doutiez guère de mon but, lors-

que vous me voyiez prendre tant de soin de ces plates-bandes d'une plante pâle, au feuillage sec et insignifiant, à la petite fleur jaune que je soigne dans le jardin.

Mon Très-Révérend Père, mon expérience est faite. Passée à l'alambic, cette plante me donne un parfum *sui generis* que nulle autre plante, nulle autre combinaison d'aromes ne saurait donner. Avec elle je confectionne une liqueur exquise dont le produit, du jour que nous l'exploiterons en grand, sera une fortune pour notre chère maison.

Savez-vous que la Grande-Chartreuse, à l'heure qu'il est, fait chaque année pour plus d'un million d'affaires. L'industrie est bonne, n'est-ce pas?

Dom Claude, dont toute la vie s'était passée dans les spéculations de l'ordre monastique, se doutait à peine qu'il y eût au monde une liqueur exquise appelée Chartreuse. Tout ce que lui disait dom Boissier était une révélation ; et le million d'affaires de chaque année entre les mains des Chartreux de Grenoble était un argument dont il commençait à sentir la valeur.

— Ce n'est pas tout, Révérence.

Les murs de l'abbaye sont chargés d'une plante grasse, tendre, succulente et dont la vertu est singulièrement fortifiante. Sous les climats froids, dans les pays de montagnes, où elle croît spontanément, ses sucs sont pauvres. Ici elle est d'une grande richesse de substance fortifiante qu'elle retire de notre climat plus doux. Je l'ai expérimentée dans mon tout petit laboratoire, et

j'en ai fait des pâtes d'une véritable valeur pour l'usage de la vie.

Il nous sera facile de la cultiver en grand.

— Et vous appelez ces plantes?

— La première, celle dont je pense faire la liqueur, a un nom savant assez peu connu, c'est le *Gnaphalium ;* la seconde, qui n'a aucune odeur, mais qui a des vertus si puissantes contre les épuisements, est l'*Umbilicus*, cette jolie feuille ronde que vous avez pu remarquer sortant des murailles, aux premiers jours chauds de l'année. Les anciens, qui poétisaient tout, soit en raison de sa forme, soit en raison de sa vertu particulière, l'appelaient *Umbilicus Veneris;* et dans un siècle comme dans le nôtre, croyez-moi, Révérence, le nom un peu profane de notre pâte ne nuira pas à son succès.

— Mais nous mettre industriels?

— Révérence! voyons les choses ce qu'elles sont. Il s'agit du salut, de l'avenir de cette chère maison qui est votre œuvre, dont vous avez rêvé soixante ans la résurrection. Quel scrupule auriez-vous? Les temps changent; les moyens de gagner ce malheureux monde perdu dans le péché changent aussi. Il faut prendre notre siècle tel que nous l'avons trouvé.

Au moyen âge, le temps de gloire de la fondation des maisons religieuses, vous aviez les comtes, les sires, les seigneurs du pays, gens de bataille et de violence. Cela tuait, pillait, brûlait pendant vingt ou trente ans. Quand la fougue était passée, ces braves gens songeaient à rendre quelque chose à Dieu de ce qu'ils avaient pris, l'épée à la main,

à leurs voisins et à leurs vassaux. Le moine les tenait alors. Il leur marchandait ses prières.

— Ah! beau sire, vous voulez reposer avec honneur devant la porte de notre grande église ; très-bien! Mais écrivons.

Et le moine, qui seul savait écrire, se faisait faire, pour cette fois, en termes bien nets qu'il étendait lui-même sur fort parchemin, donation de quelque belle forêt.

— Vous avez de gros péchés sur la conscience, monseigneur! Nous prierons pour le remède de votre âme. Nous demanderons chaque jour à Dieu, qui exauce bien mieux les prières des moines que celles des clercs vivant dans le siècle, qu'il vous donne son saint paradis.

Et le seigneur apposait son sceau à une charte qui accordait à l'abbaye, *pro remedio animæ*, de grandes pêcheries sur les rivières, des moulins, des prés, de magnifiques lambeaux de ces terres baroniales qui occupaient en étendue deux ou trois de nos communes actuelles.

Aujourd'hui les descendants de ces terribles barons sont les gens les plus inoffensifs de la terre. Ils n'ont pas même à se reprocher une gouttelette de sang versé, une égratignure faite dans un duel, lequel a disparu complétement de leurs mœurs. Ce qu'ils auraient à expier serait quelques petites fredaines de jeunesse, pour lesquelles les révérends Pères Jésuites, leurs confesseurs, quand ils se confessent, n'imposent d'autres réparations que quelques chétifs *Miserere*.

Il faut donc que les moines du dix-neuvième

siècle changent leurs batteries. Mais si notre siècle n'a plus peur du diable et sent moins le besoin de nos *De profundis*, il est sensuel et très-sensuel. S'il nous refuse la dîme sur ses sillons, dans ses celliers, prélevons la dîme sur les voluptés de sa table ! Aujourd'hui cela se fait partout dans les couvents : c'est reçu.

Je vous ai cité les vénérables Chartreux, si mortifiés, si austères. Je puis vous citer encore les Trappistes, qui font *la Trappistine*, en concurrence avec la Chartreuse. Il y a des gosiers pour tout. N'avons-nous pas la liqueur des Bénédictins de Fécamp, composée avec les plantes qui viennent sur les falaises de la Normandie?

Il y aura une délicieuse liqueur de plus, et nous la nommerons la *Karrofine*.

Tous ces chers et saints confrères se vantent bien de n'employer que des cognacs de première qualité. Je ne voudrais pas commettre devant vous, mon Révérendissime, le péché de jugement téméraire; mais nous serions trop riches, si nous avions le montant annuel des eaux-de-vie, autrement communes, dont ils se servent. Enfin ils font du commerce; ils vantent leur marchandise. On en croit toujours quelque chose. C'est réclame; rien de mieux. Nous en ferons autant.

Seulement, ce que je défie tous les Chartreux du monde, tous les Trappistes de France et d'Algérie, tous les Bénédictins normands, nos frères en religion, c'est de trouver une pâte de la suavité et de l'efficacité de notre pâte d'*Umbilicus*.

— Mon Dieu ! si cela peut réussir, dit le bon

vieillard dom Claude, je ne demande pas mieux!

— Réussir, mon révérend Père! Vous ne savez donc pas comment on réussit certainement, infailliblement, mathématiquement?

— Non, je ne le sais pas.

— Oh! homme de Dieu! Le secret est bien connu, et personne ne s'en gêne. Demandez à nos pieux frères de Fécamp.

On a les annonces, les affiches et des commis-voyageurs.

Les annonces disent, à tous ceux qui lisent, dans les cinq parties du monde, que la liqueur et la pâte les plus fines et les plus parfaites sont la *Karrofine* et la pâte d'*Umbilicus.*

Les affiches, depuis les immenses boulevards de Paris jusqu'aux carrefours de nos quatre cents petites villes de France, en lettres monstrueuses, avec un bel écusson colorié représentant saint Benoît bénissant ceux qui boiront sa liqueur, iront dire que la liqueur la plus parfaite est la *Karrofine*, que la pâte la plus fortifiante est celle de l'*Umbilicus* de Charroux.

Quatre commis voyageurs, pendant deux ou trois ans, bien empaquetés, avec un bon air d'infaillibilité et de suffisance, prêcheront dans les hôtels, dans les cafés, dans les restaurants, chez tous les marchands de liqueurs et de comestibles, que rien n'égale en arome la *Karrofine*, et que la pâte d'*Umbilicus* prolonge indéfiniment la vie à qui en fait un usage journalier.

Ces trois choses mises en mouvement, avec ac-

compagnement d'un prospectus bien sonore, et l'on a pour soi le succès.

— Ce serait probable, dit le vieillard. Vous avez habité Paris, Père sous-prieur. Vous connaissez beaucoup de choses. J'espère bien qu'après moi, et je sens mes forces décliner rapidement, tous nos Pères vous donneront leur voix pour que vous soyez mon successeur.

— Oh! Révérendissime ne parlons pas de cela. *In æternum vive!*

Le prospectus est le grand levier d'une opération de ce genre. Voici le nôtre tout prêt, mon révérend Père.

— Certes, vous avez tout prévu.

— Il faut faire les choses jusqu'au bout, ou ne pas s'en mêler. Que votre Paternité écoute ; puis, qu'elle ne s'effraye pas de certaines exagérations. C'est nécessaire dans la littérature du prospectus. Maintenant le public n'est que trop porté à en rabattre.

« *La plus fine des liqueurs !*
« *La plus fortifiante des pâtes !* »

Ici le sceau colorié de notre abbaye, représentant saint Benoît pontifiant, mitré et crossé, et donnant sa bénédiction.

LA KARROFINE

LIQUEUR DES MOINES DE CHARROUX

La meilleure des liqueurs de table

Le chef-d'œuvre de la chimie végétale du dix-neuvième siècle.

« Cette liqueur, qui laisse bien loin derrière elle,

par son parfum suave, par ses vertus stomachiques et digestives, la *Chartreuse* et toutes les autres les plus vantées, s'obtient par la distillation d'une plante aromatique, le *Gnaphalium*. Jusque-là, cette plante sauvage rebelle à tous les efforts de la culture, malgré ses vertus constatées par la science, n'avait pu être exploitée en grand. Les Bénédictins de Charroux, après des essais heureux, sont parvenus à l'acclimater. Elle prend, sur les terrains calcaires de leur pays et sous le climat tempéré du Poitou, entre les chaleurs trop vives du midi et le froid du nord, un arome et des vertus qu'elle n'a pas dans les contrées septentrionales, où elle vient peu, et dans le midi, où ce parfum devient âcre et trop excitant.

« Cette liqueur est faite avec les eaux-de-vie de Cognac des premiers crus. Les gourmets ne peuvent pas trouver une liqueur plus voluptueuse, plus agréable au palais, comme il n'y en a pas de plus bienfaisante pour les estomacs délicats.

« A la fabrication de cette liqueur extra-supra-superfine, les Bénédictins de Charroux ont ajouté celle d'une pâte merveilleusement fortifiante pour tous les tempéraments que l'étude, les travaux, les excès de tout genre ont débilités. C'est la pâte de l'*Umbilicus Veneris*, formant un bonbon délicieux et qui se prend, à toute heure, comme les bonbons. Cette pâte, aussi exquise au goût qu'apéritive et digestive, rend vigoureuses, par son usage, les constitutions les plus fatiguées et les plus délicates. Elle convient aux enfants, aux femmes, aux vieillards, aux financiers, aux diplomates, aux hommes

de lettres et autres personnages de tout rang, fatigués par un travail quelconque.

« En livrant au commerce ce fortifiant admirable, dans un temps où beaucoup de causes débilitent les tempéraments, les Bénédictins de Charroux ont rendu un service inappréciable à l'humanité.

« L'*Umbilicus Veneris* croît spontanément dans les murailles de l'abbaye de Charroux. Les Bénédictins pratiquent en grand la culture de cette précieuse plante tonique, si connue de toute l'antiquité. »

— Voilà, mon révérend Père, le salut de l'abbaye : liqueur et pâte !

— Je comprends tout cela. On pourra réussir. Mais, maintenant, les moyens de produire notre liqueur et notre pâte ? Il faut une mise de fonds, sans aucun doute ? Où trouver cela ?

— Nous trouverons, Révérence ! nous trouverons ! Voici ce qui est rigoureusement nécessaire.

Achat de cinq hectares de terrain au nord de l'abbaye, au versant du coteau exposé au soleil, pour y cultiver le *Gnaphalium*, à 3,000 francs l'un	15,000 fr.
Achat de cinq hectares du versant opposé, abrité du soleil, pour y faire croître l'*Umbilicus*, *id.* . .	15,000
Établissement d'une distillerie dans les bâtiments de l'abbaye, construction et appareils.	70,000
Fonds de roulement.	50,000
Total de première mise. . .	150,000 fr.

Avec cela on fait chaque année un million d'affaires. En n'évaluant les bénéfices qu'à 20 p. 100, vous avez deux cent mille francs par an. Quelle situation brillante !

— La situation est brillante, dit le vieillard ; mais au point où nous en sommes, nous trouverons aussi difficilement les cent cinquante mille francs nécessaires à la distillerie, que les trois cent mille indispensables pour payer les réparations faites.

Vous me jetez dans un cercle vicieux, mon bon sous-prieur. Je suis aussi embarrassé qu'auparavant.

— Je vous sortirai du cercle vicieux, Révérence. Vous avez bien pu trouver ici cinquante mille francs en pure donation, pour première fondation de l'abbaye. Comment ne trouveriez-vous pas cent cinquante mille francs en prêt ? Car nous n'avons besoin que d'un prêt.

— Allez voir si M. Abel Grenier, qui a assez de regret de sa générosité première, consentira à vous prêter cent cinquante mille francs ?

— Peut-être !

— Allons donc !

— Peut-être, Révérence ! Vous avez flatté la première fois sa vanité par le titre brillant de fondateur ; si vous aviez à caresser en lui quelque autre vanité plus ardente, vous réussiriez encore !

— Quelle vanité ?

— Votre Révérence me l'a raconté plusieurs fois.

On en était là de cet entretien où se traitait la question capitale, lorsque la cloche appela le Révérendissime à la salle capitulaire.

— Revenez au sortir du chapitre, dit-il à dom Boissier.

XXVI

LE CAPUCIN DU QUART D'HEURE

Le Père Athénagore à dom Boissier.

« Le voilà enfin, mon bien cher ami, ce triomphe que vous m'aviez promis!

« Que n'êtes-vous là, monsieur le prophète! je vous tresserais votre couronne.

« Depuis quinze jours il n'est question dans le monde religieux, et même dans le monde qui l'est moins, que « des brillantes conférences prêchées, pendant cet Avent, à Notre-Dame, par le très-révérend Père Athénagore, capucin, » je cite les mots mêmes des journaux, en présence de S. Ém. le cardinal archevêque de Paris, qui n'en manque pas une et qui déride souvent son visage impassible, pour laisser voir au nombreux auditoire de Notre-Dame toute sa joie de ma « merveilleuse éloquence, » toujours style de ces aimables journaux.

« Il y a deux ans, le pauvre abbé Cabrier, ce sixième vicaire du Gros-Caillou, recevait à peine un salut protecteur de cette Éminence qui, attentive et émue, assise aux pieds de ma chaire, vient reconnaître qu'il y a quelque chose de plus grand que les grandeurs épiscopales et cardinalices, celle de l'éloquence.

« Que s'est-il donc passé ?

« Suis-je plus que cet abbé Cabrier, ce vicaire si peu connu du cardinal lui-même et de sa cour archiépiscopale? Ai-je revêtu un homme nouveau, et l'éloquence s'est-elle incarnée tout à coup en moi, pour que, de si bas, je sois arrivé si haut? Y a-t-il eu là un des caprices singuliers de la fortune? Avais-je quelque haute et brillante protectrice qui ait voulu pousser un favori?

« Rien de tout cela. J'ai suivi votre conseil : je me suis fait moine, j'ai endossé un froc de capucin ; mais cela a suffi. Mon entrée dans la capucinière a été mon exaltation.

« J'avais à peine mis les pieds chez ces vénérables Pères, qu'on calculait ce qu'on pouvait tirer de moi, pour la splendeur et l'avancement de l'Ordre.

« Je fus sondé à fond et bien examiné. Je ne sais comment je laissai deviner à mon supérieur mon goût pour la chaire. Il n'en fallait pas davantage pour flatter dans cet homme son ambition la plus ardente, avoir un orateur! On se hâta de me mettre à l'œuvre.

« La première fois que je montai en chaire dans

la chapelle du couvent, l'habile supérieur avait convoqué le ban des riches laïques, ses protecteurs et les affiliés de son Ordre, à Paris. J'avais là enfin ce que nous, hommes de la chaire, nous recherchons tant, des intelligences avec lesquelles je pusse me mettre en communication. Je me sentis puissant sur mon auditoire. Je me sentais débarrassé de mes bonnes femmes du Gros-Caillou. J'eus la volupté d'aborder un sujet élevé, de le traiter avec ces développements que demande le sentiment de l'art. Je me révélai définitivement à moi-même.

« L'effet fut magique sur mes bons Pères, qui étaient en quête, depuis cinq ou six ans, d'un Lacordaire quelconque. Il fut plus magique encore sur les hommes de valeur qui avaient formé mon auditoire. Parmi eux était M. le comte de L***, ami intime du cardinal archevêque. Les moines, vous le savez, choisissent toujours bien leurs protecteurs. Le digne homme, après mon sermon, voulut me serrer la main et me féliciter. Il témoigna aux Capucins, dont il est un chaud partisan, toute sa joie de les voir produire à Paris un sujet qui rivaliserait avec les premiers orateurs.

« Ma fortune rapide a daté de cette journée si heureuse pour les Capucins. Aussi comme on m'aime, comme on me choie, comme on me consulte! C'est à m'amuser ou à en sourire de pitié, quand je songe aux mobiles qui mènent des hommes dont les apparences sont si graves.

« Mes Capucins ont si bien fait, ils ont si bien flatté l'ami du cardinal, que ce dernier, sur une

sollicitation aussi puissante, m'a ouvert pour l'Avent la chaire de Notre-Dame.

« Vous savez le reste. Voilà ce misérable vicaire, appelé jadis Cabrier, et portant à cette heure le nom grec et retentissant d'Athénagore, que l'on met au rang des Lacordaire et des Ravignan. J'ai eu à mes conférences l'élite du barreau, les professeurs des écoles et un groupe ardent de cette jeunesse intelligente qui fait les grandes réputations. Le dernier jour, lorsque j'ai remercié ces hommes, les représentants passionnés de la vérité et de la liberté sur la terre, la vérité et la liberté, les deux biens suprêmes que Dieu a départis à l'âme humaine, j'ai vu le moment où cet auditoire enthousiaste, oubliant la sainteté du lieu, allait applaudir l'ancien petit vicaire, si profondément oublié il y a peu de temps encore et recouvert maintenant de l'accoutrement bizarre de Capucin.

« Je me suis souvent demandé, pendant ces triomphes dans la première chaire du monde intelligent, si Lacordaire et moi nous valions mieux, comme révérends Pères, avec nos frocs, que nous ne valions sous le rochet blanc des prédicateurs séculiers. Je sais pertinemment que je n'ai rien appris chez mes Capucins, et que l'abbé Cabrier d'il y a deux ans valait le Père Athénagore; je sais aussi très-bien que les belles conférences de Lacordaire, celles où il était si spontané, si entraînant, si sympathique à son époque, furent celles qu'il prononça sous le modeste camail, et que, drapé plus tard de la robe néfaste des inquisiteurs, il n'eut pas un mouvement de cœur plus chaud, un

raisonnement plus profond au service de la foi. Et cependant tous les deux nous n'avons été bien prônés, bien soutenus, et surtout bien indépendants, que grâce à notre draperie monacale.

« C'est vous, cher ami, qui m'avez fait comprendre cela. Le moine a droit d'insolence. Lacordaire a pu prêcher le grand nombre des élus. Ceux qui eussent flétri l'abbé, pour ce gros coup de canif dans une page des Évangiles, n'ont pas osé le faire, à cause de la robe de moine dont il s'est affublé à la hâte, quand il s'est senti menacé.

« Son histoire est la mienne. Il me fallait des moines pour me pousser ; avec eux je deviens une force. Je dirai en chaire demain ce qui me plaira. Qui osera attaquer un révérend Père ?

« Vous êtes donc un maître homme d'avoir compris cela, qui m'échappait complétement. Je ne voyais du moine que ce qui causait ma répugnance comme institution vieillie et bien jugée. Je ne voyais pas que c'était un abri encore puissant et de longtemps inexpugnable contre les forts, au sein de l'Église.

« Maintenant que mon triomphe est complet, que votre gageure est gagnée et bien gagnée, que j'ai eu mes ovations de cette aristocratie du clergé séculier, qui m'invite et me fête lorsqu'elle me regardait à peine quand j'étais au-dessous d'elle, vous dire que je m'amuse beaucoup chez les révérends Capucins, ce serait mentir.

« Si je pouvais, dans une lettre déjà bien longue, vous faire sentir l'inutilité, la misère, l'extrava-

gance de notre pauvre petite existence claustrale, ce serait à nous prendre en pitié.

« Certes, la prière, la méditation, qui élève à Dieu, la lecture ou le chant des psaumes, sont toujours grandes et saintes choses, et il ne m'arrivera pas de les attaquer devant vous; mais pas n'est besoin d'être Père Capucin pour lire des psaumes, penser à Dieu et lui faire sa prière. Ces choses une fois dites, mon Dieu! que nous sommes ici des vieilleries pitoyables! Quel rôle singulier nous avons la prétention de mener dans le monde! Le sauver, ce monde, parce que nous ferons maigre quand il fait gras, que nous sommes à matines quand il danse dans les salons ou s'amuse à ses petits soupers, porter un vêtement grossier et sale quand il a de la soie, des diamants, des habits propres, de bons paletots; ne voir que les choses mystiques, ne rêver que ces impossibilités qu'on appelle les miracles de la conversion par la sainteté, et que j'appellerais, si je l'osais, sans être trop trivial, vouloir, comme disaient nos pères, prendre la lune avec les dents; en vérité, c'est trop misérable, et j'en rougis pour notre pauvre et chère Église catholique, si singulièrement conduite en plein dix-neuvième siècle.

« Je ne vous donnerai, pour finir, qu'un échantillon de nos importantes préoccupations. Puisque nous restaurons les Capucins, devons-nous continuer de porter des capuchons pointus ou bien des capuchons ronds?

« Il y a pour le capuce rond de graves et puissantes autorités. On pourrait citer saint Bonaven-

ture, qui est un docteur de l'Église, et duquel on affirme que, pour distinguer les mineurs des paysans, il raccourcit et arrondit le capuchon.

« Il y a pour le capuce pyramidal l'autorité de l'histoire, qui nous apprend que l'habit de saint François, au moment de sa conversion, ne fut autre qu'un méchant manteau de paysan que l'évêque d'Assise lui fit donner par charité. Or ces manteaux avaient le capuce pyramidal ; mais rien ne dit que ce capuce ne fut pas taillé, tronqué. Affaire grave, vous le voyez, et étrangement difficile ! Pendant tout le quatorzième siècle il y eut, sur cette question de majeure importance, une guerre dans la grande famille franciscaine, entre les Observantins et les Capucins. Cette guerre fut terrible, surtout sous Clément VII et sous Paul III ; et aujourd'hui encore, malgré les révolutions qui ont écrasé chez nous toutes les congrégations franciscaines, la lutte recommencera du jour où, comme nous en sommes menacés dans un prochain avenir, nous aurons dans Paris des Observantins, des Déchaussés, des Réformés, des Récollets, des Conventuels, etc., rivaux des Capucins.

« La question s'est posée chez nous, qui sommes encore les maîtres du terrain. Que sera-ce quand d'autres frères porteurs de capuchons paraîtront dans les rues ? Il faudra bien qu'on sache définitivement quels seront les vrais enfants de saint François, des Pères à capuce rond, ou des Pères à capuce carré et pyramidal.

« Nos Pères m'ont consulté sur cette grave affaire, et, un jour que je revenais de Notre-Dame,

après mes ovations de chaque dimanche, ils ont voulu que je donnasse mon avis. J'étais de bonne humeur; je leur fis cette réponse du Capucin obligé d'opter entre deux bouteilles de bon vin de Bordeaux et de bon vin de Champagne : *Utrumque melius.*

« Je m'en suis tiré par ce bon mot; et, depuis ce temps-là, ils me laissent en paix avec leur sotte question de capuces.

« Adieu, mon bien aimable ami.

« Votre illustre orateur,

« F. ATHÉNAGORE,

« Capucin pour le quart d'heure. »

XXVII

LA COURSE AU CARDINALAT

Dom Boissier au révérend Capucin Athénagore.

« Votre lettre, aimable ami, me comble de joie. J'ai donc été prophète? Tant mieux! Et grâce à la robe monacale, votre noble et sérieux talent s'est enfin manifesté dans cette chaire, tant convoitée des grandes intelligences du clergé contemporain. Vous avez raison de me tresser une couronne. Je tiens à ma gloire.

« Mais aussi, mon ami bien cher, quelle leçon pour nos collègues du clergé séculier, de savoir si peu s'aimer, si peu s'aider les uns les autres, si peu former cohorte, quand ils ont tout pour eux, le nombre, la bienveillance des masses, les bons instincts de l'amour de leur pays, leurs chaudes sympathies pour notre civilisation! En vérité, je voudrais leur crier par-dessus les toits : Enfants que vous êtes, vous vous laissez absorber par quelques

moines. Unissez-vous comme eux, et, plus qu'eux, vous serez forts !

« Mais l'abbé Cabrier, devenu une illustration oratoire sous le nom de Père Athénagore, n'est pas mon unique gloire. Je n'ai pas été moins heureux pour l'ami Guillart que pour vous. J'ai si bien poussé mon vieux dom Claude ; il a si chaudement manœuvré auprès de son puissant protecteur à Rome, le cardinal V***, et j'en sais quelque chose, puisque moi-même j'écrivais les lettres, que le pape, dans le dernier consistoire, a nommé cardinal notre heureux dom Guillart, le savant Bénédictin, auteur renommé du *Spicilegium Karrofense*. Une lettre de Rome, arrivée d'hier, nous donne cette merveilleuse nouvelle. Tout Charroux est dans la joie : nos moines perdent la tête ; peu s'en faut qu'ils n'abordent maintenant notre cher Guillart qu'en se prosternant à deux genoux. On vient de lui notifier officiellement sa nomination, et on le presse avec instances de venir recevoir le chapeau cardinalice des mains de Sa Sainteté. Il va donc partir incessamment pour Rome, où il se fixera, afin de mieux nous servir.

« Quelle étonnante suite de prospérités ! Comme tous ces succès que je voyais en espérance se succéder, mais dans le long espace de quinze ou de vingt ans, se sont presque entassés devant moi ! Les moines mènent les affaires à grande vitesse. La fièvre qui les dévore, l'exubérance d'activité qui est en eux ne leur laisse pas un moment de trêve. Ce sont des triomphateurs en marche. Une voix intérieure leur crie à tout moment : Allons ! Et

plus ils rêvent des succès extravagants, plus tôt ils les réalisent, parce qu'ils mettent la puissance de leurs moyens en rapport avec la grandeur du but qu'ils veulent atteindre! Ils savent que la foi transporte les montagnes, et, sans connaître d'obstacles, ils se mettent à remuer les montagnes.

« Mais il y a un point où ils viennent se briser, c'est la civilisation de liberté et de progrès dont ils ont la maladresse de se faire les antagonistes. Ils ne peuvent, de ce bloc puissant, aussi indestructible que le granit, détacher une simple parcelle. La dent du moine vient se briser là.

« Il y a quelques fous, dans le clergé séculier, qui se sont mis à la remorque des moines pour cette œuvre de lutte contre leur temps, contre nos forces prodigieuses d'avenir social.

« Oh! que le prêtre dans le monde, le jour où il comprendra la beauté et la grandeur de sa mission, se fera une tâche glorieuse! J'espère bien voir cet heureux jour. J'espère que la Providence sera aussi bonne pour moi qu'elle l'a été pour mes deux amis et qu'après quelques années, victorieux moi-même, dans cette gageure en apparence insensée, ayant eu ce triomphe que j'avais rêvé pour nous trois, je pourrai me donner un doux repos, au milieu de ce monde nouveau que j'aime et dont je salue les grandeurs futures.

« Alors, mon illustre orateur, redevenus, vous et moi, des hommes de notre temps, reprenant, au lieu du froc, l'habit des hommes sérieux, l'existence de ceux qui pensent et travaillent, nous assisterons à la décadence rapide de ces institutions

d'énergumènes qui semblent un défi à la raison, à l'expérience et aux conditions éternelles de la vie au sein des sociétés humaines, conditions qui se résument dans cette formule : Respect pour le passé, quand il a été honorable ! Aspirations vers l'avenir, pour qu'il soit plus glorieux encore que le passé !

« Nous avons compris, vous et moi, ainsi que notre cher Guillart, ces belles lois du progrès qui sont la gloire de la famille humaine.

« Travaillons à les populariser au sein d'un clergé intelligent et bon qu'on élève sous l'étouffoir ! Notre tâche d'amis et d'émancipateurs auprès de lui aura été belle. Au lieu des édifices matériels si coûteux, nous aurons élevé l'édifice radieux de l'avenir. L'humanité un jour saluera nos noms, comme des noms de guides intelligents et hardis, au milieu des extravagances d'une époque surexcitée et entraînée aux extrêmes. Dieu nous aura bénis et aura déposé une joie pure au fond de nos consciences.

« Adieu, cher et illustre ami. Vous pouvez maintenant quitter le capuce. Il me faut encore un an ou deux pour mener à bien mon entreprise bizarre. Mais j'aurai mon heure.

« Tout vôtre,

« Dom Boissier, O. S. B. »

XXVIII

CONFECTION D'UNE GÉNÉALOGIE

L'entretien, interrompu par la cloche malencontreuse, fut repris une heure après, dans la chambre du révérendissime.

— Vous me parliez, dom Boissier, de flatter une vanité nouvelle dans notre cher et pieux fondateur. J'ai pensé à cela tout le temps du chapitre. Vous avez voulu, sans aucun doute, faire allusion à cette sotte parole qu'il m'avait dite une fois : — Je donnerais un de mes doigts pour avoir la particule et signer : DE GRENIER !

— Précisément. C'est par là qu'il faut le prendre.

— Oui, mais je n'ai pas, dans les chartes contenant nos priviléges, celui de faire des nobles.

— Vous avez mieux que cela, vous avez l'honneur de posséder des titres de noblesse tout faits, à l'usage de M. Grenier et de tous les autres qui auront la vanité de désirer la particule.

— Je ne vous comprends pas.

— Mais, mon révérend Père, vous savez bien comment se confectionnent les généalogies?

— Un peu; j'ai mis le nez là-dedans.

— On prend une série de titres portant des noms semblables, ou le même nom. Cela s'accole tant bien que mal.

Pierre, de la Charte de 1520, est nécessairement le fils de Pierre, de la Charte de 1492. Par le même procédé, en remontant ou en descendant, on aligne toute une généalogie.

— Certainement cela a dû se faire quelquefois. Il y a des lacunes dans les titres. Les guerres, les incendies, l'incurie même des familles sont causes de ces interruptions. Je sais que souvent les généalogistes comblent ces lacunes comme ils peuvent.

Mais quel rapport cela a-t-il avec notre ami Grenier, que je tiens pour le plus honnête roturier de tout Charroux?

— Révérence, vous pourriez vous tromper.

D'abord le nom de Grenier est très-fréquent dans les anciennes chartes : *Ranierus*, *Granicrus*, *Grenierus*. Tous ces Ranier, Granier, Grenier ont eu des successeurs. Pourquoi le brave Abel Grenier ne serait-il pas de ce nombre?

— Oh! je ne m'y oppose nullement.

— Un généalogiste un peu retors ferait aussi bien un arbre généalogique à notre Grenier que, pendant deux siècles, les d'Hosier, les Clairambauld en ont arrangé à l'usage de beaucoup de familles, du reste complétement honorables, auxquelles il fallait un nombre voulu de quartiers pour

avoir le droit de monter dans les carrosses de la cour.

C'était alors acte de charité ; ce serait la même chose aujourd'hui. Quel bonheur pour le pauvre homme ! Et puis ce serait une action de soi fort peu dangereuse au repos de la société que notre bienfaiteur eût le droit de s'appeler de Grenier.

— Mais voyons, dom Boissier, où voulez-vous en venir ? A vous entendre, on dirait que vous avez sous la main une généalogie toute prête poúr notre digne fondateur.

— Non, mais j'en ai les éléments. Un peu de bonne volonté et de patience ferait le reste.

— Ce n'est pas possible !

— Très-possible, Révérence. Seulement remarquez bien ce que je dis : avec un peu de bonne volonté. Mais, mon Dieu ! en casuistique, ne peut-on pas permettre une chose indifférente de sa nature, par conséquent innocente, pour faire plaisir à un ami, pour que cet ami, devenu heureux du service qu'on lui a rendu, vous ouvre les cordons de sa bourse, ou, ce qui est la même chose, vous donne sa signature ?

— Ce n'est pas absolument contre la conscience.

— Eh bien ! voici le cas :

Parmi les nombreux papiers que dom Guillart, avant son départ pour Rome, avait mis en ordre avec moi, il s'en est trouvé un certain nombre, mentionnant plusieurs fois des Ranieri, des Grenieri, des Granieri.

A l'exemple des généalogistes de tous les pays, nous avons fait de cela une seule liasse, intacte

encore, je le reconnais, mais pouvant fournir les éléments d'une généalogie.

La pièce capitale est un acte de partage de 1560, qui dit nettement que les *Granieri*, venus de Florence avec Catherine de Médicis, s'étaient établis en Poitou et y avaient acheté quelques biens.

Plus tard ces Granieri s'appellent Granier, quelquefois Grenier. J'ai trouvé, sous ce nom, des actes de 1708, de 1751, de 1754. Il y a bien, vous comprenez, des lacunes, mais cela s'arrange. Puis M. Abel Grenier ne serait pas difficile sur les preuves.

— Au fait, dit le vieillard, que l'exemple des Bénédictins de Normandie, des Chartreux de Grenoble et des Trappistes tentait sérieusement, et aux oreilles de qui résonnaient déjà les deux cent mille francs à palper chaque année, pour réaliser son rêve de soixante ans, relever l'abbaye, on pourrait bien tenir par là ce digne M. Grenier.

— Tentez, Révérence, tentez.

— Vous n'en aurez pas le démenti.

Et prenant son bâton, le vieillard se rendit au couvent des dames de la Sainte-Vertu, dont était supérieure, nous le savons, madame Hermance-Octavie Grenier, sœur du financier Abel Grenier.

Le chemin qui conduit les moines à tout, c'est la femme.

— Chère et révérende Mère, dit le vieillard, accueilli toujours chez les saintes filles avec la plus profonde vénération, je viens vous consulter sur une affaire d'une extrême gravité pour nous tous, à laquelle tient l'avenir, l'existence même de l'ab-

baye, par conséquent votre existence même, votre honneur dans ce pays. Nous partis, vous le sentez, votre position ici, livrées à deux pauvres prêtres séculiers, serait bien triste. Nous tenons les uns aux autres par les mêmes intérêts.

— Sainte Vierge! oh! certainement, mon bon Père. Mais cela n'est pas possible! Dieu n'abandonnera pas ses chers Bénédictins. D'ailleurs tout le pays sait ce que la sainte Vierge a dit dans sa lettre : « Il faut aimer ces bons Pères! » Vous serez soutenus; c'est moi qui vous le dis.

Dom Claude ne demandait que de telles paroles.

— Nous aurions besoin, avant peu, d'un secours, non pas heureusement en pièces sonnantes, les offrandes, les honoraires, les dons pieux, nous soutiennent pour vivre dans la pauvreté de notre sainte maison, mais d'une signature honorable pour répondre d'un prêt qu'il nous est avantageux d'obtenir afin d'assurer à l'abbaye, à l'exemple de nos autres frères les Chartreux, les Trappistes, les ressources immenses que demande l'achèvement de nos travaux.

— Mais on devra être bien heureux, mon très-cher Père, d'aider en cela les vénérables serviteurs de Dieu et les enfants de saint Benoît.

Et il raconta à la révérende Mère de la Sainte-Vertu comment les essais faits en petit par dom Boissier, dans son laboratoire, l'avaient amené à l'heureuse découverte de la *Karrofine* et de la pâte d'*Umbilicus.*

Mère Hermance se pâma presque devant ce que le prospectus, lu à dom Claude, avait appelé pom-

peusement le chef-d'œuvre de la chimie végétale du dix-neuvième siècle. Ce mot de « chimie végétale » avait fait une impression profonde sur la cervelle un peu molle de la sœur d'Abel Grenier.

— Pour cela, dit enfin le Révérendissime, qui avait à présenter sa supplique, croyez-vous que M. votre frère, si bon, si généreux, à qui déjà nous devons tant, consentît à nous cautionner pour cent cinquante mille francs?

Le chiffre parut fort à Hermance. Elle avait déjà puisé dans la bourse du frère pour la fondation du couvent de la Sainte-Vertu. Elle y avait puisé encore pour achever la somptueuse chapelle de l'Apparition. Et c'était de droit, la belle Sylvie Grenier ayant fait, dans la circonstance, les fonctions de la sainte Vierge. Elle hésita.

— Peut-être! Vous pourriez essayer.

Cela fut dit avec une certaine tiédeur qui encouragea peu le vieillard.

Enfin, déterminé à pousser jusqu'au bout l'aventure, obstiné comme un moine, et ayant foi en lui-même, dom Claude exhiba le grand argument.

— Nous rendrions, en échange, à votre si bon frère, un service qui, je le sais, le comblerait de joie.

— Vraiment! Et quel service?

— Ma chère mère, de même que je n'ai pas eu de secret pour vous au sujet de l'affaire qui nous regarde, je n'en aurai pas davantage pour tout ce qui touche aux intérêts de l'honneur et de la distinction de votre famille.

— Quoi donc, cher père ?

— Savez-vous que ce serait bien beau, le jour où madame Grenier aurait des enfants, de pouvoir leur donner l'ancien nom de leur famille ? Votre frère pourrait dès ce moment, comme descendant d'une très-illustre maison de Florence établie chez nous, au temps de l'alliance de nos rois avec la maison des Médicis, s'appeler de Grenier.

Ces noms magiques, Florence, Médicis, rois de France, faisaient sur l'esprit de la supérieure de la Sainte-Vertu, aussi ambitieuse que son frère, une impression que nous ne saurions rendre. Les Grenier étaient mêlés à de si grandes choses ! Quel honneur !

Le cautionnement de cent cinquante mille francs parut moins difficile, dès ce moment, à mère Hermance.

Elle appela une sœur converse et lui dit tout bas quelques paroles.

Dix minutes après monsieur et madame Grenier, mandés pour affaire grave par la supérieure, entraient au couvent.

Ils arrivaient un peu inquiets. Le visage rayonnant de la mère Hermance les rassura tout de suite.

— Mon frère, arrivez ! Il s'agit d'une grande chose.

— De quoi donc ?

— Ah ! si vous saviez ce qu'on a trouvé sur notre famille dans les vieux papiers de dom Claude ?

— Une trouvaille... dans des papiers... sur notre famille ?...

Grenier se crut un Montmorency.

— Oui, notre cher bienfaiteur.

— Et si bien, dit mère Hermance, qu'en attendant votre arrivée, le Révérendissime me donnait des détails dont je suis ravie. Ce serait sous Catherine de Médicis, en 1560, que nos ancêtres seraient venus de Florence en Poitou.

— C'est bien cela, dit le vieillard.

— A telle enseigne encore que notre écusson aurait une vache d'or sur champ d'azur. Cela doit être bien beau et le signe d'une grande noblesse !

— Certainement, dit dom Claude : un champ d'azur, une vache d'or !

— Oh ! ma sœur, dit Rose-Sylvie, serait-il possible ? Abel, quelle grande chose !

— Vous comprenez, dit le vieux moine, que c'est une affaire grave, qu'elle demande du temps pour dresser votre arbre généalogique. Mais les faits sont là : les actes existent. Il n'y a qu'à coordonner les filiations.

Rose-Sylvie n'en revenait pas : Abel et sa sœur Hermance avaient tant désiré cette particule, qui en eût fait les égaux de la famille de la Futaie ; mais Rose-Sylvie la convoitait plus ardemment qu'eux, et son amer désespoir, lorsque lui naîtrait un fils, était de voir, disait-elle, qu'il serait Grenier tout court.

Or le Révérendissime venait apporter cet heureux prolongement de nom ; on allait s'appeler DE GRENIER. Même le vieillard, en devisant avec mère Hermance, lui avait dit qu'il était d'usage, quand on tenait à des familles illustres, de signer par

exemple : *Abel de Grenier, des Grenier de Florence*, pour indiquer la filiation bien constatée.

C'était féerique !

Abel Grenier, qu'en bonne conscience nous ne pouvons plus appeler que M. Abel de Grenier, se croyait transporté dans un monde inconnu. Il voyait les beaux palais de Florence ; tous les souvenirs de la cour des Valois se présentaient en foule devant lui. Ses aïeux avaient probablement paru à cette cour brillante. Il était là, en puissance, comme les chênes des forêts dans les glands qui les produisent.

L'heureux couple, la béate, se perdaient dans les surprises d'une si importante découverte.

— Eh bien ! monsieur de Grenier, vous qui disiez que vous donneriez un de vos doigts pour avoir la particule, pas n'est besoin de vous saigner à la phalange. Tous ces papiers si précieux, quand dom Boissier les aura classés, catalogués, quand votre arbre généalogique sera bien établi, — il lui faudra encore quelques recherches aux archives de Poitiers, où nous l'enverrons passer une ou deux semaines, — tous ces papiers vous seront remis par moi en cadeau amical.

— Que ferons-nous pour vous, mon aimable père ? dit alors Rose-Sylvie transportée de reconnaissance.

— Disposez de moi, mon révérend père, dit Abel.

— Oh ! très-cher père, que nous devons bien vous aimer ! dit mère Hermance. Nos petits-

neveux vous devront une brillante position dans le monde.

Restait cependant une grave question pendante.

— Ma mère, il y avait une chose, vous savez... dit le Révérendissime, il nous faudrait...

La mère n'osait pas trop porter l'antienne.

— Vous devriez bien, ma mère...

Cette fois elle s'exécuta de bonne grâce.

— Mes chers amis, ce n'est pas tout de dire au Révérendissime : — Que ferons-nous pour vous? Disposez de nous. — Il faut prouver une véritable reconnaissance.

Le Révérendissime et dom Boissier ont de grands projets. Il s'agit d'assurer à l'abbaye de magnifiques ressources. Mais on a besoin d'une première mise de fonds.

Abel de Grenier garda le silence.

Rose-Sylvie aperçut son hésitation.

— Eh bien ! monsieur, vous aiderez le Révérendissime, n'est-ce pas?

— Certainement, après un tel service... je ne puis pas être ingrat...

— Ce ne serait pas même de l'argent, dit mère Hermance, qui, se sentant appuyée par sa belle-sœur, avait maintenant plus de hardiesse. On demanderait seulement que vous vous rendissiez caution.

— Qui cautionne paye, ma sœur, dit le prudent Abel, descendant des Granieri de Florence.

— Alors, monsieur, dit Rose-Sylvie, vous trouverez des fonds! Je l'aime mieux. C'est plus digne de nous; c'est plus noble.

— Voilà qui est bien parlé, dit le mari; mais encore faut-il savoir la somme.

— Dom Boissier, dit timidement le révérendissime, demande seulement qu'on nous cautionne pour cent cinquante mille francs.

Grenier cette fois fit une grimace bien significative.

— Cent cinquante mille francs, cela ne se trouve point dans un pas de bœuf.

— Mon Dieu ! mon ami, dit madame de Grenier, qui depuis l'aventure avec dom Gargilesse s'était passionnée pour l'abbaye, est-ce qu'on raisonne ainsi quand on descend des Granieri de Florence? Abel, vous fournirez au Révérendissime ses cent cinquante mille francs ; c'est moi qui le veux. Il ne sera pas dit que le bonheur de l'abbaye aura manqué pour cela.

— A titre de prêt, bien entendu, dit alors Grenier, prenant ses précautions contre la générosité de sa chaste épouse.

— A titre de prêt, cher monsieur de Grenier, notre bienfaiteur.

— Nous aurons tout de suite un cachet avec notre sceau, dit Rose-Sylvie.

— Oui, madame, reprit Abel.

— Une vache d'or sur champ d'azur ! que c'est beau ! dit mère Hermance.

Rose-Sylvie ajouta :

— Vous ferez mettre ces armoiries sur notre voiture. Toutes nos grandes dames de Charroux en crèveront de jalousie.

— Oui, madame.

Abel était déjà dans l'impatience de posséder les parchemins des Granieri. Il insinua ceci à dom Claude.

Il fut convenu que dom Boissier irait, aux archives du département, consulter certaines pièces, destinées à combler quelques lacunes.

Dom Claude rentra triomphant à l'abbaye.

On aurait la fabrique de *Karrofine* et de pâte d'*Umbilicus*. On payerait les entrepreneurs. Les travaux de la vaste basilique seraient terminés. Dieu venait miraculeusement au secours des enfants de saint Benoît.

XXIX

GUSTAVI PAULULUM MELLIS

C'était un samedi soir.

Dom Boissier, le prieur de l'abbaye, avait été envoyé à Poitiers par dom Claude, dès les premiers jours de la semaine, pour chercher, aux archives, des papiers qui permissent de compléter la généalogie des Grenier.

M. Abel Grenier, l'intéressé dans cette recherche importante, n'avait pas pu y tenir ; et dès la veille, sous prétexte de quelques visites de convenance qu'il devait à Poitiers, il avait pris le chemin de fer et s'était rendu auprès de dom Boissier.

Il avait dit à Rose-Sylvie :

— Je passerai le dimanche en ville, et je ne reviendrai que lundi soir.

Dom Gargilesse, pour qui Rose-Sylvie avait une passion de plus en plus dévorante, avait passé toute la soirée à confesser les blanches âmes qui

se réunissaient d'ordinaire, pour cette action sainte, dans la chapelle des Dames bénédictines.

C'était dans la belle saison. Le soir arriva. La cloche appela les moines à la prière, de là au coucher dans les cellules. Dom Claude présida à tout. Le saint troupeau alla prendre son sommeil.

Dom Gargilesse n'avait pas paru au dernier exercice spirituel. Mais le samedi, il était coutumier du fait, le nombre des pénitentes le forçant quelquefois de prolonger son pieux ministère dans la soirée. On ne s'en inquiéta pas. Toutes les portes de l'abbaye furent fermées avec soin. On savait que dom Gargilesse avait la clef de la petite porte de l'enclos, pour rentrer dans sa cellule, sans troubler le sommeil des Frères.

Jamais ni dom Claude ni sa chère famille, pour laquelle il faisait les plus beaux projets de prospérité, dans l'avenir, n'avaient si paisiblement dormi. Aucun bruit ne fut entendu de personne, lorsque dom Gargilesse entra le soir.

Seulement, quand sonna l'heure de l'office de la nuit, quand les religieux se réunirent pour chanter en chœur les Matines, dom Gargilesse ne parut pas.

Il était malade immanquablement.

Le Révérendissime appela le Frère infirmier. Il lui donna ordre d'aller dans la cellule du Père, probablement malade.

Le Frère monta, frappa à la porte. Silence.

Il frappa encore. Toujours silence.

Dom Gargilesse n'était-il pas rentré dans le monastère? Impossible.

Il était peut-être évanoui.

Le Frère, peu rassuré, ouvrit vivement la porte.

Que vit-il? Un homme se débattant dans une mare de sang, lequel jeta un regard d'affreux désespoir sur le Père et lui dit d'une voix étouffée : *Gustavi paululùm mellis et ecce morior* (1)!...

Saisi d'horreur, plus mort que vif, le pauvre Frère descendit en toute hâte et alla annoncer au Révérendissime l'affreuse nouvelle.

Les chants s'interrompent, les Pères sont atterrés, les Frères crient. Tous perdent la tête, dom Claude le premier.

On monte chez l'infortuné Père. Il avait cessé de lutter contre la mort, dont le Frère, muni de sa lampe, lui avait paru l'apparition funèbre.

L'infirmier l'emporte hors de la cellule. On examine. Dom Gargilesse a été frappé de trois coups de poignard dans le flanc et dans les reins.

Un assassin a-t-il pénétré, la nuit, dans l'abbaye?

On regarde partout : nulle porte n'a été ouverte; nulle effraction aux fenêtres des lieux claustraux. Le meurtrier serait-il parmi les religieux eux-mêmes?

Horreur!

Que penser? Que faire?

Naturellement on interroge les Frères convers. Ils n'ont rien vu, rien entendu la nuit.

(1) J'ai goûté un peu de miel, et je meurs. (Jonathas, dans le *Livre des Rois.*)

Dom Gargilesse n'avait eu nulle querelle avec aucun d'eux. Sa grande occupation était le soin exclusif des chères brebis qui composaient le troupeau virginal des sœurs de la Sainte-Vertu.

Ce saint Père ne s'était pas misérablement suicidé lui-même dans un moment de fièvre cérébrale, ce qui s'est vu quelquefois.

Nul instrument tranchant n'était autour de lui.

Dom Rugeteau, le plus calme de tous les Pères, examina les visages, et à part la pénible impression d'un si hideux spectacle, rien parmi les Pères et les Frères ne trahissait un assassin.

Le Révérendissime était atterré. Nulle parole n'était proférée par personne, nul avis n'était donné par les premiers, par les plus graves.

Quel parti prendre?

Envoyer chercher un médecin? Mais la mort était évidente. La mare de sang le disait assez.

Prévenir la justice? Mais si le coupable était l'un des membres de la famille bénédictine, il n'était pas possible de donner le spectacle d'une telle cause portée devant les tribunaux laïques.

D'ailleurs, on le savait, la règle était formelle. Le Révérendissime s'en était expliqué nettement.

Il entendait bien, conformément aux anciens priviléges accordés par les Souverains Pontifes, ne soumettre nul de l'abbaye, quelque coupable qu'il fût, au jugement d'une cour laïque. Dom Claude était intraitable sur ce point : il tenait aux immunités ecclésiastiques garanties par les conciles et les constitutions des Papes. Il eût accepté d'être

martyr pour les immunités de l'Église, comme le célèbre saint Thomas Becket.

Quand la première impression, la plus terrible sans aucun doute, fut un peu passée, que la question des immunités claustrales qui se présenta naturellement au Révérendissime l'eut un peu réveillé de sa prostration, on fit placer le défunt dans une cellule inoccupée, avec deux cierges allumés; deux Pères furent mis là pour prier; et la communauté fut convoquée en chapitre.

La délibération, dans une situation si étrange, fut longue et tumultueuse. Naturellement l'avis de l'abbé l'emporta.

Il fut convenu :

1° Qu'il serait gardé sur l'événement un silence rigoureux; et qu'en aucun cas, en vertu de la sainte obéissance, il ne serait permis à aucun Père ni Frère, devant quelque autorité que ce fût, de répondre une parole, dans un interrogatoire quelconque, autre que celui du Révérendissime, qui allait, dès le jour même, en vertu de son pouvoir de haute et de basse justice, établi par les chartres de l'abbaye et renouvelé par le pape régnant, constituer dès le jour même une cour de justice;

2° Qu'une enquête serait faite, au nom du susdit Très-Révérend abbé, pour rechercher le corps du délit.

A cet effet, et sans quitter le chapitre, la cour de justice fut constituée.

Trois juges d'instruction furent nommés, avec un greffier pour recevoir juridiquement le témoi-

gnage de chacun des Pères et des Frères, au sujet de l'étrange événement.

Cette commission se transporta auprès du corps, le fit examiner devant elle et dressa le procès-verbal.

XXX

LE CODE CRIMINEL DES MOINES

Nous avons vu que dom Claude, en restaurant la maison bénédictine, avait entendu parfaitement la rétablir selon les us et coutumes de l'ancien temps, et surtout de l'époque où les ordres monastiques étaient dans toute leur ferveur.

Pendant le demi-siècle que notre moine, réduit à la pauvre condition de vicaire, avait passé à combiner ses moyens de restauration monacale, il avait longuement étudié les constitutions religieuses; et son règlement, œuvre d'une longue patience, condensait toutes les règles des familles de moines qui avaient eu le plus d'éclat et le plus de sainteté, jusqu'au moment du relâchement suprême du dix-huitième siècle, où le licenciement de cette armée, ennuyée de son inaction dans ces casernes appelées couvents, se trouva être un bienfait que le plus grand nombre salua avec bonheur.

Les règles de l'abbaye de Charroux se terminaient par un chapitre singulier intitulé : *Du Châtiment des Frères.*

Tout un code criminel, minutieux, savant, digne d'un légiste exercé, était renfermé dans ce chapitre.

Dom Claude s'était beaucoup servi, pour ce travail, d'un livre extrêmement curieux composé par un provincial de l'ordre de saint François, au dix-septième siècle, appelé Octavien Spatharius. Ce livre a pour titre bizarre : *Méthode d'or pour corriger les réguliers* (1). Notre dom Claude trouva en effet cette méthode d'or, et il puisa dans le livre à pleines mains.

La base de ce travail, comme le premier axiome du code criminel de dom Claude, était le principe accepté, dans l'Église, comme une vérité incontestable, que les moines sont indépendants de tout tribunal civil, que par conséquent aucun séculier, de quelque dignité et rang qu'il soit, fût-il roi ou monarque, ne peut être juge compétent d'aucun régulier (2). Tous les docteurs sont sur cela unanimes (3). Et le droit des moines n'est pas à leurs

(1) *Aurea methodus corrigendi regulares, authore R. P. F. Octaviano Spathario ordinis Minorum, Coloniæ Agrippinæ, sumptibus Petri Henningii*, 1623.

(2) *Nullus sæcularis, etiam rex vel monarcha, est competens judex regularis.* (*Aurea Method.*, tract. I, cap. v.)

(3) *Neminem adhuc reperire potui classicum doctorem qui non asserat religiosos viros immunes esse prorsùs nedum jure humano vel jure etiam divino in criminalibus causis a cujusque sæcularis judicis authoritate vel potestate.* (*Aurea Method.*, tract. I, cap. vi, n° 1.)

yeux un droit ecclésiastique ou humain, mais un droit divin.

Dans la pénalité de ce code, le recours aux magistrats est sévèrement défendu. C'est un des crimes les plus graves qui puissent être commis par les moines(1). Le religieux qui brave, à ce sujet, les priviléges et les immunités de son ordre (2) encourt l'excommunication *ipso facto*, réservée au pape seul, excepté à l'article de la mort, et il est inhabile pour jamais à toutes charges et dignités de l'ordre (3).

Parti de ce principe, qui est la négation mathématique de l'égalité devant la loi et l'insurrection permanente des hommes à idées monacales contre notre civilisation, le nouvel abbé des Bénédictins de Charroux ne recula devant aucune des conséquences qu'il entraîne.

Tous les délits, tous les crimes qui pouvaient se commettre dans un cloître, et l'*Aurea methodus* en donnait le long catalogue, étaient spécifiés avec

(1) *Gravissima sunt crimina recursus ad tribunalia sæcularia.* (*Aurea Method.*, tract. X, *de Appellat.*, cap. VI, n° 145.)

(2) Ce privilége de ne pas être jugé par l'autorité civile devait s'étendre à tout frère lai qui aurait une fois revêtu l'habit monacal, lors même qu'il l'eût quitté plus tard et qu'il eût commis un crime hors du cloître et en se mêlant à des séculiers. *Etiamsi fuerit conversus vel clericus nullo ordine insignitus, etiamsi dimisso habitu se immiscuerit enormibus criminibus cum sæcularibus.* (*Aurea Method.*, tract. I, cap. VIII, n° 1.)

(3) *At qui ad tribunalia sæcularia temerè confugerit aut appellaverit, extra excommunicationem quam incurrit, soli romano pontifici reservatam, extrà mortis articulum, inhabilis in perpetuum ad officia exercenda censeatur.* (*Ibid.*, *ibid.*, num. 151.)

soin et classés dans l'ordre de gravité qu'avait pu leur attribuer le grossier moyen âge.

La stupide méthode de la question, c'est-à-dire de tourments préparatoires pour forcer un accusé à avouer son crime, était là religieusement conservée. En vain l'expérience avait démontré que le malheureux soumis à d'atroces douleurs, quelle que fut son innocence, avouerait toujours d'avoir tué père et mère. Jusqu'en plein dix-septième siècle, les tribunaux des ordres monastiques appliquèrent la torture.

Nous avons les statuts généraux du chapitre provincial des Franciscains, ou Frères mineurs, appelés Récollets, pour la province de France, tenu, en 1613, à Paris, dans le couvent de Varennes, qui disent que les religieux suspects de quelque crime, nus et les mains liées, seront à trois reprises cruellement soumis à la question des verges, à l'arbitre du supérieur.

Ces statuts barbares sont faits en pleine civilisation du grand siècle. C'est dans un ordre de réforme sévère, où l'on pense bien mieux réaliser l'esprit de l'évangile. O honte ! Et cette peine brutale de la torture est conservée, au moment où la législation civile s'adoucit, où l'on comprend mieux la dignité de la personne humaine, dignité dont ne se doutent pas même ces parfaits du cloître (1).

(1) Ces statuts généraux sont renouvelés en 1640, et toujours la torture est conservée. Je cite :

« *Septima est pœna torturæ. Hæc pro atrocioribus duntaxat et gravissimis infligitur. Modus est ut reus nudus et ligatus per tria intervalla ad arbitrium judicis flagelletur.* » (*Statut. gener*

Comment dom Claude, homme personnellement débonnaire et qui n'eût pas voulu écraser un insecte, en était-il venu à consacrer des supplices barbares, celui des chaînes aux mains, du fouet jusqu'au sang, de la suspension à une potence ou à un clou énorme (1) ? On frémit en lisant ces choses racontées avec un horrible sang-froid par le révérend Père Spatharius comme se pratiquant de son temps.

L'homme était bon, le moine implacable : voilà le secret.

Nous avons vu déjà sa volupté féroce lorsque l'ancien *in-pace* de l'abbaye avait été retrouvé. C'est que l'essence de la claustration, c'est une haine instinctive contre tout acte de liberté de l'âme humaine. Avoir divinisé la négation volontaire de toute liberté en soi, avoir pris l'âme et lui avoir donné pour unique règle : tu feras ce qui te sera dit, raisonnable ou non, c'était avoir hideusement perverti notre nature.

Or cette perversion a dû se manifester dans la législation des cloîtres. Voilà comment des hommes

Fratr. Min. Recoll., an. 1640, cap. VI, n° 156.) Les statuts de 1613 imprimés à Paris, et publiés chez Fr. Juliot (cap. VI, p. 96), portent que le supplice sera infligé aux suspects : *In reliquis tamen criminibus suspecti...* Le reste comme dans les statuts cités.

(1) *Apud nos itaque in levioribus criminibus reos flagellis lædere decernunt ordinis nostri statuta. Sed in gravioribus, manus post tergum vel in manicis ferreis conjiciuntur; vel etiam manibus post tergum conjectis parumper a terra suspenduntur ad paxillum vel clavum.* (*Aurea Method.*, tract. IX, cap. IX, XIX, n° 4.)

que leur foi aurait rendus compatissants et doux devenaient par leur institution de vrais barbares.

Notre Spatharius, moine et visiteur de son ordre, avoue, avec une naïveté étrange, qu'il a assisté à beaucoup de tortures de religieux, en sa qualité de provincial; qu'il avait trouvé dans tous les couvents des religieux très-habiles, versés dans l'art de donner la torture, sans arriver à la disjonction des os, qui peut produire la mort, et qu'une fois seulement, n'ayant rencontré que des moines inexpérimentés, il avait fait venir le bourreau du lieu pour cette délicate opération (1).

Il se complaît à décrire ce qu'il appelle la reine des questions, *tormentorum regina*, le supplice de la chorde, et il est bien d'avis qu'un moyen si beau de faire avouer la vérité ne doit jamais être abandonné (2).

Or voici comment Ducange, dans son Glossaire, au mot *chorda*, nous décrit cette reine des tortures : « La chorde est une espèce de chevalet sur lequel on étend un criminel, et on lui tire les quatre membres. »

Cette torture croît par degrés et devient à la fin intolérable au patient, qui jette des cris horribles et fait tous les aveux désirés. Mais les exécuteurs

(1) *Sicut ego non nisi semel tantùm in meo provincialatu feci.* (*Aurea Method.*, tract. IX, cap. XXII, n° 5.)

(2) *In gravissimis vero criminibus* TORMENTORUM REGINA; *et ut omnes asserunt criminalistæ et minùs periculosa et magis ad extorquendam rei veritatem est funis quæ vulgo* CHORDA *dicitur; et à quâ, meâ sententiâ, nullatenus est decedendum si criminis excessus et indiciorum gravitas id exposcunt.* (*Aurea Method.*, tract. IX, cap. IX, n° 1.)

doivent être bien expérimentés, nous dit froidement Spatharius, autrement ils s'exposent à estropier un religieux pour le reste de ses jours et à lui rompre les bras ou les jambes. Et le moine nous déclare « qu'il a vu cela arriver fréquemment par la cruauté et la barbarie des supérieurs, qui souvent assouvissaient leur haine et leur vengeance (1). »

S'il ne se trouve pas des exécuteurs assez habiles dans le couvent, il faut faire venir le bourreau, expert dans ce genre de torture. Mais il ne faut appeler cet exécuteur que le moins qu'il se peut, et par le conseil des discrets, afin de mêler le moins possible les hommes du siècle au régime de la justice intérieure des couvents (2).

A ces descriptions honteuses et qui rendent toute la dureté de l'esprit monacal, ajoutons ceci, toujours d'après notre auteur, témoin oculaire et ordonnateur de semblables boucheries.

Selon lui, la torture doit être appliquée par des

(1) *Nam si ab incautis et inexpertis adhiberentur, aliquod grave incommodum, ut membrorum extorsio vel obligatio vel confractio vel aliquod tale reis tortis eveniret, sicut ego vidi contingere ex incautorum prælatorum asperitate et incuriâ, ne dicam crudelitate et furore.* (*Aurea Method.*, tract. IX, cap. IX, n° 6.)

(2) *Sed non nisi ab expertis exercenda est hujusmodi tortura. Quod si non adsint in religionibus tales, vocandi sunt ministri sæculares experti. — Nunquam adhibendi sunt sæculares tortores nisi de consilio Definitorii vel Patrum.* (*Aurea Method.*, tract. IX, cap. XXII, n° 6.) Le moine attaque vivement l'abus qui s'était glissé en Italie de recourir aux bourreaux laïques. Il voudrait que cela ne se fît que dans une nécessité urgente. (*Id.*, *id.*, n. 5).

ministres prudents, discrets, en petit nombre, à qui l'on fait prêter auparavant serment de garder inviolablement le secret, dans le cul de basse-fosse ou dans tout autre lieu d'où l'on ne puisse pas entendre les hurlements que pousse le patient quand il est tourmenté (1).

Le règlement de dom Claude, toujours sur les errements de son Spatharius, distinguait deux sortes de peines : les unes que le supérieur peut imposer pour les moindres fautes et sans aucune procédure, celles-ci n'ont rien d'infamant ; les autres ne sont infligées qu'après des informations juridiques et sur un jugement prononcé.

Entre les grandes peines étaient la maison de discipline, la prison, le feu et l'*in-pace*.

La maison de discipline, *domus disciplinæ*, comme le nom l'indique, était la réclusion pour un temps assez limité. Quant aux prisons, la règle générale des couvents portait qu'il y en eût de fortes : *ut crimine digni puniantur, sint in conventibus carceres fortes*.

Il serait trop long de détailler ici les divers degrés de sévérité dans l'application des grandes peines; elles variaient selon les ordres. Dans les uns, le jeu aux dés ou autres était puni de la prison à la volonté du supérieur. Triste encouragement au jeu! La détraction, des coups violents, le crime de faux, la désobéissance formelle, la violation de la chasteté, l'apostasie, c'est-à-dire l'abandon de l'habit religieux, étaient les grands crimes.

(1) *Aurea Method.* tract. IX, cap. XXII, n° 3.

Il y a des cas où l'on est condamné à la prison perpétuelle, lié de chaînes dans une prison étroite et soumis au jeûne au pain et à l'eau chaque vendredi (1).

Dans l'Ordre des Prémontrés, les fautes graves contre la pureté étaient punies par la prison perpétuelle (2). Pour les autres crimes, c'est la prison limitée, même quand il s'agit de l'homicide.

Les constitutions des Carmes portent aussi dans certains cas la prison perpétuelle « pour y être tourmenté et affligé misérablement (3).

Celles des Chartreux imposent la prison perpétuelle pour l'homicide, pour le crime de faux, pour l'incontinence (4).

La plus grave des peines était l'*in-pace*, vulgairement appelée *oubliettes*.

Il faut remonter au paganisme, au supplice infligé aux Vestales qui avaient manqué à la chas-

(1) *Sit in arcto carcere catenis constrictus perpetuo inclusus, et singulis sextis feriis jejunet in pane et aquâ.* (*Statut. general., Barcinon.*, cap. VI, § 7, n° 163.) Ces statuts furent confirmés dans la chapitre provincial des Franciscains de la province de France, tenu à Paris en 1640.

(2) *Qui de crimine ex fornicatione sive de sodomiâ similibusque fuerint convicti, carceri perpetuo in domibus propriis mancipentur.* (*Statut. ord. Præmonst.*, *renovata ac anno* 1630, *planè resoluta*, Parisiis, Cramoisy, 1632, cap. X, n° 9.)

(3) *Ibi perpetuo tempore miserabiliter affligendus.* (Constit. Carm., part. III, cap. VII, n° 4, p. 88.)

(4) *Similis pœna falsariis et convictis de incontinentiâ incendiariis et homicidis statuatur. Porro qui de quacumque indicibili incontinentia convicti fuerint ad perpetuos carceres mancipentur sine ullâ spe liberationis.* (*Nova collect. statut. ord. Cartus.*, anno 1681, part. II, cap. XXV, n° 24.)

teté, pour connaître l'histoire de ce terrible châtiment, imité par le génie farouche des Ordres religieux. Nous avons sur cet *in-pace* une description très-curieuse que l'on peut lire dans Plutarque, et qui prouve que, dans toutes les religions, le fanatisme arrive aux mêmes horreurs.

Vers la porte Colline à Rome, on creusait une fosse; on y bâtissait une petite cellule souterraine. On faisait une échelle pour y descendre; on y mettait une couchette, une lampe allumée, un peu de pain, d'eau, de miel et de lait. La Vestale dégradée était mise dans une litière parée de noir comme aux pompes funèbres, liée, le corps couvert d'une draperie pour qu'elle ne fût ni vue ni entendue. On la conduisait à travers le Forum; on marchait en silence. C'était un spectacle horrible, et, dit Plutarque, jamais Rome n'était plus triste que ce jour-là. Rendus au lieu du supplice, les appariteurs enlevaient les bandelettes. Le souverain pontife, les mains levées au ciel, faisait quelques prières secrètes avant le supplice; il la plaçait sur l'échelle qu'elle devait descendre et se retirait avec les autres prêtres. L'échelle était retirée; on couvrait de terre l'ouverture de l'édicule jusqu'à ce que le sol fût nivelé.

Ainsi périssaient, dit Plutarque, celles qui violaient la sainte virginité (1).

Il fallait, pour la honte éternelle des moines du moyen âge, qu'ils imitassent cet horrible châtiment inventé par le paganisme. Voici ce que dit sur ce

(1) Plutarque, *Vie de Numa*.

supplice Mabillon, dans ses *Réflexions sur les prisons des Ordres religieux* (1) :

« Le *vade in pace*, prison affreuse où l'on ne voyait point le jour, était destiné pour ceux qui devaient y finir leur vie. On croit que l'inventeur est Mathieu, prieur de Saint-Martin-des-Champs. Il fit construire, d'après Pierre le Vénérable, une cave souterraine en forme de sépulcre, où il condamna pour le reste de ses jours un misérable qui lui semblait incorrigible. » Il ajoute que cette sévérité devint très-commune et que le clergé séculier s'en plaignit à l'autorité royale (2).

Voici comment se faisait la cérémonie de la mise à l'*in-pace*. On la dirait calquée sur le récit de Plutarque.

Après la dégradation religieuse, si le condamné était dans les ordres, et après la lecture de l'arrêt qui portait condamnation à l'*in-pace*, on le conduisait tout nu, à l'exception de la tunique, au lieu de son repos. Le cruciger marchait devant, tenant la croix renversée ; les acolytes, avec des cierges éteints, le suivaient, accompagnés de deux autres clercs, l'un qui portait l'encensoir, l'autre le bénitier. Pendant la marche, qui était grave et lente, tous les frères, le capuchon enfoncé, les yeux baissés, le visage consterné, les mains cachées sous le sca-

(1) *OEuvres Posthumes*, t. II, p. 323.

(2) *Conquestus de horribili rigore quem monachi exercebant adversus monachos graviter peccantes, eos conjiciendo in carcerem perpetuum tenebrosum et obscurum quem* VADE IN PACE *vocitant.* (Plainte d'Étienne, archevêque de Toulouse, au roi Jean, l'an 1088.)

pulaire, récitaient d'un ton triste et lugubre les prières des agonisants, avec les autres prières et oraisons pour les défunts. Si c'était le matin, on disait une messe de *Requiem* pour le repos de l'âme du patient, qui assistait à ses obsèques couvert d'un drap mortuaire. Lorsqu'il était arrivé à la fosse, faite en forme de puits, ou plutôt de tombeau, on chantait le *Libera*, on faisait les aspersions d'eau bénite et les encensements sur le religieux. On lui donnait un pain de trois ou quatre livres, un pot d'eau et un cierge bénit allumé, et on le descendait dans le caveau, dont on murait l'ouverture dès que le criminel y était entré.

Telle était la cérémonie lugubre de l'*in-pace*.

Dom Claude l'avait couchée dans sa règle et avait prévu minutieusement tous les cas. Il avait réglé toutes choses pour qu'elles se passassent comme devant les tribunaux séculiers, pour les informations, la déposition et la confrontation des témoins, la question et toutes les autres procédures.

Les moines en sont venus là par esprit d'orgueil et de domination, pour n'avoir rien à demêler, en cas de crimes de n'importe quelle sorte (1), avec les tribunaux séculiers, ensuite pour cacher au monde les souillures de la vie claustrale, dont le scandale et l'infamie rejailliraient sur les corpora-

(1) Que si quelqu'un vient à commettre en ceci ou en quelque autre cas une faute, la connaissance de laquelle appartient à la loi civile, il sera puni de mort. (Règle des Frères de la Charité, n° 4.)

tions religieuses si elles venaient à être connues du public.

Chez les Franciscains dits Récollets, les fautes contre la chasteté étaient punies par le feu. On a de la peine à le croire; il faut le lire écrit dans les statuts de 1613 et de 1640 (1).

On a hâte de détourner sa pensée de telles horreurs.

Mais j'ai dû rapporter les textes avec leur irrécusable authenticité, pour qu'il soit bien constaté que, jusqu'au milieu du dix-septième siècle, quand régnait le grand roi, quand brillaient Corneille, Racine, Bossuet, Fénelon, les Ordres religieux les plus parfaits, ceux qui affichaient la réforme contre la décadence monastique, conservaient la pénalité barbare que l'on pardonne à peine au monde séculier du dixième siècle.

Parlez maintenant des bienfaits apportés à l'humanité par les moines; mentionnez leurs saints, leurs travaux, nous vous répondrons par l'*in-pace*, par la législation de la torture dans les cloîtres, par la continuation de l'instinct brutal de la bar-

(1) *Statut. generalia Fratr. minor.* 1640, *probata et publicata Parisiis, anno* 1641, cap. VI, n° 156 : « *In nefandis autem superadditur ignis.* » Le texte de 1613 porte : *Decernimus quod si crimen sit infandum, pœnâ ignis torqueantur rei.*

Et au chap. VI on lit : « *De pœnis contra castitatis transgressores. — Verum si quispiam religiosus nefandum crimen perpetraverit, nudus omnino cum solis femoralibus coram communitate egrediatur, manibus ligatis et graviter flagelletur cum psalmo* Miserere mei, Deus; *et leviusculis flammis hinc inde circumpositis quodammodo comburendus detur, et ad perpetuos carceres irrevocabiliter damnetur.*

barie appliqué dans ces auto-da-fé secrets, afin de tromper les peuples et de les laisser dans cette illusion que l'habit monastique rend impeccable, et que là, sous les voûtes de ces cloîtres, il n'y a que des saints qui ont dompté les passions humaines (1).

Dom Mabillon a dépeint d'un trait cette profonde misère de la vie contre nature des cloîtres, quand il a écrit les lignes suivantes, sans comprendre quelle affreuse révélation tombait de sa plume :

« On dit que, si on ne les renferme pas pour plusieurs années ou pour toujours, ils retourneront dans leurs premiers égarements et sortiront du monastère. Mais il vaut encore mieux que cela arrive que d'en faire des fous ou des désespérés. »

C'est le mot d'un honnête homme. Mais quelle sentence contre l'institution monastique, impuissante à vivre quelque temps sans le régime des bagnes, sans la prison perpétuelle et l'*in-pace!*

(1) Une horrible révélation vient d'être faite sur les couvents catholiques d'Angleterre, à la séance de la Chambre des communes du 3 mars 1865 : « M. Newdegate demande à la Chambre de nommer une commission spéciale pour faire une enquête sur l'existence, le caractère et la propagation des couvents catholiques dans la Grande-Bretagne. L'honorable membre connaît, dans le Worwickshire, un monastère qui possède sept cellules souterraines munies de fortes portes et de serrures solides. »

XXXI

LA TORTURE

Dom Claude, une fois les pénalités bien établies dans la règle du nouveau monastère, avait prévu le cas où il aurait des prévenus à interroger et des coupables à punir. Bien convaincu qu'il ne pouvait rien y avoir de plus sage et de plus humain que la procédure suivie pendant tant de siècles au milieu de couvents peuplés de tant d'hommes de Dieu, il avait fait fabriquer sous ses yeux, par le frère charpentier du couvent, le chevalet avec tourillons garnis de fortes cordes pour le supplice de la torture, en cas d'obstination d'un accusé à ne pas vouloir confesser un crime.

Par ce même instinct de prévoyance, il avait songé à avoir parmi les frères un exécuteur des hautes œuvres, ce que les règles monastiques appellent le *tortor*, et un ou deux valets appelés *ministri*. Deux hommes vigoureux suffisant seuls pour en garrotter un autre, il avait choisi, en attendant

des temps plus heureux où la communauté serait plus nombreuse, les deux frères les plus robustes et sur l'obéissance desquels il comptait le plus.

Il les avait exercés lui-même, quand sa terrible *chorda* eut été bien exécutée selon ses indications, à en serrer les manivelles avec assez de lenteur pour arracher au patient des cris horribles de souffrance, précurseurs d'un aveu, mais pour éviter de lui briser les os, en cas qu'il fût innocent.

Son bourreau en chef était Frère Lucide et le valet Frère Jérôme. Ils avaient profité de la leçon, et il n'y avait pas de religieux dans le couvent que ces deux gros et lourds Poitevins, arrachés il y a deux ans à peine à leur charrue, n'eussent étendu sur le chevalet, comme on lie, c'était leur expression, le porc engraissé que l'on va saigner du couteau.

Ils avaient bien compris leur rôle.

Frère Lucide, en qui dom Claude avait deviné cette finesse cachée sous les apparences de la niaiserie qui caractérise les paysans des contrées de l'ouest, avait une fonction d'une tout autre importance, et qui en faisait le favori secret de sa révérence. Il lui servait d'espion. Qui se fût douté, l'habile dom Boissier lui-même, que la chronique minutieuse de l'abbaye était faite, chaque soir, dans la chambre de l'abbé, par ce lourd garçon, qui semblait trouver plaisir à être regardé de tous comme un idiot?

Cet idiot en apparence était un argus précieux; il avait l'instinct et le flair du chien.

Ce n'était pas tout que de faire la main à de tels

hommes pour le cas échéant de la torture, le révérendissime avait prévu le cas où il faudrait infliger la peine de la dégradation, racler avec un rasoir les mains consacrées d'un religieux prêtre qui aurait violé honteusement la chasteté, le prendre, le lier de fortes courroies, le traîner dans l'*in-pace*, en fermer la porte, et rapidement mûrer cette porte extérieurement avec des pierres toutes prêtes et un grossier ciment de terre détrempée, afin que les cris de désespoir de la victime ne vinssent pas troubler le paisible recueillement des moines, même réveiller quelques inquiétudes des passants qui longeraient les murailles du monastère.

Il lui fallait donc des hommes d'une obéissance passive, absolue. Pour obtenir cette obéissance, le moine habile s'était servi de la religion. Prenant Frère Lucide et Frère Jérôme, auxquels préalablement il avait fait prononcer des vœux, il leur avait vanté le mérite, devant Dieu, de l'obéissance aveugle.

— Frère Lucide, et vous, Frère Jérôme, comment faut-il obéir?

— En tout, pour tout, sans raisonner, comme si Dieu lui-même nous commandait.

— Très-bien, mes enfants. Vous feriez donc tout ce que je vous ordonnerais?

— Oui, Révérence, puisque vous êtes notre supérieur.

— Très-bien, mes enfants. Vous n'examineriez pas si votre supérieur a tort ou raison? Abraham reçut de Dieu l'ordre de sacrifier son fils : c'était un fils unique. Il n'examina pas; il leva le fer pour l'égorger.

— A votre ordre, Révérence, nous ferions comme Abraham, fût-ce notre frère, fût-ce notre père.

— Heureux vous êtes, mes fils, de si bien comprendre l'esprit de notre sainte règle. L'obéissance est la voie royale qui conduit au salut. Le sacrifice de ses biens par le vœu de pauvreté est quelque chose, celui des plaisirs du corps par la chasteté a son mérite; mais ils n'ont de valeur l'un et l'autre que par le vœu de l'obéissance. Broyer son jugement, sa volonté, sa raison, voilà le beau sacrifice, l'holocauste est parfait par la destruction de la victime; et notre volonté, notre raison, c'est nous.

C'est le vœu le plus cher dans notre ordre. Dieu punit souvent les transgresseurs. Nos annales nous apprennent qu'un religieux de Cîteaux, ayant plusieurs fois manqué à l'obéissance, tomba malade. Deux démons vinrent à son lit, le prirent, l'emportèrent dans les airs, et après l'avoir ballotté longtemps, le jetèrent dans un marais, où il fut trouvé le lendemain couvert de boue (1).

(1) *Adsunt duo nequam spiritus fuligine tetriores et draconibus crudeliores, stantes ante lectum fratris inobedientis. Quinam est hic qui jacet hic? Respondit alter (Dæmon): Conversus quidam. Rursum ille prior qui locutus fuerat quasi subjocando: Nequaquam, inquit, sed inobediens et perversus quidam. Et continuo subjecit alter dicens: Ergo si inobediens est, trahamus ipsum ad portam. Nec serius dicto quod dixerant, exequuntur. Nam manu cito injicientes, et de lectulo minus suaviter excutientes, os etiam ipsius, ne clamare posset, obturantes, dormitorio et cœtu fratrum obedientium inobedientem et contumacem traxêre crudeliter: deinde per aera eum ferentes, cum venissent extra septa monasterii, cœperunt illudere ei per nefas ad alterutrum jaculantes, sicut solent homines ludentes pilam jacere et capere: cumque*

— Oh ! mon Dieu ! dit Frère Lucide.

— Quelle honte ! dit Frère Jérôme, être lancé ainsi tout nu, dans l'air, comme un ballon !

— Oui, mon fils, bien grande honte ! dit dom Claude.

Et il ajouta :

— Point d'esprit religieux sans l'obéissance absolue. Quelque déraisonnable et contraire au bon sens que soit le commandement du supérieur, la perfection c'est de l'accomplir.

Un jour saint François d'Assise conduisit au jardin deux novices et leur commanda de planter des choux comme lui; et il commença à les planter la racine en haut et les feuilles sous la terre. Un deux lui dit : « Mon Père, on ne fait pas ainsi, mais tout au contraire. » Le saint, sans balancer, le renvoya, lui disant : « Mon Frère, vous n'êtes pas propre pour mon ordre (1). »

— Vous comprenez maintenant, mes fils, ce que c'est que l'obéissance.

— Oh ! oui, notre très-révérend Père.

— Que serait-ce donc si je vous rapportais les beaux exemples que nous trouvons dans l'histoire des Carmélites ? Rien de plus admirable.

Elles ne raisonnaient jamais, elles n'examinaient jamais ; elles obéissaient. Sœur Françoise du Saint-Sacrement, Carmélite de Saintes, ayant demandé un jour à sa supérieure qui dirait au chœur une

diutius illusissent ei, dimiserunt eum, ad horam recedentes ab eo. (*Annal. Cisterc.*, ann. 1168, cap. VI.)

(1) *Chron. des Frères mineurs*, part. I, liv. I, chap. 83.

leçon de Ténèbres, la supérieure lui dit que ce serait le chat. « La sœur sortit simplement de la cellule de sa supérieure, alla prendre le chat, et, en le pinçant, tâcha de lui apprendre la leçon qui devait se dire (1). »

Dans un autre couvent, la supérieure ayant dit à l'une des religieuses qu'elle se retirât avec le mulet de la maison qui paissait dans le jardin, et qu'elle s'attachât au lien de cette bête et qu'elle mangeât en sa compagnie, la religieuse obéit très-fidèlement et demeura en cet état jusqu'à ce que la supérieure envoya une autre sœur la détacher (2).

Je vous donnerai pour dernier exemple un religieux qui, à l'ordre du supérieur, mit sa tête sur un billot pour être coupée, voulant pousser jusque-là l'obéissance (3).

(1) *Annales des Carmes déchaussés de France*, liv. I, chap. 63, p. 128.

(2) *Histoire générale des Carmes déchaussés*, liv. III, chap. XVII, p. 322.

(3) Le P. Chérubin de Sainte-Marie mit la tête sur le billot pour être coupée au troisième signal. Le Père maître le fit lever au troisième signal, et lui demanda s'il croyait que l'on dût lui couper la tête. « Oui, mon Père, répondit-il ; je croyais fermement, et sans hésiter, que c'était tout de bon qu'on dût me couper la tête, et j'y étais tout résolu. » Admirez, dit l'annaliste, l'aveugle obéissance du Père, et celle du Frère convers Anastase qui était tout prêt de lui trancher la tête. « *Annales des Carmes*, livre II, chap. LXXVIII, p. 507.)

Frère Lucien, interrogé par son supérieur s'il mettrait bien les pieds au feu, les mit sur-le-champ sans hésiter, et les aurait laissé brûler et réduire en cendres, si on ne lui eût vitement commandé de les ôter. (*Id.*, liv. I, chap. L.)

A l'ordre de son supérieur, le Père Théotime de la Sainte-

Que cela est beau, mes fils! Et je vois avec bonheur votre courageuse disposition à obéir ainsi aux volontés de votre supérieur.

Ces exemples avaient enflammé Frère Lucide et surtout le terrible Jérôme, qui eût mis la tête sur le billot pour prouver son obéissance aveugle au révérendissime, mais qui peut-être aurait eu, en même temps, l'arrière-pensée qu'on ne faisait que le soumettre à une épreuve sans danger : le paysan du Poitou est malin.

Quoi qu'il en soit, nos deux hommes étaient bien stylés; et ils auraient, sans sourciller, pour

Trinité court se jeter dans un lac. (*Id.*, *id.*, chap. XLIII, p. 242.)

On comprend que, pour exciter cette obéissance de séides, les pieux et fanatiques narrateurs de ces actes de folle barbarie leur aient attribué des récompenses miraculeuses.

« Un jour on commanda à un autre que, sans appliquer du feu, il allumât du bois vert à force de souffler, et qu'il s'employât à cela jusqu'à ce qu'on lui eût dit le contraire. Tous ces commandements étaient aussitôt exécutés que s'ils eussent été ordonnés du ciel, et le ciel y versait aussitôt sa bénédiction. Une autre fois, le bois étant préparé dans la cheminée pour faire le feu, un des novices alla prendre un des tisons pour l'allumer. Mais le maître des novices, se tournant vers les religieux, leur dit : Or sus, mes frères, s'il y a parmi vous de la foi, en vertu de la sainte obéissance, nous n'avons pas besoin de tison : que celui-là donc qui a le plus de foi souffle le bois et qu'il l'allume. Alors le Frère Alphonse des Anges s'approcha du bois, et en soufflant lui fit prendre feu. » (*Histoire générale des Carmes*, part. II, liv. II, chap. II, p. 446.) Le Frère Alphonse des Anges était un orgueilleux en se croyant plus de foi que n'en avaient les autres Frères; il était un idiot, sachant très-bien qu'on soufflerait, pendant un siècle, sur un morceau de bois sans qu'il prît feu; et l'historien des Carmes est un ignorant qui n'avait pas lu une page de théologie, pour apprendre que Dieu ne peut pas faire de miracles ridicules.

faire chose agréable à Dieu et à dom Claude, levé un couperet, comme le frère Carme Anastase, sur n'importe quelle tête inclinée devant eux sur un billot.

Le fanatisme peut aller jusque-là, et, sur ce point, je ne veux pas démentir l'historien des Carmes.

Le matin, au moment où le Révérendissime avait appris la fatale nouvelle de l'assassinat de dom Gargilesse, il avait naturellement fait porter ses soupçons sur ceux des frères qu'il savait le moins aimer dom Gargilesse. Il eut hâte d'appeler son Argus, frère Lucide. Et il l'interrogea avec anxiété sur les moindres faits qui avaient pu se passer, la veille, par rapport à frère Simon, qu'il soupçonna d'abord d'être l'auteur du crime. Après un rapport sur certains faits presque insignifiants, frère Lucide apprit au Révérendissime qu'il avait entendu, lorsque tous les frères avaient été couchés, frère Simon se lever, quitter le dortoir des frères, à petit bruit, et ne rentrer que plus d'une demi-heure après. Ce fait, venant à correspondre avec l'assassinat, parut une preuve au soupçonneux vieillard; il fit comparaître frère Simon, l'ancien fossoyeur de Charroux, comme nous le savons, et lui demanda compte de son temps. Sur cette question :

— Êtes-vous sorti du dortoir commun pendant la nuit? le malheureux se troubla et il finit par faire un mensonge et par dire non.

Il n'en fallait pas davantage pour convaincre dom Claude.

— C'est vous, misérable, qui avez frappé, par quelque haine inspirée de Satan, ce pauvre Père ?

A cette interrogation, l'ancien fossoyeur reprit toute sa sérénité, tout son aplomb. Il se défendit d'avoir rien de grave contre dom Gargilesse, sinon de ces petites rancunes nées de froissements entre religieux, pour lesquels il déclara, en termes d'une grande énergie, qu'il n'eût pas même voulu lui donner une chiquenaude.

— Je ne suis qu'un pauvre homme de peine, mon très-révérend Père, mais je ne suis pas un assassin.

Cette fermeté dans la parole, dans le regard, dans l'attitude déconcerta un moment le Révérendissime. Mais bien assuré que frère Simon était resté longtemps en dehors du dortoir, qu'il pouvait être ou le complice de l'assassin, ou avoir sur le crime quelque renseignement qu'il tenait secret, l'homme du moyen âge appela deux des Pères les plus fanatiques, qu'il institua, à l'instant même, juges d'instruction pour interroger frère Simon, et obtenir, par le supplice du chevalet, les aveux qu'il réfusait de faire.

Les deux frères, exercés à la fonction d'exécuteurs, reçurent du supérieur l'ordre de saisir frère Simon, de le garrotter, de le descendre dans une salle voûtée et souterraine des lieux claustraux, où était le terrible chevalet. On arriva, en effet, au fond de cette salle. Des torches éclairaient ce lieu sombre et humide. Dom Claude et les deux juges instructeurs s'assirent sur une espèce d'estrade qui les élevait au-dessus de la terre. Le pauvre diable

de fossoyeur, quoique peu timide de sa nature et ne soupçonnant pas les agréments de la *chorda*, fut terrassé en un tour de main par le *tortor* et son valet. On le lia par les reins au chevalet. Ses deux mains furent saisies et attachées par des cordes fortes et flexibles à deux énormes anneaux de fer. Deux cordes à nœuds coulants lui furent passées aux jambes et furent nouées à deux tourillons assez semblables à ceux qui font tendre les cordes d'un violon ou d'une harpe. Une manivelle faisait mouvoir doucement les deux tourillons. Le *tortor* se mit à l'une, le valet à l'autre, et se souvenant des anciennes leçons données préalablement par dom Claude, ils procédèrent avec ensemble pour éviter la fracture des jambes.

Dès qu'il y eut une tension des membres assez forte pour arracher au patient un cri violent de souffrance, l'interrogatoire commença.

Interrogé sur le fait principal, s'il avait vu dom Gargilesse, s'il lui avait porté quelque coup, il tint le même langage énergique qu'il avait tenu dans le premier interrogatoire.

Sur cette question :

— Mais qu'avez-vous fait quand vous êtes descendu du dortoir commun ?

On le vit hésiter.

Dom Claude fit un signe et dit :

— Quelques tours !

Bientôt des cris horribles, des hurlements de bête qu'on égorge furent poussés par le fossoyeur. D'une voix étrangement crispée il s'écria :

— Lâchez la corde ! au nom de Dieu ! Lâchez la corde, je dirai tout.

Dom Claude fit un autre signe et dit :

— Lâchez un peu !

Le malheureux était vaincu. L'horrible supplice avait réussi au gré de dom Claude, qui, tout bas, félicitait les anciens d'avoir eu la sagesse de recourir à un moyen si infaillible pour faire parler les gens.

Frère Simon s'avoua coupable. Il dit que Dieu le punissait justement ; qu'il était descendu pour boire une bouteille de vin qu'il avait eu, la veille, l'habileté de mettre de côté ; qu'il s'était délecté de ce jus de la treille pour lequel, malgré mille résolutions prises, depuis qu'il était moine, il avait toujours gardé une invincible passion ; qu'ayant consommé son acte coupable, dont il demandait de toute son âme pardon à Dieu et à son supérieur, il était remonté, la joie dans la poitrine, mais le remords dans la conscience, pour regagner sa couche, et qu'il n'avait rien vu, rien entendu qui eût le moindre rapport à la mort si triste du Père Gargilesse.

Dom Claude, devant cette déclaration, craignant encore quelque ruse du démon qui empêcherait le frère de s'avouer coupable d'un homicide et lui suggérait l'habile échappatoire d'un aveu d'ivrognerie, ordonna avec un horrible sang-froid que les deux bourreaux du couvent recommençassent le mouvement cruel des cordes.

— Je suis innocent ! je suis innocent ! se mit à

crier le misérable. Je suis innocent! Ivrogne oui, mais le reste non! Innocent! innocent!

Mais à peine les manivelles avaient été mises en mouvement, qu'un craquement se fit entendre. Le torse du patient se souleva dans une angoisse suprême, et des beuglements de taureau sortirent de la poitrine du désespéré.

— Assez! assez! Révérence! dirent les deux Pères. Ne tuons pas cet homme, coupable ou non. Le vieillard, effrayé lui-même des cris horribles de frère Simon, donna ordre de relâcher immédiatement les cordes.

Bientôt les membres furent délivrés de l'horrible tension. Mais le corps ne supporte pas longtemps de pareilles douleurs. Un dernier cri avait été entendu, et quand les deux bourreaux voulurent relever cet homme et qu'il lui fut dit : Vous êtes libre, il ne répondit pas. Il avait l'immobilité d'un cadavre.

Il y eut dans cette salle souterraine et mal éclairée, où venait de se passer une des scènes de barbarie des vieux âges, un moment où l'horreur saisit les bourreaux improvisés par le moine, à la pensée qu'ils avaient tué un homme. Les impressions de leur jeunesse, les souvenirs de leur vie dans le monde, cette crainte légitime qu'inspire en France une justice impartiale et sévère, tout cela frappa ces hommes de terreur. Leur conscience, un moment égarée par la prédication fanatique du supérieur, se réveilla puissante.

— Nous sommes des misérables! dit, le premier, frère Jérôme.

— Non, mes fils, vous avez obéi!

— Mais cet homme est mort, Révérend !

— Mes fils, vous avez obéi !

— Ce pauvre frère Simon, lui, le fossoyeur, que nous avions connu ! Oh ! malheur !

Le vieillard craignit les suites de cette sensibilité, à laquelle il ne s'était pas attendu, de la part de ces hommes dont il avait cru faire pour toujours ses séides. Il ne fallait pas faiblir ! Dom Claude fut habile. S'approchant avec sang-froid du corps inanimé.

— Mes enfants, je vous l'assure, il respire encore ; portons-le à l'infirmerie.

L'espérance, la compassion leur fit surmonter l'horreur du cadavre, naturelle aux paysans du Poitou. Les deux Pères soutinrent les jambes pendantes de l'homme qui venait d'être roué, et avec quelques efforts on l'emporta.

Cependant le jour commençait à poindre, et l'un des frères crut remarquer quelques traces de sang près de la porte de l'enclos. Il allait en rendre compte au Révérendissime, quand une fille de service, que le frère portier ne connaissait pas, apporta un gros paquet soigneusement enveloppé d'un linge blanc, bien ficelé et cacheté avec un cachet de cire rouge, avec ordre de le remettre immédiatement au Révérendissime.

Le frère portier se hâta de se rendre dans la chambre de l'abbé. Il déposa devant lui le paquet et sortit.

Dom Claude brise en tremblant les sceaux de cire, détache les ficelles.

Que voit-il ?

Un manteau de Bénédictin.

Une lettre accompagnait cet étrange paquet :

« Très-révérend Père, je vous renvoie le manteau de dom Gargilesse tombé dans l'alcôve de ma femme.

« Plaignez-moi !

« Sauvez mon honneur !

« ABEL DE GRENIER. »

L'affreux mystère était éclairci. Un époux trompé avait écouté un mouvement de fureur brutale, et les traces de sang, depuis la petite porte de l'enclos qui donnait en face de la maison des Grenier, disaient le reste. L'infortuné, probablement pour la première fois de sa vie, avait goûté une parcelle de ce miel, après laquelle était venue la mort.

Gustavi... et ecce morior!

Du moment qu'il eut acquis la triste certitude de l'aventure de dom Gargilesse terminée par cette mort horrible, dom Claude ne fut plus le même. Il reprit une énergie impossible et terrible.

Il fit venir devant lui toute la famille bénédictine, sans excepter les deux Pères placés auprès du cadavre, et, là, déployant tout à coup, par un geste qui imprima dans toutes les âmes la terreur, le manteau de la victime d'une légitime vengeance, il dit hautement et avec une crudité de langage que nous n'oserions reproduire, la triste vérité sur la mort de l'infortuné.

On le sentait : ce n'était plus un Père, c'était

un juge inflexible; c'était plus qu'un juge, un inquisiteur implacable qui eût voulu, pour quelques heures, rendre la vie au coupable, afin de lui infliger, dans toute leur rigueur, les peines que les règles des maisons monastiques ont portées de tout temps contre ceux qui violaient leur vœu de chasteté.

C'était à ce point de vue unique que se plaçait dom Claude. Le malheureux Gargilesse, au lieu de se glisser dans la couche des Grenier, aurait dans un moment de violence donné la mort; ce crime aurait eu pour l'abbé des circonstances atténuantes : on n'est pas parfait, et dans la vie, il est des moments où la colère enlève à l'homme son libre arbitre.

Dom Claude ne reconnaissait pas à l'amour le droit de nous égarer par l'imagination et par le cœur, comme il le reconnaissait pour une colère brutale. Le moine ne fait pas vœu de ne pas être homicide : il fait vœu de ne pas toucher de femme.

Avant d'aller plus loin, il donna le mot d'ordre à tous.

— Le révérend Père dom Gargilesse, en revenant, le soir, de la maison des Dames de la Sainte-Vertu, avait été pris d'une hémorragie dont il n'avait pas suspecté la gravité. Il avait cru pouvoir l'arrêter lui-même dans sa cellule, sans réveiller les Frères. Une syncope l'avait surpris, et il était mort de la sorte.

Telle fut la version officielle.

Elle fut immédiatement transmise aux Dames bénédictines, dans toutes les maisons amies des

moines : en un instant la nouvelle fut connue de toute la ville.

Il y eut bien quelques soupçons.

Un jeune homme passant le soir devant la porte des Grenier avait cru entendre cette parole : Ah ! ne me tuez pas !

Quelques gouttes de sang, lavées peu après, avaient été reconnues par quelques passants. Mais ces bruits furent étouffés comme absurdes. Et le plus tendre intérêt fut témoigné à ce pieux moine qui avait rempli, avec tant de zèle, ses fonctions de directeur des plus belles âmes de Charroux.

Sûr de ce côté que la vérité ne franchirait pas les murs de l'abbaye, dom Claude pensa qu'il devait faire un grand exemple et accomplir dans leur rigueur les peines contre les coupables, comme cela s'était pratiqué au moyen âge, lorsqu'on allait jusqu'à déterrer les morts pour les soumettre au jugement canonique de l'Église.

XXXII

LE SUPPLICIÉ

Bien en avait pris au malheureux fossoyeur Frère Simon de s'être donné, dans la nuit, avant la séance affreuse du chevalet, cinq à six fortes rasades du vin le plus généreux de la cave des Pères : grâce à ce puissant tonique, grâce surtout à une constitution vigoureuse, fortifiée encore par son ancien métier, il échappa aux conséquences de la torture à laquelle l'avait soumis l'impitoyable restaurateur des moines.

On l'avait porté, ne donnant aucun signe de vie, dans l'infirmerie des Frères.

L'infirmier s'était hâté de lui faire respirer du fort vinaigre ; il lui avait frotté les mains, l'estomac, les tempes ; une potion chaude et aromatisée avait été préparée, et on lui en ingurgitait quelques cuillerées. Ces simples précautions, en attendant les ordres d'un médecin, avaient suffi pour

rappeler notre homme à la vie. Comme il n'y avait aucune lésion aux organes principaux ni au cerveau, ni au cœur, Frère Simon reprit la parole et se plaignit de vives douleurs aux jambes.

L'infirmier, sûr maintenant qu'il n'y avait pas de danger imminent de mort, lui recommanda le repos et la patience et alla prendre les ordres du Révérendissime.

— Frère Simon a repris ses sens, lui dit-il, il parle; mais il se plaint de douleurs horribles aux jambes.

— Je le crois bien, le misérable! Oh! Frère infirmier, vous qui avez la crainte de Dieu, qui êtes si attaché à vos devoirs, qui aimeriez mieux mourir mille fois que d'offenser Dieu, de propos délibéré, par une simple faute vénielle, savez-vous ce qu'il a fait ce frère indigne, ce suppôt du diable?

— Non, Révérence.

— Eh bien! ce frère indigne a quitté, la nuit, le dortoir, et est allé boire du vin dans la cave. Aggravant son crime, il a formellement nié avoir quitté le dortoir. J'ai été obligé, cher Frère infirmier, par le devoir rigoureux de ma charge et conformément aux saintes règles de notre ordre, de lui faire infliger la question. Satan s'est emparé de son âme, Frère infirmier; Satan lui a donné l'horrible idée de soutenir jusqu'au bout son mensonge; et ce n'est que sur l'extrême douleur de la corde ordonnée par nos saintes règles, qu'il a enfin avoué son crime. Ah! Frère infirmier, quelle triste chose que des moines qui ne sont pas religieux

parfaits ! On ne peut conduire une communauté que si elle se compose de saints.

— *Jesu! Maria!* (c'était le pieux juron du frère infirmier) votre Révérence a bien raison. Oh! oui, c'est un misérable!

— N'est-ce pas qu'il n'est pas digne d'aucune pitié?

— Non, non, Révérence !

— Et qu'il n'a que ce qu'il mérite?

— Certainement!

— Etre ivrogne et Frère de cette sainte maison !

— Ah! horreur! Révérence.

— Être menteur, et menteur obstiné jusque sur le chevalet !

— Mais c'est horrible!

— Oui, bien horrible!

— Révérence, que faut-il faire pour les jambes de Frère Simon?

— Eh bien! les envelopper de compresses.

— Mais, Révérence, il y a beaucoup de mal ; cela me paraît tout noir ; cela va gonfler d'ici à deux heures ; et sans les soins d'un médecin je ne réponds pas du Frère...

— C'est donc grave?

— Mais terriblement grave.

— Quel moyen prendre donc, Frère infirmier?

— Mais c'est bien simple, faire venir au plus tôt le docteur...

— Oui, le docteur, le docteur... sans doute, le docteur. Mais on voit des traces de cordes...

— Oh! du premier coup d'œil, j'ai bien vu que Frère Simon avait été garrotté.

— Que dira le docteur? Et le secret! Mon Dieu sauveur, que faire?

— Il ne faut pas attendre une minute, ou c'est un homme perdu.

— Je vais donc envoyer chercher le médecin. Mais, avant de lui montrer le malade, Frère infirmier, vous me l'amènerez ici. J'ai à lui faire préalablement son thème.

— Oui, Révérence.

Pendant que le Révérendissime et le Frère infirmier devisaient ensemble sur le cas grave, Frère Blaise, l'ancien sacristain de Charroux, l'ami de Frère Simon, apprit, par l'un des Pères, que ce pauvre Simon se mourait à l'infirmerie. Il demanda à ce Père, qui était un des dignitaires du couvent, la permission d'aller veiller ce pauvre malade.

Quand Blaise entra, Simon était dans des douleurs atroces.

— Ah! mon ami! quel malheur d'avoir mis le pied dans ce couvent infernal!

— Que t'est-il donc arrivé, pauvre Simon? Tu auras fait quelque chute?

— Jolie chute! regarde mes jambes. Ah! ah! ah!

Blaise vit les contusions horribles, les traces des cordes qui avaient, en tirant, enlevé des lambeaux de chair.

— Mais c'est affreux! qui a pu te garrotter ainsi?

— Le Révérendissime !

— Le Révérendissime?

— Oui, le Révérendissime!

Blaise crut que Simon était en délire.

— Mais, du bout de ton petit doigt, tu jetterais le Révérendissime par terre, en te défendant.

— Oh! le vieux monstre, il ne m'a pas touché; mais il m'a fait saisir. Ah! ah! Et voilà, pauvre Blaise, l'état où ils m'ont mis.

Tout cela était un rêve pour l'innocent sacristain, qui trouvait le pain de l'abbaye très-bon et qui, moins ivrogne que Simon, se contentait des petits restes du vin blanc des messes, chaque matin, à la sourdine, quand nul des Pères ne pouvait le voir.

— Oui, c'est cet horrible dom Claude qui m'a fait mettre en cet état... Et dire que nous avons aimé ce monstre, que nous l'avons écouté, que nous l'avons suivi dans ce repaire! Ah! Blaise, je te pardonne: tu avais de bonnes intentions. Mais à lui, à ce grand vilain dom Claude, notre ancien vicaire, jamais!

Blaise abasourdi ne trouvait plus de paroles.

— Que je guérisse seulement de manière à me traîner, et il en aura de mes nouvelles! Oh! pour un ancien fossoyeur, nous ne sommes pas si idiot. Nous connaissons nos droits! Et nous avons un procureur impérial à Civray.

Ces horreurs-là, ça crie vengeance!

Le frère infirmier, de la porte, avait entendu la philippique de frère Simon.

Il entra, examina les jambes, le mal empirait.

Les douleurs arrachaient des cris terribles au malade. De plus il était dans un état d'exaltation provoqué probablement par la fièvre.

— Oh ! le vieux misérable ! Je le dénoncerai à la justice ! Il ira aux galères !

— Frère Simon, monsieur l'ivrogne, mon ami, parlez autrement du Révérendissime.

— Tiens ! vous aussi, vous trouvez qu'il a bien fait, pour une malheureuse bouteille de vin, de me martyriser ?

— Frère Simon, je ne suis pas votre supérieur ; je n'ai pas de leçon à vous faire. Seulement je dois vous dire ceci : que vous êtes un imprudent, que vous avez été, de votre aveu, coupable d'avoir manqué à nos saintes règles ; que le Révérendissime a des moyens de vous faire taire, et que si vous ne vous repentez pas, si vous résistez à ses saintes remontrances, si vous faites des menaces et que vous paraissiez incorrigible, vous serez traité selon nos saintes règles, en insubordonné et en incorrigible, et qu'il y a là-bas pour eux un souterrain, avec une forte porte et une grosse serrure. Entendez-vous cela, frère Simon ? Vous feriez mieux de prier la très-sainte Vierge, la Mère de Dieu, toute pure, que vous avez offensée par votre péché, de vous pardonner votre ivrognerie.

Ces paroles, surtout celles qui faisaient allusion au terrible *in-pace*, firent frissonner frère Blaise et réfléchir frère Simon.

— Garde ta langue, dit à demi-voix l'ancien sacristain à l'ancien fossoyeur.

— Il guérira? dit-il en sortant au frère infirmier.

— Nous l'espérons, dit celui-ci.

— Mon ami, dit le frère infirmier à frère Simon quand ils furent seuls, pardonnez-moi de vous avoir parlé un peu durement. Mais, croyez-moi, c'est pour votre bien. Nous sommes dans un couvent, c'est-à-dire que les choses ne se font pas ici comme ailleurs. Nous n'avons pas la justice telle qu'elle se pratique dans le monde. Nous sommes ici pour faire notre salut. C'est pour cela que nous avons fait des vœux. Frère Simon, croyez-moi, courbons la tête, et remettons tout à Dieu.

Le médecin va venir. Le Révérendissime va être très-embarrassé. Le digne homme, s'il eût été aussi méchant que vous le supposez, n'eût pas fait appeler le médecin. Il vous eût laissé à l'infirmerie, sans autres secours que mes tisanes. Au bout de deux ou trois jours, la gangrène vous aurait pris aux jambes, elle eût monté, et, peu de temps après, on vous eût porté au cimetière. Nous eussions répandu le bruit que vous étiez mort d'un anévrisme. Qui fût venu s'informer de la cause véritable de votre mort? qui pénètre dans cette infirmerie? Personne. Avouez donc que le Révérendissime est encore humain en appelant un médecin pour vous guérir.

Le singulier argument du frère infirmier toucha frère Simon; et comme, pour lui, guérir était l'affaire capitale, être soulagé, l'affaire urgente, la demande d'un médecin, qui en réalité pouvait gravement compromettre dom Claude vis-à-vis de

l'autorité, lui parut un acte de charité dont il devait tenir compte à son supérieur.

— Vous avez raison, frère infirmier.

— Prenons les hommes comme ils sont. Nous sommes pots de terre, n'allons pas nous briser contre le pot de fer.

— C'est bien sage.

— Vous pouvez dire au médecin que, descendant seul une barrique à la cave, la corde vous a saisi, s'est enroulée dans vos deux jambes, que vous êtes tombé, que le poids de la barrique vous a entraîné.

— Oui, frère, je dirai cela. Prévenez Sa Révérence et demandez-lui mon pardon.

Le frère infirmier courut, en toute hâte, prévenir dom Claude.

— Frère Simon vous supplie de lui pardonner, Révérence. De plus, je lui ai fait entendre raison. Il dira au médecin qu'en descendant une barrique de vin à la cave les cordes pour la retenir se sont enlacées dans ses jambes et l'ont traîné sur le sol.

Le Révérendissime était soulagé d'un grand poids. Le médecin aurait pu ne pas donner dans les raisons qu'il préparait pour obtenir son silence. Frère Simon arrangeait tout avec son officieux mensonge. La théologie du Révérendissime ne trouvait rien à y reprendre.

La visite du médecin se fit. L'infirmier raconta le malheur arrivé à frère Simon, en faisant rouler une barrique dans la cave. Simon confirma le récit. Le fait parut bizarre et inexplicable à l'homme de

l'art. Les pieds, les poignets meurtris étaient pour lui un mystère. Mais la gravité du mal, le côté pratique de son art à exercer ne le laissèrent pas penser à autre chose qu'à un accident en dehors des accidents vulgaires. Le couvent, cette fois, était sauvé, et n'aurait pas maille à partir avec dame Justice, très-peu disposée, pour le quart d'heure, à trouver sage qu'au lieu des interrogatoires par devant un juge et un greffier on soit tiré à quartier sur un instrument de supplice.

XXXIII

UNE PROCÉDURE DU MOYEN AGE

Débarrassé de la dangereuse affaire de la torture qui avait manqué finir par un homicide, dom Claude, dont l'exaltation avait été croissant, se trouva en face d'un cadavre.

Le mensonge, propagé habilement, que dom Gargilesse, ce saint homme qui avait reçu la visite de la sainte Vierge dans le clos des sœurs Bénédictines, était mort d'une hémorragie ayant été tout naturellement adopté dans la ville de Charroux, il n'y avait qu'une chose à faire : commander un cercueil pour le défunt au menuisier du couvent.

Cela eût été trop simple et n'allait pas aux principes du Révérendissime. Ses souvenirs du moyen âge l'obsédaient.

Un religieux mort ou vif, qui se rend coupable d'un crime prévu par le code criminel de la maison abbatiale, doit être jugé par la cour de justice de

l'abbé. La règle est formelle. Et c'était à ce privilége de haute justice, confirmée dix fois par les bulles des papes, que dom Claude tenait comme à sa part de paradis.

S'il se fût senti assez de foi pour dire à ce cadavre : Lève-toi ! afin de pouvoir instruire mieux la cause du pauvre père, lui arracher l'aveu du crime, lui infliger la peine portée par son code, il eût eu une volupté suprême de ce miracle ; il eût béni Dieu d'être thaumaturge.

Dom Claude, moine fanatique, avait toujours été continent. Il avait pour la femme plus de répugnance que d'attraction. Aux yeux de ce moine, la femme, c'était le mal en chair et en os, visible, palpable. Celui qui se mêle à la femme se mêle à Satan.

Telle était la théologie de dom Claude.

Dans la pénalité de son règlement, ce n'était pas seulement la prison perpétuelle avec le jeûne au pain et à l'eau qui était infligée au moine convaincu d'un péché grave d'incontinence, c'était l'horrible *in-pace*. Cet enterrement d'un homme vivant allait au génie extrême de ce moine. C'était pour lui l'idéal des châtiments.

Rendons cette justice à dom Claude, il n'en était pas arrivé au supplice du feu ; l'*in-pace*, dont les tortures pouvaient se prolonger des mois, même des années, lui aurait suffi, si dom Gargilesse eût vécu.

Rentré paisiblement dans sa cellule, le Révérendissime rendit l'ordonnance suivante :

PAX!

« Nous, Fr. Claude Batailler, par la miséricorde divine, abbé de Saint-Sauveur de Charroux,

« Dans la cause de Fr. Raoul de Gargilesse, religieux prêtre bénédictin de notre congrégation, accusé d'avoir violé grièvement la sainte loi de la continence religieuse, crime que punit l'article VI du titre IV du code criminel de ladite abbaye de Charroux,

« Avons nommé, pour connaître de ce crime et se constituer en cour de justice, afin de prononcer sentence et au besoin appliquer des peines, les frères (*suivaient les noms*), qui vont siéger immédiatement dans la salle capitulaire érigée en salle de justice.

« Avons signé la présente ordonnance.

« Fr. Claude BATAILLER,
« Abbé de Charroux, O. S. B. »

Muni de cette pancarte et ayant à l'instant convoqué le chapitre, le Révérendissime fit signifier à chacun des susnommés l'ordonnance que nous venons de lire. Il déposa entre les mains du promoteur en la cause, remplissant les fonctions d'accusateur, la lettre de l'époux offensé et le manteau du moine prévaricateur trouvé par lui et renvoyé comme pièce probante.

La cour se constitua.

Le public fut le Révérendissime, l'œil morne, la figure impassible, enfoncé dans sa stalle capitulaire, comme le génie fatal et immobile du moyen âge ressuscitant au sein de la société nouvelle pour la ramener aux institutions du passé.

Le réquisitoire fut prononcé par le révérend promoteur en la cause.

Les pièces probantes furent exhibées,

Les griefs énoncés,

Le jugement prononcé.

Il nous faut le transcrire, glacé d'horreur que nous sommes sur les aberrations dont est capable l'esprit humain quand il se jette dans les voies d'un fanatisme retardataire et brutal.

« JUGEMENT.

« Cejourd'hui quatorze mai de l'an de Notre-Seigneur mil huit cent soixante-deux,

« Nous, fr. Léonard Rugeteau, doyen; fr. Onésime Dublanc, sénieur et archiviste; fr. Paschal, sénieur et lecteur d'Écriture sainte; fr. Bailly, maître des convers; fr. Renaudier, moine profès de l'abbaye de Saint-Sauveur de Charroux, institués en cour de justice par le révérendissime dom Claude Batailler, abbé de Saint-Sauveur de Charroux, par ordonnance en date de cedit jour, à l'effet de connaître de la cause intentée par le révérendissime abbé pour crime, au révérend Père dom Gargilesse, de son vivant religieux profès Bénédictin et cellérier dudit monastère, et muni

par ladite ordonnance du pouvoir de juger cette cause et, au besoin, d'appliquer les peines;

« Ayant, sur le réquisitoire du révérend Père dom Jean-Louis Flagetart, promoteur en la cause,

« Vu la plainte,

« Vu les documents allégués,

« Reconnu comme pièce de conviction le manteau du susdit accusé, renvoyé de la maison où s'est perpétré le crime d'incontinence ;

« Et les débats ayant eu lieu devant nous, le tout durant la séance tenue cejourd'hui, an que dessus, dans la salle capitulaire dudit monastère de Charroux,

Où, étant réunis sous la présidence du révérend Père dom Léonard Rugeteau, doyen, prédénommé, le révérend Père Jean Lafilâtre, remplissant l'office de greffier en la cause, aux fins d'arrêter et prononcer le jugement, disons :

« Sur le grief que dom Gargilesse, de son vivant cellérier de ce monastère et confesseur des révérendes Mères les sœurs Bénédictines de la Sainte-Vertu de la présente ville de Charroux, aurait, le treize mai, dans la nuit, commis un crime d'incontinence au premier chef, dans la maison de noble homme Abel de Grenier; par quoi ledit religieux agissait gravement contre le vœu de chasteté;

« Considérant que les faits prouvent le susdit crime, ledit religieux s'étant traîné dans sa cellule, atteint de trois blessures profondes faites par une arme offensive.

« Attendu qu'il conste de la lettre du susdit noble homme Albert de Grenier, vengeur de son honneur conjugal outragé, que ledit religieux a laissé son manteau comme témoignage de sa présence dans l'alcôve adultère.

« Considérant que la défense de l'accusé, fût-il vivant et en présence de la cour, ne pourrait détruire en rien ces preuves matériellement probantes.

« Le grief ci-dessus pesé et examiné,

« Le saint nom de Dieu invoqué,

« La cour,

« Sur l'unique grief de perpétration d'incontinence, avec aggravation de la circonstance d'adultère, reconnaît à l'unanimité et déclare l'accusé coupable ;

« Condamne ledit Raoul de Gargilesse, conformément à l'article VI du titre IV du Code pénal contenu dans la sainte règle du susdit monastère,

« A être, comme s'il était vivant, dégradé selon les lois canoniques de son ordination sacerdotale et jeté dans la prison du couvent appelée *in-pace* destinée aux incontinents et aux incorrigibles ; la porte dudit *in-pace* murée ; conformément, le tout, aux saints et antiques usages des maisons régulières ayant haute et basse justice, desquelles est l'abbaye de Charroux, par ses priviléges accordés par les Souverains Pontifes et renouvelés par Sa Sainteté Pie IX, heureusement régnant.

« Dont acte, les susdits jour et an que dessus. Signé par les révérends Pères dom Léonard Ruge-

teau, *président;* dom Onésime Dublanc, *juge;* dom Paschal, *juge;* dom Bailly, *juge*, et dom Renaudier, *juge*.

« Pour copie conforme à l'original :

« Fr. Jean LAFILATRE,

« Moine Bénédictin, greffier en la cause. »

Quand le président dom Rugeteau, le saint nom de Dieu invoqué, avait prononcé la sentence qui condamnait celui qui n'était plus qu'un cadavre à être, selon le texte du code monacal, renfermé dans l'*in-pace*, dom Claude avait eu sur son front un rayonnement de gloire. L'ancienne puissance des moines se trouvait rétablie, à la barbe de ces juges laïques, usurpateurs depuis tant d'années des droits de l'Eglise et violateurs de ses saints priviléges et de ses immunités imprescriptibles.

La justice, selon le code draconien du génie monacal, était satisfaite.

Le révérendissime regrettait bien que le malheureux Gargilesse n'eût pas survécu à ses blessures; l'exemple eût été plus éclatant pour la nouvelle famille religieuse. Quelle leçon des dangers à trop songer aux sirènes attrayantes du monde de Charroux, que le moine incontinent et adultère pourrissant, enmuré, dans sa basse-fosse! De plus, nous l'avons vu, Gargilesse était le fils de ce capitaine Gargilesse qui avait tué le moine père de dom Claude. Il y avait du sang entre ces deux hommes. Le révérendissime n'avait pas refusé Gargilesse pour religieux : son entrée même dans

l'abbaye, sous la direction toute-puissante de dom Claude, était une expiation. Mais le vieux moine s'était bien promis, si jamais cet homme tombait sous sa vindicte, d'être pour lui impitoyable.

Le poignard trop acéré de Grenier ne lui permit pas cette vengeance.

Mais il avait son cadavre.

XXXIV

LA DOUBLE DÉGRADATION

Dom Gargilesse avait été moine et prêtre. Il avait souillé le saint froc et son sacerdoce. Doublement coupable aux yeux du vieux moine, il avait à subir une double dégradation.

Rien n'eût été complet dans l'expiation prévue par la règle et demandée par le génie implacable de dom Claude, si cette dégradation, cérémonie plus religieuse encore que judiciaire, ne s'était pas faite avec son spectacle de terreur. Le moine, qui repousse les plaisirs du monde, aime avec passion la mise en scène, et ceci n'est pas une des petites curiosités de certaines règles de couvents au moyen âge, qui flétrissaient avec une sévérité outrée l'acte de quitter le saint habit, acte toujours qualifié d'apostasie, mais qui exceptaient deux cas : quand le moine, prêt à commettre un crime avec une femme, ne voulait pas le faire avec son habit,

et quand il prenait des habits de comédien pour jouer un rôle dans les pièces de théâtre. L'Église du moyen âge a longtemps favorisé les représentations scéniques, qui agissaient sur les masses. Naturellement ses moines et ses prêtres étaient les acteurs. Dom Claude fit tout préparer pour un drame horrible, tel que peu des plus sombres annales du moyen âge en avaient raconté.

Une sellette avec un dossier de planche fut placée au milieu de la grande salle capitulaire.

On alla chercher dans la chambre ardente où il était exposé le malheureux dom Gargilesse. On l'avait préalablement revêtu de tous ses habits monastiques et sacerdotaux.

Sur un pupitre, en face de la sellette, était déployée la règle qu'il avait transgressée.

On apporta, en grande pompe, le malheureux, comme on l'eût conduit processionnellement lui-même, s'il eût été vivant. Ce visage livide, avec ces gros traits, ces lèvres épaisses, qui semblaient dire encore les dernières et tristes voluptés dont elles avaient joui, ces chairs tombantes, indice d'une nature charnelle, inspiraient une profonde horreur.

Il fut posé sur cette sellette de condamné, retenu au cou et aux reins par deux fortes courroies. Jamais plus hideuse chose n'avait été figurée, même chez des cannibales. Du moins le prisonnier condamné à être dévoré a son chant de mort, qui est une dernière poésie; là, rien qui relevât le spectacle, misérable des deux côtés, et par le vil per-

sonnage aux restes duquel ces cannibales de la civilisation claustrale allaient insulter, comme si la mort n'était pas sacrée pour eux, et par l'odieux fanatisme de ceux qui allaient stupidement, croyant faire chose belle et digne de Dieu, infliger une torture à qui ne pouvait plus ni expier ici-bas ni comprendre la honte.

Tous les religieux, ayant à leur tête le révérendissime, formèrent un cercle autour de lui et commencèrent à réciter lentement et à deux chœurs le psaume CVIII[e], faisant une longue pose à chaque verset. Le ton triste et lugubre de cette psalmodie en langue morte semblait les murmures plaintifs et irrités d'esprits invisibles outragés de cette scène, qui profanait un corps humain presque autant que l'emportement passionné auquel l'âme, dont il avait été l'envelope fragile, n'avait pas su opposer de résistance.

On commença par le dépouiller de la chasuble sacerdotale et de l'aube blanche qu'on avait placées sur ses habits de moine; mais ces vêtements, qui ne devaient plus servir à l'autel, étaient tirés en lanières, déchiquetés, mis à petits lambeaux et jetés sous les pieds. A chaque verset de la psalmodie funèbre, quelqu'une des pièces de cette parure du prêtre tombait de son corps, pour ne plus laisser voir que le froc monacal.

Là les chants devinrent plus lents, plus vibrants dans leur farouche expression de colère concentrée. Ce saint habit, porté par les anges de la terre et souillé honteusement, il fallait l'enlever par pièces de ces épaules, de ces bras, de ces jambes,

n'en laisser que le lambeau réservé par les dernières exigences de la pudeur.

Les vautours du cloître étaient venus, l'un après l'autre, déchirer quelque chose du vêtement de celui qui avait été leur frère.

Le honteux programme du moyen âge monacal n'était pas rempli encore. On apporta à dom Claude, dans un large plat de cuivre, des ciseaux et un rasoir.

S'approchant à son tour du supplicié immobile, il lui coupa une portion de ses cheveux ; d'autres continuèrent jusqu'à ce que la tête parût dépouillée comme un crâne roulant sur les bords d'une fosse entr'ouverte. Puis, avec le rasoir, dom Claude lui racla les doigts, la paume de la main ; puis il leva avec ce même rasoir la première peau de la tonsure, afin qu'il ne restât rien de la consécration qu'il avait reçue dans sa profession et dans son ordination.

Un drap noir fut alors apporté ; on enveloppa le corps de ce dernier suaire.

Des cierges allumés furent mis aux mains des assistants. Le *De profundis* des morts fut psalmodié avec lenteur ; on jeta sur le corps la dernière goutte d'eau bénite, et le cortége se rendit à la porte de l'*in-pace*, qui roula sur ses gonds. La basse-fosse lugubre destinée aux vivants reçut ces restes chargés des dernières malédictions ; et le frère *tortor* eut ordre de murer la porte, après qu'elle eut été fermée de ses énormes clefs sous les yeux de dom Claude.

Celui-ci rentra dans sa cellule, levant ses mains

au ciel, pour le remercier de lui avoir donné le courage d'être implacable. Le vieux monde reprenait ses droits; l'immense lacune laissée entre le moyen âge et le nouvel âge d'or des moines était comblée.

Cependant dom Boissier arrivait de Poitiers par le train du chemin de fer de midi. On lui avait appris, à la gare, la mort subite de dom Gargilesse, par suite d'une hémorragie. L'omnibus le déposa bientôt à la porte de l'abbaye. Le frère portier le reçut avec un visage sur lequel se lisait la terreur. Dom Boissier aimait beaucoup ce frère, qui était entré à l'abbaye à sa recommandation.

Le triste événement lui fut aussitôt raconté, mais autrement que selon la version officielle.

— Quel affreux malheur! dit dom Boissier.

— Nous en sommes tous atterrés, dit ce frère.

— Et quand se fait l'enterrement?

— Mais il est fait.

— Ce n'est pas possible! Mais la mort n'est que de ce matin?

— Mais enterré... et d'une singulière façon. J'en frémis encore. Je vous le dis, à vous qui êtes mon ami : si j'avais cru trouver des barbaries comme cela dans un couvent...

— Mais expliquez-vous?

— Enterré et emmuré, quoi! traîné dans un morceau d'étoffe noire, jeté comme un chien mort dans cette basse-fosse découverte, vous savez, là-bas, aux pieds de l'ancienne maison de l'abbé que le révérendissime a fait démolir.

Dom Boissier devina son vieux moine. Le frère continua :

— Il y avait eu auparavant, que sais-je? procès, condamnation; on avait mis en pièces son pauvre habit. Cela faisait pitié de voir ses chairs nues...

— Assez! assez, frère!

En effet, dom Boissier en avait assez. Il n'avait jamais supposé que le fanatisme des restaurations monacales pût aller jusque-là.

Il monta chez le révérendissime.

Celui-ci portait encore sur son visage les traces de ses émotions de la journée. Il y avait de l'agitation dans ce regard, un reste de mouvement dans ces muscles; mais au-dessus de tout cela s'élevait ce sentiment de triomphe particulier à ceux qui croient faire l'œuvre de Dieu en se montrant impitoyables envers les hommes, cette joie d'une conscience satisfaite d'avoir bien rempli une fonction de bourreau.

Dom Boissier s'inclina avec répugnance devant cet homme; il n'eût pas voulu toucher sa main.

Cependant, comme il redoutait le vieillard et qu'il ne voulait rien compromettre de son avenir, il se contint, et, maître de lui-même, défendant à son regard et à ses lèvres de le trahir, il écouta jusqu'au bout le récit pathétique que lui fit le moine de sa belle expédition du matin.

— Certainement, mon Très-Révérend Père, dom Gargilesse a été très-coupable; mais que Votre Révérence me permette de lui soumettre une réflexion d'une extrême gravité.

Les traits du vieillard devinrent froids.

— Qu'y a-t-il? Aurais-je mal fait en appliquant

les saintes règles de l'Église, en dégradant de son sacerdoce... ?

— Évidemment non, Révérence; seulement, selon nos lois civiles, tout corps doit être porté au cimetière commun. Faire disparaître un corps constitue un délit. Vous n'avez pas fait de déclaration à la mairie?

— Quelle déclaration?

— Mais c'est de rigueur, Père, ne l'oubliez pas. Vous vous exposez! L'autorité civile, informée par le bruit public d'un décès subit dans la maison, procédera à une enquête...

— Je ne suis donc pas maître ici, de par les lois de l'Église, supérieures à celles de l'État?

— Révérence, croyez-moi, vous jouez un trop gros jeu. Ne vous exposez pas à un conflit avec l'autorité civile : vous succomberiez. Ce serait une grande affaire et qui aurait du retentissement.

— Un misérable qui a souillé son saint habit ne peut pas reposer dans la terre sainte : le cimetière serait profané.

— Mon Dieu! Révérence, permettez-moi, dans votre intérêt, de vous dire qu'il y a hâte de faire la déclaration légale du décès. Il est très-probable qu'à la mairie, si l'on ne suspecte rien, on délivrera le permis d'enterrer demain. Mais, croyez-moi bien, nous serions perdus si cet enterrement ne se faisait pas avec toutes les pompes solennelles dans notre église, comme le plus vénéré de nos frères.

Songez donc, Révérence, que, si le procureur impérial soupçonnait la moindre des choses, il y aurait ici, avant deux heures, une descente de jus-

tice, votre mise en arrestation, procès criminel devant une cour d'assises, une affaire enfin que les feuilles publiques porteraient aux quatre coins de la France. Vous ne voulez pas que nous ayons notre place dans les causes célèbres ?

Il fallut à dom Claude se rendre enfin à l'évidence. Il rassembla le chapitre; il exposa assez habilement que, la justice selon le code des ordres religieux étant satisfaite, en raison du malheur des temps et des envahissements du pouvoir civil sur l'Église de Dieu, on était obligé de procéder à un enterrement extérieur religieux et civil; que, malgré son extrême répugnance et pour éviter un conflit avec l'autorité temporelle, tout allait se passer comme s'ils eussent perdu l'un de leurs Pères les plus regrettables.

— Seulement, dit-il, j'ordonne qu'au lieu du corps du misérable, qui restera dans l'*in-pace*, on mette dans la bière un madrier de bois enveloppé de linges du poids d'un homme. Je n'aurai pas le remords d'avoir souillé la terre sainte des restes impurs de ce suppôt de l'enfer.

Dom Claude fut inflexible sur ce point. Le charpentier du couvent fit le cercueil. On simula un corps humain, qui fut enveloppé, selon l'usage, du dernier suaire. Le cercueil fut descendu, couvert du drap mortuaire, dans une salle basse tendue de noir, entouré de cierges allumés.

Nul ne soupçonna, dans Charroux, cette parodie misérable; et le lendemain, en présence de toute la population, au milieu des larmes des saintes filles qui avaient eu pour Père spirituel ce bon Père dom

Gargilesse, honoré des faveurs d'une apparition du ciel, le madrier de bois, remplaçant un homme, devait recevoir tous les honneurs de la sépulture chrétienne.

XXXV

LES MORTS APPELLENT LES MORTS

L'emmuré, enveloppé de son noir suaire, était là toujours, dans la pensée de dom Claude, comme une malédiction qui venait frapper l'œuvre chérie du vieux moine. Tout lui avait souri jusqu'à cette heure ; et, au moment de la difficulté d'argent, le génie de la chimie végétale, aidé de la bourse de M. Abel de Grenier, allait porter haut les splendeurs temporelles de l'abbaye.

Ce monstre de Gargilesse compromettait tout. Qu'importait maintenant l'arbre généalogique qui pouvait être dressé sur les Granieri de Florence? Leur dernier rejeton, saisi d'horreur, fermait évi demment les cordons de sa bourse.

Ces embarras, ces contradictions, vinrent assaillir le moine, au moment où, le soir, il voulut prendre son sommeil. Une insomnie terrible le saisit ; vainement il lutta contre elle. La réaction

s'était faite, aussi énergique, aussi puissante que l'ardeur passionnée mise en jeu, pour réaliser l'idéal d'une justice, devant atteindre dans un coupable jusqu'à sa dépouille mortelle. Après la victoire du moine, venait celle de l'homme qui renaît toujours et reprend ses droits, même sous un froc.

Dom Claude, malgré son implacable vengeance contre les restes ensanglantés de dom Gargilesse, se trouvait être le vaincu dans cette lutte contre l'ordre social qui constitue la forme nouvelle du dix-neuvième siècle. Dom Boissier lui avait fait entendre raison sur un point grave, son droit, son prétendu droit de justice envers les moines, vivants et morts, renfermés par leurs vœux dans l'enceinte claustrale. Il était donc prouvé que ces magnifiques priviléges, donnés par tant de papes, renouvelés par le très-saint seigneur Pie IX, n'empêchaient pas, lui révérendissime abbé de la famille bénédictine de Charroux, exempt de par le même pontife de toute juridiction de l'évêque diocésain, d'être sous la juridiction immédiate d'un magistrat civil appelé le maire de Charroux, ayant devoir de faire constater les cas de décès dans les vingt-quatre heures, et d'être encore le justiciable d'un autre magistrat, appelé procureur impérial d'un tribunal civil, plus sévère par sa charge, ayant devoir d'appréhender, d'emprisonner, de citer devant une cour d'assises tout individu qui violerait la loi.

Le pouvoir souverain de tant de papes, du pape vivant, venait expirer, comme une volonté d'enfant, devant ce pouvoir de fait, incarné maintenant dans le maire de la plus petite commune et dans le

procureur impérial du tribunal civil de la plus petite sous-préfecture.

Là étaient l'humiliation et la honte pour le moine, adorateur de la puissance incontestée et sans limites du prêtre-souverain de Rome.

Comme conséquence de cette vassalité de l'ordre religieux représenté par lui, devant l'ordre civil représenté par un maire, il avait été obligé, afin de déguiser sa défaite devant ses fils religieux, de recourir à un misérable subterfuge, de simuler un mort, et pour satisfaire jusqu'à la fin sa haine monacale, de recourir à un gros et odieux mensonge, à la face des autels et devant des hommes venant rendre à un tronçon de bois, enveloppé d'un suaire, ce culte de la piété pour les morts, en honneur chez tous les peuples.

Dom Claude, demeuré seul, se sentit humilié, dans son honneur d'homme, d'être descendu si bas. Il avait voulu sauver jusqu'au bout l'autorité du moine; mais, pour cette rigide observance des prescriptions de la règle, il avait employé un moyen que réprouvait la conscience. Cette jonglerie pieuse lui pesait, maintenant, comme une dégradation de lui-même, quand il se regardait comme une espèce de sacrilége, quand il pensait à Dieu.

Conscience! conscience! ton murmure ne se fait jamais en vain dans l'âme humaine! Tu troubles jusqu'au fanatisme, dans ses aberrations et dans ses révoltes contre l'éternelle justice!

Vers le milieu de la nuit, le vieillard se leva. Il se sentait étouffer. De l'air! de l'air! Il descendit sous le cloître, dont les voûtes ne se montraient

plus que par les pierres d'attente de leurs nervures. Il alla et vint au hasard, sentant que son cœur battait d'une agitation inconnue. Jamais, de sa longue carrière d'homme, il n'avait ressenti une semblable émotion dans tout son être. Ce côté de l'abbaye lui parut trop renfermé de murailles. Il voulait plus d'espace, porter plus loin le regard. La nuit était sombre; seulement, des éclaircies à travers les nuages lui montraient le sol où, dans cette agitation fébrile, il dirigeait ses pas. Au sortir du cloître, il monta sur l'une des terrasses cultivées qui s'élèvent du côté du midi. Là il lui sembla qu'il respirait mieux, que sa chaleur dévorante se calmait, que son front, prêt à se briser, retenait la pensée, que son cœur, dont il ne pouvait plus calmer les battements, retenait la vie.

Il monta sur une troisième terrasse, plus haute encore, celle qu'il avait fait niveler, il y avait quatre ans, à la place de la gracieuse maison de l'abbé, souillée, prétendait-il, par les représentations des pièces de théâtre qui avaient eu lieu dans la grande salle, depuis la vente de l'abbaye. Le temps devenait plus sombre. Il y avait, derrière le mur verdâtre de la terrasse, tout tapissé des touffes de l'*umbilicus*, le cimetière de la paroisse. Que de générations d'hommes étaient entassées là! Ce moine, qui avait tant médité sur la mort, tant vu de morts, tant enterré de morts, eut un saisissement subit, comme une peur de la mort. Ses angoisses sur l'avenir de sa maison le saisirent de nouveau, plus âpres que déjà; ses remords du jeu misérable auquel il s'était déterminé la veille recommencèrent

plus déchirantes; il jeta un regard de tristesse amère sur l'immense abbaye, dont une partie seule était réparée, et dont le reste montrait ses murs entr'ouverts, ses voûtes abattues.

Pour la première fois cette âme de fer, qui avait eu un demi-siècle d'espérances, eut un moment de doute.

— Je ne pourrai pas payer! — se dit-il en songeant aux sommes énormes dues à l'entrepreneur des travaux de l'abbaye. Et il regarda la haute coupole éclairée, dans le moment, par une pâle lueur venant d'un lambeau du ciel étoilé.

Puis, les nuages se déchirant tout à coup, la vaste nef avec ses hautes murailles déchiquetées lui apparut dans une plus vive lumière.

— Je ne te relèverai pas! — fut le cri de cet homme qui épuisait en ce moment ses dernières pensées, comme ces lampes allumées dans les tombeaux, qui les éclairent vivement d'abord, mais qui n'ont plus, vers la fin, qu'une clarté douteuse et à peine saisissable.

Les nuages, séparés auparavant, se refermèrent: nulle partie du ciel ne donna de lumière; il y eut comme un souffle glacé qui, en quelques minutes, remplit la vallée d'une vapeur épaisse et pénétrante. Le vieillard se trouva enveloppé de cette vapeur, qui lui cacha l'abbaye, les murs même des terrasses. Il y eut un moment de ces mirages, si rares dans nos climats, où un monde fantastique semble grandir aux regards. Dom Claude oublia où il était.

Bientôt à ce phénomène, qui ne dura que quel-

ques secondes, en succéda un autre plus fréquent dans les régions calcaires et sur les terrains où se sont entassées longtemps des matières imprégnées de phosphore. Au milieu de cette sombre nuit, des flammes légères, s'élevant çà et là, disparaissant ensuite, reprenant encore leur mouvement, se groupant pour faire de larges feux, vinrent frapper les yeux du vieillard. L'homme du moyen âge n'était pas assez maître de lui, en ce moment, pour chercher l'explication naturelle de ces dégagements du sol. Ces flammes continuèrent à venir, à disparaître, à s'élever, à fuir, à revenir encore, à s'approcher de lui, menaçant de l'enlacer.

La peur, la triste peur, que cet homme, si longtemps rude contre toutes choses, n'avait jamais connue, la peur devint maîtresse de lui. Ces flammes lui parurent des flammes vengeresses. Le souvenir de sa victime couverte d'anathèmes se présenta ; il crut voir son fantôme noir déployant son suaire et s'avançant vers lui au travers de ces flammes. Le vieillard voulut faire quelques pas; ses yeux ne lui montrèrent plus nul objet devant lui; le froid, comme le froid de la mort, le saisit; ses dents se fermèrent dans un craquement convulsif; ses jambes tremblèrent, et ce long corps s'affaissa sur lui-même.

Un dernier instinct se réveilla dans cet homme, celui de la conservation. Il se traîna quelques moments sur les mains, et pensant se diriger du côté du grand corps de l'abbaye où étaient les cellules des moines, il arriva au bord d'une large pierre qu'il prit pour l'escalier de la terrasse. Là il pouvait

se reposer un instant, respirer, recouvrer la parole et pousser un cri, car il sentait que sa langue s'était prise.

Cet homme, si fier quelques heures à peine, dressant sa tête d'abbé et de maître souverain, se traînait sur le sol, comme la bête blessée qui cherche son repaire pour y mourir. Le génie de l'orgueil et de la puissance avait pris son vol et n'était plus avec cette âme. Il n'y restait que la force dernière d'un organisme usé par le temps.

Toutefois cette masse rampante et qui vivait encore fit un effort suprême; dom Claude put se tourner, se placer sur la large dalle.

Mais, ô douleur! quand le corps est sur le point d'atteindre la seconde marche de l'escalier, il trouve le vide. C'est un abîme qui est devant lui. C'est le mur à pic de la terrasse supérieure. Vainement il essaye de se retenir, le poids du corps l'entraîne, et il va tomber meurtri dans une cour basse, sur un amas de gravier.

La secousse de cette chute, cette force de l'organisme qui attache à la vie, redonnèrent au vieillard, luttant avec la mort, une dernière excitation. Se cramponnant des mains au mur de la terrasse, il put se relever; s'il rejoignait le corps du logis des moines, il arriverait à quelque fenêtre basse. Il frapperait : c'était le salut!

Ah! si ces sombres nuages immobiles sur sa tête, si cette vapeur glacée qui l'enveloppe pouvait se dissiper encore, il se reconnaîtrait! Mais la nuit profonde, toujours la nuit.

Bientôt ses mains crispées se fatiguent, il ne se

soutient que par un effort de volonté terrible. Un moment arrive où le mur s'arrête.

Tant mieux! le malheureux vieillard est sauvé; c'est l'extrémité de la terrasse. Encore quelques pas, et il touchera les murs de l'abbaye. Toutefois il se recueille : il rassemble toutes ses forces. Il a à faire quinze à vingt pas. O vie! comme on t'aime! Quelle joie inonde déjà le cœur du vieillard! Il a touché de si près la mort. Il en a vu les horreurs, il en a senti les angoisses. Elle est bien bonne conseillère, la mort! Les yeux du vieillard se sont dessillés. Pendant cette lutte avec les ténèbres, au milieu de ces flammes vengeresses, il s'est fait une soudaine illumination au fond de cette conscience que le fanatisme avait égarée. Ses prétentions folles, ses stupides colères, ses luttes impossibles avec le monde nouveau, cette barbarie qu'il a voulu relever dans ses œuvres les plus hideuses, tout cela, devant ces grandes clartés de l'âme prête à quitter son enveloppe mortelle, lui était apparu dans sa réalité sérieuse.

Il lui semble en ce moment que, s'il échappe à cette secousse terrible qui lui serre le cerveau, qui crispe ses nerfs, qui paralyse sa langue, il sera un homme nouveau et brisera avec l'idéal misérable qui l'avait fasciné.

Elle s'est donc faite dans cette âme, la sainte clarté qui ramène au vrai! Que le corps vive ou tombe, l'esprit prendra des ailes. L'ange de la mort ne saurait mentir à la conscience humaine.

Le vieillard, qui avait repris quelque force et qui s'était relevé moralement par le repentir, se

détermina enfin à marcher sans le secours des mains, après avoir quitté l'angle de la terrasse. Mais la nuit, toujours profonde, ne lui laisse apercevoir aucun objet devant lui. Il a été trop troublé par la terrible chute, pour bien se rendre compte du lieu où il se trouve. Il faut enfin marcher.

Le sauverez-vous, mon Dieu! ce vieillard qui vient de passer par cette terrible épreuve?

Le voilà qui marche cependant... Tout ce corps chancelle. Mais l'instinct, dans une énergie suprême, le soutient... Il marche encore; ses mains, comme celles de l'aveugle, sont tendues devant lui.

O bonheur!

Il a touché une muraille. Il est sauvé! Il se cramponne à la première pierre sur laquelle s'est appuyée sa main.

Mais, mon Dieu! qu'est-ce? Ces pierres ne sont pas travaillées, appareillées : elles sont brutes et mal jointes ensemble. Se serait-il trompé? N'aurait-il pas dirigé ses pas vers la grande aile de l'abbaye?

Ah! il a épuisé toutes ses forces. Ses jambes chancellent pour une dernière fois : il faut céder au poids du corps. La tête se prend plus que jamais; le froid gagne tout le corps; le cerveau hésite déjà à continuer de rendre la pensée. Il est perdu!

Non! il fera un dernier effort. Il saisit une des pierres où il a pu se cramponner. Tout le corps plie; mais ses mains crispées le soutiennent encore. Tout à coup une clarté vive se fait dans le ciel : la nue est emportée par un vent rapide. Le vieillard regarde.

Il se reconnaît ! Qu'a-t-il vu ? O horreur !

Il fait un effort dans une convulsion dernière. La pierre, qu'il tenait toujours des deux mains, en ébranle d'autres. Tout tombe. Le vieillard est envahi par les décombres de ce mur élevé fraîchement.

C'était la muraille grossière maçonnée la veille sur la porte de l'*in-pace*.

XXXVI

DOM BOISSIER AU RÉVÉREND PÈRE ATHÉNAGORE

« Mon cher ami,

« Ma dernière lettre vous donnait les détails du drame sanglant qui s'est passé dans notre monastère. C'est un triste baptême, n'est-ce pas ?

« Eh bien ! à ce premier drame en a succédé un autre, en raison duquel, moi qui vous écris, je suis, depuis huit jours, élu et, par dépêche télégraphique de Rome, canoniquement institué abbé et supérieur du couvent bénédictin de Charroux.

« Vous ne comprenez rien à cela, sinon que notre vieux dom Claude est allé de vie à trépas.

« Hélas ! le pauvre homme, ce n'est pas bien paisiblement, d'une bonne et sainte mort, que nous l'avons perdu. Comment est-il mort ?

« Voici le fait, qui est pour nous tous, pour moi le premier, une énigme terrible et impénétrable.

« Le lendemain de l'enterrement pour la forme

de dom Gargilesse, que je vous ai raconté, et où les philothées de ce *miraculé* ont versé tant de larmes, nous fûmes fort surpris, quand arriva l'heure des matines, de ne pas voir à sa stalle le Révérendissime. Il n'y avait jamais manqué encore, et sa belle constitution faisait présumer qu'il présiderait longtemps les offices du monastère. On se précicipite chez lui. Plus d'abbé! On court, on cherche, on s'informe; nul ne l'a vu. Pas une trace, pas un indice. Rien de dérangé dans sa chambre. La seule chose évidente, c'est qu'il en est sorti tout habillé.

« Vous jugez de notre étonnement. Les Pères les plus anciens, dom Rugeteau, moi, nous nous réunissons en chapitre; quel parti prendre?

« Nous nous déterminons à attendre le lendemain.

« Quand le jour fut venu, nous exécutâmes une revue minutieuse de tout le monastère. Deux heures de perquisitions dans les caves, dans le puits, dans les recoins, dans les cellules inhabitées et les greniers, furent sans résultats. Vous concevez notre désespoir. Il était impossible de cacher cette disparition à l'autorité civile. Quelque crime avait-il été commis? Nous étions dans une position affreuse. Dans une perquisition de la justice, on irait certainement à l'affreux *in-pace* : on y trouverait un cadavre percé de trois coups de poignard. Quelle horrible affaire révélée dans le monde entier!

« Dom Rugeteau, qui ne manque pas de raison, et moi, nous étions à deviser tristement sur la ter-

rasse supérieure où avait été autrefois la maison de l'abbé, lorsque, ayant regardé par hasard au-dessous, dom Rugeteau crut remarquer des gravois fraîchement remués. Il attira mon attention sur ce fait. Nous descendîmes dans la cour funèbre où était l'*in-pace :* quel fût notre étonnement en voyant la muraille écroulée !

« Nous interrogeons les frères. Tous jurent leurs grands dieux qu'ils ne sont pas venus là. Nous-mêmes n'avions pas songé, dans notre visite, à ce recoin abhorré.

« Le frère qui avait muré l'*in-pace* avoua bien qu'il n'avait pas maçonné cela avec un soin extrême, convaincu qu'il était que l'émmuré ne reviendrait pas. Seulement il exprimait un étonnement profond que le mur, sans une force extérieure, se fût écroulé seul. Et puis, qui avait intérêt à détruire ce travail ?

« Il nous semblait bien qu'on avait récemment passé sur le gravier entassé près de la terrasse, mais les empreintes des pas étaient trop grossières pour servir d'indice.

« D'ailleurs qui aurait attiré là le Révérendissime ?

« Nous nous retirâmes.

« Le repas du matin s'était pris dans un état de tristesse, voisin, pour nous tous, d'un découragement inexprimable, lorsque frère Blaise vint me trouver et me dit :

« — Père, le Révérendissime est là.

« — Où là ?

« — A cette porte, sous les décombres, près de

ce vilain cachot. Après votre départ, j'ai eu la curiosité d'aller, avec une petite tranche, remuer le mortier et les pierres. Un morceau de sa robe s'est montré à moi. J'ai recouvert cela, et je viens vous le dire.

« Frère Blaise ne m'avait pas trompé. Nous nous sommes précipités tous vers la petite cour. Dom Claude était sous les pierres, affaissé sur lui-même, comme le corps d'un homme qui escalade un mur et qui est enseveli sous ses ruines.

« Nous n'y comprenons rien. Est-il venu là lui-même, poussé par le remords, pour demander pardon à ce cadavre qu'il a souillé d'une manière si barbare ? Je n'ose l'affirmer. Toujours est-il qu'il n'y a, sur lui, aucune trace de coups violents, autres que ceux du mur écroulé sur lui.

« Mon ami, tout cela est pour nous un mystère. Punition de la Providence, ou hasard, ou toute autre cause qui sera éternellement inconnue, nous ne nous arrêtons à aucune pensée.

« A notre tour, il nous a fallu mentir à cette bonne population de Charroux. Nous avons dit que notre vieux Père était mort, la nuit, d'une attaque d'apoplexie foudroyante ; mais ce n'est pas cette fois un faux révérend Père que nous avons enterré, mais bien le fou de supérieur en chair et en os. Il repose en paix dans le cimetière, et Dieu ait son âme !

« Vous voilà un récit décousu, mais aussi exact que possible des événements. Ce pauvre homme n'était pas immortel, mais j'aurais voulu recueillir de toute autre manière sa succession.

« Autre grande nouvelle.

« Le Souverain Pontife mande à Rome pour le mois prochain tous les évêques et les prélats de la chrétienté. Il y aura des fêtes magnifiques pour une canonisation. Comme prélat exempt, abbé d'une illustre maison bénédictine qui a l'honneur de posséder l'insigne relique de la Sainte-Vertu, je suis du nombre des invités.

« Me voilà donc grand personnage cette fois.

« Vous, cher ami, vous êtes l'une des gloires de la chaire française.

« Quel chemin nous avons fait !

« Adieu. Je vous dis du haut de Ma Paternité : *Pax!* Mon cœur vous dit toujours : Je vous aime.

« ✝ Fr. Boissier,

« Abbé de Charroux, O. S. B. »

XXXVII

LA GRANDE CANONISATION DES MARTYRS DU JAPON

Nous aurons un jour à raconter, dans celle de nos œuvres que nous croyons capitale, le pacte terrible qui se fit à Rome, dans la famille ultramontaine, au mois de juin 1862. Une solennité, à propos de canonisation, servit de prétexte au grand concile théocratique du dix-neuvième siècle. Un monde nouveau devait sortir et sortit, en effet, de ces assises où d'honnêtes prélats croyaient servir la cause de l'Église et ne servaient que les intérêts d'une camarilla fanatique. Il y avait là un pape, homme de bien, dont on exploitait les prétentions à l'infaillibilité religieuse et politique, des moines en masse qui se grandissaient de leur importance d'agents autorisés de Rome, des évêques que l'on tenait par l'espérance des faveurs de la pourpre, d'autres que l'on entraînait par la frayeur chimérique des empiétements de la liberté religieuse sous le nom, qui devrait bien se rajeunir, de galli-

canisme. Nous écrirons un jour ce grand drame qui a commencé l'ère dernière du règne des pontifes-rois, infaillibles et maîtres de l'Église, après laquelle devra logiquement venir l'ère rationnelle des pontifes non rois, pères et serviteurs des serviteurs de Dieu.

Le nouvel abbé de Charroux, dom Boissier, avec les brillants insignes achetés par dom Claude, sa superbe mitre, sa crosse pastorale, l'une des plus belles que l'on dût admirer dans la basilique vaticane, partit pour Rome.

Il reçut de Pie IX, au milieu de tant de grands personnages assis sur les premiers siéges de la catholicité, un accueil singulièrement flatteur; et dans une audience privée, où le Pontife fut d'une amabilité parfaite, dom Boissier eut de la peine à satisfaire sa curiosité sur les merveilles des apparitions de Charroux, sur la découverte des précieux reliquaires donnés, disait-on, par Charlemagne. Les moines se relevant partout sur le sol de l'ancienne France, au milieu du mouvement moderne, quelle joie pour Pie IX, quelle gloire pour ceux qui accomplissaient une si belle restauration !

L'ami de Boissier, le modeste abbé Guillart, aumônier, il y avait cinq ans à peine, d'un petit couvent de religieuses, devenu d'abord dom Guillart, puis, grâce aux curieuses publications du *Spicilége* de Charroux, devenu cardinal par la puissante protection du cardinal V***, l'un des plus fougueux ultramontains, attendait avec impatience le nouvel abbé crossé et mitré de Charroux. C'était

lui naturellement qui était allé à la chancellerie pontificale demander que le prélat exempt, l'abbé de Charroux, fût compris dans les invitations.

Une hospitalité brillante attendait donc dom Boissier à Rome.

Il y parut avec tout l'éclat de sa nouvelle dignité.

Le vieux évêque de Poitiers, malgré son grand âge, voulut assister à la solennité, et porter à l'immortel Pie IX son hommage de profonde vénération. Les maux de l'Église étaient grands, et lui, le chaud ami des moines, ne pouvait manquer de venir accroître le nombre des prélats qui allaient s'annihiler devant les hommes du cloître et travailler, comme des aveugles et des dupes, à l'abaissement du corps du clergé séculier dont ils sont les chefs naturels.

Il en coûta néanmoins à sa vanité d'évêque et de grand seigneur d'aller rendre hommage à ce cardinal de fraîche date, qui avait été aumônier de quelques pauvres religieuses de Poitiers.

Dom Boissier se trouvait là.

— Nous vous devons beaucoup, monseigneur, dit l'Éminence.

L'évêque ne comprit pas si c'était une fine raillerie ou une parole dite sincèrement par le cardinal Guillart.

— J'ai toujours eu, Éminence, une grande affection pour vous, et je suis bien heureux que le Souverain Pontife ait récompensé vos mérites par les honneurs de la pourpre.

— Monseigneur, dit dom Boissier, avouez que

si l'abbé Guillart eût été curé de Saint-Hilaire et moi du village de Chasseneuil, ou de tout autre dans votre banlieue, il n'eût jamais porté le chapeau de cardinal, ni moi la crosse abbatiale, à la solennité de la canonisation des martyrs du Japon. C'est vous qui nous avez faits moines, monseigneur. Tout est venu de là. Mon ami éminentissime avait raison; et je vous dis avec lui : Nous vous devons tout.

Ce fut là l'unique vengeance de dom Boissier. Les deux amis, en hommes courtois, comblèrent le vieillard de prévenances, le promenèrent dans Rome. Ces deux pauvres abbés, tant dédaignés de lui, étaient ses égaux.

Cependant, la veille de la grande fête, un Père Capucin se présentait chez le cardinal Guillart. Il le demandait et en même temps le révérendissime abbé de Charroux; c'était l'illustre Père Athénagore de Paris, que les Capucins députaient à Rome, auprès du Saint-Père, pour prendre part à la brillante solennité, et en même temps pour s'occuper, avec lui et avec les sommités du monde clérical et monacal, des moyens d'étendre la salutaire doctrine romaine de l'infaillibilité papale.

Le cardinal Guillart voulut que le Père Athénagore acceptât chez lui l'hospitalité.

Le jour même il y eut dîner intime au palais de l'Éminence. On laisse à penser les joies des trois amis.

Au dessert, trois toasts furent portés :

— A l'éminentissime cardinal de l'Église romaine Guillart !

— Au très-révérend Père abbé de l'abbaye exempte de Charroux !

— Au très-révérend Père Athénagore, Capucin, l'un des grands orateurs de la chaire française.

Puis l'homme énergique, dom Boissier, prit la parole.

— Eh bien ! enfants, vous repentez-vous à cette heure de m'avoir écouté ?

Toi, Poitou, en te faisant moine, tu as été en peu de temps au pinacle. Le *Spicilegium* t'a fait cardinal.

Toi, Provence, tu as vu le cardinal-archevêque de Paris assister à tes conférences de Notre-Dame et prendre la parole devant toi pour remercier Dieu d'avoir renouvelé, par toi, devant l'auditoire d'élite de Notre-Dame, les merveilles de l'éloquence de Lacordaire.

Voyons, amis, ne vous ai-je pas tenu parole ?

— Admirablement, répondirent le cardinal et le Capucin. Vous avez été notre guide intelligent. La force, pour le moment, est, en effet, du côté des moines.

— Je voulais ce triomphe, pour vous encore plus que pour moi. Je suis content. Demain, crossé et mitré, je prendrai rang auprès de ces hommes qui me regardaient du haut de leur grandeur quand j'étais humble prêtre dans le clergé séculier. Si j'y mettais de l'orgueil, j'en serais rassasié demain.

Ma tâche est remplie. J'ai voulu faire une expérience décisive pour vous et pour moi. Maintenant les faits parlent : nous sommes devenus grands de

par les moines. Restez dans la position brillante que vous vous êtes faite, grâce à leur influence.

Moi, j'ai gagné ma gageure, et je ne veux rien de plus.

Chacun des amis alla se préparer pour la cérémonie splendide du lendemain.

Le singulier personnage qui vient de parler, rentré dans l'appartement qu'il occupait, médita la lettre qu'il écrirait à ses chers moines de Charroux, au sortir de la grande basilique vaticane.

Le drame bizarre raconté par nous allait prendre fin.

XXXVIII

FROC QUE L'ON QUITTE PAR HUMILITÉ

« Rome, du couvent de Sainte-Calixte, le ... 1862.

PAX

« *Fr. Auguste-Théodore Boissier, abbé de Saint-Sauveur de Charroux, de l'ordre de Saint-Benoît, à ses chers fils les religieux de cette sainte Abbaye.*

« C'est le cœur rempli d'une joie surabondante que je vous écris pour vous apprendre les consolations qui ont inondé mon âme depuis que je suis dans la ville éternelle, pour prendre part aux grandes solennités catholiques auxquelles, quoique indigne, nous étions invité, en notre qualité d'abbé d'une abbaye exempte, élevé par là au rang des prélats de la catholicité.

« Je n'ai pas de paroles pour vous rendre la

beauté des cérémonies qui se sont passées dans l'insigne basilique vaticane. Cela surpasse toute imagination. Vous en jugerez par un seul détail : il a fallu dix-huit mille mètres de draperies pour tapisser le monument ; et pendant la solennité il s'est brûlé pour quarante mille francs de cierges.

« Jugez un peu de l'effet que ces quarante mille francs de cierge auraient produit dans notre belle église de Charroux, si sa nef était entièrement relevée.

« Il y a des impies, comme partout, hélas ! qui ont dit que l'argent mis à tant de draperies et de franges dorées, à tant de milliers de cierges, eût été mieux employé à soulager les pauvres dans leur détresse, à leur donner des vêtements, des couches, du pain. Mais ce sont des ennemis de la splendeur de la cour de Rome qui tiennent ce langage. Est-ce que régulièrement, chaque jour, la distribution de soupe ne se fait pas à la porte de chaque monastère ? Que peut-on demander de plus à la cour de Rome ? Le pape donne de superbes indulgences, et les couvents distribuent la soupe.

« Mais je reviens aux consolations dont a été inondée l'âme de votre humble et indigne abbé.

« Quand je réfléchis à ce que j'étais, pauvre prêtre oublié dans le siècle, à ce que je suis devenu, en cinq ans à peine, je suis confondu des miséricordes du Seigneur. Mais j'attribue surtout cette exaltation rapide dans la voie des honneurs, au privilége insigne d'être moine, et moine bénédictin. Quand j'étais prêtre séculier, mon évêque me regardait à peine. Moine aujourd'hui et abbé

exempt de l'illustre abbaye de Charroux, j'ai été à côté de lui, mitré et crossé, son égal, non en dignité d'ordination, mais en dignité de prélature.

« Quand Sa Sainteté nous a parlé, elle a toujours eu l'attention délicate, contrairement à l'ancien usage dans l'Église, où l'on disait : « Le clergé séculier et le clergé régulier, » d'intervertir cet ordre et de placer toujours le clergé régulier en première ligne. Sa Sainteté continue, dans ses brefs et ses encycliques, cette sage et juste innovation (1). Nous, moines, nous sommes les colonnes de l'Église : il y aurait contradiction dans les actes du pontife infaillible de nous mettre en dernière ligne, après ce pauvre clergé séculier, perdu dans la vie des presbytères.

« Mais ce qui doit être pour vous tous une consolation exubérante, c'est que ce même pontife, illustre et immortel comme vous savez, a à peine adressé la parole à notre évêque de Poitiers, venu à cette solennité, malgré son grand âge, et qu'à

(1) La terrible encyclique *Quanta cura* qui a fait tant de bruit parce qu'elle a été un superbe défi jeté à la civilisation moderne par la papauté temporelle armée du glaive spirituel, est adressée « au clergé régulier et séculier. »

C'est là évidemment une flatterie intentionnelle à l'adresse des moines, que les anciens papes jusqu'à ce jour, les conciles, les documents religieux officiels, plaçaient toujours au second rang dans l'ordre hiérarchique.

« *Tam sæcularibus quam regularibus sacra Congregatio mandat.* » C'est la formule universellement adoptée par toutes les Congrégations romaines. Celle que je viens de citer est tirée d'un décret de la Congrégation des cardinaux interprètes du concile de Trente du 21 juin 1625.

moi, votre abbé, il a adressé les plus chaudes félicitations de ce que « notre sainte maison, comme une cellule aromatisante, peuplée d'abeilles spirituelles, avait produit l'une des gloires du sacré collége, le savant cardinal Guillart. »

« Il a voulu que je lui contasse en détail la belle apparition de la sainte Vierge dans le clos des sœurs bénédictines de la Sainte-Vertu. Il envoie sa bénédiction apostolique à ces saintes filles. Il m'a parlé aussi de la miraculeuse découverte de nos précieuses reliques. Il savait tous les détails par notre bon cardinal Guillart, qui pense sans cesse à vous, et reconnaît bien humblement, avec moi, que lui aussi, prêtre séculier, aumônier d'un couvent, il n'eût jamais reçu les honneurs de la pourpre, s'il n'eût pas été d'abord revêtu d'un saint froc de moine.

« Tels sont ici mes triomphes, je dois dire plutôt vos triomphes, car c'est vous qui avez été honorés dans mon humble personne. Qui eût songé, pour une si grande fête, à un pauvre prêtre du nom de Boissier, confondu dans la foule sacerdotale? Jouissez, mes bien chers fils, jouissez de ces honneurs, de ces distinctions dont la gloire vous revient tout entière. Les moines prospèrent maintenant. On les élève au pinacle à Rome. Selon le mot si juste d'un prédicateur missionnaire, M. l'abbé Combalot, le pape a fait venir ici, à cette solennité, les évêques du monde entier pour être ses enfants de chœur. Nous, moines, nous représentions, à côté de lui, l'esprit immobile et infaillible de ce catholicisme du moyen âge, faisant

triompher les moines par l'implacable vigueur d'un saint Grégoire VII.

« Maintenant j'ai à vous annoncer une chose qui pourra être pour vous une contrariété momentanée, mais qui, avec l'esprit de détachement des choses de ce monde dont vous êtes si animés, ne fera pas à vos cœurs une douleur sans remède.

« Après y avoir bien réfléchi, sur les tombeaux des saints apôtres Pierre et Paul, fondateurs de notre sainte Église romaine, je me suis décidé à me démettre, comme je me démets par ces présentes, de ma charge de votre abbé.

« J'ai pensé que tant d'honneurs qui m'environnent, tant de compliments reçus de Sa Sainteté, cette préférence ostensible accordée à nous, moines, par le vicaire du Christ, à la face de l'épiscopat, qui sait? peut-être cette grandeur de la pourpre que mon ami trop indulgent, S. Em. le cardinal Guillart voudrait me voir partager avec lui, et qu'il travaille, j'ai pu en juger par quelques paroles, à obtenir pour moi de Sa Sainteté ; j'ai pensé que tout cela était pour ma faiblesse une trop forte tentation d'orgueil, et que, dans le monde de la sainteté, trop honoré de tous, trop exalté par l'immortel pontife, la vanité, hélas! qui se glisse si facilement dans nos âmes, pourrait bien compromettre mon salut.

« Je me suis donc déterminé à m'arracher aux grandeurs du cloître. Je redeviens ce que j'étais, pauvre prêtre obscur, oublié dans le monde. Il n'y a plus là ni gloire ni distinction pour nous. Consoler et visiter de pauvres paroissiens, être au service

de tous, devenir les intermédiaires entre le riche et le pauvre, ne rien demander pour nous, voilà notre lot, à nous prêtres dans le monde. Celui qui prend là de l'orgueil n'est pas exigeant. J'y serai donc à l'abri des grandes tentations.

« Telle est ma décision irrévocable. Si j'eusse douté de la grandeur, de l'influence des moines, des facilités que donne le saint froc pour arriver, ma propre expérience me convaincrait aujourd'hui. Je suis à l'apogée des distinctions et des honneurs que puisse rêver un homme dans l'Église ; et si je m'arrête, c'est parce que je redoute le vertige au sommet de ces grandeurs.

« Je ne me reconnais pas assez de vertu pour supporter le poids de tant de gloire. Tout a changé dans ce siècle. Autrefois on quittait le monde et son éclat pour aller se cacher dans l'humilité du cloître. Je serai l'un des premiers exemples des moines quittant les splendeurs de la vie des monastères, pour aller finir humblement leur vie dans la simplicité et la pauvreté du sacerdoce séculier.

« Les révolutions ont fait ces choses. Qui se serait douté, il y soixante-dix ans, quand on faisait évacuer les monastères, que tout cela bientôt renaîtrait plus glorieux, plus puissant?

« La papauté, mes chers fils, a produit ce miracle. Elle a mieux compris que par le passé que les moines sont pour elle une armée dévouée et active. Elle a vu que le clergé séculier serait toujours bien tiède, pour soutenir, devant les peuples, ses magnifiques priviléges d'infaillibilité. Tout prêtre séculier est malgré lui un peu gallican. L'exemple

de Bossuet séduit toujours. Mais les moines se soucient peu de Bossuet. Ils sont intraitables, et avec raison, sur l'infaillibilité papale. Pour eux, comme pour un journaliste excentrique fort célèbre de notre temps, le pape c'est l'Église. Ces malheureux prêtres séculiers, gâtés par l'esprit moderne, s'obstinent à penser que la tête n'est pas le corps. Les moines ne font pas ces distinctions trop subtiles. Ils vont hardiment au feu, guerroyant pour le cher ultramontanisme. Voilà pourquoi Rome, qui entend si bien ses intérêts, les attire, les caresse, les exalte. Un moine, mes fils, c'est un fragment de la papauté.

« Mais aussi, je ne vous le dissimulerai pas, il est bien dangereux pour certaines âmes de se trouver si nécessaires dans l'Église. Il faut être des saints pour ne pas être éblouis de se sentir les puissants appuis de cette colossale grandeur appelée un pape.

« Pour vous, mes chers fils, vous continuerez à marcher, sans craindre aucun vain orgueil, dans cette voie si brillante. Choisissez parmi vous, pour abbé, un homme capable. Vous avez dom Rugeteau qui est instruit et qui ira bien. Il portera majestueusement, au chœur, la mitre et la crosse. Cela donne du prestige, aux yeux des frères convers et des bonnes femmes qui viennent assister aux offices. Il sera sage que vous lui donniez vos voix.

« Il y a des embarras d'argent dans l'abbaye. Je pense bien que vous ne vous en effrayez pas. Les chats et les moines tombent toujours sur leurs pieds : les uns comme les autres ont la vie dure. Je conseille à mon successeur de se mettre aux quêtes.

C'est très-fructueux. Avec de la patience, l'escarcelle des moines se remplit encore de ville en ville, malgré quelques rebuts, comme dans les beaux siècles du moyen âge. Je ne me suis jamais expliqué pourquoi feu dom Claude, mon prédécesseur, de sainte mémoire, vrai type du moine providentiellement conservé jusqu'au delà de la moitié de ce siècle, n'avait jamais voulu y recourir. Il se défiait trop de la générosité de beaucoup de gens. Combien de belles âmes donnent une pièce d'or à un moine, lesquelles ne pensent pas à de pauvres enfants nus et mourant de faim auprès d'elles !

« Mais je reconnais que, pour relever l'immense basilique de Charroux, dont le chœur seul est un peu réparé, il faut des sommes plus considérables que celles que peut fournir la quête.

« J'ai laissé, dans le petit laboratoire de l'abbaye, tout ce qui regarde la fabrication de la précieuse liqueur la *Karrofine*. Dom Rugeteau a quelquefois travaillé avec moi. Il trouvait la liqueur divine, bien supérieure à la *Trappistine* et à la *Chartreuse*. J'ai laissé, en cas de besoin, par écrit, la recette pour la confectionner, ainsi que la pâte de l'*Umbilicus*.

« Avec l'argent des quêtes, vous aurez bientôt la première mise de fonds pour entreprendre cette exploitation en grand. Ne croyez pas que ce soit une innovation. Autrefois nos Pères, les moines, vendaient sans trop de scrupules des *agnus*, des reliques, des indulgences accordées par le pape. Vous ne ferez que suivre les bonnes traditions des beaux siècles du moyen âge. Le peuple de Dieu, en quittant l'Egypte, fit bien mieux encore, il em-

prunta tout l'argent de ce monde impie et idolâtre et ne le lui rendit jamais. N'ayez sur votre industrie aucun scrupule.

« L'eau même du puits miraculeux de Charroux à envoyer par toute la catholicité, en petites bouteilles cachetées du sceau de l'abbaye avec cette étiquette : *Pour les maladies des petits enfants*, ne serait pas une trop mauvaise spéculation, et je ne comprends pas qu'on n'y ait pas songé d'abord, sous le saint homme dom Claude. Cette eau était renommée au temps du moyen âge, et je ne vois pas pourquoi elle n'aurait pas aujourd'hui la même vertu.

« Quant à moi, voulant me mettre à l'abri des tentations de la vaine gloire qui assaillent l'homme dans le cloître plus que partout ailleurs, quand il a l'importante fonction de révérendissime abbé, je me trouve au-dessous de cette tâche glorieuse. Il me faudrait une perfection que je n'ai pas pour diriger de saints moines dans les voies exceptionnelles auxquelles ils sont appelés. Le lourd oison n'enseigne pas le vol de l'aigle aux aiglons. Et vous, mes chers fils de Charroux, vous êtes les aiglons.

D'un autre côté, j'ai toujours eu de la répugnance pour le commerce, quelque légitime que je le reconnaisse. Il me répugnerait souverainement de voir des traites tirées sur dom Boissier et Ce, liquoristes et fabricants de pâte à Charroux, par les grands négociants d'eaux-de-vie de Cognac et de Marmande. Dom Rugeteau n'aura pas une répugnance aussi stupide.

« Adieu, mes très-chers fils, adieu. Je sais que vous deviendrez florissants de plus en plus ; que tout vous réussira. Tâchez de ne pas trop imiter vos confrères qui écoulent beaucoup de trois-six adouci avec de l'eau distillée, en guise de pur cognac. Le sucre adoucit tout cela. Mais le poison de ces alcools violents se retrouve toujours dans les intestins de ceux qui, d'après le prospectus, pensent qu'il n'y a pas de fraude possible sur une sainte étiquette.

« Ce sera là ma dernière recommandation et vous serez bénis de Dieu.

« Je ne vous demande pas de prier pour moi, quoique la prière soit toujours bonne d'où qu'elle vienne. Mais je vous promets, dans ma vie, dorénavant si obscure et si oubliée, de prier pour que les étonnantes prospérités de votre abbaye ne soient pas pour vous une occasion d'orgueil. Je demanderai à Dieu que la dîme que vous allez prélever sur la sensualité des mondains ne soit pas un principe de relâchement dans votre sainte vie. La prospérité a toujours perdu les moines ; et quand cette prospérité arrive à un monastère, c'est ailleurs qu'il faut aller faire, en plus de sécurité, son salut.

« Adieu pour la dernière fois !

« Faites mettre cette lettre dans vos archives, pour que les archéologues futurs, quand on parlera un jour la langue universelle, s'il s'en trouve qui aient quelque teinture de la langue morte appelée le français, comme nous connaissons le dialecte que parlèrent Mathusalem et Nemrod, puissent

connaître l'état de la civilisation monacale au dix-neuvième siècle, et apprendre au monde savant de l'époque, dans une séance de quelque institut, qu'un Bénédictin nommé Auguste-Théodore Boissier, nom bien barbare alors pour un monde vraiment civilisé et qui traversera l'Atlantique en ballon, ébloui des prospérités monacales, redoutant les faveurs du pape immortel alors heureusement régnant, quitta les splendeurs dangereuses du cloître, pour aller chercher, dans la vie pauvre et mortifiée du clergé séculier, des moyens plus évangéliques de faire son salut.

« Je prie mon successeur, dom Rugeteau ou autre, de m'expédier, à l'adresse du sacristain de l'église de Saint-Jacques-du-Haut-Pas, rue du Faubourg-Saint-Jacques, n° 48, ma caisse de papiers et mes livres personnels. Il recevra en échange l'anneau, la mitre et la crosse portée par dom Claude et par moi indigne, laquelle a été admirée à Rome comme un chef-d'œuvre d'orfévrerie.

« Adieu enfin, mes bien-aimés fils, surveillez-vous ! Encore une fois, ne vous perdez pas dans les splendeurs de la vie monacale. Heureux ceux d'entre vous qui, suivant mon exemple, quitteront cette vie trop séduisante pour venir se sauver dans la vie humble et pauvre que mènent les curés et les vicaires des paroisses !

« Recevez ma dernière bénédiction.

« Fr. A.-T. Boissier, O. S. B. »

XXXIX

LE MONDE EST A EUX!

Le paquebot des messageries impériales ramena à Marseille le prêtre descendu volontairement du trône monacal, et s'arrêtant à l'entrée d'une carrière nouvelle que pouvait lui ouvrir l'amitié toute-puissante du cardinal Guillart, s'il eût été réellement un ambitieux.

Il alla dans le Rouergue revoir ce qui lui restait de parents dans sa montagne. Il recueillit l'héritage d'un vieil oncle, curé dans le pays. Avec quelques bribes de la succession paternelle, il se fit une petite rente, afin de pouvoir vivre paisible au sein de ce Paris qui attire toujours les intelligences d'élite.

Il ne s'était point trompé sur ses moines. Sa démission ne les troubla guère.

Imperium sine fine dedi.

Ils sentent qu'ils renaîtront dans le monde jusqu'à la consommation des siècles, comme ces

plantés nuisibles qui, attaquées par la main irritée de l'agriculteur, au milieu des grandes plaines consacrées aux céréales, s'y reproduisent uniquement par leurs semences.

Dom Rugeteau recueillit, en effet, la succession de dom Boissier et du vieux Claude que Rome canonisera quelque matin pour avoir retrouvé miraculeusement la Sainte-Vertu, comme elle va dans quelques jours canoniser le premier inquisiteur de la Catalogne. Il fut superbe sous la mitre abbatiale, et madame Rose-Sylvie de Grenier, des Granieri de Florence, née de la Futaie, devenue mère neuf mois après un terrible drame, oublia dom Gargilesse pour admirer la belle carrure de dom Rugeteau. Elle voulut que le nouveau Révérendissime, par permission spéciale que le pauvre curé de Charroux, bien délaissé sur sa colline solitaire, ne pouvait refuser à une si grande dame, baptisât son aîné, magnifique garçon dont M. Abel de Grenier, des Granieri de Florence, fut tout heureux de signer la paternité.

Il ne fournit pas les cent cinquante mille francs promis à dom Claude, mais, un peu calmé dans ses légitimes souffrances, il aida à trouver une partie de cette somme. La quête faite par deux religieux dans les départements de l'Ouest produisit le surplus. Une belle distillerie fut installée.

La *Karrofine* fut appréciée par les gourmets les plus difficiles, et la pâte d'*Umbilicus* par les estomacs les plus délabrés.

Les deux cent mille livres de rente arrivèrent ainsi à l'abbaye.

Messieurs, attention !

La meilleure des liqueurs fabriquées par les moines est la *Karrofine !*

La plus fine pâte pour les tempéraments épuisés est la pâte d'*Umbilicus !*

Si l'on vous demande à quoi est encore bon le moine en plein dix-neuvième siècle, vous ne serez pas plus que moi embarrassés de répondre :

« Il tire des lettres de change sur les plaisirs de nos tables et prolonge la vie aux énervés. »

Comment être assez l'ennemi de l'humanité pour ne pas aimer le moine !

FIN.

TABLE

FIN DE LA TABLE.

247. — Paris. — Imprimerie Poupart-Davyl et Cᵉ, rue du Bac, 30.